

16 décembre 2005

## **KBC Groupe confirme sa stratégie (à long terme), fixe sa nouvelle structure organisationnelle et lance un programme de rachat d'actions propres pour un montant de 1 milliard d'euros**

***Sur proposition du Comité de direction, le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a reconfirmé sa vision à long terme et approuvé la structure organisationnelle de KBC Groupe qui s'y accorde. Simultanément, le Conseil d'administration a décidé de lancer en 2006 un programme de rachat d'actions propres pour un montant de 1 milliard d'euros et de détruire ces actions.***

Au cours des mois écoulés, KBC Groupe a exploré des pistes de réflexion internes concernant sa stratégie à long terme. Les questions examinées étaient les suivantes : sur le long terme, KBC pourra-t-il continuer à répondre aux attentes des actionnaires en conservant sa position indépendante ? D'éventuelles fusions transfrontalières en Europe pourraient-elles constituer une menace pour cette stratégie d'autonomie ? Quelles initiatives doivent être prises pour stimuler la croissance et l'efficacité, de manière à soutenir cette stratégie d'autonomie à long terme ?

### ***1. KBC Groupe en 2005: portefeuille d'activités très attrayant recelant du potentiel de croissance sur des marchés domestiques stables et/ou prometteurs.***

KBC Groupe gère actuellement un portefeuille d'activités sur ses marchés domestiques stables et/ou prometteurs (Belgique et Europe centrale) dans des segments de clientèle attractifs (retail, private banking, services bancaires aux PME et midcaps) qui recèlent encore des opportunités de croissance supplémentaires. Les perspectives financières pour les années à venir (ROE/rendement des capitaux propres de plus de 16% et croissance du bénéfice par action de plus de 10% par an) sont prometteuses et sont réalisées au départ d'une position autonome.

### ***2. Défis pour l'avenir***

KBC Groupe souhaite cependant s'armer de manière proactive pour être en mesure de relever les défis de l'avenir. Si la consolidation du secteur financier européen se poursuit, de puissants groupes financiers capables d'exploiter les économies d'échelle, d'investir dans des systèmes onéreux mais performants verront le jour. Ils pourront dès lors éroder la croissance, les marges et la position concurrentielle de KBC Groupe. Néanmoins, KBC reste convaincu que dans le domaine du service financier, la taille de l'entreprise à proprement parler n'est pas indispensable au succès, mais qu'une taille d'échelle suffisante sur tous les marchés où l'on est présent, alliée à une excellente mise en oeuvre de la stratégie choisie sont les clés du succès. Dès lors, KBC lancera certains projets visant à renforcer encore la stratégie actuelle.

### ***3. KBC assure sa croissance future***

Divers projets seront mis sur pied pour garantir la croissance future. Parmi ceux-ci:

- ° le renforcement du modèle de bancassurance, de la croissance organique (y compris l'extension du réseau d'agences), le service aux entreprises et à la clientèle fortunée et l'activité de crédit à la consommation en Europe centrale ;
- ° le rachat d'actionnaires tiers en Europe centrale et, à terme, l'acquisition d'une seconde banque polonaise et d'un deuxième assureur hongrois;
- ° la prospection poursuivie du marché roumain et des Balkans par voie d'acquisition ou de lancement d'une opération "greenfield";

° le renforcement de la distribution de produits non vie sur le marché belge par l'intermédiaire de courtiers et le développement de nouveaux produits longue vie dans le secteur de l'assurance vie.

Ces projets s'inscrivent tous dans la stratégie existante qu'ils contribueront encore à renforcer. Ceci signifie que KBC continuera à se concentrer sur ses activités de base (KBC restera un bancassureur spécialisé dans les domaines retail, PME et midcap et opérant sur des marchés sélectionnés). Ces projets permettront à KBC de faire valoir ses atouts en matière de connaissance de la distribution et des opérations d'accroissement de l'efficacité. KBC dispose en effet d'un large savoir-faire en matière de distribution d'une approche multicanal et souhaite encore renforcer cette spécialité. En outre, KBC réussit déjà actuellement à assurer le déroulement efficace (« lean ») de nombreux processus.

Il va de soi qu'à l'avenir, les exemples précités du portefeuille d'activités subiront encore des adaptations en fonction des conditions du marché et/ou des opportunités concrètes qui se présenteront.

#### **4. Structure du groupe adaptée au profil international avec un pilotage fortement centralisé**

Au cours des dernières années, KBC s'est développé d'une entreprise essentiellement belge en un groupe international actif dans différents métiers et canaux de distribution. La nouvelle structure soulignera encore davantage ce caractère international et facilitera les initiatives à l'échelle du groupe.

Les éléments marquants de la structure adaptée du groupe sont:

- la scission des "Opérations belges" ; celles-ci seront regroupées dans une division parallèle et équivalente à celle des marchés d'Europe centrale ;
- l'intégration de la banque retail, des assurances et des activités de private banking dirigées par le réseau et dans une seule entité, tant en Belgique qu'en Europe centrale;
- la création d'une fonction d'état-major investie de capacités d'intervention et de direction au niveau de l'ensemble du groupe;
- la création de fabriques de produits et de fournisseurs de services opérant au niveau du groupe, de manière à optimiser l'efficacité.

Pour la grande majorité du personnel de KBC, les changements seront inexistantes ou à peine perceptibles.

KBC Groupe comptera désormais cinq entités, chacune dirigée par un CEO.

Les cinq CEO, le CEO du groupe (André Bergen) et le CFO/CRO (Chief Financial et Chief Risk Officer, Herman Agneessens) formeront ensemble le Comité de direction de KBC Groupe. Ce Comité de direction agira en tant que collègue pour toutes les activités bancaires, d'assurances et de gestion de fortune, ainsi que pour toutes les matières stratégiques et financières qui concernent le groupe.

1. La "Division Belgique", dirigée par Frans Florquin, regroupe les activités de bancassurance sur le marché belge.
2. La "Région Europe centrale", constituée elle-même aussi de divisions locales, dirigée par Jan Vanhevel, regroupe toutes les activités bancaires et d'assurances d'Europe centrale.

Le Comité de direction EC sera constitué des CEO de chaque marché local. Sur chaque marché local, un seul comité de direction (présidé par un CEO local) chapeautera les entités bancaires, d'assurances et d'asset management, de manière à tout diriger comme un seul ensemble dans chaque pays.

En outre, la région EC sera soutenue par un service d'encadrement chargé d'organiser le développement et l'échange des connaissances.

Le Comité de direction en Pologne sera dirigé par Ronnie Richardson (actuellement CEO de Kredyt Bank), en Hongrie, il sera dirigé par John Hollows (actuellement CEO de K&H Bank) et en Tchéquie par Pavel Kavanek (actuellement CEO de CSOB Bank). KBC examine actuellement les possibilités d'autonomisation de CSOB en Slovaquie. En attendant, Pavel Kavanek occupera le poste de CEO à la fois pour la Tchéquie et pour la Slovaquie. Aussitôt cette autonomisation réalisée, un CEO distinct sera désigné pour la Slovaquie.

3. La "Division European Private Banking", dirigée par Etienne Verwilghen, regroupe les activités actuelles de KBL European Private Bankers.
4. La "Division merchantbanking", dirigée par Guido Segers, regroupe les activités de marché et le segment entreprises.

5. La division "Services et opérations communs", dirigée par le COO (Chief Operating Officer) Christian Defrancq, regroupe tous les services (ICT et logistiques) et les lignes de produits (systèmes de paiement, asset management, leasing et financement commercial) travaillant pour l'ensemble du groupe.

Au niveau de KBC Groupe existeront plusieurs fonctions de groupes : audit et compliance, finances et Investor Relations, gestion des valeurs et des risques, fonctions du personnel au niveau du groupe, stratégie, service d'organisation, fonction d'investissement centrale, communication au niveau du groupe, fonction juridique et fiscale et centre de compétences en matière de distribution. Ce dernier aura le pouvoir de prendre des initiatives au niveau de l'ensemble du groupe en vue d'optimiser et d'échanger les systèmes de distribution et d'innover en la matière.

La nouvelle structure de KBC Groupe entrera en application au 1<sup>er</sup> mai 2006.

Willy Duron prendra sa retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2006. André Bergen lui succédera comme CEO de KBC Groupe SA. Dans le bref intervalle entre le 1<sup>er</sup> mai 2006 et le 1<sup>er</sup> septembre 2006, il sera en outre chargé, en qualité de vice-CEO, de la mise en oeuvre, du pilotage et du suivi de la nouvelle structure.

*Vous trouverez un organigramme de la nouvelle structure du groupe en annexe à ce communiqué de presse*

### **5. Situation du capital en fonction de la vision à long terme : programme de rachat**

Tous les projets peuvent être menés à bien au moyen des capitaux propres. Il y a en outre un excédent de capital non affecté. Cet excédent est composé du capital en excès des robustes objectifs de solvabilité (Tier-1 de 8% pour les activités bancaires et marge de solvabilité de 200% pour les activités d'assurances).

Pour cette raison, le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a décidé de lancer en 2006 un programme de rachat d'actions propres pour un montant de 1 milliard d' euros et de détruire les actions rachetées.

**Willy Duron**, CEO actuel et démissionnaire de KBC Groupe SA, a commenté ces diverses annonces en ces termes : « L'exercice de réflexion relatif aux possibilités qui s'offrent à long terme à KBC ont permis de révéler que KBC est capable, en continuant à se concentrer sur ses activités de base et en pratiquant de nouveaux investissements sélectionnés et bien ciblés, de générer une forte croissance et un rendement élevé, et de conserver ces acquis pendant une longue période. En outre, KBC peut y parvenir en restant indépendant. Et ce n'est pas tout : KBC est en mesure de verser une rémunération substantielle à ses actionnaires, sous la forme d'un programme de rachat d'actions propres. Les structures d'organisation et de décision adoptées permettront en outre à KBC de relever de manière appropriée les défis du monde financier. J'ai la conviction que mon successeur, André Bergen, ainsi que les autres membres du nouveau comité de direction son prêts et motivés pour développer davantage encore la stratégie de KBC Groupe. »

**André Bergen**, futur CEO de KBC Groupe SA, y a encore ajouté: « J'ai en effet l'intention, avec mes collègues du Comité de direction, de poursuivre dans la voie que Willy Duron a tracée. Nous mettrons tous les moyens en oeuvre pour poursuivre le développement de KBC Groupe, selon sa formule unique de bancassureur proche de ses clients et au rayonnement international, capable de générer une valeur de grande qualité pour l'actionnaire et d'assurer une croissance durable des bénéfices à long terme. KBC sera ainsi en mesure de garantir la stabilité d'emploi à son personnel et de lui offrir des possibilités de carrière attrayantes. Simultanément, nos clients bénéficieront d'une ample palette de services et de produits distribués par de nombreux canaux et d'un service de haut niveau. »

### **Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :**

- Luc Cool, Investor Relations KBC Groupe  
Tel. 32 2 429 40 51  
[luc.cool@kbc.com](mailto:luc.cool@kbc.com)
- Viviane Huybrecht, Responsable service presse /porte-parole KBC Groupe  
Tel. 32 2 429 85 45  
[viviane.huybrecht@kbc.be](mailto:viviane.huybrecht@kbc.be) ou [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

## Curriculum des membres du Comité de direction de KBC Groupe SA.

**Willy Duron**, (°1945) est Licencié en mathématiques de l'Université de Gand et Licencié en sciences actuarielles de la KU Leuven. Il débute sa carrière en 1970 comme actuaire auprès d'ABB Assurances (Assurances du Boerenbond Belge). En 1984, il y est promu Directeur de la branche vie et réassurance et ensuite Directeur général adjoint. En 2000, il est nommé président du Comité de direction de KBC Assurances SA. En 2003, il devient président de KBC Bancassurance Holding et, depuis début 2005, il est CEO de KBC Groupe SA.

**André Bergen** (°1950) a étudié l'économie à la KU Leuven avant de se construire entre 1977 et 2000, une carrière dans le secteur bancaire auprès de la Kredietbank, de la Chemical Bank et de la Générale de Banque (devenue depuis Fortis Banque). En 1993, il devient membre du Comité de direction de la Générale. En janvier 2000, André Bergen entre au Comité de direction d'Agfa Gevaert et devient Chief Finance and Administration Officer. En septembre 2001, il devient vice-président du Comité de direction. En 2003, il est nommé président du Comité de direction de KBC Bank SA. Depuis mars 2005, il est vice-président du Comité de direction de KBC Groupe SA, et a les activités bancaires sous sa responsabilité.

**Herman Agneessens** (°1949) est docteur en droit de la K.U. Leuven. Entre 1971 et 1989, il poursuit une carrière internationale auprès de la Kredietbank SA, d'abord au Moyen-Orient, ensuite en Australie et aux Etats-Unis. En 1982, il devient General Manager de KB Branch New York. En 1987, il revient au siège central où il est nommé à la tête de la Direction générale Activités Internationales en 1989. En 1995, il accède au Comité de direction de la Kredietbank SA et, en 1998, au Comité de direction de KBC Bank SA. Il est CFO/CRO de KBC Groupe SA depuis 2004.

**Christian Defrancq** (°1950) est Licencié en mathématiques de l'Université de Gand et Licencié en sciences actuarielles de la KU Leuven. Après avoir commencé sa carrière en 1975 à la Royale Belge où il entre au Comité de direction en 1992, il devient Directeur Informatique et Organisation auprès de KBC Assurances SA en 1998. En 2000, il est nommé président du Comité de direction de KBC Assurances SA. Il est également président de diverses compagnies d'assurances du réseau d'Europe centrale de KBC. En Belgique, il préside le Conseil d'administration de FIDEA, ADD et Delphi.

**Frans Florquin** (°1947) est Licencié en Sciences économiques appliquées. Il débute sa carrière en tant qu'inspecteur auprès de CERA en 1972 où il dirige le département audit de 1979 à 1984. En 1984, il est nommé Secrétaire général de la Banque CERA et il entre au Comité de direction en 1992. En 1998, lors de la fusion donnant naissance à KBC, il devient membre du Comité de direction de KBC Bank SA où il est responsable des départements Personnel, Communication et Bancassurance retail et private. Il est également président du Conseil d'administration de CBC Banque et de Centea et siège au Conseil d'administration de plusieurs sociétés du groupe.

**Guido Segers** (°1950) est Licencié en Sciences économiques appliquées de la KU Leuven. Il commence sa carrière au Service d'Etudes de la Kredietbank SA en 1974. Entre 1986 et 2002, il est occupé au département crédits étrangers, devient Directeur du Département Gestion des Risques internationaux, Directeur du Département Crédits auprès du Siège Entreprises Brabant-Limburg et Directeur de la Direction générale Comptabilité, Services et Equipements. En 2003, il entre au Comité de direction de KBC Bank SA. Il est président du Conseil d'administration de KBC Asset Management, de KBC Securities, de KBC Private Equity, de KBC Financial Products, de KBC Peel Hunt et de Kredietcorp.

**Jan Vanhevel** (°1948) est docteur en droit de la KU Leuven. Il débute sa carrière à la Kredietbank SA en 1971 au Département Affaires juridiques. De 1972 à 1994, il est actif dans le réseau commercial, responsable du département crédits, Directeur de la succursale Torenggebouw à Anvers et Directeur du Siège Entreprises Antwerpen.

Durant cette période, il enseigne aussi la législation fiscale à la Handelshogeschool d'Anvers. En 1994, il devient Directeur du Département Informatique. En 1996, il entre au Comité de direction de la Kredietbank SA et, en 1998, au Comité de direction de KBC Bank SA. Au sein de KBC Bank, il supervise les activités de Corporate Banking et les établissements étrangers autres que d'Europe centrale. Jan Vanhevel est aussi président du Conseil d'administration d'IIB Bank Ltd. en Irlande, de KBC Lease SA, de KBC Vastgoed SA, de KBC Bank Deutschland AG et de la Banque Diamantaire Anversoise SA. Le 24 novembre 2005, il est élu président de l'Association belge des banques et de Febelfin.

**Etienne Verwilghen** (°1947) est ingénieur civil de l'UCL et titulaire d'un MBA de l'Université de Chicago. En 1987, il entre au Comité de direction de Kredietbank S.A. Luxembourgeoise (KBL). En 1993, il accède au poste d'Administrateur-Directeur et en 1996, il reçoit la responsabilité de la gestion de fortune et de l'expansion internationale du groupe KBL en Europe. En 2002, il devient Président du Comité de direction de KBL. En 2005, il entre au Comité de direction de KBC Groupe SA et reçoit la responsabilité des activités de private banking européennes.

# Communiqué de presse



5 décembre 2005

## KBC Bank augmente les taux des crédits logement

KBC Bank augmente plusieurs taux d'intérêt applicables à ses crédits logement à compter du **mercredi 7 décembre 2005**.

Les nouveaux taux d'intérêt sont les suivants:

### Remboursements mensuels en capital et intérêts

| Formule de taux               | Anciens taux d'intérêt | Nouveaux taux d'intérêt | Remboursements mensuels (25.000 € 20 ans) |
|-------------------------------|------------------------|-------------------------|---|
| Révision annuelle (+3/-3)     | 3,45%                  | <b>3,95%</b>            | 149,93 euros                              |
| Révision quinquennale (+2/-∞) | 4,40%                  | <b>4,60%</b>            | 158,25 euros                              |
| Révision quinquennale (+5/-5) | 4,10%                  | <b>4,40%</b>            | 155,67                                    |

Le taux d'intérêt des crédits d'une durée de 60 mois et 120 mois est également modifié pour les formules à taux fixe.

Le taux ne change pas pour les formules courantes 10-5-5 (+5/-5) et 20 ans à taux fixe. Dans ces cas, les taux sont les suivants:

| Formule de taux          | taux  | remboursement |
|--------------------------|-------|---------------|
| Formule 10-5-5 (+5/-5)   | 4,50% | 156,96 euros  |
| Taux fixe pendant 20 ans | 4,75% | 160,20 euros  |

Pour les actes passés en novembre 2005, nous constatons que seul 1 crédit à remboursement mensuel sur 4 a été contracté avec une formule de taux variable. Plus de 3 crédits sur 4 se caractérisent par une formule à taux fixe.

KBC Groupe SA  
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Direction Stratégie et Expansion  
Service Presse  
Responsable Service Presse/  
Porte-parole : Viviane Huybrecht  
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:  
Tél (02) 429 65 01  
Fax (02) 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).  
Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

## Communiqué de presse

2<sup>e</sup> décembre 2005

# **KBC installe le premier distributeur de billets hors site bancaire dans un environnement commercial**

## **Une primeur pour Maasmechelen Village**

A partir de la mi-décembre, KBC Bank et le centre commercial Maasmechelen Village Outlet Shopping offriront, pour la première fois en Belgique, la possibilité de retirer de l'argent à un distributeur installé indépendamment d'une agence bancaire, dans un environnement commercial. La Belgique est déjà bien équipée en distributeurs automatiques de billets, mais le fait est qu'ils ne se trouvent pas toujours à l'endroit le plus propice pour les clients. KBC lance des projets pilote en choisissant des emplacements où il y a du passage, comme Maasmechelen Village, en plein centre du Limbourg. Les distributeurs automatiques de billets seront dès lors accessibles à tous, clients KBC, clients d'autres établissements financiers et visiteurs étrangers. En installant ce premier distributeur hors site bancaire, KBC poursuit ses efforts pour fournir un service complet.

Il existe aujourd'hui deux types de distributeurs de billets en Belgique : ceux installés en façade des agences bancaires, accessibles à tous les titulaires d'une carte Bancontact/Mister Cash ou d'une carte de crédit internationale, et les distributeurs privatifs dans les vestibules des agences bancaires et réservés à la clientèle de la banque. Les banques ont conclu un accord prévoyant, dès le premier trimestre 2006, d'ouvrir progressivement l'accès à ces distributeurs privatifs aux clients de tous les établissements bancaires. Le secteur bancaire garantit de la sorte une meilleure disponibilité de l'argent liquide, en dépit des avantages indéniables des opérations électroniques, plus sûres, plus confortables et moins chères.

Avec ce nouveau distributeur à 'Maasmechelen Village', KBC pose un nouveau jalon et installera aussi, suivant l'exemple étranger, pour la première fois des automates hors site bancaire accessibles à tous, à des endroits où il n'y a pas d'agence bancaire, par exemple dans des centres commerciaux, des grands magasins ou des gares. Ces distributeurs de billets indépendants des agences bancaires cadrent dans le souci de KBC de proposer, en tant que grande banque, un service complet.. KBC est d'avis que dans les prochaines années, ces distributeurs de billets compléteront utilement le réseau actuel, déjà très étendu, d'automates KBC Matic dans les agences bancaires KBC et de terminaux de paiement dans les magasins.

Le choix de 'Maasmechelen Village' comme site d'implantation du premier automate hors site bancaire n'a rien d'une coïncidence. Depuis son ouverture, ce village de marques, où les magasins vendent les collections de la saison écoulée avec de fortes démarques, a attiré plus de 5 millions de visiteurs. En volume de transactions bancaires (par des terminaux de paiement), le Village se classe deuxième en province du Limbourg. Maasmechelen Village attire aussi de nombreux visiteurs étrangers. L'on prévoit dès lors que ceux-ci feront un usage assidu de ce nouvel automate.

En termes de sécurité et de technique, il répond aux mêmes exigences élevées que les automates installés dans les agences bancaires.

Pour l'implantation d'automates indépendants des agences bancaires, KBC utilise un certain nombre de critères économiques et d'infrastructure. Du point de vue purement économique, il est intéressant d'installer un nouveau distributeur de billets là où il y a du passage, par exemple dans les quartiers commerciaux et les gares. Certaines agences bancaires ne peuvent installer de distributeur par manque de place ou parce que les prescriptions urbanistiques l'interdisent. Dans pareil cas, l'installation d'un nouvel automate public à proximité de l'agence peut s'avérer intéressante. Il faut bien sûr aussi prendre en compte les questions de sécurité.

Dans une première phase, plusieurs projets sont prévus. Les fonctions disponibles aux distributeurs de billets dans les lieux publics sont les mêmes que celles aux automates installés en façade : retraits d'argent avec une carte Bancontact/Mister Cash, Maestro, Visa et MasterCard ; chargements Proton, modification du code secret de la carte. Dans une phase ultérieure, d'autres fonctions peuvent s'y ajouter. Celles-ci seront éventuellement modulables en fonction des caractéristiques de l'endroit, et permettront par exemple l'impression de bons de valeur ou une facilité de versement pour les boutiquiers d'un centre commercial.

Néanmoins, KBC tient à souligner que les paiements en espèces restent chers en comparaison des paiements par cartes bancaires ou de crédit. Dès lors, KBC stimule activement le paiement par carte dans les magasins. Chez KBC, l'usage de cartes de crédit augmente chaque année de plus de 15%. L'usage de cartes Bancontact/Mister Cash augmente de 8%. Le degré d'automatisation chez KBC atteint 90%.

Dans l'attente d'une nouvelle percée des paiements électroniques KBC a voulu, grâce à ces nouveaux distributeurs hors site bancaire, faciliter les retraits d'argent liquide en les implantant à des points névralgiques. Ils complètent en outre avantageusement le service rendu par les 1200 automates KBC-Matic installés dans les agences bancaires et les quelque 150 000 terminaux de paiement dans les magasins.

*Pour tout complément d'information:*

Maasmechelen Village: David Winkels, 0478/91 91 40, [DWinkels@valueretail.com](mailto:DWinkels@valueretail.com)  
KBC Groupe : Viviane Huybrecht, Responsable Service Presse / Porte-parole, 02/429 85 45, [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)



## Communiqué relatif au troisième trimestre 2005

Schéma de publication du 24 novembre 2005:

Publication sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

Téléconférence avec la presse

Conférence téléphonique des analystes financiers (avec webcast)

11.00 heures

13.30 heures - Tél. +32 2 290 1407

15.30 heures - Tél. +44 20 7162 0081

([www.kbc.com](http://www.kbc.com))

24 novembre 2005

### Résultat du Groupe au troisième trimestre 2005: 543 millions d'euros

Après neuf mois, le bénéfice affiche une hausse de 53% par rapport à 2004

KBC clôture le troisième trimestre de 2005 sur un bénéfice du groupe de 543 millions d'euros, en hausse de 1% par rapport au trimestre précédent et de 49% par rapport au troisième trimestre de l'année dernière. Le résultat après neuf mois s'inscrit ainsi à 1796 millions d'euros, en hausse de 53% par rapport à l'année dernière, avec une robuste structure des revenus, une amélioration de l'efficacité et des réductions de valeur extrêmement faibles sur les crédits et les placements.

#### Chiffres clés <sup>1</sup>

| En millions d'euros                                | 3Tr2004<br>(pro forma)<br>(IFRS 2004) | 2tr2005<br>(IFRS 2005) | 3tr2005<br>(IFRS 2005) | 9m2004<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 9m2005<br>(IFRS 2005) |
|--|---------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| <b>BENEFICE CONSOLIDE</b>                          | <b>365</b>                            | <b>536</b>             | <b>543</b>             | <b>1 175</b>                       | <b>1 796</b>          |
| - Banque   | 246                                   | 314                    | 363                    | 945                                | 1 146                 |
| - Assurance  | 30                                    | 124                    | 120                    | 33                                 | 366                   |
| - Asset management                                 | 53                                    | 68                     | 74                     | 162                                | 200                   |
| - Private banking en Europe                        | 38                                    | 41                     | 39                     | 104                                | 133                   |
| - Gevaert  | 12                                    | 31                     | -38                    | -36                                | 24                    |
| - Holding  | -13                                   | -41                    | -14                    | -32                                | -73                   |
| Bénéfice par action (euro), base                   | 1,02                                  | 1,50                   | 1,51                   | 3,26                               | 5,01                  |
| Bénéfice par action (euro), dilué                  | 1,00                                  | 1,46                   | 1,48                   | 3,18                               | 4,90                  |
| Capitaux propres par action (euro), fin de période | 32,5                                  | 40,0                   | 42,3                   | 32,5                               | 42,3                  |

#### Ratios de base

|   | 9m 2004<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 12m 2004<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 9m 2005<br>(IFRS 2005) |
|---|-------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Ratio de coûts activités bancaires, y compris AM  | 62%                                 | 65%                                  | 58%                    |
| Ratio combiné assurances dommages                 | 94%                                 | 95%                                  | 95%                    |
| Solvabilité banque (Tier 1), fin de période       | -                                   | 10,0%                                | 9,5%                   |
| Solvabilité assurance, fin de période (IFRS 2005) | -                                   | 347%                                 | 413%                   |
| Rendement des capitaux propres                    | 14%                                 | 14%                                  | 19%                    |

KBC est l'un des principaux bancassureurs de Belgique et d'Europe centrale et un important gestionnaire de patrimoines retail et private banking en Europe. Le groupe KBC affiche actuellement une capitalisation boursière d'environ 27 milliards d'euros, compte environ 50 000 membres du personnel et dessert quelque 12 millions de clients.

**Vous trouverez le présent communiqué en français, néerlandais, anglais et allemand sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).** Vous y trouverez également une présentation powerpoint et un rapport financier trimestriel (les deux en anglais).

<sup>1</sup> Le bénéfice, le bénéfice dilué et les fonds propres par action au 30 septembre 2005 ont été calculés sur la base de 358,8 millions d'actions (moyenne périodique), 368,5 millions d'actions (moyenne périodique) et 360,2 millions d'actions (en fin de période) respectivement. Dès lors, le nombre d'actions ordinaires a été majoré du nombre d'obligations convertibles en actions (et, pour le bénéfice par action dilué, également des obligations convertibles ordinaires et des options sur actions en cours) et diminué du nombre d'actions détenues à titre personnel.



## **Informations importantes concernant les règles d'évaluation, le périmètre de consolidation et la conversion des devises**

- Les résultats (y compris les *résultats pro forma* de 2004) se rapportent au nouveau KBC Groupe issu de la fusion de *KBC Bancassurance Holding* et d'*Almanij* au début de 2005.
- Les résultats ont été établis conformément aux *International Financial Reporting Standards* (IFRS) approuvés au niveau européen. Ceci implique qu'en ce qui concerne les chiffres *pro forma* de 2004, les normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers et IFRS 4 relative aux contrats d'assurance n'ont pas été appliquées.
- Par rapport à 2004, les principales modifications apportées au périmètre de consolidation sont, d'une part, l'accroissement à 97% de la participation dans le groupe de private banking *Kredietbank SA Luxembourgeoise* et, d'autre part, la cession de la participation dans le groupe d'assurance FBD. Ces deux changements sont intervenus au premier trimestre de 2005. L'incidence des modifications du périmètre de consolidation sur le résultat net est négligeable.
- Pendant les neuf premiers mois de 2005, la couronne tchèque et le zloty polonais se sont appréciés en moyenne de 7% et 14% respectivement, par rapport aux neuf premiers mois de 2004. Les autres fluctuations de valeur sont moins pertinentes.

## **Principales données financières du troisième trimestre 2005**

- Par suite des ventes de nouveaux crédits logements pour un montant global de 1,8 milliard d'euros, l'encours se gonfle de 6% par rapport au début du trimestre.
- La vente d'assurances vie atteint un nouveau record de 1,3 milliard d'euros (ce montant n'étant, du point de vue comptable, considéré que partiellement comme recette de primes).
- Par rapport au début du trimestre, les avoirs en gestion progressent de 6% à 186 milliards d'euros.
- Les évolutions sur les marchés d'actions et de taux d'intérêt ont une incidence généralement positive sur le résultat.
- Les pertes sur crédits sont limitées (5 millions d'euros).
- En Europe centrale le bénéfice trimestriel s'inscrit à 105 millions d'euros. En comparaison avec le trimestre précédent, les revenus augmentent et les coûts diminuent, tandis que le niveau des provisions pour crédits et des impôts s'inscrit dans la moyenne (ces deux postes étaient exceptionnellement faibles au trimestre précédent).

## **Principales données financières des 9 premiers mois de 2005**

- Le bénéfice du groupe s'établit à 1,8 milliard d'euros, ce qui donne un rendement des capitaux propres de 19%. Le bénéfice provient pour 44% du segment retail (principalement en Belgique), pour 23% d'Europe centrale, pour 23% et 9% respectivement des services financiers aux entreprises et des activités du marché des capitaux et pour 7% des activités de private banking européennes.
- Par rapport au début de l'année, l'encours des dépôts s'est gonflé de 12 milliards d'euros (+8%), le portefeuille des crédits (sans les repo) de 8 milliards d'euros (+8%) et les réserves vie de 2,6 milliards d'euros (+19%). En conséquence, les revenus nets d'intérêts progressent à 3,3 milliards d'euros (la hausse est cependant en grande partie attribuable au x nouvelles règles d'évaluation IFRS).
- Les recettes de primes d'assurances ne sont pas du tout comparables avec les chiffres de 2004, en raison de la modification du traitement comptable. Sur une base comparable, les primes encaissées se gonflent de 27% à 4,5 milliards d'euros.
- Les revenus de commissions augmentent de 286 millions d'euros, dopés principalement par le succès des ventes de fonds de placement et des activités de gestion de fortune. Depuis le début de l'année, les avoirs en gestion pour le compte des clients se sont gonflés de 27 milliards d'euros (+19%).
- Les gains en capital sur les placements (314 millions d'euros) et le bénéfice sur instruments financiers à la valeur réelle (348 millions d'euros) sont nettement plus limités qu'en 2004 (ce dernier en raison des nouvelles règles d'évaluation IFRS).
- Le niveau des coûts (3,5 millions d'euros) diminue de 1% et le ratio de coûts des activités bancaires se réduit à 58%.
- Les provisions pour crédits à problèmes restent limitées à 39 millions d'euros (ratio de pertes sur crédits de 0,04%). On ne note aucune réduction de valeur significative sur le portefeuille de placement, de sorte que la contribution du pôle assurance au résultat augmente sensiblement. Le ratio combiné des assurances dommages s'inscrit à 95%.
- Gevaert enregistre un résultat en hausse de 61 millions d'euros, à la faveur des importants frais de restructuration qu'*Agfa Gevaert* a dû comptabiliser en 2004.
- Le rendement des capitaux engagés dans la bancassurance retail et private s'inscrit à 29% en Belgique et à 48% en Europe centrale. Il atteint 25% dans le domaine des services aux entreprises et 29% dans les activités du marché des capitaux. Le rendement des fonds propres des activités de private banking européennes s'inscrit à 15%.

## **Principaux développements en 2005**

- Démarrage de projets de synergie dans le but de réaliser des ventes croisées et de comprimer les coûts dans le private banking européen. Acquisition de *HSBC Dewaay* (Belgique) et *Effectenbank Stroeve* (Pays-Bas), dans le but de renforcer encore les activités de private banking en Europe.
- Standardisation du profil commercial et des logos des établissements d'Europe centrale, renforcement du pilotage transfrontalier des activités d'asset management et de banque d'affaires et prolongation de l'accord stratégique de distribution avec la Poste tchèque. Exploration des possibilités d'expansion en Roumanie et en Croatie et prospection des rachats possibles d'actionnaires minoritaires dans les sociétés du groupe en Europe centrale.
- Lancement d'une coopération avec le groupe allemand DZ Bank pour le traitement commun des paiements transfrontaliers. Entre-temps, le groupe Rabobank (Pays-Bas) aussi a confirmé qu'il participera à cet accord de coopération (*Fin-Force*), ce qui permettra à Fin-Force de croître et de devenir l'un des premiers groupes européens dans le domaine des paiements internationaux..
- Réorientation de *Gevaert* par le transfert de ses composants essentiels à KBC Bank et la cession des activités non stratégiques.

## **Capital et solvabilité**

- Au 30 septembre 2005, les capitaux propres se montent à 15,2 milliards d'euros (par rapport à 13,1 milliards au début de l'année), dont un montant de plus-values non réalisées de 1,9 milliard d'euros (1,1 milliard en début d'année) sur avoirs disponibles à la vente. Les capitaux propres par action s'inscrivent à 42,3 euros (36,5 en début d'année).
- Le ratio de capital de base (Tier 1) des activités bancaires (banque et private banking européen) et le ratio de solvabilité du pôle assurance s'inscrivent à 9,5% et 413% respectivement (avec un *gearing ratio* de 109% au niveau du groupe).

## **Rapport du commissaire sur l'examen limité des données comptables reprises dans le communiqué intermédiaire au 30 septembre 2005 de la S.A. KBC Groupe**

« Nous avons procédé à l'examen limité des données comptables reprises dans le communiqué intermédiaire du 24 novembre 2005, dressé sur base des états financiers intermédiaires consolidés de la SA KBC Groupe arrêtés au 30 septembre 2005. Les données comptables de la Kredietbank S.A. Luxembourgeoise ont été contrôlées par d'autres réviseurs. Nous nous sommes basés sur leur attestation. Notre mission a été exécutée dans le cadre de la distribution de l'information périodique de la société. Nos travaux ont été effectués en conformité avec la recommandation de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises relative à la mise en œuvre d'un examen limité. Nos travaux ont principalement consisté en un examen, une comparaison et une discussion des informations financières fournies par la société et ont donc été moins étendus qu'un contrôle plénier sur les comptes annuels consolidés. Cet examen n'a pas révélé d'éléments qui impliqueraient des corrections significatives des données comptables reprises dans le communiqué intermédiaire, dressé sur base des états financiers intermédiaires consolidés de la S.A. KBC Groupe arrêtés au 30 septembre 2005, établis selon les International Financial Reporting Standards (IFRS) tels qu'approuvés par l'Union Européenne. Sans remettre en cause la portée de notre attestation, nous attirons l'attention sur le fait qu'il est possible que les principes de comptabilisation et d'évaluation utilisés pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 septembre 2005 fassent encore l'objet de modifications avant l'établissement des comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005, établis pour la première fois selon les normes IFRS. Le présent rapport ne porte pas sur ces états financiers intermédiaires consolidés de la S.A. KBC Groupe arrêtés au 30 septembre 2005. Bruxelles, le 24 novembre 2005. Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCC, représentée par Jean-Pierre Romont, Associé et Danielle Vermaelen, Associée ».

## **Prévisions de bénéfice pour 2005**

KBC est optimiste à l'égard de son évolution au quatrième trimestre, à la faveur des ventes soutenues, de l'amélioration de la situation des taux d'intérêt et du climat boursier favorable. Bien que des coûts supplémentaires à caractère unique soient escomptés au quatrième trimestre (notamment 100 millions d'euros environ pour le réaménagement des provisions pour les pensions du personnel), KBC reste confiant dans la poursuite de la diminution des coûts et table sur un creux historique du ratio de pertes sur crédits pour l'ensemble de l'exercice 2005.

Sur la base de son appréciation actuelle des paramètres économiques et financiers, KBC s'attend à réaliser en 2005 un bénéfice consolidé de 2,2 milliards d'euros environ. En 2004, le résultat pro-forma du groupe était de 1 615 millions d'euros.

## **Calendrier financier - exercice 2005**

Les résultats annuels 2005 seront publiés le 2 mars 2006 à 07.30 heures et le rapport annuel complet sera disponible à partir du 12 avril. Les résultats seront soumis à l'Assemblée générale du 27 avril 2006 et le dividende approuvé sera mis en paiement le 2 mai.

## Synthèse des résultats

| En millions d'euros                                      | 3Tr 04  | 2Tr 05       | 3Tr 05       | 9M 04   | 9M 05        |
|--|---|--------------|--------------|---|--------------|
|  | Pro<br>forma<br>(sans IAS 32/39 et<br>IFRS 4) |              |              | Pro<br>forma<br>(sans IAS 32/39<br>et IFRS 4) |              |
| Revenus nets d'intérêts                                  | 910   | 1 074        | 1 129        | 2 871   | 3 251        |
| Primes brutes acquises (assurances)                      | 901   | 978          | 810          | 3 580   | 2 516        |
| Revenus de dividendes                                    | 39  | 135          | 25           | 184   | 194          |
| Bénéfice net d'instruments financiers à la valeur réelle | 123   | 92           | 123          | 538   | 348          |
| Bénéfice net réalisé sur actifs disponibles à la vente   | 93  | 97           | 49           | 346   | 314          |
| Revenus nets de commissions                              | 323   | 410          | 452          | 1 004   | 1 290        |
| Bénéfice net après impôts des activités abandonnées      | 0   | 0            | 0            | 0   | 0            |
| Autres produits  | 128   | 118          | 112          | 347   | 444          |
| <b>PRODUITS BRUTS</b>                                    | <b>2 517</b>                                  | <b>2 904</b> | <b>2 699</b> | <b>8 870</b>                                  | <b>8 359</b> |
| Charges d'exploitation                                   | - 1 147                                       | - 1 209      | - 1 177      | - 3 520                                       | - 3 490      |
| Pertes de valeur   | - 44  | - 42         | 3            | - 286   | - 54         |
| sur prêts et créances                                    | - 15  | - 38         | - 5          | - 122   | - 39         |
| sur actifs disponibles à la vente                        | - 18  | 0            | 13           | - 148   | - 3          |
| sur goodwill   | 0   | - 5          | - 3          | - 2   | - 10         |
| sur autres   | - 11  | 0            | - 1          | - 14  | - 2          |
| Charges techniques brutes (assurances)                   | - 771   | - 852        | - 696        | - 3 179                                       | - 2 161      |
| Résultat net de la réassurance cédée                     | - 12  | - 17         | - 10         | - 39  | - 44         |
| Part dans le résultat des entreprises associées          | 34  | 13           | - 19         | - 5   | 14           |
| <b>BENEFICE AVANT IMPOTS</b>                             | <b>577</b>                                    | <b>797</b>   | <b>800</b>   | <b>1 841</b>                                  | <b>2 626</b> |
| Impôts   | - 155   | - 212        | - 208        | - 503   | - 677        |
| <b>BENEFICE APRES IMPOTS</b>                             | <b>422</b>                                    | <b>584</b>   | <b>592</b>   | <b>1 339</b>                                  | <b>1 949</b> |
| Intérêts de tiers  | - 57  | - 48         | - 48         | - 163   | - 153        |
| <b>BENEFICE NET - PART DU GROUPE</b>                     | <b>365</b>                                    | <b>536</b>   | <b>543</b>   | <b>1 175</b>                                  | <b>1 796</b> |

## Annexe 1: commentaire sur le compte de résultats

### Produits bruts

| En millions d'euros                                  | 3Tr2004<br>(pro forma) | 2Tr2005      | 3Tr2005      | 3Tr/3Tr<br>(pro forma) | 3Tr/2Tr    | 9m2004<br>(pro forma) | 9m2005       | 9m/9m<br>(pro forma) |
|--|------------------------|--------------|--------------|------------------------|------------|-----------------------|--------------|----------------------|
| Bénéfice d'intérêts (net)                            | 910                    | 1 074        | 1 129        | +24%                   | +5%        | 2 871                 | 3 251        | +13%                 |
| Primes d'assurance acquises (brutes)                 | 901                    | 978          | 810          | -10%                   | -17%       | 3 580                 | 2 516        | -30%                 |
| - Assurances dommages                                | 385                    | 400          | 417          | +8%                    | +4%        | 1 154                 | 1 231        | +7%                  |
| - Assurances vie                                     | 516                    | 578          | 393          | -24%                   | -32%       | 2 426                 | 1 285        | -47%                 |
| Revenus de commissions (nets)                        | 323                    | 410          | 452          | +40%                   | +10%       | 1 004                 | 1 290        | +29%                 |
| Bénéfice d'instruments financiers à la valeur réelle | 123                    | 92           | 123          | +0%                    | +33%       | 538                   | 348          | -35%                 |
| Plus-values sur placements                           | 93                     | 97           | 49           | -47%                   | -49%       | 346                   | 314          | -9%                  |
| Revenus de dividendes                                | 39                     | 135          | 25           | -35%                   | -81%       | 184                   | 194          | +5%                  |
| Autres produits                                      | 128                    | 118          | 112          | -13%                   | -5%        | 347                   | 444          | +28%                 |
| <b>Total des produits bruts</b>                      | <b>2 517</b>           | <b>2 904</b> | <b>2 699</b> | <b>+7%</b>             | <b>-7%</b> | <b>8 870</b>          | <b>8 359</b> | <b>-6%</b>           |
| - Banque   | 1 241                  | 1 373        | 1 454        | +17%                   | +6%        | 4 153                 | 4 340        | +5%                  |
| - Assurance  | 979                    | 1 180        | 953          | -3%                    | -19%       | 3 875                 | 3 041        | -22%                 |
| - Asset management                                   | 88                     | 105          | 114          | +29%                   | +9%        | 262                   | 313          | +20%                 |
| - Private banking en Europe                          | 193                    | 217          | 170          | -12%                   | -22%       | 537                   | 598          | +11%                 |
| - Gevaert  | 33                     | 56           | 21           | -38%                   | -63%       | 83                    | 122          | +47%                 |

Le troisième trimestre de 2005 se caractérise une nouvelle fois par de substantiels revenus de commissions (452 millions d'euros). La marge d'intérêts s'élève à 1,69%, en légère hausse par rapport au trimestre précédent. La hausse du taux du marché entraîne par ailleurs une appréciation du poste "instruments financiers à la valeur réelle". Les ventes d'assurances vie établissent un nouveau record, à plus de 1,3 milliard d'euros (dont 954 millions liés à des fonds de placement qui ne sont pas repris comme "recettes de primes").

Au cours des neuf premiers mois de 2005, les produits ont évolué comme suit:

- Le bénéfice d'intérêts (3,3 milliards d'euros) affiche 380 millions d'euros de plus que le niveau *pro forma* de la période correspondante de l'an passé, à la faveur surtout d'un accroissement constant des volumes, des revenus provenant de crédits amortis prématurément et du nouveau traitement IFRS des produits dérivés de taux d'intérêt (incidence de ces derniers: +296 millions d'euros, compensés par un montant de -296 millions d'euros à la rubrique "bénéfice sur instruments financiers à la valeur réelle"). Du fait de l'aplanissement de la courbe des taux, la marge d'intérêts des activités bancaires (1,65%) recule de 9 points de base par rapport au chiffre comparable de l'an passé.
- Les recettes de primes d'assurances dommages (1,2 milliard d'euros) progressent de 77 millions d'euros, soit une hausse de 7%. L'augmentation est de 8% en Belgique et de 13% en Europe centrale, tandis qu'en réassurance, les recettes de primes diminuent de 12% par suite de la politique d'acceptation plus sélective.
- L'encaissement de primes dans la branche vie (1,3 milliard d'euros) n'est pas du tout comparable avec la situation de 2004, puisque selon IFRS, les ventes de certaines assurances placements ne sont plus imputées au poste des recettes de primes à partir de 2005. Ce facteur mis à part, la vente totale de produits vie atteint 3,3 milliards d'euros, l'encours des réserves vie augmentant de 19% par rapport à la fin de l'année dernière (+19% en Belgique et +23% en Europe centrale). A noter également le succès des produits liés à des fonds de placement, dont le volume des primes atteint 2,1 milliards d'euros.
- Les revenus de commissions (1,3 milliard d'euros) progressent de 286 millions d'euros (+29%) par rapport au niveau *pro forma* des neuf premiers mois de 2004, surtout à la faveur de la croissance soutenue des revenus des ventes de fonds de placement, d'assurances vie et de la gestion de fortune. La marge sur les assurances de placement liées à des fonds de placements s'élève à 58 millions d'euros.
- Le résultat des instruments financiers à la valeur réelle (348 millions d'euros) diminue de 190 millions d'euros par rapport au chiffre *pro forma* des neuf premiers mois de 2004, principalement sous l'effet de la modification apportée à la valorisation des instruments financiers à partir de 2005.
- Les plus-values réalisées sur placements atteignent 314 millions d'euros, soit 4% des produits bruts et 32 millions de moins qu'en 2004. Il s'agit entre autres ici de plus-values sur la vente de la participation dans l'assureur irlandais FDB et la liquidation du portefeuille d'actions de *Gevaert*.
- Les revenus de dividendes s'établissent à 194 millions d'euros, soit 10 millions de plus que le niveau *pro forma* des neuf premiers mois de 2004. Un rendement de dividende de 3% a été réalisé sur les actions du portefeuille de placements (disponibles à la vente).
- Le poste "autres revenus d'exploitation" (444 millions d'euros) progresse de 97 millions d'euros par rapport au niveau *pro forma* de 2004, surtout à la faveur du dénouement favorable, au premier trimestre 2005, d'un crédit impayé aux pouvoirs publics slovaques (101 millions d'euros de produits – influence nette sur le résultat: 68 millions d'euros).

## Charges d'exploitation

| En millions d'euros  | 3Tr2004<br>(pro forma) | 2Tr2005       | 3Tr2005       | 3Tr/3Tr<br>(pro forma) | 3Tr/2Tr    | 9m2004<br>(pro forma) | 9m2005        | 9m/9m<br>(pro forma) |
|--|------------------------|---------------|---------------|------------------------|------------|-----------------------|---------------|----------------------|
| Frais de personnel   | -641                   | -714          | -651          | +2%                    | -9%        | - 2 032               | -2 001        | -2%                  |
| Frais généraux administratifs                              | -370                   | -382          | -388          | +5%                    | +1%        | -1 177                | -1 150        | -2%                  |
| Amortissement sur actifs immobilisés<br>(sans le goodwill) | -109                   | -92           | -97           | -11%                   | +5%        | -305                  | -283          | -7%                  |
| Provisions pour risques et charges                         | -27                    | -20           | -41           | +52%                   | +102%      | -7                    | -55           | -                    |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                    | <b>-1 147</b>          | <b>-1 209</b> | <b>-1 177</b> | <b>+3%</b>             | <b>-3%</b> | <b>-3 520</b>         | <b>-3 490</b> | <b>-1%</b>           |
| - Banque   | -848                   | -878          | -878          | +3%                    | -0%        | -2 653                | -2 563        | -3%                  |
| - Assurance  | -123                   | -131          | -125          | +2%                    | -4%        | -376                  | -379          | +1%                  |
| - Asset management   | -14                    | -15           | -15           | +8%                    | +1%        | -41                   | -45           | +9%                  |
| - Private banking en Europe                                | -140                   | -153          | -146          | +4%                    | -5%        | -396                  | -433          | +9%                  |
| - Gevaert  | -27                    | -22           | -12           | -56%                   | -46%       | -66                   | -54           | -18%                 |

- Au troisième trimestre, les charges d'exploitation diminuent de 32 millions par rapport au précédent trimestre, pour lequel les frais de personnel avaient été particulièrement élevés (charges liées en partie au rachat d'un plan d'options à l'occasion de la fusion de *KBC Bancassurance Holding* et d'*Almanij*). Les charges d'exploitation affichent toutefois une hausse de 30 millions par rapport au troisième trimestre de 2004, pour lequel entre autres les charges salariales liées aux résultats du négoce professionnel d'instruments financiers étaient relativement peu élevées. Par ailleurs, la pression sur les provisions augmente légèrement à la suite de l'actualisation de la provision pour litiges juridiques.
- Pour les neuf premiers mois de 2005, les charges d'exploitation diminuent de 30 millions d'euros (-1%), principalement grâce à des mesures d'économies prises par le pôle banque belge en 2004. Le ratio de coûts de la banque et de l'asset management atteint 58% pour l'exercice en cours, contre 65% *pro forma* pour l'ensemble de 2004.

## Réductions de valeur

| En millions d'euros               | 3Tr2004<br>(pro forma) | 2Tr2005 | 3Tr2005 | 9m2004<br>(pro forma) | 9m2005 |
|-----------------------------------|------------------------|---------|---------|-----------------------|--------|
| Crédits                           | -15                    | -38     | -5      | -122                  | -39    |
| Placements disponibles à la vente | -18                    | 0       | +13     | -148                  | -3     |
| Goodwill                          | 0                      | -5      | -3      | -2                    | -10    |
| Autres                            | -11                    | 0       | -1      | -14                   | -2     |

- Le troisième trimestre se caractérise à nouveau par le faible niveau des réductions de valeur sur crédits (5 millions d'euros). Le ratio de pertes sur crédits pour l'exercice en cours se limite par conséquent à 0,04% (0% pour la Belgique, 0,26% pour l'Europe centrale et 0% pour le portefeuille international de crédits). Les crédits à problèmes sont couverts par des provisions pour crédits à hauteur de 87%, soit à peu près le même pourcentage qu'au début de l'exercice (84%).
- Grâce à l'évolution favorable de la bourse, des réductions de valeur sur le portefeuille de placements ont pu être reprises à hauteur de 13 millions d'euros au troisième trimestre, ce qui a permis de neutraliser en grande partie les dépréciations des deux trimestres antérieurs.
- Dans le courant de 2005, des réductions de valeur à hauteur de 10 millions d'euros ont été actées sur le goodwill payé à l'occasion de rachats antérieurs d'entreprises (surtout liés à la réduction des activités de Gevaert).

## Charges techniques des assurances et résultat des activités de réassurance cédées

- Le trimestre écoulé se caractérise aussi par un bon résultat technique dans les branches dommages. De ce fait, le ratio de sinistres pour l'exercice en cours se maintient à 64%.
- Après neuf mois, les charges techniques d'assurance s'élèvent à 2,1 milliards d'euros brut et la charge de réassurance à 44 millions d'euros. Le ratio de mise en réserve pour les assurances dommages atteint 177%, soit le même niveau qu'au début de l'année.
- Le ratio combiné pour l'exercice en cours atteint 95% (94% pour la période correspondante de 2004). Il s'inscrit à 94% pour la Belgique, à 98% pour l'Europe centrale et 90% pour la réassurance.

## Impôts

- La pression fiscale pour l'exercice en cours s'établit à 677 millions d'euros (dont 208 millions au troisième trimestre). Pour la période correspondante de 2004, elle atteignait 503 millions d'euros *pro forma*.

## Annexe 2: Commentaire sur la contribution des segments au résultat

Les résultats des diverses rubriques évoluent comme suit:

| En millions d'euros       | 3Tr2004<br>(pro forma) | 2Tr2005 | 3Tr2005 | 3Tr/3Tr<br>(pro forma) | 3Tr/2Tr | 9m2004<br>(pro forma) | 9m2005 | 9m/9m<br>(pro forma) |
|---------------------------|------------------------|---------|---------|------------------------|---------|-----------------------|--------|----------------------|
| Banque                    | 246                    | 314     | 363     | +48%                   | +16%    | 945                   | 1 146  | +21%                 |
| Assurance                 | 30                     | 124     | 120     | >200%                  | -3%     | 33                    | 366    | >200%                |
| Asset management          | 53                     | 68      | 74      | +39%                   | +10%    | 162                   | 200    | +23%                 |
| Private banking en Europe | 38                     | 41      | 39      | +4%                    | -4%     | 104                   | 133    | +28%                 |
| Gevaert                   | 12                     | 31      | -38     | -                      | -       | -36                   | 24     | -                    |
| Holding                   | -13                    | -41     | -14     | -                      | -       | -32                   | -73    | -                    |

- Dans le pôle banque, le troisième trimestre se solde par un résultat de 363 millions d'euros, caractérisé par une évolution favorable des produits, des pertes négligeables sur les crédits et une actualisation de la provision pour litiges juridiques. Après neuf mois, la contribution au bénéfice atteint 1,1 milliard, en hausse de 21% par rapport au chiffre *pro forma* de l'an passé, à la faveur d'une augmentation des produits (+5%), d'une diminution des charges d'exploitation (-3%) et d'une limitation des pertes sur crédits (ratio de pertes sur crédits de 0.04%). Les revenus de commissions gonflent (+22%), tandis que le bénéfice d'intérêts se maintient en dépit d'une courbe de taux d'intérêts plus plane. On enregistre un produit à caractère unique relatif à un crédit octroyé aux pouvoirs publics slovaques (influence sur le résultat: 68 millions d'euros).
- Le résultat du pôle assurance au troisième trimestre (120 millions d'euros) se maintient au niveau élevé des deux précédents trimestres, à la suite notamment des records de vente et de l'amélioration du climat de placement. Le résultat de l'exercice en cours atteint ainsi 366 millions d'euros, soit un multiple de l'exercice précédent, pour lequel des réductions de valeur encore élevées (190 millions d'euros) avaient été actées sur le portefeuille d'actions. Les neuf premiers mois de 2005 se caractérisent par une vente soutenue d'assurances vie (3,3 milliards d'euros), un solide résultat technique de l'activité dommages (ratio combiné de 95%) et une augmentation des produits de placement (en ce compris la plus-value sur la vente de la participation dans le groupe d'assurance irlandais FBD).
- Grâce à l'évolution favorable de la bourse et aux résultats de vente soutenus, le bénéfice des activités d'asset management au troisième trimestre (74 millions d'euros) affiche à nouveau une progression par rapport aux précédents trimestres. De ce fait, la contribution au bénéfice de l'exercice en cours atteint 200 millions d'euros, en hausse de 23% par rapport au chiffre comparable de 2004. Depuis le début de l'année, les avoirs en gestion auprès de la division asset management ont augmenté de 22%, à 102 milliards d'euros (60% environ provenant du flux net de capitaux neufs).<sup>2</sup>
- Au troisième trimestre, l'activité de private banking en Europe contribue au résultat du groupe à hauteur de 39 millions d'euros, un montant comparable à celui du précédent trimestre et du troisième trimestre de 2004. La dépréciation du portefeuille d'effets de commerce est compensée par une amélioration des revenus d'intérêts, une reprise de la dépréciation du portefeuille de placements et un impact fiscal positif. Après neuf mois, la contribution au bénéfice atteint 133 millions d'euros, soit une hausse de 28% par rapport à 2004, à la suite surtout d'une augmentation des revenus de commissions (+17%) sur la gestion de fortune et le dépôt de titres principalement, et d'une augmentation de la participation de KBC Groupe dans *Kredietbank SA Luxembourgeoise* (de 79% à 97%). Au cours des neuf premiers mois, les avoirs en gestion ont crû de 20% à 60 milliards d'euros (dont 52 milliards d'euros pour les clients private banking).
- Le résultat de *Gevaert* au troisième trimestre est de -38 millions d'euros. Ceci s'explique, d'une part, par la réduction des activités (il y a eu notamment une dépréciation de goodwill à hauteur de 8 millions d'euros et une inscription d'impôts pour 10 millions d'euros) et, d'autre part, par une provision pour restructuration chez *Agfa Gevaert* (entreprise associée). Grâce aux plus-values sur placements (en grande partie réalisées), la contribution au bénéfice de l'exercice en cours s'élève en fin de compte à 24 millions d'euros.
- Le holding apporte une contribution de -73 millions d'euros au résultat de l'exercice en cours. Ce résultat plus négatif que l'an passé découle principalement d'une modification des règles d'évaluation (élimination de dividendes perçus sur des actions propres à partir de 2005) et de charges à caractère unique liées à la fusion de *KBC Bancassurance Holding* et d'*Almanij* au second trimestre.

<sup>2</sup> Les avoirs en gestion du groupe KBC s'élèvent à 186 milliards d'euros: 102 milliards d'euros pour l'activité asset management (dont 15 milliards d'euros pour le compte du groupe), 60 milliards d'euros pour le segment private banking en Europe et 24 milliards d'euros pour l'activité bancaire (principalement retail et private banking en Belgique et en Europe centrale).

## Annexe 3: Commentaire sur la contribution des domaines d'activité au résultat

Résultats après déduction du revenu du capital excédentaire présent:

| En millions d'euros             | 3Tr2004<br>(pro forma) | 2Tr2005 | 3Tr2005 | 3Tr/3Tr<br>(pro forma) | 3Tr/2Tr | 9m2004<br>(pro forma) | 9m2005 | 9m/9m<br>(pro forma) |
|---------------------------------|------------------------|---------|---------|------------------------|---------|-----------------------|--------|----------------------|
| Bancassurance retail et private | 140                    | 244     | 260     | +86%                   | +7%     | 358                   | 799    | +123%                |
| Europe centrale                 | 78                     | 121     | 105     | +35%                   | -13%    | 241                   | 416    | +73%                 |
| Entreprises                     | 75                     | 101     | 182     | +143%                  | +81%    | 301                   | 408    | +36%                 |
| Marchés des capitaux            | 20                     | 53      | 58      | +190%                  | +10%    | 157                   | 164    | +4%                  |
| Private banking en Europe       | 38                     | 41      | 39      | +4%                    | -4%     | 104                   | 133    | +28%                 |
| Gevaert                         | 12                     | 31      | -38     | -                      | -       | -36                   | 24     | -                    |

- Dans le segment "bancassurance retail et private", un solide résultat a de nouveau été enregistré au troisième trimestre (260 millions d'euros), soit 15 millions d'euros de plus qu'au précédent trimestre (en raison notamment de la diminution du taux d'intérêt sur les comptes d'épargne). De ce fait, le bénéfice après neuf mois (799 millions d'euros) est en hausse de 441 millions par rapport aux neuf premiers mois de 2004. Ceci s'explique par la solide hausse des produits (principalement dans le domaine des placements et des assurances) et à la diminution constante des charges (-3%). En 2004, le portefeuille de placements du pôle assurance avait subi par ailleurs une forte dépréciation. Le ratio de coûts des activités bancaires descend à 57%, le ratio de pertes sur crédits est de 0% et le ratio combiné pour les assurances dommages s'inscrit à 94%. Le rendement des capitaux engagés grimpe jusqu'à 29%. Le sous-segment "private banking Belgique" contribue au bénéfice à hauteur de 49 millions d'euros.
- En Europe centrale, le bénéfice trimestriel s'élève à 105 millions d'euros avec, par rapport au précédent trimestre, une hausse des produits bancaires, une diminution des charges (surtout en Tchéquie, compensée il est vrai par une augmentation de la provision pour litiges juridiques en Hongrie) et une légère progression des charges d'assurances dommages (en Pologne) et des provisions pour crédits (en Tchéquie et en Pologne, où aucune perte sur crédits n'avait été enregistrée le trimestre précédent). Pour les neuf premiers mois de 2005, les résultats évoluent comme suit:
  - En Tchéquie et Slovaquie, la contribution au bénéfice du pôle banque (279 millions d'euros) augmente de 142 millions, par suite de la forte progression des crédits et de la hausse des revenus de commissions. On note par ailleurs un produit à caractère unique issu du dénouement d'un contentieux à propos d'un crédit (influence nette de +68 millions d'euros au premier trimestre). De ce fait, dans le pôle banque, le rendement des capitaux engagés s'inscrit à 72%. Au total, la contribution au bénéfice des activités d'assurance s'inscrit à 10 millions d'euros (rendement de 12%).
  - Le pôle bancaire en Pologne affiche un résultat de 61 millions d'euros, en hausse de 30 millions (y compris une latence fiscale positive de 18 millions d'euros). Le ratio de pertes sur crédits est de 0% et le rendement des capitaux engagés s'inscrit à 40%. La contribution des activités d'assurance passe à 21 millions d'euros (rendement de 31%), grâce entre autres à l'évolution favorable des charges (-8%) et à l'épanouissement de l'activité d'assurance vie.
  - En Hongrie, le résultat de l'exercice est influencé négativement par l'augmentation des provisions pour crédits (ratio de pertes sur crédits de 0,72%, inférieur à celui du leader du marché) et par une actualisation de la provision pour litiges juridiques. Au bout du compte, le bénéfice s'établit à 23 millions d'euros et le rendement des capitaux engagés atteint 18%. La contribution au résultat du pôle assurance s'élève à 4 millions d'euros (rendement de 26%).
  - En Slovénie, la contribution de la banque au bénéfice après neuf mois (participation minoritaire) atteint 18 millions d'euros, tandis que le résultat de l'activité d'assurance vie s'inscrit à -0,1 million d'euros (au troisième trimestre, le niveau de rentabilité est atteint deux ans après le lancement).
- Dans le segment entreprises, l'augmentation des produits et la reprise de provisions pour crédits font en sorte que le bénéfice du troisième trimestre (182 millions d'euros) est nettement supérieur à celui des trimestres précédents. De ce fait, le résultat après neuf mois (408 millions d'euros) progresse de 36%, avec des ratios constamment favorables au niveau de la maîtrise des coûts (ratio de coûts 33%), du résultat des assurances dommages (ratio combiné de 90%) et des provisions pour crédits (ratio de pertes sur crédits de 0,01%). Le rendement du segment par rapport aux capitaux engagés s'élève à 25%.
- La contribution des activités sur les marchés des capitaux au bénéfice du troisième trimestre (58 millions d'euros) affiche une légère hausse par rapport aux deux précédents trimestres. Par rapport au trimestre précédent, les revenus provenant des produits de crédit structurés marquent le coup, mais cette perte est largement compensée par l'évolution du négoce d'obligations convertibles et de produits dérivés d'actions, par la réduction des charges et par la diminution des impôts. Après neuf mois, le résultat atteint 164 millions d'euros, soit 4% de plus que pour la période correspondante de l'an passé, sous l'effet de l'amélioration du bénéfice provenant du négoce de produits de taux d'intérêt et de devises, ainsi que du courtage d'actions. Le rendement des capitaux engagés s'inscrit à 29%.
- Vous trouverez à l'annexe 2 (voir plus haut) un commentaire relatif à l'activité private banking en Europe et à Gevaert.



**FIN-FORCE**  
FLEXIBLE-FINANCIAL-BACKOFFICE-SOLUTIONS

Communiqué de presse commun

## **Fin-Force (KBC Bank SA/DZ BANK AG/EDS) et Rabobank: accord de coopération transfrontalier en matière de paiements internationaux**

***24 Novembre 2005. Hier Fin-Force et Rabobank ont signé un accord prévoyant la prise en charge par Fin-Force, au début de 2007, du traitement des paiements internationaux de Rabobank. L'accord de coopération porte sur l'ensemble des paiements internationaux en euro et en devises.***

***Pour Rabobank, il s'inscrit dans un souci général d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de compression des coûts.***

***Rabobank entrera dans le capital actions de Fin-Force à hauteur de 22% et aura droit à un siège au Conseil d'administration.***

***Les deux parties confirment ainsi leur intention de poursuivre leurs relations de coopération à long terme dans le domaine des paiements et de répondre aux exigences en matière de rapidité, de prix et de qualité.***

Le principal argument en faveur de ce partenariat entre Rabobank et Fin-Force est l'identité de vues des deux sociétés concernant l'avenir du 'Single Euro Payments Area (SEPA)' (l'espace unique de paiements en euro). Depuis quelques années, les financiers s'activent à la mise en place du SEPA en tant que clé de voûte de l'unification européenne. Le passage à l'euro en est un bel exemple. Mais seule la combinaison de l'euro et du SEPA permettra de payer, partout dans la zone euro, de la même manière que nous le faisons pour les paiements domestiques, avec la même convivialité, la même rapidité et aux mêmes coûts.

**Piet Van Schijndel, membre du Conseil d'administration de Rabobank** a déclaré: " Par cette coopération, nous passons à l'offensive. Nous sommes un des premiers groupes européens et cette position nous confère une longueur d'avance sur nos concurrents pour continuer à garantir la qualité des paiements internationaux pour notre clientèle. Dans les prochaines années, beaucoup de choses vont changer en Europe sous l'effet du SEPA. Cet accord de coopération nous permettra de comprimer durablement les frais de traitement back-office des paiements internationaux. En effet, de lourds investissements en matériel et logiciel IT seraient indispensables si nous voulions exécuter toutes ces tâches nous-mêmes.



Comme nous avons pu le voir dans les autres secteurs, ce genre de situation donne lieu à la création d'institutions spécialisées. Celles-ci se spécialisent dans le traitement *centralisé* optimal, fiable, rapide et peu onéreux des paiements pour le compte de tiers. Fin-Force, une filiale du groupe belge KBC, est une entreprise spécialisée de ce type, qui a accumulé au fil des ans une longue expérience des paiements. L'accord de coopération conclu aujourd'hui s'inscrit dès lors dans le souci global de Rabobank d'efficacité opérationnelle et de compression des coûts. Simultanément, nous conservons le contrôle des processus de traitement et nous pouvons nous concentrer au maximum sur la valeur ajoutée du contact direct avec la clientèle. »

A terme, cet accord de coopération avec Fin-Force entraînera la disparition d'au maximum 60 fonctions /ETP chez Rabobank. Le Conseil d'entreprise est, et reste, étroitement associé à l'ensemble du processus".

**Herman Agneessens, Administrateur délégué de KBC Bank S.A. et Président du Conseil d'administration de Fin-Force**, souligne que "KBC continuera de développer de manière consistante son service en matière de paiements, en tant que segment de base rentable du Groupe. Lors de la création de Fin-Force en 2000, nous avons fait les choix stratégiques qui s'imposaient pour faire face au courant mondial de consolidation sur le marché des paiements et pour répondre aux exigences toujours plus pointues des clients et des pouvoirs publics en termes de rapidité, de prix et de qualité. Nous avons la conviction qu'à l'avenir aussi, d'autres établissements financiers européens salueront notre professionnalisme et notre savoir-faire de haut niveau. L'annonce d'aujourd'hui, qui fait suite à celle du 11 mars dernier (partenariat avec DZ BANK AG/Transaktionsinstitut) montre que les établissements financiers sont disposés à mettre en oeuvre des modèles de service flexibles qui garantiront une qualité irréprochable. »

L'amélioration de l'efficacité grâce au gonflement des volumes constitue un atout important qui confèrera à Fin-Force, Rabobank, DZ BANK AG et KBC Bank SA les moyens de conquérir à l'avenir de nouvelles parts de marché. Actuellement, Fin-Force et Transaktionsinstitut traitent dans le cadre de leur partenariat stratégique environ 3300 millions de transactions par an (dont 22,5 millions de transactions internationales) pour le compte de DZ BANK AG et de KBC. L'entrée de Rabobank dans le partenariat gonflera ce volume de quelque 10 millions de paiements et de chèques supplémentaires. Cette base créera clairement des effets de synergie et permettra au partenariat de proposer toutes sortes de transactions de paiement à d'autres banques, à des conditions très avantageuses.

"Dès le départ, KBC et EDS avaient laissé la porte ouverte, offrant ainsi à un nombre limité d'autres banques la possibilité d'entrer dans l'actionnariat. Début mars, DZ BANK AG avait été la première à nous rejoindre et aujourd'hui, nous avons conclu un accord avec Rabobank. Fin-Force, KBC Bank SA, EDS, DZ BANK AG et Rabobank restent ouverts à toute forme de coopération avec d'autres établissements financiers dans le domaine du traitement des transactions de paiement et restent disposés à adapter, au besoin, la structure de leur actionnariat", a encore ajouté **Pascal Deman, CEO de Fin-Force**.

**Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :**

|               |  |
|---------------|--|
| Fin-Force     | : Pascal Deman, Chief Executive Officer<br>Tél. : +32.2.207.20.01  |
| Rabobank      | : Paul Van den Berg, Porte-parole Rabobank Nederland<br>Tél. : +31.30.216.28.32                          |
| KBC Groupe SA | : Viviane Huybrecht, Responsable Service Presse<br>et Porte-parole KBC Groupe SA<br>Tél.:+32.2.429.85.45 |
| EDS           | : Johan Kerckhoven<br>Marketing & Communications Director EDS Belgium<br>Tél. : + 32. 15.78.38.14        |

## **Note à l'attention de la rédaction:**

### **RABOBANK ([www.rabobank.nl](http://www.rabobank.nl))**

Le groupe Rabobank est le premier fournisseur de services financiers sur le marché néerlandais. Constitué sous la forme d'une coopérative, le groupe Rabobank est avant tout à l'écoute du client. Il a pour vocation première de générer et d'accroître la valeur-client. Le groupe Rabobank est l'établissement financier privé le plus solvable du monde. Il compte 9 millions de clients particuliers et d'affaires et est meneur du marché néerlandais dans pratiquement tous les domaines du service financier. Le groupe Rabobank compte 270 entités Rabobank locales, toutes coopératives, qui totalisent quelque 1,5 millions de membres. Hormis cela, le groupe Rabobank comprend une série d'entreprises spécialisées comme Rabobank International (banque d'entreprises, banque d'investissement et banque de détail internationale), Interpolis (assurances), Robeco (gestion de fortune et fonds de placement), De Lage Landen (leasing et vendor finance), Schretlen & Co (gestion de fortune), Alex (banque investisseurs numérique), Rabo Vastgoed (financement de projets et développement immobilier) et FGHbank (financement d'immobilier commercial). A l'international, le groupe Rabobank compte 244 établissements disséminés dans 37 pays.

### **Fin-Force ([www.fin-force.com](http://www.fin-force.com))**

Fin-Force a été constitué en septembre 2000 par KBC (95%), premier groupe de bancassurance belge et EDS Belgique (5%), filiale d'un fournisseur de premier plan de solutions technologiques globales. Fin-Force propose des solutions intégrées de traitement des paiements à KBC Groupe SA et à d'autres banques. Initialement, KBC Bank Belgique était son unique client, mais progressivement, la clientèle s'est étoffée d'autres entreprises de KBC Groupe SA (CBC Banque, KBC Nederland et KBC London). Fin-Force traite des transactions de paiement nationales et internationales, propose des services complémentaires comme le traitement des plaintes et la réconciliation de comptes interbancaires.

Le 11 mars 2005 KBC Bank S.A. et DZ BANK AG, cinquième groupe bancaire allemand, avaient déjà conclu un partenariat stratégique proposant pour la première fois un service international pour le traitement des transactions de paiement en Europe. D'ici la fin de l'année, Fin-Force traitera aussi les transactions de paiement internationales (abstraction faite des paiements en euro intra-européens) pour le compte de Transaktionsinstitut für Zahlungsverkehrsdienstleistungen AG (détenu à 95% par DZ BANK AG et 5% par KBC). Au début de 2006, Transaktionsinstitut traitera à son tour les paiements intra-européens (en euro) de Fin-Force.

*Vous pouvez consulter le communiqué de presse à ce propos sur [www.fin-force.com](http://www.fin-force.com) ou [www.kbc.com](http://www.kbc.com) (sous presse/aperçu des communiqués de presse2005).*

Actuellement, KBC détient 63% de Fin-Force, Rabobank 22%, DZ BANK AG 10% et EDS 5%.

### **KBC Groupe SA ([www.kbc.com](http://www.kbc.com))**

KBC Groupe est l'un des principaux groupes financiers européens. Il s'agit d'un groupe de bancassurance multicanal géographiquement centré sur l'Europe et s'adressant principalement à une clientèle retail et private banking, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. KBC Groupe SA déploie également ses activités dans les domaines de la gestion de fortune, des services aux entreprises, des activités de marchés et de private equity.

KBC Groupe SA occupe une position importante et même dominante sur ses deux marchés domestiques: la Belgique et l'Europe centrale (Tchéquie, Hongrie, Pologne, Slovaquie et Slovénie) et dispose d'un réseau private banking étendu, regroupé sous l'enseigne European Private Bankers (France et Monaco, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suisse et Royaume-Uni). KBC Groupe SA compte aussi quelques établissements dans d'autres pays et régions du globe. KBC Groupe SA est coté à Euronext Bruxelles et Luxembourg (ticker symbol 'KBC') et possède les filiales directes suivantes: KBC Bank, KBC Assurances, Kredietbank S.A. Luxembourgeoise (KBL), KBC Asset Management et Gevaert. Fort d'une capitalisation boursière de quelque 25 milliards d'euros, KBC Groupe SA est l'une des premières entreprises de Belgique et un groupe financier de premier plan en Europe. Le Groupe compte 50 000 membres du personnel et 12 millions de clients.

**EDS** ([www.eds.com](http://www.eds.com))

EDS (NYSE: EDS) est une entreprise de services technologiques de premier plan qui propose des “business solutions” à sa clientèle. EDS a jeté les bases de l’industrie de la sous-traitance des technologies de l’information il y a plus de 40 ans. Actuellement, EDS propose une large palette de services de sous-traitance de technologies de l’information et de processus d’entreprise à des clients de l’industrie manufacturière, des services financiers, des soins de santé, des communications, de l’énergie, des transports, de l’industrie des biens de consommation et de détail et aux gouvernements du monde entier. Ayant généré un volume de revenus de 20,7 milliards de dollars en 2004, EDS se classe 95<sup>ème</sup> du Fortune 5000. Pour plus de renseignements, surfez sur [eds.com](http://eds.com) et [eds.be](http://eds.be).

# Communiqué de presse



.....  
18 novembre 2005

## Résultats du troisième trimestre 2005 KBC Groupe SA

KBC Groupe SA publiera ses résultats du troisième trimestre 2005 le jeudi 24 novembre 2005 pendant les heures d'ouverture de la Bourse (à 11 heures).

A cette date, le communiqué de presse sera disponible à partir de 11 heures sur le site Internet de KBC: [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

### Note à la rédaction

Une téléconférence est prévue pour les médias de 13 h 30 à 15 heures.

Les journalistes qui souhaitent y participer peuvent téléphoner quelques minutes avant 13 h 30 au numéro suivant : 00 32 2 290 14 07 ou 00 44 20 7162 0080.

Monsieur Herman Agneessens, Chief Financial Officer & Chief Risk Officer, fera une brève présentation des résultats (disponible à partir de 11 heures sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)) et répondra ensuite aux questions.

KBC Groupe SA  
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Direction Stratégie et Expansion  
Service Presse  
Responsable Service Presse/  
Porte-parole : Viviane Huybrecht  
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:  
Tél (02) 429 65 01  
Fax (02) 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).  
Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail  
à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

14 novembre 2005

## Epargner pour demain, une nouveauté pour les pays d'Europe centrale.

La fin de l'année est proche et avec elle, vient le moment pour de nombreux épargnants belges d'effectuer encore quelques versements dans le cadre de l'épargne-pension. Les pouvoirs publics gratifient ces versements d'un régime fiscal avantageux. Ils encouragent ainsi le citoyen à se constituer une épargne afin de combler la perte de revenus au moment de la mise à la retraite. Outre les efforts d'épargne individuels (3<sup>e</sup> pilier), nous connaissons la constitution de pension basée sur le principe de solidarité (1<sup>er</sup> pilier). Dans de nombreuses entreprises, employeurs et travailleurs conjuguent en outre leurs efforts et cotisent ensemble à un système de fonds de pension (2<sup>e</sup> pilier). La conjonction des trois systèmes doit permettre au Belge moyen de conserver son niveau de vie après sa mise à la retraite, ce qui n'est pas un luxe superflu compte tenu des évolutions démographiques.

Le problème du vieillissement de la population ne touche pas seulement la Belgique: il affecte aussi et surtout l'Europe centrale (voir graphique 1).

La demande et le besoin de constitution de pension complémentaire vont de pair avec l'accroissement de la prospérité dans ces pays. Penchons-nous à titre d'exemple sur la situation en Pologne, en Tchéquie et en Slovaquie.

La **Pologne** connaît, à l'instar de la Belgique, un système basé sur 3 piliers.

Le **1<sup>er</sup> pilier** repose sur le principe de solidarité. Les travailleurs actuels paient la pension des pensionnés actuels. La pension effective dépend du nombre d'années de travail et des cotisations versées. L'âge de la pension se situe à 65 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes. La pension minimale s'élève à 563,56 PLN (141 EUR) par mois.

Le **2<sup>e</sup> pilier** regroupe 19 fonds de pension gérés par des gestionnaires de fortune privés. Ces fonds de pension sont soumis au contrôle rigoureux des pouvoirs publics centraux. Un rendement minimal annuel leur est en effet imposé. Si le gestionnaire de fortune ne remplit pas cette obligation, ses fonds propres peuvent être sollicités.

Le **3<sup>e</sup> pilier** de la pension n'en est encore qu'à ses balbutiements. Les travailleurs peuvent choisir entre PPE (*Pension Program for Employees*) et IKE (*Individual Pension Account*).

La contribution au PPE est limitée à 7% au maximum du salaire. Ce système connaît toutefois peu de succès en raison de la lourdeur administrative qui l'accompagne.

L'IKE n'est pas beaucoup plus populaire, bien que sa souplesse offre bien plus de possibilités. Ainsi, le travailleur peut choisir librement son profil d'investissement (de défensif à très dynamique), la contribution annuelle maximale (non imposable) est nettement plus élevée (jusqu'à 150% du salaire mensuel moyen, ce qui revient à 3 620 PLN ou +/- 900 EUR) et la plus-value n'est pas taxée à l'échéance.

Or l'épargne pour demain doit manifestement faire son chemin. Davantage préoccupés par la situation actuelle sur le marché de l'emploi (près de 27,8% de la population est inactive), les Polonais satisfont d'abord leurs besoins de base (par ex. un meilleur logement) avant d'économiser des fonds qui ne seront pas disponibles avant leur 60<sup>e</sup> anniversaire.

La **Tchéquie** a, en revanche, déjà bien progressé dans ce domaine.

Ce pays connaît également un problème démographique. Deux travailleurs financent aujourd'hui un pensionné (même principe de solidarité) mais en 2035, il n'y aura plus qu'un travailleur pour

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).  
Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

un pensionné. Concrètement, cela signifie que le système actuel des pensions sera déficitaire à partir de 2020. Il est donc grand temps de réformer ici aussi le système existant.

La Tchéquie connaît un système basé sur deux piliers, la pension de l'Etat (1<sup>er</sup> pilier) et l'épargne individuelle (3<sup>e</sup> pilier). La pension de l'Etat couvre environ 43% des revenus actuels du travailleur. En d'autres termes, le travailleur perd 57% de ses revenus après sa mise à la retraite. L'accroissement de prospérité et la prise de conscience par le travailleur de la nécessité d'assurer personnellement sa pension expliquent le succès du 3<sup>e</sup> pilier. Plus de 3 millions de Tchèques constituent déjà une épargne-pension individuelle, ce qui représente un patrimoine en gestion de 3,33 milliards EUR, dont le taux d'accroissement annuel s'élève à pas moins de 20%. 90% de ces avoirs sont entre les mains de 6 gestionnaires de fortune.

Le fonds de pension dégage ses revenus de quatre sources: cotisations des travailleurs, cotisations des employeurs, intervention de l'Etat et bénéfices du fonds. L'augmentation de la contribution des employeurs au troisième pilier constitue une évolution importante. De plus en plus d'employeurs contribuent déjà à la pension de leurs travailleurs. A ce jour, environ 27% des travailleurs perçoivent des cotisations de pension de leur employeur et ce pourcentage augmente encore. Par ces contributions, l'employeur souhaite ancrer les travailleurs dans l'entreprise. Grâce à la contribution d'une part de l'employeur et d'autre part de l'Etat, il est intéressant pour le travailleur de se constituer une épargne-pension.

A l'inverse de la Belgique, les fonds de pension sont soumis en Tchéquie à un contrôle étatique strict en matière de rendement. Chaque année, ils doivent réaliser un rendement positif, ce qui nécessite une politique de placement (très) prudente.

Il est frappant de constater que plus de 50% des participants sont âgés de plus de 50 ans. En outre, les capitaux investis proviennent en majeure partie de versements uniques. La jeune génération ne consacre pas ses économies à la constitution d'une pension.

Le gouvernement tente de remédier à cette lacune en introduisant divers incitants fiscaux. Ainsi, l'employeur peut contribuer jusqu'à 3% au maximum du salaire mensuel brut du travailleur mais il ne doit pas payer de charges sociales sur ce montant, ce qui représente une économie de 35%.

CSOB, la filiale tchèque de KBC, contribue activement à la gestion de divers fonds de pension. Il gère ainsi un fonds de pension défensif et un fonds de pension un peu plus dynamique, conformément aux fonds d'épargne-pension de la société mère KBC.

En **Slovénie**, le système de pension repose sur 2 piliers, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers. Pour l'heure, il n'est pas question de 3<sup>e</sup> pilier.

Le 1<sup>er</sup> pilier repose encore une fois sur le principe de solidarité.

Les travailleurs sont libres d'adhérer au 2<sup>e</sup> pilier. Ils sont d'ailleurs nombreux à le faire: plus de 60% de la population active y participe par le biais de montants fixes. L'employeur contribue également au financement. Les contributions aboutissent dans des fonds de pension ouverts, souvent gérés par des sociétés spécialement créées à cet effet. Seuls les services administratifs (par ex. les fonctionnaires) ont leur propre fonds de pension (fermé).

En Slovénie, les fonds de pension doivent également garantir un revenu minimal.

Tous les pays ont très bien compris qu'une pension exclusivement basée sur le principe de solidarité (1<sup>er</sup> pilier) est intenable à terme. La Pologne et la Tchéquie possédaient déjà un système de pension (essentiellement financé par l'Etat), qu'elles ont réformé récemment (la Pologne en 1999 et la Tchéquie dès 1990) en y ajoutant un 2<sup>e</sup> et/ou un 3<sup>e</sup> pilier. Grâce à la coopération avec Kredybank et Warta (Pologne) d'une part et CSOB (Tchéquie) d'autre part, KBC partage avec ces pays ses connaissances en matière de gestion/détermination du profil de risque ainsi qu'au niveau de la sensibilisation des clients au thème de l'épargne pour demain. Ceux-ci peuvent ainsi profiter de la longue expérience de KBC en tant que gestionnaire de fortune des fonds de pension/d'épargne-pension. De toute évidence, les travailleurs de ces deux pays souhaitent avant tout accroître leur confort actuel et remettent à plus tard l'épargne qui garantira leur confort futur.

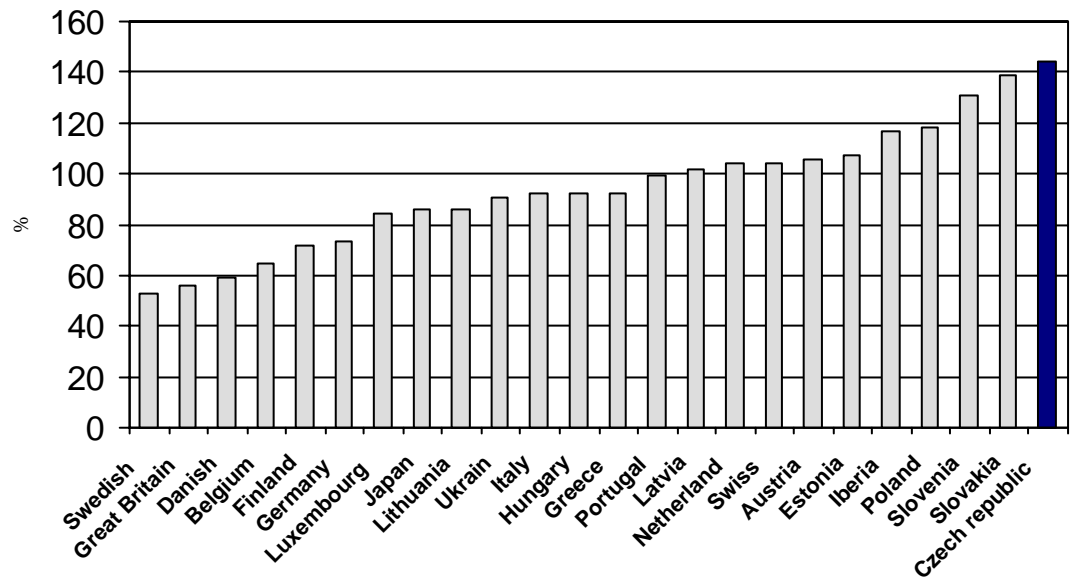
Les systèmes de pension existants de ces deux pays constituent une thématique dynamique. Les pouvoirs publics locaux planchent en effet régulièrement sur d'éventuelles améliorations. Ils entendent ainsi encourager (fiscalement) l'épargne pour demain et augmenter graduellement le niveau de vie des citoyens. Les montants actuels sont plutôt modestes mais ils vont sans conteste exploser à mesure que progresse la prospérité.

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

La problématique des pensions en Europe centrale et de l'Est constitue d'ailleurs le thème du symposium "Pension Issues in the New Member States" qui se tient aujourd'hui à 13 heures au siège central de KBC à l'avenue du Port 2 à Bruxelles.

- Graph: The % growth in share of people older than 65 on total population between 2000-2050



KBC Groupe SA  
 Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles  
 Direction Stratégie et Expansion  
 Service Presse  
 Responsable Service Presse/  
 Porte-parole : Viviane Huybrecht  
 Tél (02) 429 85 45

Service Presse:  
 Tél (02) 429 65 01  
 Fax (02) 429 81 60  
 E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).  
 Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail  
 à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

# Communiqué de presse



8 novembre 2005

## KBC Bank relève les taux des bons de caisse

En raison de la situation sur les marchés financiers, KBC a décidé d'adapter les taux de ses bons de caisse à partir du jeudi 10 novembre 2005.

Les nouveaux taux pour les principales durées sont:

| Bon de caisse | taux précédent | nouveau taux |
|---------------|----------------|--------------|
| 1 an          | 1,90%          | 2,20%        |
| 3 ans         | 2,25%          | 2,55%        |
| 5 ans         | 2,45%          | 2,75%        |

**KBC Groupe SA**  
Avenue du Port 2 - 1080  
Bruxelles  
Direction Stratégie & Expansion  
Service Presse  
Responsable Service Presse/porte-  
parole Viviane Huybrecht  
Tél. 02 429 85 45

Service Presse:  
Tél. 02 429 65 01  
Fax : 02 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)



8 novembre 2005

## KBC Bank augmente les taux de base des crédits d'investissement

KBC Bank a décidé d'augmenter ses taux de base pour les crédits d'investissement, avec révision annuelle, triennale, quinquennale, septennale et décennale du taux d'intérêt à **partir du jeudi 10 novembre 2005**.

Les nouveaux taux sont les suivants:

|                         |        |          |
|-------------------------|--------|----------|
| - révision annuelle     | 5,70 % | (+0,55%) |
| - révision triennale    | 6,05 % | (+0,70%) |
| - révision quinquennale | 6,25 % | (+0,55%) |
| - révision septennale   | 6,45 % | (+0,50%) |
| - révision décennale    | 6,65 % | (+0,40%) |

Ces taux de base sont des taux indicatifs pour les nouveaux crédits d'investissement accordés aux PME en conformité avec les modalités courantes: durées jusqu'à dix ans, amortissements trimestriels du capital, paiement trimestriel des intérêts à terme échu et période de prélèvement de 9 mois.

# Communiqué de presse



21 octobre 2005

## KBC publie son premier rapport CSR

KBC publie aujourd'hui son tout premier rapport CSR, disponible pour téléchargement en anglais sur [www.kbc.com/social\\_responsibility](http://www.kbc.com/social_responsibility) en format PDF ou HTML. Ce rapport cristallise la reconnaissance des années de travail d'avant-garde accompli par KBC en Belgique dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise (« Corporate Social Responsibility » ou CSR) et décrit la manière dont KBC a mis en pratique ses *Principes de Gestion d'Entreprise Socialement Responsable*.

Ainsi que l'exprime Willy Duron, Group CEO, « avec l'importance exponentiellement croissante de la notion de CSR dans le monde financier et l'expansion continue de notre organisation au-delà des frontières de la Belgique, il n'est plus suffisant de souscrire aux principes et aux lignes directrices de CSR sans faire la preuve de ce que nous avons réalisé dans la pratique. Ce rapport nous permettra non seulement d'adopter un dialogue plus proactif avec les différentes parties prenantes, il nous permettra aussi de mieux identifier nos objectifs pour l'avenir, à la lumière du concept « Triple Bottom Line » ou Triple-P – « people, planet, profit ».

La portée du premier rapport a été délibérément limitée à la Belgique afin de lui assurer une base solide. Toutefois, ainsi qu'il convient à une institution financière qui s'est étendue au-delà de son premier marché national, la Belgique, l'objectif est d'étendre la couverture future aux entités KBC en Europe centrale et orientale, ainsi qu'au reste du monde. Le rapport est structuré en conformité avec la *Global Reporting Initiative*, qui énonce les règles internationales régissant l'établissement des rapports CSR.

Outre qu'il rend compte de la vision stratégique et des engagements durables du Groupe envers son personnel, la société et son environnement, le rapport CSR souligne des initiatives spécifiques que KBC fut la première à introduire en Belgique. L'une de celles-ci est ARGUS, le centre environnemental propre de KBC fondé en 1970. ARGUS présente des informations sur la réglementation et la législation belges en matière de respect de l'environnement, ainsi que d'autres informations générales sur l'environnement, tout en organisant divers débats ouverts sur le sujet en vue de conscientiser davantage le public belge. « Employee Involvement », l'implication des collaborateurs, est un autre aspect activement encouragé au sein de KBC, notamment par le canal de la Belgian Raiffeisen Foundation (BRS). Lancée en 1992 par la banque CERA, un précurseur de KBC, cette initiative a pour but de fournir, en matière de banque et d'assurance basée sur le modèle coopérateur, une assistance financière, de la formation et du conseil, en vue du micro-financement des institutions dans les pays en développement. Le groupe « *KBC steunt BRS* » (*KBC soutient BRS*), permet aux collaborateurs de KBC de prendre part à des projets de la BRS en Afrique, en Amérique Latine et en Asie ainsi que de participer à des campagnes de récolte de fonds en Belgique, notamment, afin de promouvoir le dialogue Nord-Sud à la base. Un troisième domaine où KBC a innové est le domaine de l'investissement socialement responsable (*socially responsible investment* ou SRI). Non contente d'être à l'avant-garde du développement de fonds SRI, la KBC a aussi été la première institution financière belge à mettre en place et à développer une expertise interne d'étude et de sélection durable et socialement responsable.

Conformément à son ambition d'étendre la portée du rapport CRS, KBC entend inclure l'élaboration de directives et d'indicateurs de performance CRS applicables à travers l'ensemble du groupe, facilitant ainsi le processus d'information financière.

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).  
Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

KBC Group est un « bancassureur » multicanaux, particulièrement centré sur la Belgique et l'Europe centrale et orientale, actif dans la banque et l'assurance pour les particuliers, déployant ses services pour les entreprises de taille petite et moyenne et les grandes entreprises (le groupe assure également une présence dans d'autres pays en Europe et dans le monde) et dans toute l'Europe pour ses activités de banque privée. KBC se veut un bancassureur efficace et productif, doté d'une forte affinité avec ses clients, dans le respect du bien-être de ses collaborateurs. Le groupe s'efforce de s'identifier aux différents groupes sociaux qu'il sert, par exemple en recourant, pour ses sociétés, à des dénominations locales, en recrutant du personnel local et en adhérant aux pratiques de conduite socialement responsable des affaires, en respectant les normes applicables dans les pays concernés.

**KBC Groupe SA**  
**Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
**Direction Stratégie et Expansion**  
**Service Presse**  
**Responsable Service Presse/**  
**Porte-parole : Viviane Huybrecht**  
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:  
Tél (02) 429 65 01  
Fax (02) 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).  
Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail  
à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).



---

# COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Bruxelles, le 18 octobre 2005

## Dewaay et Puilaetco unissent leurs forces en Belgique

*CCF (HSBC Group) et KBL European Private Bankers ont conclu le 11 octobre 2005 la transaction qui officialise l'intégration de la banque Dewaay au sein du Groupe KBL European Private Bankers. Puilaetco Private Bankers avait déjà rejoint ce réseau de banquiers privés européens en juin 2004. Puilaetco et Dewaay uniront désormais leurs forces en Belgique.*

Au cours des derniers mois, les préparatifs en vue du rapprochement entre Dewaay et Puilaetco ont été menés activement. Il a été décidé que la banque fusionnée porterait le nom de « Puilaetco Dewaay Private Bankers S.A. ». Cette nouvelle dénomination apparaît dans la campagne publicitaire qui a débuté ce 15 octobre dans les médias belges.

L'union entre Dewaay et Puilaetco permet au réseau KBL European Private Bankers d'accéder en Belgique à un niveau de taille critique substantiel. Les deux filiales disposent ensemble d'avoirs clients de plus de 6,5 milliards d'euros. Le siège social de la banque fusionnée sera établi avenue Herrmann-Debroux à Bruxelles, siège actuel de Puilaetco. La banque disposera de filiales à Liège, Anvers, Gand et Knokke. Un nouveau comité de direction, présidé par Monsieur Jacques Peters, a été désigné pour la banque fusionnée.

Plus de 200 collaborateurs, dont une cinquantaine de private bankers, offriront un éventail de services variés, comprenant notamment la gestion de fortune, les conseils en placements, la structuration de patrimoine, la planification successorale et la gestion de fonds d'investissement.

La fusion des deux entités sera considérablement facilitée par leur culture semblable, leur approche clientèle commune et la stratégie claire du Groupe. KBC Groupe dispose en effet, en matière de private banking, d'un modèle stratégique original, qui a pour particularité de s'appuyer en Belgique sur deux offres distinctes et complémentaires. D'une part, l'offre de

KBC Private Banking, qui s'adresse à la clientèle souhaitant recevoir des services intégrés dans le réseau « retail » de KBC. D'autre part, l'offre de KBL EPB qui a adopté le modèle de « boutiques » de banques privées, dédiées à une clientèle voulant être servie par un banquier privé spécialisé dans le cadre d'une entité à taille humaine dans lequel s'inscrit clairement la nouvelle entité « Puilaetco Dewaay Private Bankers S.A. ».

**Contacts:**

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <b>Puilaetco<br/>Dewaay<br/>Private<br/>Bankers</b> | Eric Thoelen<br>Directeur                | Tél.: +32 2 679 48 74                              | eric.thoelen@puilaetco.be                  |
| <b>KBL<br/>European<br/>Private<br/>Bankers</b>     | Marie-Paule Gillen<br>Secrétaire Général | Tél. : +352 47 97 31 12<br>GSM : + 352 021 351 497 | marie-paule.gillen-<br>snyers@kbl-bank.com |

## **Portraits**

- **Dewaay ([www.dewaay.com](http://www.dewaay.com))**

Créé en 1926 par Rodolphe Dewaay, le groupe Dewaay a été un pionnier dans la commercialisation des valeurs étrangères ainsi que dans la gestion des patrimoines privés et institutionnels. A la fin des années '60, anticipant les mouvements du marchés, il fait appel à un actionnaire institutionnel, le Groupe Bruxelles Lambert. Dès 1992, pressentant les grands défis de la mondialisation, le groupe Dewaay décide de se transformer en banque.

Pour poursuivre son expansion tout en préservant sa personnalité, le groupe Dewaay rejoint en 1998 une grande banque internationale, le Crédit Commercial de France (CCF), lui-même intégré en 2000 dans le groupe bancaire international HSBC. Dans cette évolution, Dewaay a toujours pu garder sa spécificité et son métier principal de gestion de patrimoine, ce qui lui a permis de s'intégrer harmonieusement le 11 octobre dernier à Puilaetco Private Bankers au sein du groupe KBL EPB

- **Puilaetco Private Bankers ([www.puilaetco.be](http://www.puilaetco.be))**

Puilaetco est spécialisé depuis 136 ans dans la gestion de fortune et de patrimoine pour particuliers, familles et institutions. L'institution financière, créée à Anvers en 1868 par Michel de Laet, centre ses activités autour de trois pôles: la gestion de fortune, un service de planification patrimoniale et l'offre de produits d'investissements, principalement en fonds. Puilaetco a adopté le statut bancaire en 1996. Depuis juin 2004, Puilaetco a rejoint le réseau KBL Group European Private Bankers. Puilaetco est maintenant renforcé au sein du groupe par sa fusion avec Dewaay et s'appellera dorénavant «Puilaetco Dewaay Private Bankers S.A.».

- **KBL European Private Bankers ([www.europeanprivatebankers.com](http://www.europeanprivatebankers.com))**

Le KBL Group European Private Bankers a développé, en l'espace de quelques années, un réseau international de banquiers privés de renom. Le groupe emploie actuellement environ 4.000 collaborateurs, répartis dans 10 pays, parmi lesquels l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas.

Le KBL Group European Private Bankers est membre du KBC Groupe S.A., l'un des groupes de bancassurance les plus importants en Belgique et en Europe centrale. Au sein de KBC Groupe, KBL European Private Bankers a pour mission de développer le métier du Private Banking en Europe.

- **KBC Groupe ([www.KBC.com](http://www.KBC.com))**

KBC Groupe SA est l'un des premiers groupes financiers européens. Il s'agit d'un groupe de bancassurance multicanal géographiquement centré sur l'Europe et desservant aussi bien des clients particuliers et private banking que des petites et moyennes entreprises. Hormis la fourniture de services de bancassurance retail et private, KBC Groupe déploie aussi des activités d'asset management, de services aux entreprises, des activités de marchés et de private equity.

KBC Groupe occupe des positions enviables et même de premier plan sur ses deux marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale (République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovaquie et Slovénie) et déploie un vaste réseau de private banking groupé autour du concept KBL European Private Bankers (KBL EPB). Le réseau de banque privée de KBC Groupe dispose aujourd'hui d'actifs en gestion d'environ 70 milliards d'euros.

KBC Groupe SA est coté sur Euronext Bruxelles (ticker symbol « KBC ») et en Bourse de Luxembourg et compte les filiales directes suivantes : KBC Bank, KBC Assurances, Kredietbank SA Luxembourgeoise (KBL), KBC Asset Management et Gevaert. Fort d'une capitalisation boursière de quelque 24 milliards d'euros, KBC Groupe est l'une des premières entreprises de Belgique et l'un des principaux groupes financiers d'Europe, avec un effectif de 51.000 personnes et 11 millions de clients.

# Communiqué de presse



.....  
17 octobre 2005

## KBC décide de ne pas lancer d'offre sur BCR

Après mûre réflexion, KBC Groupe SA a décidé de ne pas lancer d'offre en vue d'acquérir la majorité des actions de Banca Comerciala Romana SA, la première banque de Roumanie.

Ayant signé l'accord de confidentialité, KBC se refuse à donner plus de commentaires. Cependant, des considérations d'allocation des capitaux au sein de KBC Groupe ont été un élément déterminant de cette décision.

Néanmoins, KBC reste convaincu qu'en raison de sa forte densité de population, de son potentiel de croissance et de ses relations commerciales, la Roumanie pourrait devenir l'un des marchés bancaires les plus importants d'Europe centrale et de l'Est. Dès lors, KBC considère que prendre pied sur le marché roumain reste une de ses priorités, s'inscrivant dans la stratégie d'extension de sa présence actuelle dans la région.

**KBC Groupe SA**  
**Avenue du Port 2 – 1080**  
**Bruxelles**  
**Stratégie et Expansion / Service**  
**de Presse**

Responsable Service de Presse /  
Porte-parole : Viviane Huybrecht  
Tél.: (02) 429 85 45

Service de Presse:  
Tél. : (02) 429 65 01  
Fax (02) 429 81 60  
E-mail: [pressofficekbc@kbcbe](mailto:pressofficekbc@kbcbe)

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).  
Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).



# Communiqué de presse



17 octobre 2005

## Changement au Comité de direction de KBC Assurances

Pour des raisons personnelles, Monsieur Emile Celis, actuellement Administrateur délégué de KBC Assurances, a exprimé le souhait de renoncer à son mandat et d'être relevé, en date de ce jour, de ses fonctions au sein de KBC.

Les missions qui relevaient de sa compétence seront réparties entre les autres membres du Comité de direction.

Les Comités de direction et Conseils d'administration de KBC Groupe et de KBC Assurances souhaitent exprimer leur vive reconnaissance à M. Celis pour son engagement soutenu, en particulier dans le cadre du développement du groupe KBC.

**KBC Groupe SA**  
**Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
Direction Stratégie & Expansion  
Service de Presse  
Responsable Service Presse/Porte-  
parole Viviane Huybrecht  
Tél. 02 429 85 45

Service de Presse  
Tél. : 02 429 65 01  
Fax : 02 429 81 60  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site KBC : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).  
Vous pouvez aussi les obtenir par e-mail. Envoyez à cet effet votre adresse e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

# Communiqué de presse



10 octobre 2005

## KBC Bank relève le taux des bons de caisse

A compter du 11 octobre, KBC relève les taux d'intérêt des bons de caisse. Ce sont surtout les taux des bons de caisse à 1 et 3 ans qui augmentent singulièrement. Un bon de caisse à 1 an procure un rendement brut de 1,90%; pour un bon de caisse à 3 ans, le rendement brut passe de 1,90% à 2,25%.

Les nouveaux taux pour les principales durées sont:

| Bon de caisse | taux précédent | nouveau taux |
|---------------|----------------|--------------|
| 1 an          | 1,65%          | 1,90%        |
| 2 ans         | 1,75%          | 2,10%        |
| 3 ans         | 1,90%          | 2,25%        |
| 4 ans         | 2,10%          | 2,35%        |
| 5 ans         | 2,35%          | 2,45%        |

**KBC Groupe SA**  
Avenue du Port 2 - 1080  
Bruxelles  
Direction Stratégie & Expansion  
Service Presse  
Responsable Service Presse/porte-  
parole Viviane Huybrecht  
Tél. 02 429 85 45

Service Presse:  
Tél. 02 429 65 01  
Fax : 02 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

# Communiqué de presse

15 septembre 2005

## KBC Private Equity élargit son horizon d'investissement

**KBC Private Equity, le fournisseur de capital à risque de KBC Groupe, élargit son champ d'action géographique et sa politique d'investissement. Il accède ainsi à un marché nettement plus large et peut utiliser de manière optimale le vaste réseau et la force de pénétration de KBC Groupe.**

### La fusion débouche sur un changement de nom

Le 29 juillet, la fusion de KBC Investco et Ortelius, qui gérait la majorité des activités de capital à risque de Gevaert, est devenue réalité, donnant ainsi naissance à une nouvelle entité baptisée "KBC Private Equity". Comme son nom l'indique, KBC Private Equity est le seul fournisseur de capital à risque de KBC Groupe.

La fusion de ces activités encore récemment parallèles est la suite logique du mariage entre Almanij et KBC Bancassurance Holding et a donné lieu à une nouvelle analyse de la stratégie et des objectifs de KBC en matière de private equity.

### Elargissement du champ d'action géographique

KBC Private Equity opère essentiellement en Belgique mais s'attelle aussi au renforcement de sa présence sur les marchés domestiques de KBC Groupe en Europe centrale. Ainsi, de petites équipes locales seront présentes sous l'enseigne KBC Private Equity en Pologne, en Tchéquie et en Hongrie. Des projets dans d'autres pays européens ne sont pas exclus.

Le portefeuille actuel comprend un peu plus de 75 participations actives, représentant une valeur de marché de plus de 350 millions d'euros. Ces deux dernières années, KBC Private Equity a réalisé 22 nouveaux projets d'investissement pour une valeur totale de 115 millions d'euros. Elle vise dès lors à conquérir une position de premier plan en Belgique et, à terme, en Europe centrale.

### Elargissement de la politique d'investissement

KBC Private Equity octroie du capital développement et finance des buy-outs de sociétés de taille moyenne non cotées en bourse, et cela désormais pour des montants compris entre 2 et 50 millions d'euros. Elle accède au segment du capital d'amorçage par le biais de participations dans des fonds spécialisés, dans lesquels elle peut jouer un rôle de gestion actif. KBC Private Equity se positionne ainsi dans une vaste niche de marché. Elle peut prendre des participations tant majoritaires que minoritaires mais attache toujours une grande importance à la collaboration avec les autres actionnaires et la direction de l'entreprise.

Se positionnant en tant qu'actionnaire actif et stable possédant une perspective à long terme, KBC Private Equity s'implique dans les décisions en matière de gestion et aide le management à développer la société. Dans cette optique, elle demeure ouverte à des investissements de suivi. Outre l'octroi de moyens financiers, elle procure de la valeur ajoutée, sur le plan notamment de l'évaluation des opportunités de croissance, de l'optimisation de la structure financière, de l'introduction de relations pertinentes et de l'amélioration des systèmes de rapport, sans s'immiscer dans la politique opérationnelle de la société dans laquelle elle détient une participation.

En sa qualité de fournisseur de capital à risque, KBC Private Equity procure des moyens financiers sous forme de capital (par le biais d'une augmentation de capital ou du rachat d'actions existantes) ou de financement mezzanine (souvent un prêt subordonné pouvant être converti - en tout ou en partie - en capital-actions). Une combinaison des deux produits est en général indiquée. KBC Private Equity entend ainsi proposer des solutions sur mesure.

KBC Private Equity dispose d'une équipe expérimentée de 23 personnes. Un comité d'investissement restreint a été mis sur pied afin de permettre des prises de décisions rapides et énergiques. La gestion quotidienne est assurée par Floris Vansina et Philippe de Vicq qui, en leur qualité d'administrateurs délégués, forment le Comité de direction. En tant qu'entité de KBC Groupe, KBC Private Equity peut s'appuyer sur le vaste réseau et les connaissances du Groupe.

*Pour de plus amples informations sur KBC Private Equity : [www.kbcpe.be](http://www.kbcpe.be) ou [info@kbcpe.be](mailto:info@kbcpe.be)*

**KBC Groupe SA**  
**Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
**Direction Stratégie et Expansion**  
**Service Presse**  
**Responsable Service Presse/**  
**Porte-parole : Viviane Huybrecht**  
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:  
Tél (02) 429 65 01  
Fax (02) 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)



## Communiqué relatif au premier semestre 2005

Schéma de publication du 1 septembre 2005:

Publication sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

Conférence de presse

Conférence téléphonique des analystes financiers  
(avec webcast)

11.00 heures

13.30 heures

15.30 heures

Tél + 44 20 7162 0182

[www.kbc.com](http://www.kbc.com)

Investor Relations:

Tél. +32 2 429 4916 / 4051

Contacts avec la presse:

Tél. + 32 2 429 8545 / 6501

1<sup>er</sup> septembre 2005

## KBC Groupe: bénéfice semestriel en hausse de 55%

Nette tendance haussière des revenus, efficacité accrue et réductions de valeur limitées

KBC clôture le deuxième trimestre de 2005 sur un bénéfice du groupe de 536 millions d'euros, en hausse de 24% par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière mais en recul de 25% par rapport au trimestre précédent, lorsque certains revenus à caractère unique avaient été comptabilisés. Le résultat du premier semestre s'inscrit ainsi à 1 253 millions d'euros, en hausse de 55% par rapport à l'année dernière, principalement en raison de l'amélioration de l'efficacité, des réductions de valeur limitées sur les crédits et les placements et de la nette tendance haussière des revenus. En outre, KBC reste optimiste pour le second semestre 2005.

### Chiffres clés <sup>1</sup>

| En millions d'euros                                | 2tr2004<br>(IFRS 2004) | 1tr2005<br>(IFRS 2005) | 2tr2005<br>(IFRS 2005) | 6m2004<br>(IFRS 2004) | 6m2005<br>(IFRS 2005) |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>BÉNÉFICE CONSOLIDÉ</b>                          | <b>434</b>             | <b>717</b>             | <b>536</b>             | <b>810</b>            | <b>1 253</b>          |
| - Banque   | 367                    | 470                    | 314                    | 699                   | 784                   |
| - Assurance  | 58                     | 122                    | 124                    | 3                     | 246                   |
| - Asset management                                 | 58                     | 58                     | 68                     | 109                   | 126                   |
| - Private banking en Europe                        | 23                     | 53                     | 41                     | 66                    | 94                    |
| - Gevaert  | -65                    | 32                     | 31                     | -48                   | 63                    |
| - Holding  | -7                     | -18                    | -41                    | -19                   | -59                   |
| Bénéfice par action (euro), base                   | 1,18                   | 2,00                   | 1,50                   | 2,23                  | 3,50                  |
| Bénéfice par action (euro), dilué                  | 1,15                   | 1,96                   | 1,46                   | 2,18                  | 3,42                  |
| Capitaux propres par action (euro), fin de période | 31,6                   | 37,4                   | 40,0                   | 31,6                  | 40,0                  |

### Ratios de base

|  | 6m 2004<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 12m 2004<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 6m 2005<br>(IFRS 2005) |
|--|-------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Ratio de coûts banque et asset management            | 61%                                 | 65%                                  | 57%                    |
| Ratio combiné assurances dommages                    | 93%                                 | 95%                                  | 94%                    |
| Ratio de solvabilité banque (Tier 1), fin de période | -                                   | 10,0%                                | 9,6%                   |
| Solvabilité assurance, fin de période (IFRS 2005)    | -                                   | 347%                                 | 397%                   |
| Rendement des fonds propres                          | 14%                                 | 14%                                  | 20%                    |

KBC est l'un des principaux bancassureurs de Belgique et d'Europe centrale et un important gestionnaire de patrimoines retail et private banking en Europe. Le Groupe affiche actuellement une capitalisation boursière d'environ 25 milliards d'euros, compte environ 50 000 membres du personnel et dessert quelque 11 millions de clients.

Vous trouverez le présent communiqué en français, néerlandais, anglais et allemand sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Vous y trouverez également une présentation powerpoint et un rapport financier trimestriel (en anglais).

<sup>1</sup> Le bénéfice, le bénéfice dilué et les fonds propres par action à fin juin 2005 ont été calculés sur la base de 358 122 942 actions (moyenne périodique), 368 084 650 actions (moyenne périodique) et 360 001 168 actions (en fin de période) respectivement. Dès lors, le nombre d'actions ordinaires a été majoré du nombre d'obligations convertibles automatiquement (et, pour le bénéfice par action dilué, des obligations convertibles ordinaires et des options sur actions en cours) et diminué du nombre d'actions détenues à titre personnel.

## **Informations importantes concernant le périmètre de consolidation, les règles de comptabilité et la conversion des devises**

- Les résultats (y compris les *résultats pro forma* de 2004) se rapportent au nouveau KBC Groupe issu de la fusion de KBC Bancassurance Holding et d'Almanij au début de 2005). Durant le premier semestre de 2005, il n'y a eu aucune modification au périmètre de consolidation susceptible d'avoir une incidence déterminante sur le résultat.
- Les résultats ont été établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS). Conformément à la législation européenne, les normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers et IFRS 4 relative aux contrats d'assurance n'ont pas été appliquées aux chiffres de référence de 2004 (version 'IFRS 2004'). Les chiffres de 2005 ne sont dès lors pas tout à fait comparables aux *chiffres pro forma* de 2004.
- Par rapport au trimestre précédent, le deuxième trimestre de 2005 n'a pas été caractérisé par d'importantes fluctuations monétaires. Au premier semestre de 2005, la couronne tchèque et le zloty polonais se sont appréciés de 8% et 16% respectivement, par rapport au premier semestre de 2004. Les autres fluctuations de valeur sont moins pertinentes.

## **Principales données financières du deuxième trimestre 2005**

- Les volumes des dépôts, des crédits et de la gestion de fortune affichent une croissance soutenue. Dès lors, les revenus de commissions restent élevés et le bénéfice d'intérêts résiste bien, en dépit d'un aplatissement de la courbe des taux. La vente d'assurances vie atteint un niveau record (1,2 milliard d'euros, mais selon IFRS ce montant n'est considéré depuis 2005 comme recette de primes que jusqu'à concurrence de 578 millions d'euros). Le bénéfice d'instruments financiers à la valeur réelle reste limité.
- Les charges augmentent par rapport au trimestre précédent et au deuxième trimestre de 2004, entre autres sous l'effet de charges à caractère unique liées à la fusion de KBC Bancassurance Holding et d'Almanij. Les pertes sur crédits et le résultat de l'assurance dommages restent extrêmement favorables.

## **Principales données financières du premier semestre 2005**

- Le bénéfice semestriel (1 253 millions d'euros) augmente de 55% par rapport au premier semestre de l'année dernière, le rendement des capitaux propres atteignant 20%. Le bénéfice du groupe provient pour 43% du segment retail (principalement en Belgique), pour 25% d'Europe centrale, pour 18% et 8% respectivement des services financiers aux entreprises et des activités du marché des capitaux, pour 8% des activités de private banking européennes et pour 5% de Gevaert.
- Les bénéfices nets d'intérêts (2 122 millions d'euros) ne sont pas tout à fait comparables avec les chiffres de 2004, en raison de l'application des normes IFRS. Ce fait mis à part, le bénéfice d'intérêts reste stable grâce au gonflement des volumes et en dépit du climat de taux d'intérêt difficile. Par rapport au début de l'année, le portefeuille de crédit s'est gonflé de 6%, l'encours des dépôts de 7% et les réserves vie de 11%.
- Les recettes de primes (1 707 millions d'euros) ne sont pas comparables avec les chiffres de 2004, en raison de l'application des normes IFRS (surtout aux assurances vie liées à des fonds de placement). Sur une base comparable, les primes encaissées augmentent de 4% à 2 778 millions d'euros.
- De même, le bénéfice d'instruments financiers à la valeur réelle (225 millions d'euros) n'est pas comparable avec les chiffres de 2004. Ainsi, l'on relève entre autres l'incidence négative de 175 millions d'euros en raison du traitement IFRS des intérêts sur les produits dérivés (en revanche, on note une influence favorable de 175 millions d'euros dans la rubrique 'revenus nets d'intérêts').
- Les revenus de commissions (839 millions d'euros) augmentent de 23% en rythme annuel, dopées principalement par le succès des ventes de fonds de placement et d'assurances placements et des activités de gestion de fortune. Depuis le début de l'année, les avoirs en gestion pour le compte des clients se sont gonflés de 12%.
- Le niveau des coûts (2 313 millions d'euros) diminue de 3% et le ratio de coûts des activités bancaires diminue à 57%.
- Les provisions pour crédits douteux (34 millions d'euros) régressent de 68%, de sorte que le ratio de pertes sur crédits n'est que de 0,06%. De même, les réductions de valeur sur le portefeuille de placement (16 millions d'euros) restent très limitées. Ce facteur, parmi d'autres, est responsable de la hausse significative de la contribution du pôle assurance au résultat.
- L'assurance dommages affiche de nouveau un robuste résultat technique (ratio combiné: 94%).
- La contribution du holding au résultat est devenue plus négative sous la pression des frais (principalement à caractère unique) liés à la fusion de KBC Bancassurance Holding et d'Almanij. Gevaert

enregistre un résultat en hausse de 111 millions d'euros en raison des importants frais de restructuration qu'Agfa Gevaert a dû comptabiliser au premier semestre de 2004.

- Le rendement des capitaux engagés dans la bancassurance retail et private s'inscrit à 29% en Belgique et à 54% en Europe centrale. Il atteint 20% dans le domaine des services aux entreprises, 28% dans les activités du marché des capitaux, 16% dans le private banking en Europe et 11% dans Gevaert.

### **Principales évolutions au premier semestre de 2005**

- Démarrage de projets de synergie dans le but de réaliser des ventes croisées et de comprimer les coûts dans le private banking européen. Acquisition de *Effectenbank Stroeve* (Pays-Bas), *Aurel Leven Gestion* (France) et *HSBC Dewaay* (Belgique) dans le but de renforcer les activités de private banking en Belgique.
- Standardisation de la *corporate identity* et des logos des établissements d'Europe centrale en vue de renforcer le concept de bancassurance sur les marchés locaux et d'améliorer la notoriété internationale du Groupe. En Europe centrale, lancement de la gestion transfrontalière des activités de gestion de fortune et de banque d'affaires sous les enseignes de *KBC Asset Management* et de *KBC Securities*. Exploration des possibilités d'expansion en Roumanie.
- Lancement d'une coopération avec le groupe allemand DZ Bank pour le traitement commun des paiements transfrontaliers (Fin-force).
- Réorientation de Gevaert par le transfert de ses composants essentiels à KBC Bank et la cession des activités non stratégiques.

### **Capital et solvabilité**

- Au 30 juin 2005, les capitaux propres nets de KBC Groupe s'inscrivaient à 14,4 milliards d'euros (40,0 euros par action), dont 1,6 milliard affecté à la réserve de revalorisation d'actifs disponibles à la vente.
- Le ratio de capital de base (Tier 1) des activités bancaires (*KBC Bank* et *KBL European Private bankers*) s'établit à 9,6% et le ratio de solvabilité des activités d'assurance atteint 397%. Le *gearing ratio* du Groupe s'établit à 111%.

### **Rapport d'examen limité du commissaire**

*«Nous avons procédé à un examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire de la SA KBC Groupe arrêtée au 30 juin 2005 et comprenant six mois d'activité, telle que reprise dans le communiqué de la SA KBC Groupe du 1<sup>er</sup> septembre 2005. L'information financière consolidée intermédiaire de la Kredietbank S.A. Luxembourgeoise comprise dans l'information financière consolidée intermédiaire de la SA KBC Groupe, a été contrôlée par d'autres réviseurs. Nous nous sommes basés sur leur attestation. Notre mission a été effectuée conformément à la recommandation de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à l'examen limité. Elle a consisté principalement en l'analyse, la comparaison et la discussion de l'information financière et dès lors a été moins étendue qu'un contrôle plénier des comptes consolidés. Cet examen n'a pas révélé d'éléments qui impliqueraient des corrections significatives de l'information financière consolidée intermédiaire. Le présent rapport d'examen limité ne porte pas sur les états financiers consolidés intermédiaires de la SA KBC Groupe, préparés conformément à la norme IAS 34, arrêtés au 30 juin 2005 et comprenant six mois d'activités. Bruxelles, le 1<sup>er</sup> septembre 2005. Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCC représentée par Jean-Pierre Romont, Associé et Danielle Vermaelen, Associée »*

### **Prévisions de bénéfice pour 2005**

KBC est optimiste quant à la progression de sa stratégie dans les divers segments. Pour 2005, il anticipe en outre une diminution du coût des activités bancaires et rien ne laisse actuellement présager une détérioration de la qualité des crédits ou du résultat technique du pôle assurance. En revanche, l'évolution sur les marchés des taux d'intérêt et d'actions reste un facteur d'incertitude.

Dans le passé, KBC a déjà annoncé sur le moyen terme une croissance annuelle du bénéfice par action d'au moins 10% par an. Après les bons résultats du premier semestre et sur la base de son appréciation actuelle des paramètres économiques et financiers pertinents, KBC prévoit de dépasser cette croissance du bénéfice et de réaliser un bénéfice du groupe en excès de 2 milliards d'euros.

Les résultats du troisième trimestre 2005 seront publiés le 24 novembre 2005 à 11.00 heures.

## Synthèse des résultats

| En millions d'euros                                      | 2Tr 2004                                   | 1Tr 2005     | 2Tr 2005     | 6M 2004                                    | 6M 2005      |
|--|--|--------------|--------------|--|--------------|
|  | Pro forma<br>(sans IAS 32/39<br>et IFRS 4) |              |              | Pro forma<br>(sans IAS 32/39<br>et IFRS 4) |              |
| Revenus nets d'intérêts                                  | 966  | 1 048        | 1 074        | 1 961                                      | 2 122        |
| Primes brutes acquises (assurances)                      | 1 404                                      | 729          | 978          | 2 679                                      | 1 707        |
| Revenus de dividendes                                    | 121  | 34           | 135          | 146  | 169          |
| Bénéfice net d'instruments financiers à la valeur réelle | 191  | 133          | 92           | 415  | 225          |
| Bénéfice net réalisé sur actifs disponibles à la vente   | 60   | 168          | 97           | 253  | 265          |
| Revenus nets de commissions                              | 324  | 429          | 410          | 681  | 839          |
| Bénéfice net après impôts des activités abandonnées      | 0  | 0            | 0            | 0  | 0            |
| Autres produits  | 113  | 215          | 118          | 218  | 333          |
| <b>PRODUITS BRUTS</b>                                    | <b>3 178</b>                               | <b>2 756</b> | <b>2 904</b> | <b>6 353</b>                               | <b>5 660</b> |
| Charges d'exploitation                                   | - 1 105                                    | - 1 104      | - 1 209      | - 2 373                                    | - 2 313      |
| Pertes de valeur   | - 90                                       | - 15         | - 42         | - 242                                      | - 57         |
| sur prêts et créances                                    | - 74                                       | 3            | - 38         | - 107                                      | - 34         |
| sur actifs disponibles à la vente                        | - 12                                       | - 16         | 0            | - 130                                      | - 16         |
| sur goodwill   | - 2  | - 2          | - 5          | - 2  | - 7          |
| sur autres   | - 3  | 0            | 0            | - 4  | 0            |
| Charges techniques brutes (assurances)                   | - 1 240                                    | - 612        | - 852        | - 2 408                                    | - 1 464      |
| Résultat net de la réassurance cédée                     | - 22                                       | - 17         | - 17         | - 27                                       | - 33         |
| Part dans le résultat des entreprises associées          | - 60                                       | 21           | 13           | - 39                                       | 33           |
| <b>BENEFICE AVANT IMPOTS</b>                             | <b>662</b>                                 | <b>1 030</b> | <b>797</b>   | <b>1 264</b>                               | <b>1 826</b> |
| Impôts   | - 177                                      | - 256        | - 212        | - 347                                      | - 469        |
| <b>BENEFICE APRES IMPOTS</b>                             | <b>485</b>                                 | <b>773</b>   | <b>584</b>   | <b>916</b>                                 | <b>1 357</b> |
| Intérêts de tiers  | - 51                                       | - 57         | - 48         | - 107                                      | - 104        |
| <b>BENEFICE NET - PART DU GROUPE</b>                     | <b>434</b>                                 | <b>717</b>   | <b>536</b>   | <b>810</b>                                 | <b>1 253</b> |



## Annexe 1: commentaire relatif au compte de résultats

### Produits bruts

| En millions d'euros                              | 2Tr2005      | 2Tr/1Tr    | 2Tr/2Tr<br>(pro forma) | 6m2005       | 6m/6m<br>(pro forma) |
|--|--------------|------------|------------------------|--------------|----------------------|
| Bénéfice d'intérêts                              | 1 074        | +3%        | +11%                   | 2 122        | +8%                  |
| Primes acquises assurances (brut)                | 978          | +34%       | -30%                   | 1 707        | -36%                 |
| - Assurances dommages                            | 400          | -3%        | +7%                    | 815          | +6%                  |
| - Assurances vie                                 | 578          | +84%       | -                      | 892          | -                    |
| Revenus de commissions (nets)                    | 410          | -5%        | +26%                   | 839          | +23%                 |
| Plus-values sur placements                       | 97           | -42%       | +62%                   | 265          | +5%                  |
| Bénéf. net d'instrum. financ. à la valeur réelle | 92           | -31%       | -52%                   | 225          | -46%                 |
| Revenus de dividendes                            | 135          | >200%      | +12%                   | 169          | +16%                 |
| Autres produits                                  | 118          | -45%       | +5%                    | 333          | +52%                 |
| <b>Total des produits bruts</b>                  | <b>2 904</b> | <b>+5%</b> | <b>-9%</b>             | <b>5 660</b> | <b>-11%</b>          |
| - Banque   | 1 373        | -9%        | -2%                    | 2 887        | -1%                  |
| - Assurance                                      | 1 180        | +30%       | -22%                   | 2 088        | -28%                 |
| - Asset management                               | 105          | +11%       | +13%                   | 199          | +14%                 |
| - Private banking en Europe                      | 217          | +3%        | +38%                   | 429          | +24%                 |
| - Gevaert  | 56           | +23%       | >200%                  | 101          | +105%                |

A l'instar du premier trimestre, le deuxième trimestre 2005 se caractérise par le niveau élevé des revenus de commissions (410 millions d'euros), les revenus limités sur instruments financiers à la valeur réelle (92 millions d'euros) et un bénéfice sur taux d'intérêt (1,1 milliard d'euros) qui résiste bien malgré l'aplanissement de la courbe des taux. De plus, les revenus de dividendes (135 millions d'euros) se concentrent traditionnellement au deuxième trimestre de l'année et l'on enregistre un niveau record de ventes d'assurances vie (1,2 milliard d'euros, surtout liées à des fonds de placement qui, selon IFRS, ne sont que partiellement imputés au poste 'revenus de primes'). Au deuxième trimestre ont en outre été réalisées 97 millions d'euros de plus-values sur placements, un montant qui résulte partiellement de la liquidation de certaines activités de Gevaert.

Pour les deux premiers trimestres de 2005, l'évolution est la suivante :

- Le bénéfice de taux d'intérêt (2,1 milliards d'euros) dépasse de 161 millions d'euros le niveau *pro forma* de l'année écoulée (+8%). Ce gonflement est toutefois dû au traitement IFRS des produits dérivés (incidence de +175 millions d'euros). Il a cependant fallu faire face à un climat de taux d'intérêt difficile, de sorte que l'incidence des normes IFRS mise à part, la marge de taux d'intérêt des activités bancaires (1,64%) est inférieure de 13 points de base à son niveau du premier semestre 2004. Néanmoins, cette incidence néfaste sur les revenus d'intérêts a pu être en grande partie compensée par le gonflement soutenu des volumes.
- L'encaissement de primes du pôle assurance s'inscrit à 1,7 milliard d'euros, dont 815 millions pour la branche dommages et 892 millions pour la branche vie. La branche dommages enregistre une progression de 6% (6% en Belgique, 14% en Europe centrale) et une baisse de -15% dans la réassurance. L'encaissement de primes dans la branche vie n'est pas comparable avec la situation de 2004, puisque selon IFRS, les ventes de certaines assurances placements ne sont plus imputées au poste des recettes de primes à partir de 2005. Ce facteur mis à part, le chiffre d'affaires global des produits vie atteint 2,0 milliards d'euros, l'encours des réserves vie augmentant de 11% (10% en Belgique et 15% en Europe centrale). A noter également que le succès des produits liés à des fonds de placement, dont la recette de primes atteint 1,1 milliard d'euros.
- Les revenus de commissions (0,8 milliard d'euros) progressent de 158 millions d'euros (+23%) par rapport au chiffre *pro forma* du premier semestre 2004, surtout à la faveur de la forte croissance soutenue des revenus des ventes de fonds de placement et de la gestion de fortune. L'on relève en outre l'effet (+32 millions d'euros) de l'application des normes IFRS à la marge des assurances liées à des fonds de placement.
- Le montant des plus-values réalisées sur placements s'inscrit à 265 millions d'euros, un niveau comparable à celui du premier semestre 2004. Il s'agit entre autres ici de plus-values sur la vente de la participation dans l'assureur irlandais FDB et la liquidation du portefeuille d'actions de Gevaert.
- Le résultat des instruments financiers à la valeur réelle (225 millions d'euros) diminue de 190 millions d'euros (-46%) par rapport au chiffre *pro forma* du premier semestre 2004, principalement sous l'effet de la modification apportée à la valorisation des instruments financiers. L'on relève ainsi entre autres l'incidence défavorable de l'extraction d'un montant de -175 millions d'euros au bénéfice d'intérêts.
- Les revenus de dividendes s'établissent à 169 millions d'euros, soit 23 millions de plus (+16%) que le niveau *pro forma* du premier semestre de 2004.

- Le poste 'autres revenus d'exploitation' (333 millions d'euros) progresse de 114 millions d'euros (+52%) par rapport au niveau *pro forma* de l'année dernière, surtout à la faveur du dénouement d'un crédit impayé aux pouvoirs publics slovaques (incidence de 101 millions d'euros avant impôts – influence nette sur le résultat: 68 millions d'euros).

### Charges d'exploitation

| En millions d'euros                             | 2Tr2005      | 2Tr/1Tr     | 2Tr/2Tr<br>(pro forma) | 6m2005       | 6m/6m<br>(pro forma) |
|---|--------------|-------------|------------------------|--------------|----------------------|
| Frais de personnel                              | 714          | +12%        | +7%                    | 1 350        | -3%                  |
| Frais généraux administratifs                   | 382          | +1%         | -6%                    | 763          | -5%                  |
| Amortissem. sur actifs immobil. (sans goodwill) | 92           | -2%         | -9%                    | 186          | -5%                  |
| Provisions pour charges d'exploitation          | 20           | -           | -                      | 14           | -                    |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>         | <b>1 209</b> | <b>+10%</b> | <b>+9%</b>             | <b>2 313</b> | <b>-3%</b>           |
| - Banque  | 878          | +9%         | +8%                    | 1 685        | -7%                  |
| - Assurance                                     | 131          | +7%         | +1%                    | 254          | +0%                  |
| - Asset management                              | 15           | +1%         | +5%                    | 30           | +10%                 |
| - Private banking en Europe                     | 153          | +14%        | +14%                   | 287          | +12%                 |
| - Gevaert                                       | 22           | +8%         | +25%                   | 42           | +8%                  |

- Les charges évoluent favorablement. Au premier semestre, les charges d'exploitation affichent une diminution de 61 millions d'euros (-3%). Celle-ci est due principalement aux mesures d'économie appliquées en Belgique dans le courant de 2004 et au tassement des activités de négoce de titres professionnel. Le ratio de coûts des activités bancaires et d'asset management s'inscrit à 57% par rapport à 61% *pro forma* en 2004.
- Les charges d'exploitation du deuxième trimestre affichent toutefois une hausse par rapport au premier trimestre (en raison notamment de l'augmentation des charges salariales liées aux résultats et de charges à caractère unique liées à la fusion de KBC Bancassurance Holding et d'Almanij), lorsque plusieurs types de charges avaient atteint un niveau exceptionnellement bas. Au second trimestre, des provisions ont par ailleurs été constituées à hauteur de 20 millions d'euros, principalement pour poursuivre la réorganisation des activités private banking (15 millions d'euros) et banque en Tchèque. Une importante reprise aux provisions a également été enregistrée au second trimestre 2004 (+73 millions d'euros).

### Réductions de valeur

| En millions d'euros                   | 2Tr2004<br>(pro forma) | 1Tr2005 | 2Tr2005 | 6m2004<br>(pro forma) | 6m2005 |
|---------------------------------------|------------------------|---------|---------|-----------------------|--------|
| Sur crédits                           | 74                     | -3      | 38      | 107                   | 34     |
| Sur placements disponibles à la vente | 12                     | 16      | 0       | 130                   | 16     |
| Sur le goodwill                       | 2                      | 2       | 5       | 2                     | 7      |
| Sur le reste                          | 3                      | 0       | 0       | 4                     | 0      |

- Le deuxième trimestre se caractérise à nouveau par le faible niveau des réductions de valeur sur crédits (38 millions d'euros). Le ratio de pertes sur crédits se limite par conséquent à 0,06% pour le premier semestre 2005. Le ratio de pertes sur crédits atteint 0,03% pour la Belgique, 0,07% pour l'Europe centrale (0% en Tchèque et en Pologne) et 0,09% pour le portefeuille international de crédits. Les crédits à problèmes sont couverts par des provisions pour crédits à hauteur de 90%.
- Les corrections de valeur négatives sur le portefeuille-titres et sur le goodwill payé à l'occasion de rachats d'entreprises sont également limitées (16 et 7 millions d'euros respectivement au cours de 2005).

### Charges techniques des assurances et résultat des activités de réassurance cédées

- Le second trimestre se caractérise une fois de plus par un robuste résultat technique dans les branches dommages. Le ratio de sinistres se limite ainsi à 64% pour le premier semestre. Les charges de sinistres s'inscrivent à 484 millions d'euros brut et le résultat des activités de réassurance à 33 millions d'euros. Le ratio de mise en réserve pour les assurances dommages atteint 178%, soit le même niveau qu'au début de l'année (177%).
- Le ratio combiné du groupe s'inscrit à 93,7% (au même niveau que les 93,5% *pro forma* enregistrés au premier semestre 2004). Il est de 93,4% pour la Belgique (contre 93,0%), de 95,6% pour l'Europe centrale (contre 95,1%) et de 90,4% pour la réassurance (contre 91,9%).

### Impôts

- La pression fiscale pour le premier semestre 2005 s'élève à 469 millions d'euros (dont 212 millions au second trimestre). Pour la période correspondante de 2004, elle atteignait 347 millions d'euros *pro forma*.

## Annexe 2: Commentaire sur la contribution des domaines d'activité au résultat

Les résultats des diverses rubriques évoluent comme suit:

| En millions d'euros       | 2Tr2005 | 2Tr/1Tr | 2Tr/2Tr<br>(pro forma) | 6m2005 | 6m/6m<br>(pro forma) |
|---------------------------|---------|---------|------------------------|--------|----------------------|
| Banque                    | 314     | -33%    | -14%                   | 784    | +12%                 |
| Assurance                 | 124     | +2%     | +114%                  | 246    | >200%                |
| Asset management          | 68      | +16%    | +17%                   | 126    | +16%                 |
| Private banking en Europe | 41      | -23%    | +80%                   | 94     | +42%                 |
| Gevaert                   | 31      | -2%     | -                      | 63     | -                    |
| Holding                   | -41     | +123%   | >200%                  | -59    | >200%                |

- Dans le pôle banque, les revenus de commissions restent importants au second trimestre et le bénéfice d'intérêts se maintient malgré l'aplanissement de la courbe des taux. Les charges d'exploitation augmentent par rapport au trimestre précédent, qui se caractérisait par un niveau des coûts exceptionnellement faible (dû à la sous-utilisation des budgets de marketing et d'automatisation et aux faibles charges salariales liées au résultat). Les provisions pour crédits restent faibles.

Après six mois, la contribution au bénéfice se monte à 784 millions d'euros. Cette hausse de 85 millions d'euros s'explique par la maîtrise rigoureuse des coûts (ratio de coûts, asset management compris, de 57%) et par les pertes limitées sur crédits (ratio de pertes sur crédits de 0,06%). Par ailleurs, l'évolution des produits est bonne: les revenus de commissions affichent une forte hausse (+21%), le bénéfice d'intérêts reste stable en dépit du climat difficile et les plus-values sur capitaux sont relativement limitées. On enregistre également un produit à caractère unique issu du dénouement d'un crédit octroyé aux pouvoirs publics slovaques (influence sur le résultat: 68 millions d'euros).

- Dans le pôle assurance, le résultat du second trimestre se maintient au niveau du trimestre précédent, lorsque des plus-values importantes avaient été réalisées sur les placements. Ce résultat s'explique par les records de ventes, les revenus élevés de dividendes et une nouvelle légère amélioration du résultat des sinistres.

Le résultat après six mois atteint 246 millions d'euros, soit nettement plus que l'an passé, lorsque d'importantes pertes de valeur avaient encore été enregistrées sur le portefeuille d'actions. Le semestre se caractérise par une forte vente d'assurances vie (2,0 milliards d'euros), un solide résultat technique dans les branches dommages (ratio combiné de 94%) et une hausse des produits des placements (à la suite notamment de l'augmentation des réserves placées et des plus-values réalisées entre autres sur la participation dans le groupe d'assurances irlandais FBD).

- En ce qui concerne l'asset management, le bénéfice du deuxième trimestre affiche une hausse de 10 millions par rapport au premier trimestre 2005 et à la moyenne trimestrielle de 2004, grâce à une augmentation des revenus de commissions (parallèlement à l'évolution favorable de la bourse).

Le bénéfice semestriel atteint ainsi 126 millions d'euros, soit 17 millions de plus que le niveau comparable de 2004. Depuis le début de l'année, les avoirs en gestion auprès de la division asset management ont augmenté de 16%, à 97 milliards d'euros (deux tiers provenant du flux net de capitaux neufs).<sup>2</sup>

- Au deuxième trimestre de 2005, l'activité private banking en Europe contribue au résultat du groupe à hauteur de 41 millions d'euros, soit 12 millions de moins qu'au précédent trimestre (en raison notamment de la diminution des "autres produits"), mais 18 millions de plus qu'au second trimestre de 2004. Une provision supplémentaire a en outre été constituée pour la réorganisation des activités en Espagne.

Après six mois, la contribution au bénéfice atteint 94 millions d'euros. Les revenus de commissions poursuivent leur tendance à la hausse (+9%). Ce résultat, conjugué notamment à une augmentation des plus-values sur les placements, porte le total des produits à un niveau élevé. Au premier semestre, les avoirs en gestion ont crû de 8% à 50 milliards d'euros (dont 46 milliards d'euros pour les clients private banking). Le ratio de coûts passe de 74% à 67%, tandis que les réductions de valeur sur crédits et placements sont négligeables.

- Au deuxième trimestre de 2005, la contribution de Gevaert au résultat atteint 31 millions d'euros, soit le même niveau élevé qu'au trimestre précédent, grâce à la réalisation de plus-values sur des placements dans le cadre de la réduction du portefeuille d'actions.

Pour le premier semestre, la contribution au bénéfice s'élève à 63 millions d'euros, soutenue il est vrai par la réévaluation du portefeuille *private equity* au premier trimestre (exigence IFRS) et par les plus-values sur les placements (principalement au deuxième trimestre).

<sup>2</sup> Les avoirs en gestion du groupe KBC s'élèvent à 170 milliards d'euros: 97 milliards d'euros pour l'activité asset management (dont 15 milliards d'euros pour le compte du groupe), 50 milliards d'euros pour le segment private banking en Europe et 24 milliards d'euros pour l'activité bancaire (principalement retail et private banking en Belgique et en Europe centrale).

- Au niveau du holding, 20 millions d'euros de charges à caractère unique ont été comptabilisées au second trimestre à l'occasion de la fusion de KBC Bancassurance Holding et d'Almanij. Il s'agit de charges liées à un plan d'options en cours pour le personnel de *Kredietbank Luxembourg* et à des missions de conseil externes.

Ce facteur, combiné à l'élimination de dividendes perçus sur actions propres (IFRS2005) à concurrence de 9 millions d'euros et à l'intensification du financement par l'emprunt pour le rachat des participations minoritaires de *Kredietbank Luxembourg* début 2005, porte à -59 millions d'euros la perte subie au premier semestre.

### **Annexe 3: Commentaire sur la contribution des domaines d'activité au résultat**

Les résultats des différents domaines d'activité se présentent comme suit (après déduction du revenu du capital excédentaire présent et de la part des autres actionnaires dans le bénéfice):

| En millions d'euros             | 2Tr2005 | 2Tr/1Tr | 2Tr/2Tr<br>(pro forma) | 6m2005 | 6m/6m<br>(pro forma) |
|---------------------------------|---------|---------|------------------------|--------|----------------------|
| Bancassurance retail et private | 244     | -17%    | +85%                   | 539    | 146%                 |
| Europe centrale                 | 121     | -37%    | +23%                   | 312    | +91%                 |
| Entreprises                     | 101     | -19%    | -14%                   | 225    | 0%                   |
| Marchés des capitaux            | 53      | -1%     | -25%                   | 106    | -23%                 |
| Private banking en Europe       | 41      | -23%    | +80%                   | 94     | +42%                 |
| Gevaert                         | 31      | -2%     | -                      | 63     | -                    |

- Le segment "bancassurance retail et private" affiche à nouveau un solide résultat trimestriel (244 millions d'euros), quoique légèrement inférieur à celui des deux trimestres précédents en raison de la contraction des revenus bancaires (due en partie à des effets saisonniers) et de l'augmentation des impôts.  
Après six mois, le bénéfice (539 millions d'euros) enregistre une progression de 320 millions par rapport au premier semestre de 2004, par suite de la hausse marquée des revenus (issus surtout de placements et d'assurances) et de la baisse soutenue des charges (-4%). Début 2004, le portefeuille de placements a subi par ailleurs une forte dépréciation (-162 millions d'euros). Le ratio de coûts se réduit à 57%, tandis que le ratio de pertes sur crédits s'établit à 0%. Le rendement des capitaux engagés grimpe jusqu'à 29 %. Le sous-segment 'private banking Belgique' contribue au bénéfice à hauteur de 32 millions d'EUR.
- Le bénéfice trimestriel en Europe centrale (121 millions d'euros) se situe au même niveau qu'au trimestre précédent (abstraction faite d'un revenu à caractère unique de 68 millions d'euros qui avait été comptabilisé à l'époque) et largement au-dessus de la moyenne trimestrielle de 2004. Le trimestre se caractérise notamment par le succès croissant des activités d'assurance et de la gestion de fortune. Les crédits enregistrent une solide croissance, alors que la constitution nette de provisions pour crédit reste négligeable (ratio de pertes sur crédits de 0%). Pour les deux premiers trimestres de 2005, les résultats évoluent comme suit:
  - En Tchèque et Slovaquie, la contribution au bénéfice du pôle banque (210 millions d'euros) progresse de 109 millions, avec l'appui il est vrai d'un revenu à caractère unique issu du dénouement d'un crédit slovaque (influence nette de 68 millions d'euros). La progression des dépôts et des crédits de même que l'augmentation des revenus de commissions compensent largement l'influence négative de la diminution des taux du marché, tandis que le ratio de pertes sur crédits se maintient à 0%. Pour les activités bancaires, le rendement des capitaux engagés grimpe ainsi jusqu'à 56% (abstraction fait du produit à caractère unique susmentionné). Le volume des primes d'assurances dommages gonfle de 28%, tandis que les assurances vie en cours augmentent de 12%. Au total, la contribution au bénéfice des activités d'assurance s'inscrit à 9 millions d'euros (rendement de 21%).
  - Le pôle bancaire en Pologne affiche un résultat de 45 millions d'euros, en hausse de 28 millions (y compris les 9 millions d'euros issus d'une latence fiscale positive au deuxième trimestre). L'amélioration du rapport charges/produits et l'absence de pertes sur crédits portent le rendement des capitaux engagés à 42%. La contribution des activités d'assurance s'élève à 17 millions d'euros (rendement de 36%), grâce entre autres à l'évolution favorable des charges (-8%) et à l'épanouissement de l'activité assurance vie.
  - En Hongrie, l'augmentation des produits (+14%) compense largement la hausse des charges (+10%), ce qui permet au résultat d'exploitation de progresser de 26%. Le ratio de pertes sur crédits (0,93%) est comparable à celui des autres établissements du marché. Au bout du compte, le bénéfice semestriel s'établit à 15 millions d'euros et la rentabilité des capitaux engagés atteint 17%.

La contribution au résultat des activités d'assurance passe à 5 millions d'euros (rendement de 42%), grâce à l'amélioration du niveau des coûts et des charges de sinistres (ratio combiné de 86%).

- En Slovénie, la contribution au bénéfice des activités bancaires (participation minoritaire) s'élève à 12 millions d'euros après six mois, tandis que le résultat de l'activité assurance vie s'inscrit à -0,1 million d'euros.
- Dans le segment entreprises, une faible diminution des produits combinée à une légère hausse des impôts a fait passer le bénéfice du deuxième trimestre (101 millions d'euros) sous la moyenne des précédents trimestres.

Le résultat après six mois se maintient toutefois au très bon niveau de l'an passé, avec des ratios toujours favorables au niveau de la gestion des coûts (ratio de coûts de 36%), du résultat des assurances dommages (ratio combiné de 90%) et des provisions pour crédits (ratio de pertes sur crédits de 0,13%). Le rendement du segment par rapport aux capitaux engagés s'élève à 20%.

- Au deuxième trimestre, la contribution au bénéfice des activités sur les marchés des capitaux (53 millions d'euros) se maintient au niveau du trimestre précédent, mais au-dessous du niveau record enregistré au printemps 2004, lorsque l'activité en produits dérivés avait été particulièrement robuste.

Après six mois, le résultat s'établit à 106 millions d'euros, soit un recul de 23% par rapport à la période correspondante de l'an passé. Le rendement des capitaux engagés s'établit néanmoins encore à 28%. Le résultat s'est amélioré dans le courtage d'actions et dans le segment des produits de crédit structurés.

- Vous trouverez à l'annexe 2 (voir plus haut) un commentaire relatif à l'activité private banking en Europe et à Gevaert.

-----

# Communiqué de presse

.....  
26 août 2005

## Résultats semestriels 2005

### KBC Groupe SA

KBC Groupe SA publiera ses résultats pour le premier semestre de 2005 le jeudi 1er septembre 2005 en cours de séance boursière (à 11 heures).

Le communiqué de presse sera disponible à cette date sur le website de KBC [www.kbc.com](http://www.kbc.com) à partir de 11 heures.

#### Note pour la rédaction

Une conférence de presse est prévue à l'intention des médias dans les bâtiments du de KBC Groupe, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles à 13 heures 30.

**KBC Groupe SA**  
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Direction Stratégie & Expansion  
Service Presse  
Responsable Service Presse/  
Porte-parole : Viviane Huybrecht  
Tél: 02 429 85 45

Service Presse:  
Tél.: (02) 429 65 01  
Fax: (02) 429 81 60  
e-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)



# Communiqué de presse

.....

12 juillet 2005

## Dewaay rejoint KBL European Private Bankers (KBC Groupe)

***CCF (Groupe HSBC) et KBL, moteur du private banking de KBC Groupe, ont conclu hier soir un accord sur la reprise de HSBC Dewaay SA, filiale de banque privée du Groupe HSBC présente sur les marchés belge et luxembourgeois.***

***L'accord est conclu sous réserve de l'approbation des autorités de contrôle compétentes.***

HSBC Dewaay SA (Dewaay) propose des services de banque privée personnalisés à des familles fortunées avec lesquelles la banque a établi des relations privilégiées. Occupant actuellement 140 personnes, la banque est présente notamment à Bruxelles, Anvers et Knokke en Belgique et dispose d'une filiale à Luxembourg. Elle gère environ EUR 2,5 milliards d'actifs clientèle.

Par l'acquisition de Dewaay, KBL European Private Bankers (KBL EPB), chargé de développer l'activité de private banking au sein de KBC Groupe, renforcera substantiellement sa position de banque privée en Belgique. Présent dans 13 pays européens, le réseau de private banking du Groupe atteint maintenant un niveau d'actifs clientèle global de EUR 65 milliards.

KBC Groupe dispose en matière de private banking d'un modèle stratégique original, qui a pour particularité de s'appuyer en Belgique sur deux offres distinctes et complémentaires. D'une part, l'offre de KBC Private Banking, qui s'adresse à la clientèle souhaitant recevoir des services intégrés dans le réseau « retail » de KBC. D'autre part, l'offre de KBL EPB qui a adopté le modèle de « boutiques » de banques privées, dédiées à une clientèle voulant être servie par un banquier privé spécialisé dans le cadre d'une entité à taille humaine. L'acquisition de Dewaay s'inscrit dans le cadre de ce dernier modèle.

En Belgique, la banque Puilaetco avait déjà rejoint KBL European Private Bankers en juin 2004. Puilaetco emploie 149 personnes dans ses bureaux à Bruxelles, Anvers, Liège et Gand en Belgique et elle se consacre exclusivement à l'activité de gestion de fortune réservée à une clientèle privée. Puilaetco Private Bankers dispose de EUR 4,2 milliards d'actifs sous gestion.

En réunissant Dewaay et Puilaetco, KBL EPB accède maintenant en Belgique à un niveau de taille critique substantiel, les deux filiales disposant ensemble d'actifs clients de plus de EUR 6,5 milliards. Le rapprochement des deux entités sera largement facilité par leur culture semblable, leur approche clientèle commune et la stratégie claire du Groupe. Ces facteurs positifs, renforcés par la grande qualité des équipes en place, ne manqueront pas d'accélérer encore la dynamique de développement des activités de private banking de KBC Groupe en Belgique.

Les clients belges de Dewaay continueront à profiter, comme auparavant, d'un service de haut niveau de professionnalisme et d'un accueil personnalisé, auxquels s'ajouteront les avantages du réseau KBL EPB.

**Note à la rédaction :**

**KBC Groupe SA ([www.kbc.com](http://www.kbc.com) - [www.europeanprivatebankers.com](http://www.europeanprivatebankers.com))**

KBC Groupe SA est l'un des premiers groupes financiers européens. Il s'agit d'un groupe de bancassurance multicanal géographiquement centré sur l'Europe et desservant aussi bien des clients particuliers et private banking que des petites et moyennes entreprises. Hormis la fourniture de services de bancassurance retail et private, KBC Groupe déploie aussi des activités d'asset management, de services aux entreprises, des activités de marchés et de private equity. KBC Groupe occupe des positions enviables et même de premier plan sur ses deux marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale (République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovaquie et Slovénie) et déploie un vaste réseau private banking groupé selon le concept KBL European Private Bankers (KBL EPB). Le réseau de banque privée de KBC Groupe dispose, avec la nouvelle acquisition, d'actifs en gestion d'environ 65 milliards d'euros.

KBC Groupe SA est coté sur Euronext Bruxelles (ticker symbol « KBC ») et en Bourse de Luxembourg et compte les filiales directes suivantes : KBC Bank, KBC Assurances, Kredietbank SA Luxembourgeoise (KBL), KBC Asset Management et Gevaert.

Fort d'une capitalisation boursière de quelque 24 milliards d'euros, KBC Groupe est l'une des premières entreprises de Belgique et l'un des principaux groupes financiers d'Europe, avec un effectif de 51.000 personnes et 11 millions de clients.

**Groupe HSBC**

Le CCF est une filiale à 100% d'HSBC Holdings plc, et membre du Groupe HSBC. HSBC est l'un des premiers groupes de services bancaires et financiers au monde, avec plus de 9.800 implantations réparties dans 77 pays, en Europe, dans la région Asie-Pacifique, en Amérique du Nord et du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique, des actifs s'élevant à 1.277 milliards de US\$ au 31 décembre 2004 et plus de 110 millions de clients.

**Contacts :**

|                          |  |  |  |
|--------------------------|--|--|--|
| <b>KBL EPB</b>           | Marie-Paule Gillen<br>Secrétaire Général   | Tél. : +352 47 97 31 12<br>GSM : + 352 021 351 497 | marie-paule.gillen-snyers@kbl-bank.com                                 |
| <b>KBC<br/>Groupe SA</b> | Viviane Huybrecht<br>Responsable Service<br>Presse KBC Groupe SA -<br>porte-parole | Tél. : +32 2 429 85 45                             | <a href="mailto:viviane.huybrecht@kbc.be">viviane.huybrecht@kbc.be</a> |
|                          | Luc Cool<br>Responsable Relations<br>Investisseurs KBC<br>Groupe SA                | Tél.: +32 2 429 40 51                              | luc.cool@kbc.com   |



# Communiqué de presse



23 juin 2005

## KBC Groupe : mise à jour de la stratégie et des objectifs financiers

*Aujourd'hui, à l'occasion de son premier "Investor Day" à l'intention des analystes organisé depuis la fusion, le groupe KBC fournira une mise à jour de sa stratégie et commentera ses nouveaux objectifs financiers ambitieux pour la période 2006-2008. La stratégie présentée s'inscrit dans le droit fil de la stratégie antérieure mais fournit plus de détails sur l'activité de private banking au sein du groupe KBC.*

### 1. Mise à jour de la stratégie globale

Le 2 mars 2005, KBC Bancassurance Holding a fusionné avec sa société soeur Almanij, donnant ainsi naissance à KBC Groupe SA.

"Les premiers effets salutaires de la fusion se sont fait sentir immédiatement: le cours du titre KBC a été soutenu par une amélioration de la transparence, de la visibilité et de la liquidité du groupe", a expliqué M. Willy Duron, président du groupe KBC. Au premier trimestre 2005, le groupe KBC a annoncé des synergies opérationnelles dans les domaines du private banking et de la gestion de fonds, pour un montant récurrent de 75 millions d'EUR net par an avant impôts. 50% de ce montant seront déjà réalisés en 2006. La mise en oeuvre détaillée de plusieurs projets de synergie a été amorcée et, à la fin du deuxième trimestre de cette année, 4 millions d'EUR de synergies récurrentes auront déjà été réalisés. Les activités de Gevaert ont été analysées et seront intégrées sélectivement dans celles de KBC Bank.

*'La poursuite de notre stratégie existante en matière de bancassurance retail et de gestion de fortune recèle encore un potentiel créateur de valeur. L'accent sera mis sur la Belgique et l'Europe centrale et de l'Est, ainsi que sur certaines activités sélectionnées en Europe occidentale. De nouvelles améliorations de notre efficacité et l'évolution soutenue des bénéfices sur une base autonome garantiront une politique de dividendes stable et une bonne solidité financière. Ces perspectives se reflètent dans nos ambitieux nouveaux objectifs financiers, que nous comptons réaliser d'ici 2008'* a commenté M. Duron.

### 2. Objectifs financiers réaffirmés

KBC Groupe SA  
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Direction Stratégie & Expansion  
Service Presse  
Responsable Service Presse/  
Porte-parole : Viviane Huybrecht  
Tél: 02 429 85 45

|                            |                                 |                  |
|----------------------------|---------------------------------|------------------|
| <b>Efficacité</b>          | Charges/revenus, Banque         | <b>max. 58%</b>  |
|                            | Ratio combiné, non-vie          | <b>max. 95%</b>  |
| <b>Solidité financière</b> | Tier-1, Banque                  | <b>min. 8%</b>   |
|                            | Marge de solvabilité, Assurance | <b>min. 200%</b> |
| <b>Création de valeur</b>  | ROE corrigé                     | <b>min. 16%</b>  |
|                            | Hausse du BPA (CAGR)            | <b>min. 10%</b>  |

Service Presse:  
Tél.: (02) 429 65 01  
Fax: (02) 429 81 60  
e-mail : pressofficekbc@kbc.be

### **Ratio charges/revenus et ratio combiné**

Le groupe KBC est en bonne voie pour réaliser en 2005 son objectif de 58% en matière de ratio charges/revenus et de 95% en matière de ratio combiné. Le nouvel objectif du ratio charges/revenus, quoique du même pourcentage (58%) est plus ambitieux que le précédent, en raison de l'incidence défavorable de l'agrandissement du Groupe et des modifications IFRS. En outre, et bien que KBC reste favorablement disposé à l'égard de l'évolution des facteurs sous-jacents du ratio combiné (croissance du marché, fréquence et gonflement des indemnisations de sinistres, etc.), il s'attend à un renforcement de la concurrence sur le marché. Dès lors, le nouvel objectif en matière de combined ratio (95%) peut être qualifié de plus ambitieux que l'ancien.

### **Croissance du bénéfice par action et du ROE (corrigé)**

KBC prévoit de dépasser son objectif de 2005 en matière de BPA (10% CAGR). Néanmoins, il convient d'attirer l'attention sur le fait que l'agrandissement du Groupe et les modifications IFRS tireront le BPA vers le bas. Néanmoins, KBC est fermement convaincu que le CAGR de 10% pourra être maintenu jusqu'en 2008.

KBC a également bon espoir d'atteindre son objectif d'un ROE de 16% en 2005. En tenant compte du capital excédentaire prévu pour les investissements supplémentaires en Europe centrale et de l'Est et des modifications IFRS, le nouvel objectif en matière de ROE (16%) apparaît plus ambitieux qu'auparavant. Cet objectif en matière de ROE s'appuie sur des estimations certes ambitieuses, mais néanmoins réalistes, du rendement potentiel des capitaux engagés dans tous les domaines d'activité (20% pour la Bancassurance Retail en Belgique, 30% pour l'Europe centrale et de l'Est, 15% pour les PME et les grandes entreprises, 30 pour le Private Banking et 25% pour les Marchés des capitaux).

### **Tier-1 et marge de solvabilité**

Ces dernières années, KBC a su se maintenir au-dessus du niveau minimum de sécurité et a su accumuler du capital excédentaire à affecter à des opportunités d'investissements supplémentaires en Europe centrale et de l'Est. Dans les prochaines années, les niveaux de solvabilité minimaux seront maintenus (8% Tier-1 pour la Banque et marge de solvabilité de 200% pour l'Assurance).

## **3. Le Private Banking au sein du groupe KBC**

A la suite de la fusion, les activités de private banking de KBC Groupe SA ont été regroupées sous une direction commune, afin d'assurer l'affectation optimale de toutes les ressources disponibles. Le private banking constitue l'activité essentielle de KBL, dans le cadre de son concept d'European Private Bankers (et sa présence dans 11 pays). KBC Bank, pour sa part, a développé ses propres activités de private banking en Belgique, par l'intermédiaire de ses agences retail.

***'Le groupe KBC a l'intention de renforcer ses activités intégrées en matière de private banking, tout en conservant une position privilégiée sur les marchés européens sélectionnés. Pour ce faire, il a recours à deux modèles complémentaires (l'un basé sur le transfert de clients des agences bancaires et l'autre sur des banques privées spécialisées / «boutique style») et met l'accent sur les clients private banking disposant d'avoirs à investir de plus de 1 million d'EUR'*** a ajouté M. Etienne Verwilghen, président de KBL et membre du Comité de direction KBC Groupe responsable du private banking.

En Belgique, la stratégie développée s'appuiera sur deux enseignes: KBC Private Banking et KBL European Private Bankers (Puilaetco), chacune ayant une offre distincte à l'égard du client. KBC et KBL se donneront ainsi la possibilité de servir différents types de clients sur le marché. KBC Private Banking restera intégré dans le réseau retail de KBC. KBL European Private Bankers (Puilaetco) se profilera comme une banque privée indépendante et spécialisée et mettra l'accent sur ses principaux avantages que sont la proximité avec le client et le service à 'dimensions humaines'. La possibilité sera ainsi donnée aux clients de choisir entre les deux enseignes.

Sur certains marchés sélectionnés d'Europe occidentale, le groupe KBC renforcera le réseau existant intégré de banques locales private banking spécialisées (« banques boutiques») et mettra l'accent sur la croissance organique. Ses priorités à court terme seront la compression des coûts et l'amélioration de la rentabilité par la standardisation et la centralisation des opérations dans un « hub » private banking et la diminution des frais généraux et des frais des sièges centraux locaux. Ce « hub » assurera la croissance des revenus à moindre coût. Les

filiales pourront utiliser ce »hub », par exemple pour leurs services internationaux et locaux de dépôts, leurs paiements internationaux en espèces et le traitement international et local de leurs transactions.

Les activités bancaires offshore resteront un marché de faible croissance. La priorité sera donnée au maintien de la rentabilité (utilisation efficace du « hub ») et à l'amélioration des marges bénéficiaires. L'importance relative des activités bancaires offshore dans l'ensemble des activités de private banking de KBC continuera néanmoins de se réduire.

L'Europe centrale et de l'Est offre des opportunités attrayantes sur le long terme pour le groupe KBC. Dans cette région, KBC développera un modèle basé sur le transfert de clients par des agences bancaires, mettant en avant autant que possible les produits KBC et KBC. Les activités retail constitueront la principale source de croissance organique. KBC n'a pas l'intention de créer ou d'acquérir une enseigne de private banking autonome dans la région à moyen terme.

***'En résumé, le groupe KBC se fixe pour objectif, en matière de private banking, une croissance des revenus d'environ 10% net par an jusqu'en 2008, dans des conditions de marché normales,'*** a conclu M. Verwilghen.



# Communiqué de presse

.....  
21 juin 2005

## **KBC Investco et la direction familiale d'Allbox acquièrent la totalité des actions du groupe Allbox**

En date du 20 juin 2005, KBC Investco et la direction familiale du groupe Allbox (« Allbox ») ont acquis la totalité des actions de ce groupe .Allbox, une société établie à Harelbeke, est un fabricant intégré d'emballage en carton ondulé. La direction familiale acquiert une participation minoritaire significative, tout en conservant la direction opérationnelle d'Allbox.

Le partenariat avec KBC Investco assurera la continuité de la situation financière solide d'Allbox et de la politique de gestion actuelle. Allbox prévoit une nouvelle expansion de ses activités à l'étranger.

KBC Investco est le fournisseur de capital risque du groupe KBC. KBC Investco détient environ 65 participations actives et se concentre principalement sur les participations directes et les financements mezzanines en moyennes entreprises dans le Benelux et en Europe centrale.

Contact KBC Investco: Floris Vansina, General Manager

Tél: +32 2 429 51 74 – e-mail : [floris.vansina@kbcinvestco.be](mailto:floris.vansina@kbcinvestco.be)

Pour plus de renseignements concernant Allbox: [www.allbox.be](http://www.allbox.be).

# Communiqué de presse



Le 16 juin 2005

## Aperçu actualisé de l'« Embedded Value » de l'activité d'assurance vie de KBC

### Croissance continue de l'activité d'assurance vie en 2004

Les activités d'assurance vie de KBC enregistrent une croissance à la fois constante et considérable. L'encaissement de l'activité vie s'étant élevé à 3,6 milliards d'euros en 2004, le montant total des provisions techniques a été porté à 13,5 milliards d'euros, soit une progression de 28 % par rapport à l'exercice précédent. Le modèle de bancassurance – unique à de multiples égards – peut être qualifié de véritable moteur de l'expansion.

| En milliards d'euros | Encaissement net | Provisions techniques au 31-12 |
|----------------------|------------------|--------------------------------|
| 2002                 | 2,2              | 8,7                            |
| 2003                 | 2,5              | 10,5                           |
| 2004                 | 3,6              | 13,5                           |

### Accroissement de l'« Embedded Value »

Au 31 décembre 2004, la valeur économique de l'activité d'assurance (**Embedded Value**) s'élevait à 2,9 milliards d'euros, soit une progression de 35 % par rapport à l'exercice 2003. Ce phénomène s'explique d'une part par l'accroissement du portefeuille d'assurances vie et d'autre part, par l'augmentation des plus-values non réalisées suite, notamment, au redressement sur les marchés boursiers.

Un modèle de simulation permet de calculer chaque année la valeur du portefeuille d'assurances vie (**Value of Business in Force** ou VBI)<sup>1</sup>, qui est passée de 373 millions d'euros à la fin de l'exercice 2003 à 421 millions d'euros fin 2004. Il convient d'ajouter à cela le bénéfice de l'exercice 2004 (163,5 millions d'euros) pour obtenir la création de valeur réelle de l'activité d'assurances vie en 2004. L'augmentation de valeur du portefeuille actuel est principalement due aux contrats nouvellement souscrits, qui comptent pour un accroissement de 57 millions d'euros. Les améliorations dont ont fait l'objet d'autres paramètres techniques, parmi lesquels le poste dépenses, ont permis une progression de 21 millions d'euros des résultats.

| En millions d'euros | Embedded value | Valeur du portefeuille actuel (VBI) | Valeur des nouveaux contrats (Value of new business) |
|---------------------|----------------|-------------------------------------|--|
| 31-12-02            | 1 783          | 366                                 | 76   |
| 31-12-03            | 2 135          | 373                                 | 53   |
| 31-12-04            | 2 895          | 421                                 | 57   |

### Rapport des actuaires

Le bureau spécialisé en actuariat Lane Clark & Peacock a procédé à une vérification indépendante des calculs de l'Embedded Value, d'où il ressort que les hypothèses employées sont acceptables et que la méthodologie utilisée est conforme aux principes actuariels généralement acceptés. Il n'a relevé aucune anomalie matérielle dans les calculs. Lane Clark & Peacock considère dès lors que l'Embedded Value, la valeur des nouveaux contrats et l'analyse des modifications peuvent valablement et raisonnablement faire figure d'informations complémentaires aux comptes annuels consolidés.

Une présentation détaillée (en anglais) est disponible à l'adresse [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Une conférence téléphonique sera organisée le 16 juin à 15 heures CET à l'intention des analystes (+44 207 162 0181 ou +32 2 290 1411 ou +1 334 420 4950).

Relations avec les investisseurs : tél. +32 2 429 4051 – Contacts presse : tél. +32 2 429 8545.

<sup>1</sup> Ce modèle comprend l'activité d'assurance vie des entreprises du Groupe suivantes : KBC Assurances Belgique, Fidea (canal de courtage en Belgique) et VITIS Life (Luxembourg).



15 juin 2005

## « *Un rien mène à une surperformance des actions.* »

### Stratégie de placement et vision des marchés, KBC Asset Management

#### Le cycle connaît une évolution plutôt classique

Au premier trimestre 2005, le PIB mondial réel a progressé de 3,5% en base annuelle, contre 2,9% au second semestre 2004. Les économies américaine et chinoise restent les moteurs de l'économie mondiale. Avec une croissance de 3,5%, l'**économie américaine** a atteint sa vitesse de croisière. En **Chine**, la croissance s'est inscrite une fois de plus au-delà de 9%. Le flambée des prix pétroliers de ces dernières années ne semble donc guère avoir d'incidence sur les deux pôles de croissance. Aux Etats-Unis, la robustesse du marché de l'emploi, les augmentations de salaire honorables et les taux directeurs (réels) encore et toujours peu élevés soutiennent le potentiel de croissance de la consommation. Profitant du fléchissement de la croissance des importations de biens d'équipement, les autorités chinoises ont réussi à limiter quelque peu la pression d'investissement dans le pays. Ce mouvement va de pair avec une diminution de la croissance des exportations vers les autres **économies asiatiques**. En particulier, quelques pays de la région dont la compétitivité s'est fortement dégradée ces dernières années, comme la Corée et Singapour, sont à présent confrontés à un recul de leur croissance économique, mais en général le taux de croissance de la région reste prononcée. Au **Japon**, la croissance a de nouveau surpris agréablement au premier trimestre. D'une part, le PIB réel a augmenté de pas moins de 5,3% en base annuelle; d'autre part, l'activité a été soutenue dans une large mesure par la demande intérieure finale.

Différents motifs (notamment la correction du budget public américain et la croissance mondiale un peu moins généreuse) nous portent à croire que la dynamique trimestrielle de la croissance économique américaine s'affaiblira quelque peu pendant le reste de l'année et qu'elle s'établira aux alentours ou juste en deçà du rythme potentiel. La croissance américaine devrait finalement atteindre 3,4% tant en 2005 qu'en 2006. En Chine, la croissance annuelle moyenne devrait se maintenir juste au-dessus de 9% en 2005. En 2006, l'atterrissage en douceur provoqué par les mesures de ralentissement économique des pouvoirs publics chinois et les mesures protectionnistes des pays occidentaux devrait ramener la croissance sous la barre des 9%. Pour le Japon, nous tablons sur une croissance moyenne annuelle de 1,7% en 2005 (ainsi qu'en 2006). Le Japon - qui fut pendant des années le maillon faible de l'économie mondiale - affiche pour la troisième année consécutive une croissance supérieure à celle de l'UEM (nos prévisions: 1,2% en 2005 et 1,6% en 2006).

La croissance à première vue solide de la **zone euro** au premier trimestre (2% en base annuelle) était entièrement attribuable aux exportations nettes. Cette forte contribution à la croissance ne découlait pas vraiment d'un regain de compétitivité, mais plutôt d'une chute de la demande intérieure. Par suite de la flambée des prix pétroliers, la croissance de la consommation a ralenti jusqu'à 1,1% en base annuelle et les investissements des entreprises se sont contractés. Le **Royaume-Uni**, champion de la croissance européenne jusqu'il y a peu, a lui aussi jeté l'éponge. Ces deux dernières années, la croissance économique y a atteint en moyenne 2,7%, contre à peine 1,2% dans l'UEM. Alors que dans l'UEM il a suffi d'une hausse du pétrole pour que la conjoncture ralentisse, au Royaume-Uni, il a fallu y ajouter une augmentation des taux directeurs

et un tassement des prix des logements pour freiner la consommation. La demande intérieure finale s'est contractée jusqu'à 1,4% en base annuelle, contre 3,5% pour l'ensemble de 2004.

## Le bas niveau des taux obligataires est-il une anomalie ?

Conséquemment au léger tassement de l'économie mondiale au cours des précédents trimestres, les **prix des matières premières** ont diminué ces derniers mois. Alors que le prix du baril de pétrole semblait vouloir s'installer durablement sous les 50 USD fin avril, il est reparti à la hausse depuis la mi-mai. Ces derniers mois, nous avons de nouveau revu à la hausse nos prévisions concernant le prix de l'or noir. Nous prévoyons à présent que le prix moyen annuel du pétrole atteindra 47 dollars le baril en 2005 et qu'il retombera à 39 dollars en 2006. En mars, nos prévisions sur le prix du pétrole s'inscrivaient encore à 40 et 36 USD le baril. Les prix pétroliers élevés devraient donc peser un certain temps encore sur le potentiel de croissance de l'économie mondiale et particulièrement sur la croissance des pays où la demande intérieure ne fait pas preuve d'un grand dynamisme.

Même si, sous l'effet combiné du resserrement du marché de l'emploi et du renforcement de la demande intérieure, l'**inflation** sous-jacente poursuit son petit bonhomme de chemin aux Etats-Unis, elle ne constitue pas véritablement un problème. Le ralentissement de la croissance mondiale, le tassement des prix des matières premières et l'absence de nouvelles hausses des prix pétroliers devraient maintenir l'inflation sous contrôle au niveau mondial. Dans les pays anglo-saxons, à l'exception du Canada, le cycle de resserrement monétaire semble sur le point de se terminer. Aux Etats-Unis, la **Fed** devrait faire une pause à l'automne, après avoir relevé le taux directeur jusqu'à 3,75%. Au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, la politique monétaire sera même assouplie dès le quatrième trimestre 2005. La banque centrale australienne suivra quelques mois plus tard. Dans l'UEM, une hausse du taux directeur n'est certainement pas encore à l'ordre du jour. Un abaissement des taux de la **BCE** paraît lui aussi improbable, car il pourrait engendrer une nouvelle poussée du prix des logements dans l'UEM. La banque centrale ne devrait pas procéder à un relèvement du taux directeur avant le second semestre 2006.

Dans la perspective d'un écart de taux directeur croissant avec les Etats-Unis, les **obligations** européennes devraient mieux conserver leur valeur que leurs homologues américaines dans les prochains mois. Une hausse (limitée) des taux obligataires américains reste le scénario le plus probable. L'augmentation du différentiel d'intérêt avec l'UEM, à court comme à long terme, devrait par ailleurs apporter un soutien au **dollar** américain. Les faibles perspectives de croissance sur le Vieux Continent et l'impasse politique dans laquelle se trouve l'Europe à l'issue des référendums français et néerlandais sur la Constitution réduiront toutefois quelque peu l'attrait de l'EUR. Structurellement, le double déficit américain reste toutefois suspendu au-dessus du dollar comme l'épée de Damoclès. Sur un horizon de six mois et plus (lorsque la première hausse des taux de la BCE pointera à l'horizon), nous tablons donc plutôt sur un nouvel affaiblissement du dollar.

## Actions bon marché, obligations chères

Les modèles de valorisation historique indiquent que les obligations sont chères et que les actions sont bon marché. La prime de risque pour les actions se situe environ 2% au-dessus de la moyenne historique. Cela signifie que le marché des actions prévoit soit une très forte hausse des taux, soit un effondrement des bénéfices des entreprises. Aucun de ces deux scénarios ne nous paraissant vraisemblable dans les prochains mois, nous optons pour une surpondération des actions dans nos **portefeuilles mixtes**. Cette surpondération se fait surtout au détriment des obligations qui, compte tenu des niveaux de taux historiquement bas, sont devenues très vulnérables.

Dans le volet actions, nous mettons notamment les **accents sectoriels** suivants:

- Nous sous-pondérons le **secteur énergétique** et le secteur des **matériaux**. Les évolutions de l'offre et de la demande sur le marché du pétrole suggèrent un prix du baril sensiblement inférieur aux niveaux actuels. Des stocks relativement élevés indiquent d'ailleurs qu'il n'y a pas pénurie de pétrole. Si le marché risque de vivre pendant quelque temps encore dans la crainte d'un manque de capacité disponible, les augmentations de capacités prévues devraient atténuer ce problème dans les années à venir. Le fléchissement de la croissance mondiale et l'aplanissement de la courbe des taux nous incitent à faire preuve de prudence à l'égard notamment du secteur de l'acier et du papier, où les valorisations demeurent d'ailleurs relativement élevées.

- Dans le secteur de la technologie, nous choisissons résolument la carte des **logiciels**. La position de cash-flow du secteur des entreprises est élevée dans une perspective historique et les dépenses IT redémarrent. Dans les investissements IT, la part des logiciels continue de grimper. Il faut noter par ailleurs que la concurrence au niveau des prix est nettement moins marquée dans ce segment que dans le segment matériel. Les principales entreprises de logiciels (Microsoft, Oracle...) bénéficient actuellement d'une valorisation bon marché et nous prévoyons que la consolidation se poursuivra dans le secteur.

En ce qui concerne l'**allocation géographique**, nous mettons l'accent sur les **marchés émergents**, avec une attention particulière pour les régions suivantes :

- **Europe centrale** : les cours ont été mis sous pression récemment en raison notamment de l'incertitude politique en Pologne et en Tchéquie. La croissance reste toutefois ferme dans ces pays et la convergence de leurs économies vers les normes de l'UEM laisse entrevoir une nouvelle baisse des taux et une appréciation des bourses.
- L'**Asie** constitue le modèle même de la croissance, avec comme moteurs la Chine, l'Inde et leurs immenses marchés de consommateurs. Par rapport à la croissance, la valorisation de ces marchés d'actions reste très faible. La région compte par ailleurs un certain nombre d'entreprises (Samsung, Singapore Telecom, Taiwan Semiconductor,...) qui sont leaders mondiaux dans leur secteur.

**KBC Groupe SA**  
**Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
**Direction Stratégie & Expansion**  
**Service Presse**  
**Attaché de presse: Stet Leunens**  
Tél: 02 429 65 01

Service Presse:  
Tél.: (02) 429 65 01  
Fax: (02) 429 81 60  
e-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)



# Communiqué de presse



.....  
14 juin 2005

## KBC Bank abaisse les taux de base des crédits d'investissement

KBC Bank a décidé d' abaisser ses taux de base pour les crédits d'investissement, avec révision annuelle, triennale, quinquennale, septennale et décennale du taux d'intérêt **à partir du jeudi 16 juin 2005.**

Les nouveaux taux sont les suivants:

|                         |        |          |
|-------------------------|--------|----------|
| - révision annuelle     | 5,15 % | (-0,20%) |
| - révision triennale    | 5,35 % | (-0,40%) |
| - révision quinquennale | 5,70 % | (-0,40%) |
| - révision septennale   | 5,95 % | (-0,40%) |
| - révision décennale    | 6,25 % | (-0,45%) |

Ces taux de base sont des taux indicatifs pour les nouveaux crédits d'investissement accordés aux PME en conformité avec les modalités courantes: durées jusqu'à dix ans, amortissements trimestriels du capital, paiement trimestriel des intérêts à terme échu et période de prélèvement de 9 mois.

KBC Groupe SA  
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Direction Stratégie & Expansion  
Service Presse  
Responsable Service Presse/  
Porte-parole : Viviane Huybrecht  
Tél: 02 429 85 45

Service Presse:  
Tél.: (02) 429 65 01  
Fax: (02) 429 81 60  
e-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)



## Communiqué relatif au premier trimestre 2005

Schéma de publication du 9 juin 2005:

Publication sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

Téléconférence avec la presse

Conf. téléph. des analystes financiers (avec webcast)

Investor Relations:

Contacts avec la presse:

11.00 heures

13.30 heures

15.30 heures

tél.: +32 2 429 4916 / 4051

tél.: +32 2 429 8545 / 6501

Tél.: +32 2 290 1411

Tél.: +44 20 7162 0180 / [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

9 juin 2005

### Robuste premier trimestre Revenus substantiels, faibles coûts et réductions de valeur très réduites

KBC a réalisé au premier trimestre 2005 un bénéfice du groupe de **717 millions d'euros**, en hausse de 63% par rapport au trimestre précédent et de 91% par rapport au premier trimestre 2004. Considéré sur des bases comparables, ce bon résultat est attribuable, d'une part à la croissance soutenue des revenus, aux faibles ratios de coûts et à des réductions de valeur très réduites sur crédits et placements et, d'autre part, à des résultats à caractère unique (136 millions d'euros). Il est donc clair que la tendance amorcée en 2004 se poursuit. En outre, KBC reste favorablement disposé à l'égard des prévisions pour 2005.

#### Chiffres clés <sup>1</sup>

| En millions d'euros                                | 1Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 4Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 1Tr 05<br>(IFRS 2005) | 1Tr 05/<br>1Tr 04 | 1Tr 05/<br>4Tr 04 |
|--|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|
| <b>BÉNÉFICE CONSOLIDÉ</b>                          | <b>376</b>                         | <b>440</b>                         | <b>717</b>            | <b>91%</b>        | <b>63%</b>        |
| - Banque   | 332                                | 318                                | 470                   | 41%               | 48%               |
| - Assurance  | -55                                | 89                                 | 122                   | -                 | 37%               |
| - Asset management                                 | 51                                 | 66                                 | 58                    | 14%               | -11%              |
| - KBL <i>European Private Bankers</i>              | 43                                 | -30                                | 53                    | 22%               | -                 |
| - Gevaert  | 17                                 | 25                                 | 32                    | 84%               | 29%               |
| - Holding  | -12                                | -27                                | -18                   | -                 | -                 |
| Bénéfice par action (euro), base                   | 1,05                               | 1,23                               | 2,00                  |                   |                   |
| Bénéfice par action (euro), dilué                  | 1,03                               | 1,20                               | 1,96                  |                   |                   |
| Capitaux propres par action (euro), fin de période | 30,3                               | 33,6                               | 37,4                  |                   |                   |

#### Ratios de base

|   | 1Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | Total 2004<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 1Tr 05<br>(IFRS 2005) |
|---|------------------------------------|--|-----------------------|
| Ratio de coûts banque et asset management         | 63%                                | 62%                                    | 51%                   |
| Ratio combiné assurances dommages                 | 97%                                | 95%                                    | 92%                   |
| Solvabilité banque (Tier 1), fin de période       | -                                  | 10,0%                                  | 10,0%                 |
| Solvabilité assurance, fin de période (IFRS 2005) | -                                  | 347%                                   | 366%                  |
| Rendement des fonds propres                       | 13%                                | 14%                                    | 24%                   |

KBC est l'un des principaux bancassureurs de Belgique et d'Europe centrale et un important gestionnaire de patrimoines retail et private banking en Europe. Le Groupe affiche actuellement une capitalisation boursière de quelque 24 milliards d'euros, compte environ 51 000 membres du personnel et dessert quelque 11 millions de clients.

Vous trouverez le présent communiqué en français, néerlandais, anglais et allemand sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Vous y trouverez également une présentation powerpoint et un rapport financier trimestriel (en anglais).

<sup>1</sup> Le bénéfice et les fonds propres par action pour le premier trimestre 2005 ont été calculés sur la base de 357 990 384 actions (moyenne trimestrielle) et 356 509 834 actions (en fin de trimestre). Dès lors, le nombre d'actions ordinaires a été majoré du nombre d'obligations convertibles automatiquement (et, également, pour le bénéfice par action dilué, des obligations convertibles ordinaires et des options sur actions en cours) et diminué du nombre d'actions détenues à titre personnel. Au premier trimestre, le nombre d'actions détenues personnellement a augmenté de 2 961 099.

## **Informations importantes concernant le périmètre de consolidation, les règles d'évaluation et la conversion des devises**

- Les résultats se rapportent au nouveau KBC Groupe issu de la fusion de KBC Bancassurance Holding et d'Almanij (fusion comptable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005). Pour améliorer la comparabilité, les chiffres de référence de 2004 ont été recalculés *pro forma* pour le nouveau KBC Groupe. Hormis cette adaptation, aucune modification susceptible d'avoir une incidence déterminante sur le résultat n'a été apportée au périmètre de consolidation.
- Pour la première fois, les résultats ont été établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) Les chiffres de référence de 2004 ont été recalculés *pro forma* selon les normes IFRS mais sans les normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers et IFRS 4 relative aux contrats d'assurance (version 'IFRS 2004'), dans le respect de la réglementation européenne. Par conséquent, les chiffres pour le premier trimestre 2005 (établis selon 'IFRS 2005') ne sont pas entièrement comparables avec les chiffres *pro forma* de 2004.
- Pour le calcul des résultats, il est tenu compte de cours de la couronne tchèque et du zloty polonais supérieurs de 7% et de 13% respectivement à la moyenne de 2004. Ces cours sont respectivement supérieurs de 9% et 19% à ceux du premier trimestre 2004. Les fluctuations des autres devises ont moins d'incidence.

## **Principales données financières**

- Le bénéfice trimestriel (717 millions d'euros, dont 136 millions d'euros de résultats à caractère unique) augmente de 63% et 91% respectivement, par rapport au trimestre précédent et au même trimestre de 2004.
- Les revenus de commissions du groupe augmentent de 20% en rythme annuel, dopées principalement par le succès des ventes de fonds de placement et d'assurances placements et des activités de gestion de fortune.
- Le bénéfice d'intérêts, le bénéfice sur instruments financiers et les primes d'assurance ne sont pas tout à fait comparables avec les chiffres de 2004, en raison de l'application des normes IFRS.
- Sur une base comparable, les bénéfices d'intérêts de la banque restent stables en dépit de la concurrence accrue (entre autres en Belgique) et du climat de taux d'intérêt difficile (en Europe centrale notamment).
- Le niveau des charges du groupe est inférieur à ce qu'il était aux différents trimestres de 2004, tandis que le ratio de coûts des activités bancaires et d'asset management régresse à 51%.
- L'assurance dommages enregistre une croissance de 5% et affiche à nouveau un robuste résultat technique (ratio combiné de 92%).
- Pendant le trimestre sous revue, aucune provision supplémentaire nette pour pertes sur crédits n'a été constituée.
- Les réductions de valeur sur le portefeuille de placements sont très limitées, de sorte que la contribution du pôle d'assurance au résultat (122 millions d'euros) s'établit à un niveau nettement plus élevé, en comparaison avec les chiffres *pro forma* du premier trimestre 2004.
- La contribution du segment retail (principalement en Belgique) au résultat du groupe s'établit à 295 millions d'euros. Celle de l'Europe centrale s'inscrit à 191 millions d'euros et celle des services financiers pour entreprises et des activités du marché des capitaux à 134 et 75 millions d'euros respectivement. Enfin, la contribution des activités européennes de private banking et de Gevaert s'établissent à 53 millions d'euros et 32 millions d'euros respectivement.
- Les activités bancaires polonaises répondent à nouveau aux attentes: absence de nouvelles pertes sur crédits nettes et bénéfice net de 23 millions d'euros (contribution de 17 millions d'euros au bénéfice de groupe de KBC).

## **Principaux développements**

- Fusion de KBC Bancassurance Holding et d'Almanij: hormis les activités de bancassurance et d'asset management de KBC, les activités de private banking de KBL *European Private Bankers*, les activités d'investissement et les services financiers spécialisés de Gevaert font désormais aussi partie du nouveau KBC Groupe.
- Initialisation de projets de synergie dans le domaine du private banking et réorientation de Gevaert: la coopération entre KBC Bank et KBL *European Private Bankers* favorise la vente croisée et permet d'économiser les coûts. Ceci se traduira par une augmentation du résultat d'au moins 75 millions d'euros par an avant impôts (dont 60% à partir de 2006 déjà). Les parties constituantes de Gevaert qui s'y prêtaient ont été intégrées au maximum dans KBC Bank. Les activités non stratégiques seront systématiquement cédées.

- Optimisation des activités en Europe centrale: la gestion transfrontalière des activités d'asset management et de banque d'affaires, regroupées sous les enseignes 'KBC Asset management' et 'KBC Securities' respectivement, soutiendront le dynamisme du groupe KBC dans ces domaines d'activité.

### **Capital et solvabilité**

- Au 31-03-05 les capitaux propres nets du Groupe s'inscrivaient à 13,3 milliards d'euros (37,4 euro par action), dont 1,3 milliard affecté à la réserve de revalorisation d'actifs disponibles à la vente.
- Le ratio de capital de base (Tier 1) des activités bancaires s'établit à 10,0% (10,1% pour KBC Bank et 8,5% pour KBL *European Private Bankers*). La marge de solvabilité de l'assurance atteint 366%.

### **Rapport du commissaire**

« Nous avons procédé à un examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire de la SA KBC Groupe arrêtée au 31 mars 2005 et comprenant trois mois d'activité, telle que reprise dans le communiqué ci-joint. L'information financière consolidée intermédiaire de la Kredietbank S.A. Luxembourgeoise comprise dans l'information financière consolidée intermédiaire de la SA KBC Groupe, a été contrôlée par d'autres réviseurs. Nous nous sommes basés sur leur attestation. Notre mission a été effectuée conformément à la recommandation de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à l'examen limité. Elle a consisté principalement en l'analyse, la comparaison et la discussion de l'information financière et dès lors a été moins étendue qu'un contrôle plénier des comptes consolidés. Cet examen n'a pas révélé d'éléments qui impliqueraient des corrections significatives de l'information financière consolidée intermédiaire. Le présent rapport d'examen limité ne porte pas sur les états financiers consolidés intermédiaires de la SA KBC Groupe, préparés conformément à la norme IAS 34, arrêtés au 31 mars 2005 et comprenant trois mois d'activités. Bruxelles, le 9 juin 2005. Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCC représentée par Jean-Pierre Romont, associé et Danielle Vermaelen, associée »

### **Prévisions de bénéfice pour 2005**

Dans divers domaines, les résultats du premier trimestre 2005 sont particulièrement robustes, de sorte que l'on ne peut extrapoler le bénéfice trimestriel au reste de l'année. Néanmoins, KBC reste favorablement disposé à l'égard de l'évolution sur l'ensemble de 2005.

Dans le pôle banque, le contrôle rigoureux des coûts reste d'actualité et pour l'heure, rien ne nous incite à redouter une détérioration notable de la qualité des crédits. L'incidence du passage aux normes IFRS sur le résultat net reste encore assez limitée, notamment en raison de la saine gestion des bilans, que nous avons l'intention de poursuivre. En revanche, l'évolution sur le marché des taux d'intérêt constitue un facteur d'incertitude.

Sur la base de son appréciation actuelle des paramètres économiques et financiers pertinents, KBC confirme sa prévision antérieure d'un bénéfice net d'au moins 1 825 millions d'euros en 2005.

### **Calendrier financier 2005**

|   |                                |           |
|---|--------------------------------|-----------|
| Publication valeur intrinsèque activités vie          | 16 juin 2005                   | 11 heures |
| KBC Group London Investor Day                         | 23 juin 2005                   |           |
| Publication des résultats semestriels 2005            | 1 <sup>er</sup> septembre 2005 | 11 heures |
| Publication des résultats du troisième trimestre 2005 | 24 novembre 2005               | 11 heures |

Vous trouverez de plus amples informations sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) (investor relations).

## Synthèse des résultats

| in millions of EUR  | 1Tr 04                         | 2Tr 04                         | 3Tr 04                         | 4Tr 04                         | 1Tr 05                         |
|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
|   | pro forma                      | pro forma                      | pro forma                      | pro forma                      |                                |
|   | (excl. IAS<br>32/39 et IFRS 4) | (excl. IAS<br>32/39 et IFRS 4) | (excl. IAS<br>32/39 et IFRS 4) | (excl. IAS<br>32/39 et IFRS 4) | (incl. IAS 32/39<br>et IFRS 4) |
| Revenus nets d'intérêts   | 995                            | 966                            | 910                            | 963                            | 1 048                          |
| Primes brutes encaissées (assurance)                                | 1 275                          | 1 404                          | 901                            | 1 577                          | 729                            |
| Revenus de dividendes   | 25                             | 121                            | 39                             | 46                             | 34                             |
| Plus-values nettes sur des instruments financiers à la juste valeur | 224                            | 191                            | 123                            | 187                            | 133                            |
| Plus-values nettes sur actifs disponibles à la vente                | 193                            | 60                             | 93                             | 157                            | 168                            |
| Revenus nets d'honoraires et de commissions                         | 357                            | 324                            | 323                            | 399                            | 429                            |
| Revenus nets après impôts des activités abandonnées                 | 0                              | 0                              | 0                              | 0                              | 0                              |
| Autres revenus  | 106                            | 113                            | 128                            | 132                            | 215                            |
| <b>REVENUS BRUTS</b>  | <b>3 175</b>                   | <b>3 178</b>                   | <b>2 517</b>                   | <b>3 462</b>                   | <b>2 756</b>                   |
| Charges d'exploitation  | - 1 269                        | - 1 105                        | - 1 147                        | - 1 424                        | - 1 104                        |
| Pertes de valeur  | - 152                          | - 90                           | - 44                           | - 79                           | - 15                           |
| sur prêts et créances   | - 33                           | - 74                           | - 15                           | - 76                           | 3                              |
| sur actifs disponibles à la vente                                   | - 119                          | - 12                           | - 18                           | - 2                            | - 16                           |
| sur goodwill  | 0                              | - 2                            | 0                              | 1                              | - 2                            |
| sur autres  | 0                              | - 3                            | - 11                           | - 2                            | 0                              |
| Charges techniques brutes (assurance)                               | - 1 169                        | - 1 240                        | - 771                          | - 1 454                        | - 612                          |
| Résultat de la réassurance cédée                                    | - 5                            | - 22                           | - 12                           | - 29                           | - 17                           |
| Part dans le résultat des entreprises associées                     | 20                             | - 60                           | 34                             | 28                             | 21                             |
| <b>BENEFICE AVANT IMPOTS</b>  | <b>602</b>                     | <b>662</b>                     | <b>577</b>                     | <b>504</b>                     | <b>1 030</b>                   |
| Impôts sur le résultat  | - 170                          | - 177                          | - 155                          | - 35                           | - 256                          |
| <b>BENEFICE APRES IMPOTS</b>  | <b>432</b>                     | <b>485</b>                     | <b>422</b>                     | <b>469</b>                     | <b>773</b>                     |
| Intérêts minoritaires   | - 55                           | - 51                           | - 57                           | - 29                           | - 57                           |
| <b>BENEFICE NET - PART DU GROUPE</b>                                | <b>376</b>                     | <b>434</b>                     | <b>365</b>                     | <b>440</b>                     | <b>717</b>                     |

## Annexe 1: commentaire relatif au compte de résultats

### Produits bruts

| En millions d'euros  | 1Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 2Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 3Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 4Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 1Tr 05<br>(IFRS 2005) |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| Bénéfice d'intérêts  | 995                                | 966                                | 910                                | 963                                | 1 048                 |
| Primes acquises assurances (brut)                            | 1 275                              | 1 404                              | 901                                | 1 577                              | 729                   |
| - Assurances dommages  | 396                                | 373                                | 385                                | 389                                | 415                   |
| - Assurances vie<br>(dont liées à des fonds de placement)    | 879<br>(477)                       | 1 031<br>(255)                     | 516<br>(138)                       | 1 189<br>(215)                     | 314<br>-              |
| Revenus de commissions (nets)                                | 357                                | 324                                | 323                                | 399                                | 429                   |
| Résultat des instruments financiers à la valeur<br>de marché | 224                                | 191                                | 123                                | 187                                | 133                   |
| Plus-values sur placements                                   | 193                                | 60                                 | 93                                 | 157                                | 168                   |
| Revenus de dividendes  | 25                                 | 121                                | 39                                 | 46                                 | 34                    |
| Autres produits  | 106                                | 113                                | 128                                | 132                                | 215                   |
| <b>Total des produits bruts</b>                              | <b>3 175</b>                       | <b>3 178</b>                       | <b>2 517</b>                       | <b>3 462</b>                       | <b>2 756</b>          |
| - Banque   | 1 511                              | 1 400                              | 1 241                              | 1 428                              | 1 513                 |
| - Assurance  | 1 377                              | 1 518                              | 979                                | 1 692                              | 907                   |
| - Private banking européen                                   | 187                                | 158                                | 193                                | 209                                | 211                   |
| - Asset management   | 81                                 | 93                                 | 88                                 | 102                                | 94                    |
| - Gevaert  | 32                                 | 17                                 | 33                                 | 43                                 | 46                    |

- Le bénéfice d'intérêts (1 048 millions d'euros) dépasse nettement le niveau *pro forma* des trimestres écoulés. Cette progression est due en partie au traitement IFRS des flux d'intérêts sur produits dérivés, incorporés à partir de 2005 dans le bénéfice sur instruments financiers à la valeur de marché (incidence: +63 millions d'euros). Ce facteur mis à part et en dépit de la concurrence accrue (surtout en Belgique) et du climat de taux d'intérêt difficile (surtout en Europe centrale), le bénéfice d'intérêts des activités bancaires reste plus ou moins stable grâce au gonflement des volumes. La marge d'intérêts est de 1,65%. Indépendamment de l'influence positive d'IFRS 2005, elle s'inscrit donc dans le droit fil tant du trimestre précédent que de la moyenne de 2004.
- Les recettes de primes dans le pôle assurance se montent à 729 millions d'euros. Dans l'assurance dommages, où le chiffre d'affaires est généré pour l'essentiel par le réseau d'agents, les recettes de primes augmentent de 5% par rapport au trimestre correspondant de 2004. Dans la branche vie, les recettes de primes ne peuvent plus être comparées avec les chiffres de 2004, étant donné que selon les normes IFRS, l'encaissement de primes de certaines assurances placements – principalement celles liées à des fonds de placement (464 millions d'euros au premier trimestre) – n'est plus repris dans les recettes de primes à partir de 2005. Le volume d'activité global en produits vie (771 millions d'euros) est inférieur à la moyenne trimestrielle de 2004, mais ce recul est compensé par l'augmentation des ventes de fonds de placement. Il est à noter que contrairement aux trimestres précédents, nous avons vendu plus de produits vie liés à des fonds de placement que de produits à intérêt garanti.
- Les revenus de commissions (429 millions d'euros) haussent de 20% par rapport au premier trimestre de 2004 et dépassent encore de 8% le niveau du robuste quatrième trimestre 2004. Cette progression est surtout due à la croissance soutenue des revenus de la vente de fonds de placement et de la gestion de fortune (principalement sur le marché belge). L'on relève en outre l'effet favorable (13 millions d'euros) de l'application des normes IFRS à la marge des assurances vie liées à des fonds de placement.
- Le résultat des instruments financiers à la valeur de marché (133 millions d'euros) est nettement inférieur à la moyenne trimestrielle *pro forma* de 2004, principalement à cause de la valorisation modifiée des instruments financiers à partir de 2005, un montant de -63 millions ayant, entre autres, été soustrait au bénéfice d'intérêts. Le résultat du négoce professionnel de devises et de titres s'inscrit dans la lignée du trimestre précédent, sans toutefois atteindre le niveau du robuste premier trimestre de 2004.
- Les gains en capital réalisés sur le portefeuille de placements s'inscrivent à 168 millions d'euros, une part importante (89 millions d'euros) provenant de la cession de la participation dans le groupe d'assurances irlandais FBD. Le montant global des plus-values s'inscrit dans le droit fil du trimestre précédent, en léger recul par rapport au montant *pro forma* du premier trimestre 2004.
- Les revenus de dividendes s'établissent à 34 millions d'euros, plus ou moins au même niveau *pro forma* qu'au premier et au quatrième trimestre 2004. Les revenus de dividendes se concentrent traditionnellement au deuxième trimestre de l'année.
- Le poste 'Autres produits d'exploitation' (215 millions d'euros) affiche une forte progression par rapport aux trimestres précédents, sous l'effet d'un produit à caractère unique dans le pôle banque (101 millions d'euros avant impôts – incidence sur le résultat net: 68 millions d'euros) en rapport avec le dénouement d'un crédit impayé octroyé aux pouvoirs publics slovaques.

## Charges d'exploitation

| En millions d'euros                                      | 1Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 2Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 3Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 4Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 1Tr 05<br>(IFRS 2005) |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| Frais de personnel                                       | -720                               | -671                               | -641                               | -835                               | -636                  |
| Frais généraux administratifs                            | -400                               | -406                               | -370                               | -427                               | -380                  |
| Amortissements sur actifs immobilisés (sans le goodwill) | -95                                | -101                               | -109                               | -97                                | -94                   |
| Provisions pour charges d'exploitation                   | -53                                | +73                                | -27                                | -65                                | +6                    |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                  | <b>-1 269</b>                      | <b>-1 105</b>                      | <b>-1 147</b>                      | <b>-1 424</b>                      | <b>-1 104</b>         |
| - Banque   | -989                               | -816                               | -848                               | -993                               | -807                  |
| - Assurance  | -124                               | -129                               | -123                               | -135                               | -123                  |
| - Private banking européen                               | -122                               | -135                               | -140                               | -236                               | -134                  |
| - Asset management                                       | -13                                | -14                                | -14                                | -13                                | -15                   |
| - Gevaert  | -21                                | -18                                | -27                                | -37                                | -20                   |

- Les charges présentent une évolution particulièrement favorable. Abstraction faite des provisions constituées en 2004 (entre autres pour frais de restructuration et contentieux judiciaires), les charges d'exploitation diminuent de 18% par rapport au trimestre précédent. A l'époque, les charges étaient en effet relativement élevées en raison des participations bénéficiaires majorées (par suite des résultats annuels meilleurs que prévu), de la hausse des frais de marketing et d'importantes provisions pour frais de restructuration constituées par KBL *European Private Bankers*. Certaines dépenses (à des fins d'ICT et de marketing notamment) restent modérées au premier trimestre 2005 mais devraient s'infléchir en hausse dans les trimestres à venir.
- Par rapport au premier trimestre 2004 (et à nouveau abstraction faite des provisions constituées alors), on note une diminution des charges de 9%. Celle-ci est due principalement aux compressions de coûts pratiquées dans le courant de 2004 et au tassement des activités de négoce professionnel de titres (baisse des charges salariales liées aux résultats).
- Le ratio de coûts des activités bancaires et d'asset management s'inscrit à 51% (55 % abstraction faite des produits à caractère unique) par rapport à 62% *pro forma* en 2004. Pour les activités de private banking en Europe, ce ratio s'établit à 63% contre 69% en 2004 (sans les provisions pour frais de restructuration constituées à l'époque).

## Réductions de valeur

| En millions d'euros                   | 1Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 2Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 3Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 4Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 1Tr 05<br>(IFRS 2005) |
|---------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| Sur crédits                           | -33                                | -74                                | -15                                | -76                                | +3                    |
| Sur placements disponibles à la vente | -119                               | -12                                | -18                                | -2                                 | -16                   |
| Sur le goodwill                       | 0                                  | -2                                 | 0                                  | +1                                 | -2                    |
| Sur autres postes                     | 0                                  | -3                                 | -11                                | -2                                 | 0                     |

- Le trimestre est à nouveau caractérisé par le très faible niveau des réductions de valeur sur crédits, avec une reprise nette atteignant même 3 millions d'euros. En conséquence, le ratio de pertes sur crédits du Groupe est de 0%. Les crédits à problèmes sont couverts par des provisions pour crédits à hauteur de 97%. Des reprises nettes limitées ont été pratiquées en Belgique, en Tchéquie, en Pologne et dans le domaine des financements structurés internationaux. Le ratio de pertes sur crédits est de 0%, tant pour la Belgique que pour l'Europe centrale. Pour le portefeuille de crédits international, le ratio est de 0,07%.
- La dépréciation du portefeuille-titres et du goodwill payé lors de rachats d'entreprises reste relativement limitée (16 et 2 millions d'euros respectivement).

## Charges techniques des assurances et résultat des activités de réassurance cédées

- Le trimestre se caractérise une fois de plus par un robuste résultat technique dans les branches dommages. Les charges de sinistres s'inscrivent à 252 millions d'euros brut et le coût de la réassurance à 17 millions d'euros net. Il en résulte un ratio de sinistres de 65% (par rapport à 68% *pro forma* pour le premier trimestre 2004), dû pour l'essentiel à la faible charge des sinistres sur le marché belge. Le ratio de mise en réserve pour l'assurance dommages s'établit à 177%, le même niveau que l'an dernier.
- Le ratio combiné du groupe s'inscrit à 92% (par rapport à 97% *pro forma* au premier trimestre 2004). Il est de 89% pour la Belgique (contre 98%), de 98% pour l'Europe centrale (contre 100%) et de 90% pour la réassurance (statu quo).

## Impôts

- La charge fiscale s'inscrit à 256 millions d'euros. Pour l'ensemble de l'exercice 2004, cette charge était de 537 millions d'euros *pro forma*.

## Annexe 2: commentaire sur la contribution des domaines d'activité au résultat

Les résultats des diverses rubriques évoluent comme suit:

| En millions d'euros       | 1Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 2Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 3Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 4Tr 04<br>(Pro forma<br>IFRS 2004) | 1Tr 05<br>(IFRS 2005) |
|---------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| Banque                    | 332                                | 367                                | 246                                | 318                                | 470                   |
| Assurance                 | -55                                | 58                                 | 30                                 | 89                                 | 122                   |
| Asset management          | 51                                 | 58                                 | 53                                 | 66                                 | 58                    |
| Private banking en Europe | 43                                 | 23                                 | 38                                 | -30                                | 53                    |
| Gevaert                   | 17                                 | -65                                | 12                                 | 25                                 | 32                    |
| Holding                   | -12                                | -7                                 | -13                                | -27                                | -18                   |

- La contribution au bénéfice du pôle banque augmente à un niveau record de 470 millions d'euros (402 millions d'euros abstraction faite d'un produit à caractère unique issu du dénouement d'un crédit impayé octroyé aux pouvoirs publics slovaques). Cette progression est surtout due au contrôle rigoureux des coûts (le ratio de coûts, y compris les résultats d'asset management et sans les produits à caractère unique, régresse à 55%) et au fait qu'aucune nouvelle perte sur crédits n'a été enregistrée ce trimestre. En outre la qualité des produits est bonne: les revenus de commissions affichent une forte hausse (+17% par rapport au premier trimestre de 2004), le bénéfice d'intérêts est resté stable en dépit du climat difficile et la contribution des plus-values sur capitaux et des résultats de trading est assez limitée.
- Le résultat du pôle assurance progresse à 122 millions d'euros - nettement plus qu'au cours des trimestres précédents – grâce à la hausse des plus-values réalisées sur placements (surtout sur la cession de la participation dans le groupe d'assurances irlandais FBD, dont l'incidence à caractère unique est de 68 millions d'euros), à la dépréciation quasi nulle des placements en actions (celle-ci était encore très importante au premier trimestre 2004) et à l'excellent résultat technique de la branche dommages (ratio combiné de 92%). En raison des taux bas, les revenus d'intérêts du pôle assurance demeurent constants, en dépit du gonflement des réserves investies. Etant donné le volume important de plus-values réalisées sur le portefeuille d'actions au premier trimestre, il faut s'attendre à des plus-values moins substantielles dans les trimestres à venir.
- La contribution au bénéfice des activités d'asset management s'inscrit à 58 millions d'euros, soit 7 millions de plus que pour le trimestre comparable de 2004. Cette hausse est due au gonflement des revenus de commissions de gestion de fortune. Les avoirs en gestion augmentent de 8% à 85,2 milliards d'euros (la hausse étant largement attribuable à l'influx net d'argent frais)<sup>2</sup>. Le bénéfice du trimestre est cependant inférieur à celui du quatrième trimestre 2004, lorsqu'un important revenu de dividendes à caractère unique avait été encaissé (4 millions d'euros).
- Les activités de private banking européennes contribuent au résultat du groupe à hauteur de 53 millions d'euros. Au trimestre précédent, la contribution au bénéfice était encore négative en raison des provisions constituées pour frais de restructuration. Les produits atteignent un niveau élevé (en partie en raison de la valorisation des instruments financiers à la valeur de marché), les revenus de commissions poursuivant ainsi leur tendance haussière. Le ratio des coûts s'établit à 63% et les réductions de valeur sur les portefeuilles de crédits et de placements sont négligeables. Au premier trimestre, les avoirs en gestion ont crû de 6% à 49,7 milliards d'euros (dont 46,0 milliards d'euros pour les clients private banking).
- La contribution de Gevaert au résultat s'établit à 32 millions d'euros, en légère hausse par rapport aux trimestres précédents (notons qu'au deuxième trimestre 2004, il avait fallu comptabiliser une perte sur un désinvestissement effectué par Afga Gevaert). Au premier trimestre, les produits ont été soutenus par la réévaluation du portefeuille *private equity* (15 millions d'euros), conformément aux normes IFRS. La contribution d'Afga Gevaert au bénéfice (par la mise en équivalence) est de 8 millions d'euros.
- La contribution du holding s'établit à -18 millions d'euros, en léger recul par rapport à la moyenne trimestrielle de 2004, en raison de l'intensification du financement par l'emprunt en vue du rachat des participations minoritaires de Kredietbank S.A. Luxembourgeoise au début de 2005.

<sup>2</sup> Le total des avoirs en gestion de KBC Groupe pour le compte de tiers s'inscrit à 150,7 milliards d'euros, dont 72,3 milliards pour l'asset management (plus 12,9 milliards pour le compte du Groupe lui-même), 49,7 milliards pour les activités de private banking en Europe (dont 46,0 milliards pour la clientèle de particuliers private banking) et 28,7 milliards pour le pôle bancaire (principalement retail et private banking en Belgique et en Europe centrale).



## Annexe 3: commentaire sur la contribution des domaines d'activité au résultat

Le résultat du groupe se répartit comme suit entre les différents domaines d'activité <sup>3</sup> (après déduction du revenu du capital excédentaire présent et de la part des autres actionnaires dans le bénéfice):

| En millions d'euros             | 1Tr 04<br>(Pro forma) | 2Tr 04<br>(Pro forma) | 3Tr 04<br>(Pro forma) | 4Tr 04<br>(Pro forma) | 1Tr 05 |
|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------|
| Bancassurance retail et private | 87                    | 146                   | 132                   | 303                   | 295    |
| Entreprises                     | 108                   | 106                   | 99                    | 105                   | 134    |
| Marchés des capitaux            | 88                    | 71                    | 19                    | 76                    | 75     |
| Europe centrale                 | 66                    | 89                    | 75                    | 51                    | 191    |
| Private banking européen        | 43                    | 23                    | 38                    | -30                   | 53     |
| Gevaert                         | 17                    | -65                   | 12                    | 25                    | 32     |

- Dans la lignée du trimestre précédent, le segment 'bancassurance retail et private' affiche à nouveau un très beau résultat trimestriel en Belgique (295 millions d'euros). En comparaison du premier trimestre 2004, le bénéfice a plus que triplé sous l'effet de la hausse des revenus (surtout de placements), de la discipline soutenue de maîtrise des coûts, de l'absence de provisions pour risques de crédit, du bon résultat technique de l'assurance dommages et de la normalisation du montant de corrections de valeur sur le portefeuille de placements (écart de 115 millions d'euros). Le sous-segment 'private banking Belgique' contribue au bénéfice à hauteur de 17 millions d'EUR. Le rendement des capitaux engagés s'inscrit à 33 % (22% *pro forma* en 2004).
- Les résultats de l'Europe centrale se présentent comme suit :
  - En Tchéquie et en Slovaquie, la contribution au bénéfice du pôle banque (148 millions) affiche une forte hausse, partiellement soutenue par un revenu à caractère unique issu du dénouement d'un crédit octroyé aux pouvoirs publics slovaques (incidence nette de 68 millions d'euros), par l'évaluation à la valeur de marché des produits dérivés (20 millions d'euros nets) et par l'absence de pertes sur crédits. Le rendement des capitaux engagés s'inscrit à 120%. Les activités d'assurances livrent une contribution au bénéfice de 2 millions d'euros (rendement de 10%).
  - En Hongrie, l'évolution favorable des résultats d'exploitation dans l'activité bancaire se poursuit. En revanche, on note une augmentation des provisions pour crédits douteux. Le ratio de pertes sur crédits (0.73%) est comparable à celui des autres établissements du marché. Au bout du compte, le bénéfice trimestriel s'établit à 7 millions d'euros et la rentabilité des capitaux engagés atteint 17%. La contribution au résultat du pôle assurance augmente à 3 millions d'euros (rendement de 48%).
  - Après un quatrième trimestre assez moyen, le résultat des activités bancaires en Pologne a progressé à 17 millions d'euros, à la faveur d'une nette amélioration du rapport charges/produits. La qualité des crédits reste maîtrisée (pas de nouvelles provisions pour crédits). Le rendement des capitaux engagés s'inscrit à 32%. La contribution des activités d'assurance polonaises s'inscrit à 5 millions d'euros (rendement de 24%).
  - En Slovénie, la contribution du pôle banque au bénéfice (participation minoritaire) s'établit à 8 millions d'euros, tandis que le résultat des activités de bancassurance, amorcées à l'automne 2003, fournit une contribution négative de -0,1 million d'euros.
- La robuste rentabilité du segment entreprises en 2004 se maintient, notamment en raison de l'absence de pertes sur crédits et du résultat technique soutenu de la réassurance. Le bénéfice trimestriel (134 millions d'euros) dépasse même celui des trimestres précédents, grâce au bénéfice réalisé sur une transaction immobilière commerciale (12 millions d'euros). Le rendement du segment par rapport aux capitaux engagés passe à 25% (19% *pro forma* pour l'année 2004).
- La contribution au bénéfice des activités sur les marchés des capitaux (75 millions d'euros) se maintient au niveau élevé du trimestre précédent, mais au-dessous du niveau record du premier trimestre 2004, lorsque l'activité en produits dérivés d'actions et de crédits a été particulièrement robuste. Le rendement des capitaux engagés s'inscrit à 41% (34% *pro forma* en 2004).
- A l'annexe 2, vous trouverez un commentaire relatif aux activités de private banking en Europe et à Gevaert qui, pour des raisons pratiques, sont restés des domaines d'activité séparés en 2005.

<sup>3</sup> Les chiffres de 2004 ont été recalculés en fonction de certaines modifications de méthodes introduites à partir de 2005. Ainsi, l'activité d'asset management est incorporée dans les autres domaines et désormais, une part de capital de 8% (au lieu de 7%) est attribuée aux activités bancaires de chaque domaine d'activité (conformément à la norme de solvabilité applicable au niveau du groupe). Par ailleurs, il n'y a plus d'intensité de capital par domaine, sur la base du goodwill payé.



.....  
06 juin 2005

## **KBC et Fidea assurent également les entreprises, les institutions et les non-particuliers contre les catastrophes naturelles**

**La première police Patrimoine complète lancée sur le marché belge**

*En 2002, KBC et Fidea, la filiale de KBC Assurances qui distribue ses produits par un réseau de courtiers, ont anticipé une éventuelle initiative législative en insérant dans l'assurance incendie pour les particuliers une couverture contre le tremblement de terre et l'inondation. Désormais, KBC Assurances et Fidea étendent cette couverture aux entreprises, aux indépendants et à tous les autres secteurs. KBC et Fidea ont en outre décidé, pour ces groupes de clients, de revoir en profondeur la structure de la police, afin de la rendre plus transparente et plus adaptée aux besoins individuels de chaque client. Désormais, il suffira d'une seule et unique police pour assurer une entreprise de manière optimale contre diverses formes de dommages.*

### **Catastrophes naturelles : également assurées**

La police Patrimoine de KBC et de Fidea couvre tous les biens meubles et immeubles d'une entreprise contre toute forme de dommages matériels (ex. : incendie, vandalisme, effraction, bris de machines, etc.). Grande nouveauté : les dommages causés par des catastrophes naturelles sont également couverts, pour autant que l'entreprise ne soit pas située dans une zone à risques en matière d'inondation. Cela fait déjà quelque temps que l'on s'efforce de rendre la garantie 'catastrophes naturelles' (tremblement de terre, inondations et glissements de terrain) légalement obligatoire dans toutes les polices incendie des "risques simples". KBC n'a pas attendu cette obligation pour couvrir plus de 95 % de ses clients contre ces risques. Une obligation légale est toutefois nécessaire pour pouvoir créer une solidarité suffisante et pour pouvoir réellement proposer à tout le monde une couverture inondation. Les averses orageuses des dernières semaines ont montré une fois de plus que les zones à risques et les clients particuliers ne sont pas les seuls à devoir faire face aux inondations et aux dégâts qui en résultent.

### **Une seule police qui couvre tout**

Jusqu'alors, KBC Assurances proposait aux entreprises une vaste gamme de polices diverses, parmi lesquelles le client, en concertation avec son agent d'assurances ou courtier, choisissait une série de produits qui couvraient un maximum de risques. Afin d'éviter ce patchwork de produits et afin de permettre au client d'y voir plus clair, tous ces risques sont désormais regroupés dans la police Patrimoine. Par exemple, les conséquences financières d'un sinistre (dites "pertes d'exploitation") peuvent être également couvertes dans la police. Ce genre de couverture permet, dans certains cas, de même faire la différence entre la poursuite et l'arrêt des activités professionnelles, mais elle est négligée dans de très nombreuses polices classiques. La communication aux clients est désormais, elle aussi, plus transparente : la terminologie générale est remplacée dans la mesure du possible par le vocabulaire utilisée habituellement par le client.

### **Avantageux et efficace pour le client**

Le regroupement des risques dans une seule et unique police non seulement exclut les couvertures multiples mais évite également d'éventuelles lacunes dans le portefeuille d'assurances du client. Cette approche permet à KBC Assurances et à Fidea d'appliquer, dans de nombreux cas, une prime plus correcte que par le passé. La police Patrimoine est également très flexible et peut être adaptée en permanence en fonction de l'entreprise et de ses besoins en assurances. C'est la raison pour laquelle KBC Assurances n'établit plus de distinction sur la base de la taille de l'entreprise et du secteur. Malgré tout, la police Patrimoine n'est pas un produit standard prêt à l'emploi : l'agent d'assurances ou le courtier doit d'abord procéder à une analyse du risque avec le client pour pouvoir établir une police correspondant parfaitement aux besoins de l'entreprise. Avec la police Patrimoine, le client peut voir directement ce pour quoi il est assuré. Plus besoin de chercher dans 36 polices différentes ! Dans un grand nombre de cas, il est possible d'assurer les bâtiments contre "tous les risques". Cela signifie que tout ce qui n'est pas explicitement exclu est couvert.

La police est modulable : elle se compose de l'assurance générale des bâtiments et du contenu qui peut, en fonction de la nature des activités professionnelles, être complétée par des garanties spécifiques. Le tout dans une seule et même police ! Les adaptations de police ultérieures ainsi que le règlement des sinistres et l'encaissement de prime s'en trouvent simplifiés.

### **La prévention, ça marche !**

La prévention est plus que jamais un concept-clé. La nouvelle police Patrimoine prévoit de manière standard plusieurs clauses relatives à la prévention dont le client peut ou doit tenir compte. Aux yeux de KBC et de Fidea, la prévention ne constitue pas un moyen d'obtenir une réduction. Il s'agit plutôt d'une condition essentielle pour assurer un risque correctement. Lorsque les mesures de prévention adéquates sont prises, le risque de sinistre diminue, ce qui garantit au client de pouvoir bénéficier d'une prime calculée au plus juste. En général, cette technique sensibilise les autres clients qui suivent alors les exemples de prévention.

### **Pas juste destinée aux entreprises**

La police Patrimoine ne s'adresse pas uniquement aux entreprises. Les occupants d'immeubles reconnus comme monuments, les gestionnaires de bâtiments, les églises et congrégations, les associations sportives, les organisations du secteur non marchand, les agriculteurs et horticulteurs, etc. sont désormais eux aussi complètement assurés contre les dommages matériels, les pertes financières et responsabilités qui vont de pair. En outre, à l'instar des entreprises, pour ces clients également la police est établie sur mesure.

**Groupe KBC SA**  
**Avenue du Port 2 1080 Bruxelles**  
Service presse  
Stef.leunens@kbc.be  
chef presse : Stef Leunens  
Tél. : 02 429 65 01

Service presse :  
Tél. : 02 429 85 44  
Fax: 02 429 81 60

# Communiqué de presse



28 avril 2005

## Incidence des '*International Financial Reporting Standards*' sur la situation financière de KBC Groupe

### Modification importante des normes de reporting financier des entreprises en 2005

A partir de l'exercice 2005, à l'instar des autres entreprises cotées en Bourse, KBC établira ses résultats financiers conformément aux normes européennes approuvées IAS/IFRS. Cette conversion, qui implique d'importantes modifications, aura également pour effet qu'il sera difficile de comparer les chiffres avec ceux des exercices précédents.

Pour faciliter la chose, KBC a recalculé de façon pro forma les chiffres de référence de 2004 selon les normes IAS/IFRS et les a publiés le 23 mars 2005 (vous pouvez consulter la présentation sur la partie « investor relations » sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)).

Le bénéfice net (pro forma) 2004 du groupe s'est inscrit à 1 615 millions d'euros, tandis que les capitaux propres (pro forma) atteignaient 12 328 millions d'euros au 31-12-04 (par rapport à 1 682 millions d'euros et 11 902 millions d'euros respectivement selon les anciennes normes comptables). En ce qui concerne ces données de référence, il n'a toutefois pas encore été possible d'appliquer les normes importantes IAS 32 et IAS 39, relatives à la valorisation des instruments financiers, et IFRS 4, relative à la valorisation des contrats d'assurance.

### Incidence d'IAS 32/39 et d'IFRS 4 sur les capitaux propres (bilan en début d'exercice, au 01-01-2005)

Pour illustrer l'incidence des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4, nous présentons ci-après les capitaux propres du groupe au 01-01-2005, calculés selon ces normes. Les capitaux propres augmentent de 701 millions d'euros pour s'établir à 13 029 millions d'euros. La principale raison de cette hausse est qu'une part importante des instruments financiers est valorisée à sa valeur de marché (c'est ainsi par exemple, que sont reflétées la plupart des plus-values non réalisées sur placements). Par comparaison avec les normes comptables appliquées jusqu'en 2004 (Belgian GAAP), les capitaux propres selon IFRS affichent au total une hausse de 1 127 millions d'euros.

### **Aperçu (informations non-auditées, montants exprimés en millions d'EUR) :**

|  |               |
|--|---------------|
| <b>Capitaux propres selon Belgian GAAP</b> (situation pro forma au 31-12-04)                             | <b>11 902</b> |
| <b>Capitaux propres selon IFRS mais sans application d'IAS 32/39 et d'IFRS 4</b> (situation au 01-01-05) | <b>12 328</b> |
| <b>Incidence de l'application d'IAS 32/39 et d'IFRS 4</b> (situation au 01-01-05):                       |               |
| Valorisation des instruments financiers à la valeur de marché  | +1 503        |
| Adaptation des contrats d'assurance (incorporation des réserves d'égalisation dans les capitaux propres) | +186          |
| Incorporation des obligations convertibles émises dans les capitaux propres                              | +185          |
| Corrections de valeur durables sur les placements en actions (assurance)                                 | -139          |
| Adaptations aux provisions pour crédits  | -311          |
| Déduction des actions propres détenues des capitaux propres  | -340          |
| Autres adaptations   | -52           |
| Obligations fiscales latentes résultant des adaptations précitées  | -331          |
| <b>Capitaux propres selon IFRS avec application d'IAS 32/39 et d'IFRS 4</b> (situation au 01-01-05)      | <b>13 029</b> |

Les données se rapportent au nouveau KBC Groupe né de la fusion de KBC Bancassurance Holding et d'Almanij (effective du point de vue comptable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005). Il va de soi que ces données se rapportent uniquement à la situation financière au 01-01-2005 et qu'elles ne constituent donc nullement une estimation ou une quelconque indication de l'incidence future de l'application de ces normes sur les résultats ou les avoirs du groupe.

Investor Relations: tél. : +32 2 429 49 16 / 40 51

Contacts avec la presse: +32 2 429 85 45



## Communiqué sur les résultats de l'exercice 2004

Symboles boursiers : KBC BB (Bloomberg), KBKBT BR (Reuters)

Planning pour le 23 mars 2005 :

Publication sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) 11.00 heures

Conférence de presse (Bruxelles) 13.30 heures

Réunion des analystes financiers (Bruxelles) 15.30 heures

avec conférence téléphonique/webcast en direct. 15.30 heures

Investor Relations:

Tél. +32 2 429 4916

Tél. +44 207 162 0181

Site Internet: [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

E-mail: [investor.relations@kbc.com](mailto:investor.relations@kbc.com)

Contacts avec la presse:

Tél. +32 2 429 8545

Tél. +32 2 429 65 01

23 mars 2005

### Résultat du groupe en hausse de 57% en 2004

KBC a clôturé le quatrième trimestre 2004 sur un bénéfice de 557 millions d'EUR, soit nettement plus que la moyenne des trimestres précédents. Le bénéfice de l'exercice s'inscrit dès lors à 1 758 millions d'EUR, en hausse de 57% par rapport à 2003. La fusion de KBC et d'Almanij, devenue juridiquement effective le 1er janvier 2005, n'a encore aucune incidence sur ces résultats de 2004.

#### Chiffres clés <sup>1</sup>

| En millions d'EUR                            | 4Tr04 | 4Tr/4Tr03 | 4Tr/3Tr04 | 12M03 | 12M04 | 12M/12M |
|--|-------|-----------|-----------|-------|-------|---------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION,                     | 662   | +16%      | +9%       | 2 297 | 2 693 | +17%    |
| RESULTAT NET, part du groupe                 | 557   | +115%     | +68%      | 1 119 | 1 758 | +57%    |
| Résultat d'exploitation par action (EUR)     |       |           |           | 7,56  | 8,67  | +15%    |
| Résultat net par action (EUR)                |       |           |           | 3,68  | 5,66  | +54%    |
| Actif net par action (EUR), fin de période   |       |           |           | 33,8  | 39,3  | +16%    |
| Contribution banque                          | 407   | +100%     | +29%      | 858   | 1 508 | +76%    |
| Contribution assurance                       | 163   | +168%     | +504%     | 275   | 284   | +3%     |
| Contribution holding                         | -13   | -         | -         | -14   | -34   | -       |
| Contribution bancassurance retail et private | 260   | +105%     | +168%     | 490   | 582   | +19%    |
| Contribution Europe centrale                 | 46    | -         | -38%      | -132  | 269   | -       |
| Contribution asset management                | 42    | +18%      | +40%      | 132   | 143   | +8%     |
| Contribution services aux entreprises        | 94    | +23%      | +4%       | 219   | 378   | +72%    |
| Contribution activités de marché             | 75    | >500%     | +353%     | 126   | 221   | +76%    |

#### Ratios de base

|  | 12M02 | 12M03 | 12M04 |
|--|-------|-------|-------|
| Ratio charges-produits banque  | 65%   | 65%   | 60%   |
| Ratio combiné assurances dommages  | 105%  | 96%   | 95%   |
| Solvabilité banque (Tier 1), fin de période  | 8,8%  | 9,5%  | 10,1% |
| Solvabilité assurance, fin de période<br>(y compris solde des plus-values non réalisées) | 320%  | 316%  | 389%  |
| Rendement des fonds propres  | 13%   | 13%   | 18%   |
| Croissance du bénéfice par action (par rapport à<br>l'année dernière)                    | +1%   | +8%   | +54%  |

KBC Groupe, issu de la fusion de KBC Bancassurance Holding et Almanij, est l'un des principaux bancassureurs de Belgique et d'Europe centrale et un important gestionnaire de patrimoines retail et private banking en Europe. Le Groupe affiche actuellement une capitalisation boursière de 24 milliards d'EUR, compte environ 51 000 membres du personnel et dessert quelque 11 millions de clients.

Vous trouverez le présent communiqué en français, néerlandais, anglais et allemand sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Vous pourrez également y consulter une présentation powerpoint et un rapport financier détaillé (en anglais).

<sup>1</sup> Les résultats par action sont calculés sur la base de 303 706 758 actions donnant droit au dividende à la date du 31-12-2003 et de 310 710 665 actions au 31-12-2004. La valeur d'actif net par action est calculée sur la base de 310 709 797 actions à la date du 31-12-2003 et de 310 849 427 actions au 31-12-2004.

## **Principaux résultats financiers du quatrième trimestre 2004**

- En Belgique, une campagne de promotion de la vente de produits de placement a remporté un vif succès. Ce facteur, parmi d'autres, explique le niveau élevé des revenus bancaires (1,6 milliard d'EUR) et des encaissements de primes d'assurance vie (1,2 milliard d'EUR).
- Les provisions pour crédits restent relativement faibles (65 millions d'EUR) et le résultat technique des assurances dommages demeure soutenu (ratio de sinistres de 60% pour le trimestre).
- L'incidence défavorable de la dépréciation du portefeuille d'actions durant les neuf premiers mois de 2004 a pu être neutralisée au quatrième trimestre, notamment grâce aux plus-values supplémentaires réalisées sur les placements. Des plus-values ont également été réalisées sur la vente de positions en actions, entre autres dans l'exploitant d'aéroport belge BIAC (53 millions d'EUR), dans le groupe d'assurances irlandais FBD (36 millions d'EUR), dans la banque luxembourgeoise KBL (33 millions d'EUR) et dans Almanij, la société mère de KBC (49 millions d'EUR).
- Malgré l'augmentation des charges et la constitution de provisions supplémentaires pour taux bas dans l'assurance vie, le bénéfice trimestriel s'inscrit à 557 millions d'EUR, en forte hausse par rapport au trimestre précédent (+68%). Par rapport au quatrième trimestre de 2003, on notera que le bénéfice a plus que doublé (+115%).

## **Faits marquants des résultats financiers 2004**

- Le bénéfice net augmente de 639 millions d'EUR pour s'établir à 1 758 millions d'EUR (+57%).
- Les produits affichent une forte croissance organique: les revenus bancaires augmentant de 356 millions d'EUR (+6%) et les encaissements de primes d'assurances progressant de 1,2 milliard d'EUR (+33%).
- Dans le pôle banque, les dépenses diminuent de 59 millions d'EUR (-2%), le ratio charges-produits présentant une amélioration notable, passant de 65% en 2002 et 2003 à 60% en 2004.
- Dans la branche dommages, le résultat technique se maintient à un niveau favorable, affichant un ratio combiné de 95% (par rapport à 105% en 2002 et 96% en 2003).
- Le résultat d'exploitation du pôle assurance fléchit néanmoins sous l'effet de la baisse du revenu moyen du portefeuille de placements, imputable pour l'essentiel aux taux bas actuels.
- Les pertes sur crédits sont modérées, avec un ratio de pertes sur crédits de 0,20% (par rapport à 0,55% en 2002 et 0,71% en 2003).
- Le rendement du capital engagé des activités retail (principalement en Belgique) se monte à 19%. Il atteint 19% et 20% respectivement dans les activités d'entreprises et de marché. Après une année 2003 difficile, la rentabilité de l'Europe centrale s'est bien redressée (rendement de 14%). Pour l'ensemble du groupe, le rendement des fonds propres s'inscrit à 18%.

## **Principaux développements en 2004**

- L'activité retail en Belgique se montre performante sur le plan de la vente de produits de placement, d'assurances et de crédits logement, ainsi qu'au niveau de la rationalisation plus poussée des processus et de l'amélioration de la relation avec la clientèle.
- En Europe centrale : renforcement du transfert des connaissances et des effets de synergie au sein du groupe (notamment dans la bancassurance et la gestion de fortune), restructuration des activités bancaires en Pologne et acquisition d'une participation majoritaire dans WARTA (deuxième assureur dommages de Pologne).
- Entreprises et marchés financiers: adaptations apportées au profil de risque des activités; renforcement des activités rapportant des commissions; joint-venture avec Rabobank pour le traitement commun des opérations sur titres et renforcement de la position en Europe centrale.

## **Bilan et solvabilité au 31 décembre 2004**

- Les fonds propres du Groupe s'élèvent à 10,5 milliards d'EUR, en hausse de 15% par rapport au 31 décembre 2003. Le solde des plus-values non actées sur titres s'élève à 2,5 milliards d'EUR (dont 518 millions d'EUR sur actions). La valeur nette en capital s'inscrit à 39,3 EUR par action.
- La solvabilité reste élevée, avec un ratio de capital de base des activités bancaires de 10,1% (Tier 1) et une marge de solvabilité de l'assurance de 389% (plus-values et moins-values non réalisées comprises).
- Les dépôts de clients se montent à 148,7 milliards d'EUR, en hausse de 6% (ce pourcentage n'inclut pas les contreparties professionnelles). Les réserves de l'assurance vie gonflent de 28% à 13,5 milliards

d'EUR. Les avoirs en gestion des activités de gestion de fortune augmentent de 20% pour s'établir à 106,6 milliards d'EUR.

- En fin d'exercice, le portefeuille de crédits (sans les créances sur établissements de crédit et réassureurs) atteint un total de 106,5 milliards d'EUR. Abstraction faite des volumes de rétrocessions inverses, il affiche une hausse de 7% par rapport à l'an dernier, principalement à la faveur de la progression de 17% des crédits logement (+9% en Belgique et +51% en Europe centrale).

### **Modifications au périmètre de consolidation, règles d'évaluation et conversion des devises**

- Les résultats de WARTA (Pologne), dans laquelle KBC a accru sa participation de 40% à 75%, sont entièrement consolidés depuis le premier trimestre de 2004 (mise en équivalence en 2003). Ce facteur a une incidence notable sur diverses composantes du résultat de l'assurance. L'effet sur le bénéfice net reste cependant limité. Les autres modifications apportées au périmètre de consolidation n'ont pas d'incidence réelle.
- Aucune modification des règles d'évaluation n'a eu d'incidence significative sur les résultats.
- Par rapport à 2003, il est tenu compte d'un cours du dollar américain inférieur de 9% par rapport à l'euro. Les fluctuations des autres devises sont peu pertinentes. Aucune variation de cours importante n'est survenue au quatrième trimestre par rapport aux neuf premiers mois de 2004.

### **Rapport du commissaire**

*Nous avons attesté sans réserve les comptes annuels consolidés de KBC Bancassurance Holding SA relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2004, dont le total du bilan s'élève à EUR 249.233.555.(000) et dont le compte de résultats se solde par une part du groupe dans le bénéfice de l'exercice de EUR 1.758.046.(000) et nous confirmons que les données comptables reprises dans ce communiqué de presse ne donnent lieu à aucune réserve de notre part et sont conformes aux comptes annuels mentionnés ci-dessus. Bruxelles, le 23 mars 2005. Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCC. Représentée par Jean-Pierre Romont, Associé et Danielle Vermaelen, Associée.*

### **Dividende 2004**

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 28 avril 2005 de distribuer un dividende brut de 1,84 euro par action, en hausse de 12%. Les actions nouvelles KBC émises en 2005 à l'occasion de la fusion avec Almanij donnent droit à un dividende identique. Le dividende sera versé le 2 mai.

### **Prévisions pour 2005**

La stratégie de base du (nouveau) KBC Groupe reste centrée sur le renforcement de la position sur le marché de la bancassurance, la recherche constante d'une meilleure efficacité en Belgique, le renforcement des nouveaux marchés domestiques retail en Tchéquie, en Hongrie, en Pologne, en Slovaquie et en Slovénie et le développement poursuivi des activités de private banking en Europe. Bien que la croissance économique réduira sans doute un peu la voilure en 2005, nos perspectives restent prometteuses sur la plupart des marchés où KBC Groupe est présent. KBC maintiendra aussi une discipline rigoureuse de compression des coûts. L'accent sera mis par ailleurs sur la réalisation de synergies résultant de la fusion entre KBC et Almanij. Nous prévoyons dès lors qu'en 2005, le bénéfice consolidé de KBC Groupe SA (en IFRS) dépassera le résultat IFRS pro forma comparable du Groupe en 2004.

### **Publication des informations relatives à l'exercice 2004**

- Les chiffres pro forma de l'exercice 2004 du nouveau KBC Groupe sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) (c'est-à-dire en supposant que la fusion de KBC et d'Almanij ait eu lieu le 01-01-04). Le site contient également des informations sur l'impact sur le résultat du passage aux nouvelles normes IFRS.
- Le rapport annuel 2004 sera disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) à partir du 13 avril 2005.
- La valeur intrinsèque au 31 décembre 2004 de l'activité d'assurance vie (*'Embedded value'*) sera publiée sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) le 16 juin 2005 à 11.00 heures (heure de Bruxelles).

### **Publication des résultats du premier trimestre 2005**

Les résultats du premier trimestre seront publiés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) le 9 juin 2005 à 11 heures (heure de Bruxelles). Ces résultats seront établis pour la première fois selon les normes IFRS. A ce propos seront également publiées le 28 avril 2005 des données relatives à l'application des normes IAS 32 et 39 et IFRS 4 sur les fonds propres dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## Synthèse des résultats

| En millions d'EUR  | 4Tr03         | 3Tr04         | 4Tr04         | 12M03         | 12M04         |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>REVENUS BRUTS D'EXPLOITATION</b>                        | <b>1 627</b>  | <b>1 610</b>  | <b>1 790</b>  | <b>6 498</b>  | <b>6 999</b>  |
| <b>Banque</b>  | <b>1 424</b>  | <b>1 352</b>  | <b>1 565</b>  | <b>5 655</b>  | <b>6 011</b>  |
| Revenus nets d'intérêts                                    | 800           | 755           | 781           | 3 118         | 3 138         |
| Dividendes   | 12            | 25            | 32            | 107           | 116           |
| Résultat des entreprises mises en équivalence              | 8             | 19            | 4             | 18            | 35            |
| Bénéfice provenant d'opérations financières                | 157           | 141           | 228           | 730           | 902           |
| dont change et négoce de titres                            | 104           | 93            | 143           | 480           | 637           |
| dont plus-values réalisées                                 | 54            | 48            | 85            | 250           | 265           |
| Revenus nets de commissions                                | 303           | 323           | 393           | 1 251         | 1 380         |
| Autres produits d'exploitation                             | 144           | 89            | 126           | 432           | 441           |
| <b>Assurance</b>   | <b>207</b>    | <b>264</b>    | <b>232</b>    | <b>847</b>    | <b>1 006</b>  |
| Primes nettes acquises                                     | 712           | 870           | 1 550         | 3 486         | 5 037         |
| Charges techniques nettes                                  | -744          | -764          | -1 618        | -3 458        | -4 906        |
| dont corrections de valeur branche 23                      | -91           | 10            | -140          | -209          | -226          |
| Produits et charges des placements                         | 241           | 152           | 297           | 802           | 854           |
| dont plus-values et moins-values réalisées                 | -4            | 39            | 37            | 91            | 104           |
| dont corrections de valeur branche 23                      | 91            | -10           | 140           | 209           | 226           |
| Résultat des entreprises mises en équivalence              | -2            | 7             | 2             | 17            | 20            |
| <b>Holding</b>   | <b>-5</b>     | <b>-7</b>     | <b>-6</b>     | <b>-4</b>     | <b>-18</b>    |
| <b>FRAIS GENERAUX ADMINISTRATIFS</b>                       | <b>-1 059</b> | <b>-1 004</b> | <b>-1 128</b> | <b>-4 202</b> | <b>-4 306</b> |
| Banque   | -938          | -844          | -954          | -3 695        | -3 636        |
| Assurance  | -119          | -158          | -170          | -499          | -663          |
| Holding  | -2            | -1            | -5            | -8            | -7            |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                             | <b>568</b>    | <b>606</b>    | <b>662</b>    | <b>2 297</b>  | <b>2 693</b>  |
| dont Banque  | 487           | 508           | 611           | 1 961         | 2 376         |
| dont Assurance   | 88            | 106           | 62            | 348           | 343           |
| <b>Corrections de valeur, banque</b>                       | <b>-215</b>   | <b>-38</b>    | <b>-155</b>   | <b>-624</b>   | <b>-331</b>   |
| Réductions de valeur et provisions pour risques de crédit  | -252          | -14           | -65           | -676          | -199          |
| Corrections de valeur sur titres                           | 28            | 0             | -20           | 36            | -10           |
| Provisions pour autres risques et charges                  | 9             | -24           | -70           | 16            | -122          |
| <b>Résultats non récurrents - Assurance</b>                | <b>-18</b>    | <b>-54</b>    | <b>116</b>    | <b>-35</b>    | <b>37</b>     |
| <b>Amortissements sur premiers écarts de consolidation</b> | <b>-8</b>     | <b>-10</b>    | <b>-7</b>     | <b>-40</b>    | <b>-39</b>    |
| <b>Résultats exceptionnels</b>                             | <b>39</b>     | <b>-3</b>     | <b>13</b>     | <b>43</b>     | <b>61</b>     |
| <b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>                               | <b>367</b>    | <b>501</b>    | <b>629</b>    | <b>1 641</b>  | <b>2 421</b>  |
| dont Banque  | 302           | 460           | 463           | 1 352         | 2 081         |
| dont Assurance   | 71            | 52            | 177           | 301           | 365           |
| Impôts sur le résultat                                     | -123          | -123          | -35           | -442          | -490          |
| Banque   | -113          | -100          | -18           | -413          | -407          |
| Assurance  | -12           | -21           | -15           | -27           | -75           |
| Holding  | 2             | -1            | -1            | -2            | -8            |
| <b>BENEFICE CONSOLIDE</b>                                  | <b>243</b>    | <b>379</b>    | <b>595</b>    | <b>1 199</b>  | <b>1 931</b>  |
| <b>Part des tiers dans le bénéfice</b>                     | <b>16</b>     | <b>-46</b>    | <b>-38</b>    | <b>-80</b>    | <b>-172</b>   |
| <b>BENEFICE CONSOLIDE, part du groupe</b>                  | <b>259</b>    | <b>332</b>    | <b>557</b>    | <b>1 119</b>  | <b>1 758</b>  |
| Contribution Banque  | 204           | 314           | 407           | 858           | 1 508         |
| Contribution Assurance                                     | 61            | 27            | 163           | 275           | 284           |
| Contribution Holding                                       | -5            | -9            | -13           | -14           | -34           |



## Annexe 1: commentaire relatif au compte de résultats

### Résultat d'exploitation Banque

| En millions d'EUR                             | 4Tr03        | 3Tr04        | 4Tr04        | 12M03         | 12M04         | 12M/12M     |
|---|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|-------------|
| <b>Produits d'exploitation bruts</b>          | <b>1 424</b> | <b>1 352</b> | <b>1 565</b> | <b>5 655</b>  | <b>6 011</b>  | <b>+6%</b>  |
| Bénéfice d'intérêts (net)                     | 800          | 755          | 781          | 3 118         | 3 138         | +1%         |
| Revenus de commissions (net)                  | 303          | 323          | 393          | 1 251         | 1 380         | +10%        |
| Bénéfice provenant d'opérations financières   | 157          | 141          | 228          | 730           | 902           | +24%        |
| Change et négoce de titres                    | 104          | 93           | 143          | 480           | 637           | +33%        |
| Plus-values réalisées sur placements          | 54           | 48           | 85           | 250           | 265           | +6%         |
| Revenus de dividendes                         | 12           | 25           | 32           | 107           | 116           | +9%         |
| Résultat des entreprises mises en équivalence | 8            | 19           | 4            | 18            | 35            | +98%        |
| Autres produits d'exploitation                | 144          | 89           | 126          | 432           | 441           | +2%         |
| <b>Frais généraux administratifs</b>          | <b>-938</b>  | <b>-844</b>  | <b>-954</b>  | <b>-3 695</b> | <b>-3 636</b> | <b>-2%</b>  |
| <b>Résultat d'exploitation Banque</b>         | <b>487</b>   | <b>508</b>   | <b>611</b>   | <b>1 961</b>  | <b>2 376</b>  | <b>+21%</b> |

Après un troisième trimestre traditionnellement atone, les produits se sont remis à évoluer favorablement au quatrième trimestre (hausse de 16% par rapport au trimestre précédent et de 10% par rapport au quatrième trimestre de 2003). Cette progression est attribuable entre autres au succès de la campagne de promotion des produits de placement en Belgique et à la normalisation du négoce de titres professionnel (surtout de produits de taux d'intérêt et de devises). En outre KBC a donné suite à l'offre d'achat sur les actions de l'exploitant d'aéroport belge BIA, ce qui a permis au pôle banque de réaliser une plus-value de 42 millions d'EUR (en plus de la plus-value de 11 millions d'EUR dans le pôle assurance).

Sur l'ensemble de l'exercice 2004, les produits ont augmenté de 356 millions d'EUR (+6%), toutes les composantes des produits ayant contribué à la progression;

- Le bénéfice d'intérêts augmente de 20 millions d'EUR (+1%). L'effet positif du gonflement des volumes (le portefeuille de crédits, par exemple, affichant une progression de 7%, abstraction faite des contreparties professionnelles) est cependant tempéré par une légère contraction de la marge d'intérêts. En 2004, celle-ci s'est établie à 1,67% par rapport à 1,67% pour 2002 et 1,73% pour 2003. En Belgique, la marge d'intérêts s'inscrit à 1,98% (contre 1,97% en 2002 et 2,04% en 2003). En Europe centrale, elle est de 3,16% (contre 3,32% en 2002 et 3,21% en 2003). Pour les transactions internationales et professionnelles du Groupe, il va de soi que la marge est moins élevée.
- Les revenus de commissions ont augmenté de 129 millions d'EUR (+10%) par rapport au niveau de 2003, surtout à la faveur des revenus supplémentaires provenant des fonds de placement. L'intensification des activités de corporate finance, des services de paiements en Europe centrale et la vente de produits d'assurances ont également contribué à la hausse.
- Les transactions financières affichent une progression de 172 millions d'EUR (+24%), qui éclipe le modeste résultat obtenu en 2003. La hausse a été la plus prononcée en début d'année. Les plus-values réalisées sur les placements s'inscrivent dans le droit fil des chiffres de 2003 et se montent à 265 millions d'EUR.
- Le poste 'autres produits d'exploitation' (441 millions d'EUR) s'inscrit dans le droit fil de 2003.

Au quatrième trimestre, le niveau des charges s'est inscrit en hausse de 2% par rapport au trimestre correspondant de 2003. Par rapport au troisième trimestre de 2004, l'on enregistre un accroissement des charges imputable pour cette année entre autres à une augmentation des participations bénéficiaires (en raison des bons résultats) et des frais de marketing (entre autres en Pologne).

Sur l'ensemble de l'exercice 2004, les charges ont diminué de 59 millions d'EUR (-2%) par rapport au niveau de 2003. En Belgique, les dépenses en base annuelle diminuent de 4% et en Europe centrale de 1%. Grâce à la maîtrise efficace des coûts et à l'évolution favorable des produits, le ratio de coûts se replie à 60%, un niveau nettement meilleur qu'en 2002 et en 2003, lorsque le ratio était de 65%. Le ratio de coûts, sans les activités d'investment banking de KBC Financial Products, s'est établi à 59%.

## Résultat d'exploitation Assurance

| En millions d'EUR <sup>2</sup>                | 4Tr03       | 3Tr04       | 4Tr04         | 12M03         | 12M04         | 12M/12M     |
|---|-------------|-------------|---------------|---------------|---------------|-------------|
| <b>Produits d'exploitation bruts</b>          | <b>207</b>  | <b>264</b>  | <b>232</b>    | <b>847</b>    | <b>1 006</b>  | <b>+19%</b> |
| <b>Primes acquises (nettes)</b>               | <b>712</b>  | <b>870</b>  | <b>1 550</b>  | <b>3 486</b>  | <b>5 037</b>  | <b>+45%</b> |
| Vie   | 448         | 514         | 1 188         | 2 438         | 3 610         | +48%        |
| à taux garanti                                | 307         | 376         | 985           | 1 676         | 2 525         | +51%        |
| lié à un fonds de placement                   | 141         | 138         | 202           | 762           | 1 085         | +42%        |
| Dommages                                      | 264         | 355         | 363           | 1 048         | 1 428         | +36%        |
| <b>Charges techniques (nettes)</b>            | <b>-653</b> | <b>-774</b> | <b>-1 478</b> | <b>-3 248</b> | <b>-4 680</b> | <b>+44%</b> |
| Vie   | -470        | -550        | -1 253        | -2 518        | -3 748        | +49%        |
| Dommages                                      | -183        | -224        | -225          | -730          | -932          | +28%        |
| <b>Résultat des placements</b>                | <b>150</b>  | <b>161</b>  | <b>157</b>    | <b>593</b>    | <b>628</b>    | <b>+6%</b>  |
| Plus-values                                   | -4          | 39          | 37            | 91            | 104           | +14%        |
| Autres produits des placements                | 154         | 122         | 120           | 502           | 524           | +4%         |
| Résultat des entreprises mises en équivalence | -2          | 7           | 2             | 17            | 20            | +21%        |
| <b>Frais généraux administratifs</b>          | <b>-119</b> | <b>-158</b> | <b>-170</b>   | <b>-499</b>   | <b>-663</b>   | <b>+33%</b> |
| <b>Résultat d'exploitation assurance</b>      | <b>88</b>   | <b>106</b>  | <b>62</b>     | <b>348</b>    | <b>343</b>    | <b>-2%</b>  |
| Vie   | 52          | 45          | 20            | 202           | 164           | -19%        |
| Dommages                                      | 51          | 67          | 67            | 191           | 238           | +25%        |
| Résultat non technique                        | -15         | -6          | -25           | -45           | -59           | -           |

Le quatrième trimestre se caractérise à nouveau par une solide résultat technique dans les branches dommages (ratio de sinistres du trimestre: 60%). Les primes acquises dans la branche vie se montent à près de 1,2 milliard. Ce montant trimestriel record est le fruit d'une campagne de vente organisée sur le marché belge. Le résultat d'exploitation de la branche vie est toutefois amputé par la constitution de réserves supplémentaires pour taux d'intérêt bas (impact d'environ 37 millions d'EUR).

Pour l'ensemble de 2004, les produits d'exploitation augmentent de 159 millions d'EUR. Ce chiffre est dû pour une part importante à l'incorporation de WARTA (Pologne) dans le périmètre de consolidation. Sur le plan organique, c'est-à-dire sans l'incidence des modifications du périmètre de consolidation, les revenus augmentent de 24 millions d'EUR (+3%):

- Les recettes de primes progressent de 1,6 milliard d'EUR par rapport à l'an passé, la croissance organique s'établissant à 1,2 milliard d'EUR (+33%). Le volume des primes de l'activité vie a atteint un niveau record de 3,6 milliards d'EUR, soit une croissance organique de 45% par rapport à 2003. La Belgique, qui représente 93 % du volume des primes, affiche une croissance organique de 47 % et l'Europe centrale 28%. Dans la branche dommages, les primes acquises atteignent 1,4 milliard (organique +5%). L'activité dommages directs enregistre une croissance organique de 7% en Belgique et de 11% en Europe centrale, tandis que le volume de la branche réassurance accuse une contraction de 3%.
- Le ratio de sinistres dans la branche dommages passe de 72% en 2002 et 65% en 2003 à 62% en 2004. Ce résultat s'explique surtout par l'optimisation de la politique d'acceptation en Europe centrale, qui a permis de ramener le ratio de sinistres de 79% en 2002 et de 74% en 2003 à 63% en 2004. Le ratio de sinistres de l'activité de réassurance s'améliore aussi notablement (de 89% et 75% à 69%). Le ratio de mise en réserve de l'assurance dommages (sans les réserves de primes et égalisations) s'établit à 177% (223% en Belgique, 88% en Europe centrale et 210% pour la réassurance).
- Les revenus des placements affichent une hausse de 35 millions d'EUR (+6%) mais cette progression est tempérée par la diminution du rendement moyen des placements par comparaison avec le gonflement des volumes placés.

Les frais administratifs (y compris les commissions versées) progressent de 164 millions d'EUR, la croissance organique s'établissant à 40 millions d'EUR (+8%). Les charges de la branche vie accusent une augmentation (organique) de 9%, soit nettement moins que l'augmentation des recettes de primes, qui a été dopée par la part relativement importante de polices à prime unique. Dans la branche dommages, la masse des charges gonfle de 8% (en termes organiques) et le ratio de coûts s'établit à 33%.

Le résultat non technique se creuse à -59 millions d'EUR, sous l'effet du bas rendement moyen du portefeuille de placements.

<sup>2</sup> Sans les corrections de valeur à charge des titulaires de polices pour les produits liés à des fonds de placement (branche 23).

## Corrections de valeur Banque

| En millions d'EUR                              | 4Tr03 | 3Tr04 | 4Tr04 | 12M03 | 12M04 | 12M/12M |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Provisions pour risques de crédit              | -252  | -14   | -65   | -676  | -199  | -71%    |
| Corrections de valeur pour titres de placement | +28   | +0    | -20   | +36   | -10   | -       |
| Provisions pour autres risques et charges      | +9    | -24   | -70   | +16   | -122  | -       |

- Les provisions supplémentaires pour crédits s'élèvent à 65 millions d'EUR au quatrième trimestre. Pour l'ensemble de l'exercice, le niveau des provisions pour risques de crédit (199 millions d'EUR) reste faible, avec un ratio de pertes sur crédits de 0,20% (par rapport à 0,55% en 2002 et 0,71% en 2003). En Belgique, le ratio s'inscrit à 0,09% (contre 0,29% en 2002 et 0,24% en 2003). En Europe centrale, il est de 0,48% (contre 1,17% en 2002 et 2,75% en 2003) et pour le portefeuille de crédits international, il atteint 0,26% (contre 0,70% en 2002 et 0,48% en 2003). Les crédits à problèmes sont couverts par des provisions pour crédits à hauteur de 81%.
- Au quatrième trimestre a été comptabilisée une correction de valeur négative nette de 20 millions d'EUR sur le portefeuille de placements. Sur l'ensemble de 2004, l'on ne note cependant aucune incidence significative sur le résultat de la valorisation du portefeuille.
- Au quatrième trimestre a été constituée une provision nette pour autres risques et charges d'un montant de 70 millions d'EUR, principalement pour couvrir le risque de dépenses éventuelles occasionnées par des litiges judiciaires notamment. Sur l'ensemble de l'exercice 2004, la dotation nette aux diverses provisions pour autres risques et charges se monte à 122 millions d'EUR (en plus des provisions constituées au quatrième trimestre, entre autres pour les programmes de compression des coûts actuellement en cours).

## Résultat non récurrent Assurance

| En millions d'EUR   | 4Tr03      | 3Tr04      | 4Tr04      | 12M03      | 12M04     | 12M/12M  |
|---|------------|------------|------------|------------|-----------|----------|
| Corrections de valeur sur actions                                 | 12         | -27        | 27         | -96        | -164      | -        |
| Plus-values non récurrentes réalisées sur les placements          | -          | -27        | 89         | 122        | 107       | -12%     |
| Dotation (-) / reprise (+) à la provision pour risques financiers | -25        | -          | -          | -140       | 93        | -        |
| Autres résultats non récurrents:                                  | -5         | -          | -          | 79         | -         | -        |
| - dont reprise sur la provision d'égalisation                     | -          | -          | -          | 92         | -         | -        |
| <b>Résultat non récurrent</b>                                     | <b>-18</b> | <b>-54</b> | <b>116</b> | <b>-35</b> | <b>37</b> | <b>-</b> |

Grâce à l'évolution favorable de la bourse au quatrième trimestre, les pertes de valeur sur le portefeuille d'actions se sont rétractées de 27 millions d'EUR. En définitive, en 2004, des réductions de valeur ont été comptabilisées pour un montant de 164 millions d'EUR (en application du principe selon lequel une réduction de valeur est actée lorsque la valeur de marché reste inférieure à la valeur comptable pendant trois ans).

Ces réductions de valeur ont été compensées par les plus-values réalisées sur les placements (en actions) d'une part (107 millions d'EUR, dont 89 millions d'EUR au quatrième trimestre, entre autres sur le groupe d'assurances irlandais FBD, la banque luxembourgeoise KBL et Almanij, la société mère de KBC), et le recours au premier trimestre aux provisions pour risques financiers constituées à cet effet dans le passé d'autre part (93 millions d'EUR). Au bout du compte, le bénéfice non récurrent (avant impôts) pour l'ensemble de l'exercice se monte à 37 millions d'EUR.

## Résultat exceptionnel, impôts et contribution du holding au résultat

- En 2004 a été enregistré un résultat exceptionnel net de 61 millions d'EUR. Il provient en grande partie de la plus-value réalisée sur la vente de la participation dans l'entreprise de télécommunications belge Belgacom.
- La pression fiscale pour le quatrième trimestre est exceptionnellement basse, en raison notamment de la constitution de latences fiscales dans le pôle banque (63 millions d'EUR) et de l'exonération des gains en capital sur les placements en actions dans le pôle assurance. Pour l'ensemble de l'exercice 2004, la pression fiscale s'élève à 490 millions d'EUR.
- La contribution négative du holding (-34 millions d'EUR) est plus élevée qu'en 2003, principalement en raison de la diminution des revenus d'intérêts sur les placements mais aussi, dans une moindre mesure, des charges liées au renforcement, au niveau du holding, de la structure de gestion pour l'Europe centrale.

## Annexe 2: commentaire sur la contribution des domaines d'activité au résultat

Le résultat du Groupe se répartit comme suit entre les différents domaines d'activité (après déduction, entre autres, du revenu du capital excédentaire présent et de la part des autres actionnaires dans le bénéfice):

| En millions d'EUR   | 4Tr03       | 3Tr04     | 4Tr04      | 12M03       | 12M04      | 12M/12M     |
|---|-------------|-----------|------------|-------------|------------|-------------|
| <b>Bancassurance retail et private banking (principalement en Belgique)</b> | <b>127</b>  | <b>97</b> | <b>260</b> | <b>490</b>  | <b>582</b> | <b>+19%</b> |
| - dont banque   | 81          | 80        | 98         | 260         | 343        | +32%        |
| - dont assurance  | 46          | 16        | 162        | 230         | 239        | +4%         |
| <b>Europe centrale</b>  | <b>-128</b> | <b>74</b> | <b>46</b>  | <b>-132</b> | <b>269</b> | <b>-</b>    |
| - dont banque en Tchéquie et Slovaquie                                      | 27          | 31        | 38         | 143         | 162        | +13%        |
| - dont banque en Hongrie  | -12         | 7         | 7          | 11          | 31         | +181%       |
| - dont banque en Pologne  | -146        | 14        | 0          | -295        | 25         | -           |
| - dont banque en Slovaquie  | 4           | 15        | 4          | 10          | 27         | +180%       |
| - dont assurance  | -1          | 6         | -3         | -1          | 24         | -           |
| <b>Asset management</b>   | <b>35</b>   | <b>30</b> | <b>42</b>  | <b>132</b>  | <b>143</b> | <b>+8%</b>  |
| <b>Services aux entreprises</b>   | <b>77</b>   | <b>91</b> | <b>94</b>  | <b>219</b>  | <b>378</b> | <b>+72%</b> |
| <b>Activités de marché</b>  | <b>9</b>    | <b>17</b> | <b>75</b>  | <b>126</b>  | <b>221</b> | <b>+76%</b> |

### Bancassurance retail et private banking

- Le segment retail en Belgique enregistre un très bon résultat au quatrième trimestre (260 millions d'EUR). Une campagne de vente fructueuse a généré d'importants revenus pour la banque et l'assurance. Dans le pôle assurance, les plus-values réalisées ont compensé les pertes de valeur sur le portefeuille de placements enregistrées au cours des neuf premiers mois.
- Les efforts de vente d'assurances ont été intensifiés au cours de l'année 2004. 89% des assurances dommages et 13% des assurances vie sont vendues par le canal traditionnel des agents et courtiers. Les primes encaissées progressent de 5% pour les assurances dommages et de 14% pour les assurances vie. Dans le réseau d'agences bancaires, qui encaisse 11% des primes sinistres et 87% des primes vie, le volume des primes augmente de 12% et 57% respectivement. Par ailleurs, le nombre de membres du personnel de la banque diminue de 6%, l'offre de produits et les processus ont encore été rationalisés, et le taux d'automatisation continue de grimper (le pourcentage des paiements électroniques passant de 86% à près de 90%).
- Le bénéfice du segment pour 2004 (582 millions d'EUR) gonfle de 19% et le rendement des capitaux propres engagés atteint 19% (contre 13% en 2002 et 17% en 2003). Le résultat des activités bancaires (343 millions d'EUR) progresse de 32% par rapport à 2003, grâce à l'augmentation des revenus de 4% (principalement les revenus de commissions sur la gestion de fortune et la vente d'assurances) et à la diminution des charges de 2%. Le sous-segment *private banking* contribue au bénéfice à hauteur de 49 millions d'EUR, soit 44% de plus qu'en 2003. Les primes d'assurances gonflent fortement (+38%). La hausse de la contribution au résultat net (+ 4%, à 239 millions d'EUR) est toutefois tempérée par l'augmentation moins marquée des revenus de placements, qui subissent l'influence du climat actuel des taux d'intérêt.

### Europe centrale

- En Tchéquie et en Slovaquie, la contribution au bénéfice du quatrième trimestre (34 millions d'EUR) est légèrement inférieure à la moyenne des précédents trimestres, par suite surtout de la constitution de réserves pour taux d'intérêt bas dans le pôle assurance. Pour l'ensemble de l'exercice 2004, la contribution de la banque au bénéfice augmente de 13%, à 162 millions d'EUR. Elle résulte de la hausse des revenus de 11% (surtout ceux liés aux taux d'intérêt), du statu quo de la masse des charges et de la diminution des provisions pour crédits. Le rendement des fonds propres engagés s'élève à 17%. Dans le domaine de l'assurance, les primes augmentent de 9% (dont +23% en Slovaquie) et les résultats techniques (surtout en Tchéquie) affichent une nette amélioration en 2004. La contribution au bénéfice progresse de 5 millions, pour atteindre 6 millions d'EUR. La rentabilité du pôle assurance reste néanmoins encore trop faible (rendement de 5%).
- En Hongrie, le résultat du quatrième trimestre reste dans la lignée des deux trimestres précédents, la hausse des revenus de commissions dans le pôle banque et les importantes recettes de primes d'assurances vie étant compensées par une augmentation de la provision pour les irrégularités constatées en 2003 chez la filiale spécialisée dans le négoce d'actions. Pour l'ensemble de 2004, la contribution de la banque au bénéfice s'élève à 31 millions d'EUR, soit près de trois fois le montant de

2003, année où la contribution au bénéfice avait été affectée par la comptabilisation d'une provision pour fraude. Le résultat d'exploitation (c'est-à-dire sans les provisions) progresse de 43% et le rendement du capital engagé atteint 18%. Après avoir atteint un seuil de rentabilité en 2003, la contribution des activités d'assurance au bénéfice s'inscrit à 4 millions d'EUR en 2004 (rendement de 21%). Ceci s'explique par le net accroissement des primes (+28%, principalement dans la branche vie) et par l'amélioration des résultats techniques (surtout dans la branche dommages).

- En Pologne, les revenus d'intérêts du quatrième trimestre ont subi un impact négatif à caractère unique lié à la modification d'une règle d'évaluation. Ce facteur, conjugué notamment à l'augmentation des frais de marketing dans le pôle banque et à la hausse des charges techniques dans le pôle assurance, explique le modeste résultat trimestriel (0,4 millions d'EUR). Après douze mois, les activités bancaires contribuent au bénéfice à hauteur de 25 millions d'EUR (rendement du capital engagé de 8%), soit une nette progression par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique principalement par la diminution des charges de 10% (en monnaie locale) et par la maîtrise des pertes sur crédits (le ratio de pertes sur crédits de 0,69% reste inférieur à la moyenne du marché). La contribution des activités d'assurance polonaises (dans lesquelles une participation majoritaire a été prise en 2004) passe de -2 millions d'EUR à +16 millions d'EUR, à la faveur principalement d'une amélioration de la politique d'acceptation. Le rendement des capitaux engagés s'inscrit pour l'instant à 7%.
- La contribution des activités bancaires slovènes au bénéfice 2004 (participation minoritaire) grimpe fortement, de 10 à 27 millions d'EUR, avec l'appui d'une latence fiscale à caractère unique au troisième trimestre. Lancée en 2003, l'activité d'assurance dépasse déjà largement les prévisions (avec une part du marché des assurances vie individuelles estimée entre 5 et 6% après moins de 2 ans), mais reste naturellement encore modeste (le volume des primes s'élève à 15 millions d'EUR en 2004). Sa contribution au résultat s'élève pour l'instant à -1 millions d'EUR.

### Asset management

- Les avoirs gérés dans le cadre des activités d'asset management atteignent 107 milliards d'EUR au quatrième trimestre. Ceci explique en partie pourquoi le bénéfice trimestriel (42 millions d'EUR) atteint un niveau nettement supérieur à la moyenne des trimestres précédents.
- Plusieurs nouveaux fonds retail (dont une partie importante avec protection du capital) et quelques dizaines de nouveaux mandats institutionnels ont vu le jour en 2004. L'expansion internationale de la gestion des fonds a progressé au cours de l'exercice (collaboration avec des tiers distributeurs), tandis que la position en Europe centrale était renforcée par le lancement de quelques dizaines de fonds.
- En 2004, les avoirs en gestion augmentent de 20% (+24% dans le segment retail et +6% dans le segment institutionnel), dont deux tiers proviennent du flux net de capitaux neufs. L'accroissement concerne surtout les fonds retail à capital garanti et la gestion de fortune conseil pour les particuliers fortunés. En Europe centrale, le volume géré gonfle de 25% (+57% pour les fonds de placement retail).
- Pour l'ensemble de l'exercice 2004, la contribution au résultat de la division asset management grimpe de 8%, à 143 millions d'EUR. La forte augmentation de volume compense largement la contraction de la marge moyenne découlant du transfert vers des produits et services à marge plus étroite.

### Services aux entreprises

- En dépit de la légère hausse des provisions pour crédits et la pression accrue sur la marge d'intérêts, le bénéfice du quatrième trimestre du segment entreprises (94 millions d'EUR) se maintient au niveau élevé des trimestres précédents, principalement grâce aux importants revenus de commissions dans le pôle banque.
- Au cours de l'exercice, on s'est attelé de par le monde à accroître les revenus de commissions, notamment en stimulant la vente croisée auprès de la clientèle "crédit" (au niveau du financement du commerce, du factoring, des produits de couverture de devises et de taux d'intérêt, de la corporate finance, etc.). Sur ce plan, plusieurs applications client électroniques innovantes ont été lancées avec succès pour le commerce international et les systèmes de paiement (WISE, Flexims...). Par ailleurs, le profil de risque du portefeuille de crédits a été abaissé (notamment aux Etats-Unis). Dans le segment entreprises, l'accent est encore mis sur les moyennes capitalisations.
- Pour l'ensemble de 2004, le résultat passe à 378 millions d'EUR, en hausse de 72% par rapport à 2003, en raison surtout de la baisse structurelle des provisions pour crédits (ratio de pertes sur crédits: 0,28%). L'augmentation des activités générant des commissions (*fee business*) dans le pôle banque, la politique de gestion stricte des charges, la diminution du ratio de sinistres dans le pôle assurance (de 75% à 69%), ainsi que dans une moindre mesure le transfert de clients issus du segment retail, y contribuent également. Les résultats s'améliorent considérablement en Belgique. Le financement structuré au niveau mondial, les activités bancaires en Irlande, le marché des entreprises aux Etats-Unis et le segment niche

du secteur diamantaire affichent de bons résultats. Le rendement de l'activité entreprises par rapport aux moyens engagés atteint 19% (18% pour le pôle banque et 37% pour le pôle (ré)assurance). En 2002 et 2003, le rendement s'élevait à 9% et 11% respectivement.

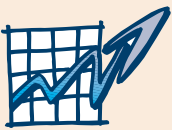
### **Activités de marché**

- Après un faible troisième trimestre, le niveau des revenus sur les marchés des capitaux se normalise au quatrième trimestre, avec un résultat trimestriel de 75 millions d'EUR.
- En 2004, la gamme de produits a été élargie, tout en maintenant les limites au niveau des transactions pour compte propre (les actifs pondérés en fonction des risques diminuent même de 17%). L'accent est mis notamment sur le développement de la gestion de fortune alternative (les avoirs en gestion atteignent près de 5 milliards d'USD) et la réalisation de synergies de groupe en Europe centrale. En Europe centrale, KBC exerce une intense activité d'émission en monnaies locales et se profile comme faiseur de marché pour les produits dérivés. Le négoce d'actions et les activités de corporate finance en Europe centrale ont été rationalisés. Par ailleurs, une joint venture a été lancée avec Rabobank (Orbay) pour le traitement commun des opérations sur titres, ce qui permettra de réduire considérablement le coût unitaire.
- Sur l'ensemble de 2004, la contribution au bénéfice gonfle de 76%, à 221 millions d'EUR. Ceci est la résultante d'une augmentation des revenus de 14% (avec une forte progression sur le marché des dérivés sur actions, des *credit derivatives* et de la gestion de fortune alternative) et d'une hausse limitée des charges (+ 2%). Dans le sous-secteur des produits de devises et de taux d'intérêt, la contribution au bénéfice s'élève à 127 millions d'EUR. Dans le négoce d'actions (traditionnel), la contribution au bénéfice s'élève à 22 millions d'EUR. En ce qui concerne les activités sur les marchés des capitaux, le rendement des capitaux engagés passe de 8% en 2002 à 11% en 2003 et à 20% en 2004.

### **Group item**

Pour 2004, un montant bénéficiaire de 165 millions d'EUR (dont 40 millions d'EUR au quatrième trimestre) n'a pas été attribué aux domaines d'activité (principalement le produit du surplus de capitaux propres, les plus-values sur placements réalisées dans le pôle banque et les résultats exceptionnels diminués des "provisions pour risques et charges divers" et des charges du holding).

Sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com), vous trouverez une présentation powerpoint et un rapport financier détaillé (en anglais) avec d'autres commentaires sur les résultats des domaines d'activité.



# KBC Asset Management

## Fonds à échéance

2004

### Funds that work

#### RELEVÉ ANNUEL DE TOUS LES FONDS DE PLACEMENT KBC ARRIVANT A ECHEANCE EN 2004

La popularité des fonds de placement avec protection du capital a connu une croissance énorme en Belgique depuis le milieu des années '90. Un placement avec protection du capital, lié à la possibilité de gagner un beau rendement en cas de hausse des bourses, a attiré de nombreux investisseurs. L'appellation 'fonds à cliquets' est dès lors devenue familière à tout investisseur belge grâce à KBC. Le succès de ces fonds est aujourd'hui tellement grand que la part de marché des fonds de placement avec protection du capital dépasse celle des bons de caisse.

KBC, leader du marché en Belgique (avec 54%) lance chaque mois de 10 à 15 nouveaux fonds avec protection du capital. Et pas seulement en Belgique, car la popularité de ces fonds s'étend désormais à l'Europe centrale, à Hong Kong et même à Taiwan.

Dans le monde entier, la demande de (formules avec) protection du capital augmente. L'insatisfaction croissante des investisseurs quant au rendement sur les marchés boursiers classiques - et l'aversion au risque en corollaire - n'y est certainement pas étrangère.

A la lecture de ce relevé annuel, vous noterez que les fonds avec protection du capital peuvent rapporter un rendement final souvent supérieur au rendement des placements en actions classiques et ce, malgré les "limitations" d'un fonds structuré.

Il est certain que si l'on privilégie la tranquillité d'esprit en matière de placements, il ne faut pas y perdre en rendement. Plus encore, nous pouvons affirmer en toute sérénité que la protection du capital peut aller de pair avec l'obtention d'un rendement intéressant.



|         |  |    |
|---------|--|----|
|         | INTRODUCTION . . . . .                                     | 3  |
| 1.      | FONDS DE PLACEMENT LIES AUX TAUX . . . . .                 | 4  |
| 2.      | FONDS DE PLACEMENT LIES AUX ACTIONS . . . . .              | 5  |
| 2.1     | <b>STRUCTURE 'PLAIN VANILLA'</b> . . . . .                 | 6  |
| 2.1.1   | REPARTITION REGIONALE . . . . .                            | 6  |
| 2.1.2.  | REPARTITION SECTORIELLE . . . . .                          | 7  |
| 2.1.2.1 | TELECOMMUNICATIONS . . . . .                               | 7  |
| 2.1.2.2 | SOINS DE SANTE . . . . .                                   | 8  |
| 2.1.2.3 | THEME : INVESTISSEMENTS DURABLES . . . . .                 | 8  |
| 2.2     | <b>STRUCTURE À CLIQUET LARGE</b> . . . . .                 | 10 |
| 2.3     | <b>STRUCTURES DIGITALES</b> . . . . .                      | 11 |
| 2.4     | <b>STRUCTURES A CLIQUET REVERSE</b> . . . . .              | 11 |
| 3.      | LES FONDS AVEC PROTECTION DU CAPITAL FONT DONC LEUR PREUVE | 12 |
| 4.      | LISTE DE TOUS LES FONDS ECHUS EN 2004 . . . . .            | 13 |



Dans ce relevé annuel, nous examinerons plus particulièrement les fonds avec protection du capital échus en 2004. Nous traiterons tant des fonds liés aux taux que des fonds liés à la bourse avec protection du capital.

**Les fonds liés aux taux** sont des placements qui proposent dès le départ un coupon ou montant final minimum. Autrement dit, la plus-value minimale que l'investisseur recevra est déterminée à l'émission. Dans certaines structures, une plus-value supplémentaire venant s'ajouter à la plus-value minimale est encore possible. Cette plus-value supplémentaire dépend alors de l'évolution future des taux.

**Les fonds liés aux actions** sont des fonds de placement dont le rendement dépend de l'évolution d'un indice boursier ou d'un panier d'actions soigneusement sélectionnées d'une région ou d'un secteur donné (ou d'une combinaison de secteurs et de régions).

Dans cette publication, nous subdiviserons les fonds liés à la bourse dans un premier temps en fonction de leur structure; ensuite, en fonction du secteur ou de la région concerné(e). En outre, nous fournirons brièvement des informations sur le fonctionnement du fonds et ce que l'investisseur peut en attendre. Nous passerons encore brièvement en revue les principaux événements qui se sont produits dans le secteur/la région concerné(e) pendant la durée du fonds.



## 1. Fonds de placement liés aux taux

Les fonds de placement avec protection du capital liés aux taux ont pour caractéristique unique que leur plus-value dépend de l'évolution future des taux.

Depuis le milieu des années '90, nous connaissons en Europe une forte baisse des taux. Cette tendance s'explique surtout par la lutte menée contre l'inflation par la Banque Centrale Européenne (auparavant sous l'impulsion de la Deutsche Bundesbank). L'introduction de l'UEM (Union Monétaire Européenne) et des normes de Maastricht qui y sont liées a débouché sur un contrôle budgétaire strict des pouvoirs publics nationaux. Les gouvernements ont fourni des efforts supplémentaires en réduisant les déficits nationaux. Ces efforts ont résulté en une inflation faible, liée à un taux bas, mais aussi en une croissance économique élevée.

Dès lors, les fonds avec protection du capital liés aux taux sont extrêmement sensibles à l'évolution de ces taux (en forte baisse en 2004). Les fonds déjà émis cotent par conséquent avec une plus-value intermédiaire considérable. D'autre part, et puisque les taux sont bas, les nouveaux fonds au lancement sont construits sur base de conditions moins favorables. C'est pourquoi **l'innovation en matière de produits** est ici **très importante**. Les fonds qui sont dotés d'une protection intermédiaire lorsque les taux montent, ou encore les fonds qui jouent sur la différence entre les taux à court et à long terme sont des exemples clairs d'innovation en matière de produits, un domaine dans lequel KBC (Asset Management) joue un rôle de pionnier.

Ces produits offrent souvent un rendement minimum, mais conservent habituellement la possibilité d'obtenir une plus-value complémentaire.

Les fonds de placement arrivés à échéance en 2004 (pour la plupart lancés en 1996-1997) visaient dès leur lancement, soit un rendement final fixé d'avance, soit un dividende fixé d'avance. Nous appelons cette génération de fonds : les fonds Fix. Cette appellation indique que la valeur finale définitive est connue dès le lancement. Nous donnons un exemple des deux formules.

### CERA INVEST Capital Fix-2

Ce fonds avait été lancé en mars 1996. Le compartiment avait été principalement constitué par des placements en obligations émis par les pouvoirs publics et autres débiteurs de premier rang. L'objectif était de payer à l'échéance à l'investisseur un rendement de 6,23%. En d'autres termes, il avait été prévu, pour une mise de départ de 1 239,47 EUR, de payer à l'échéance au minimum 2 031 EUR à l'investisseur. Cet objectif a largement été atteint.

### KBC Money KB Plan BEF Div 31/5/04

En mars 1997, avait été lancé le fonds KBC Money KB Plan BEF Div 31/5/04.

L'objectif de ce fonds était, après une période de capitalisation de 4 ans, de payer un dividende annuel de 1 780 BEF ou 44,13 EUR et ce, sur un prix de souscription de 20 000 BEF ou 495,79 EUR. Cela correspond à un dividende de 8,9% pendant les quatre dernières années.

Outre le paiement du dividende promis, l'investisseur a encore reçu à l'échéance un petit extra, en plus de son capital initial (499,79 EUR au lieu de 495,79 EUR). Une fois encore, l'objectif du placement a été largement atteint et l'investisseur a pu empocher un boni.

## 2. Fonds de placement liés aux actions

---

### Climat général

Sur le plan des investissements, la période 1997-2004 a été exceptionnelle à plus d'un titre. Sur le plan économique, cela a été une période de croissance honorable, presque exempte d'inflation et caractérisée par un degré élevé d'orthodoxie en termes de politique économique et monétaire. La perception et la réalité n'ont cependant pas toujours coïncidé. Sur les marchés boursiers ont alterné des périodes d'optimisme effréné et d'extrême aversion au risque.

A la fin des années '90, les marchés boursiers internationaux ont vécu des années boursières excellentes, les unes après les autres. Ce furent surtout les actions de la nouvelle économie qui ont été très prisées. Cette euphorie boursière a brutalement pris fin en 2000. Ce qui semblait initialement une correction cyclique normale a débouché sur un malaise profond. La confiance des investisseurs a été totalement ébranlée. Des scandales comptables ont miné la crédibilité des chefs d'entreprise et les attentats du 11 septembre ont suscité des doutes quant à la stabilité des rapports géopolitiques. Après que l'économie mondiale eut connu quelques années positives et vu les bénéfiques des sociétés redécoller, on a assisté en mars 2003 à un retournement de situation sur les marchés boursiers.

Si l'aversion au risque a fort diminué dans le courant de 2004 dans d'autres segments des marchés financiers, la confiance des investisseurs a été difficile à regagner sur les marchés boursiers. Malgré le beau rallye boursier entre mars 2003 et février 2004, la confiance est restée fragile. Des doutes quant à la durabilité de la relance conjoncturelle et la crainte de hausses des taux l'ont à nouveau emporté. Sur la plupart des marchés boursiers, les cours n'ont que peu évolué pendant la période allant de février à octobre 2004. Que la plupart des entreprises cotées en bourse aient rapporté des bénéfices dépassant à chaque reprise largement les espérances - pourtant grandes - n'y a pas changé grand chose. Ce n'est que dans les derniers mois de 2004 que ces doutes se sont dissipés et que le climat a continué à s'embellir.

De par le passé, KBC a lancé toute une série de fonds liés à un panier ou à un indice d'actions (Equity linked). Dans le groupe des produits structurés **liés aux actions** avec protection du capital, nous exposerons 4 formules de base. En outre, nous ferons une distinction entre les fonds avec protection du capital dont le résultat est lié à un indice/panier régional ou à un indice/panier sectoriel. Même si la répartition régionale (Europe-Amérique-Belgique, ...) est importante pour la répartition de base d'un portefeuille, il peut être opportun de mettre également des accents sectoriels dans le portefeuille du client.

## 2.1 STRUCTURE 'PLAIN VANILLA'

Outre la protection du capital à l'échéance, les fonds de placement avec une structure 'plain vanilla' offrent un certain pourcentage de la hausse de la 'valeur sous-jacente'.

Cette valeur sous-jacente peut être :

- soit un indice boursier ou un panier d'indices boursiers ;
- soit un panier d'actions individuelles ;
- soit encore une autre combinaison : ex. devises.

Ces structures ne considèrent le résultat qu'à l'échéance. L'éventuelle plus-value est alors déterminée.

Lors du lancement du fonds, on convient clairement du taux de participation appliqué au sous-jacent, exprimé en pour cent (par ex. 100 %). Nous appelons ce pourcentage le taux de participation. Le taux de participation dépend des conditions de marché lors de la mise au point du produit.

Pour éviter le risque de chute du niveau du sous-jacent à l'échéance (risque d'une fluctuation énorme à l'approche de l'échéance, qui influence trop le rendement final), nous utilisons la technique dite de 'l'asian tail'. Cela implique que, grâce à des observations régulières pendant une période (cela peut se faire mensuellement ou quotidiennement), nous allons calculer un cours final moyen.

Les nouvelles formules présentent une tendance aux courtes durées avec un 'full asianing'. Les moments d'observation réguliers permettent à l'investisseur de profiter d'une reprise boursière modérée sur une durée relativement courte.

### Atouts

- Le taux de participation est fixé d'avance et reste constant sur toute la durée.
- Le résultat du placement est indépendant de l'évolution intermédiaire du cours de l'indice boursier sous-jacent, d'un panier d'indices boursiers ou d'un panier diversifié d'actions.
- Une formule simple et transparente.

#### 2.1.1 Répartition régionale

Dans la structure 'plain vanilla', quelques fonds avec un accent régional sont arrivés à échéance en 2004. Ces fonds avec protection du capital dépendaient tous de l'évolution d'un panier d'actions ou d'un indice à orientation régionale (au niveau national ou continental). Nous en prendrons un à titre d'exemple.

**KBC Equisafe Belgium Invest 4** avait été lancé le 2 juillet 1999. Ce compartiment offrait une protection du capital à 90%. La plus-value dépendait de la hausse de l'indice Bel 20 et ce, avec un maximum de 50%.

A l'échéance, l'indice Bel 20 cotait toutefois 25,29% plus bas que lors du lancement. Grâce à la protection du capital de 90%, l'investisseur n'a subi qu'une perte limitée de 10% (avant frais et impôts).

## 2.1.2. Répartition sectorielle

### 2.1.2.1 Télécommunications

L'industrie des télécommunications a subi de profonds changements ces sept dernières années. Tout d'abord, les opérateurs n'étaient actifs que dans l'offre de téléphonie via le réseau fixe. Cela se limitait à une région ou à un pays donné. Avec l'apparition de la téléphonie sans fil digitale à la fin des années '90 (GSM et CDMA), il est devenu possible d'offrir également des services de téléphonie mobile. Ceux-ci ont connu une très forte croissance, tout d'abord en Europe, ensuite en Amérique et aujourd'hui surtout dans les pays émergents. Entre-temps, presque tout le monde en Europe et en Amérique dispose déjà d'un portable.

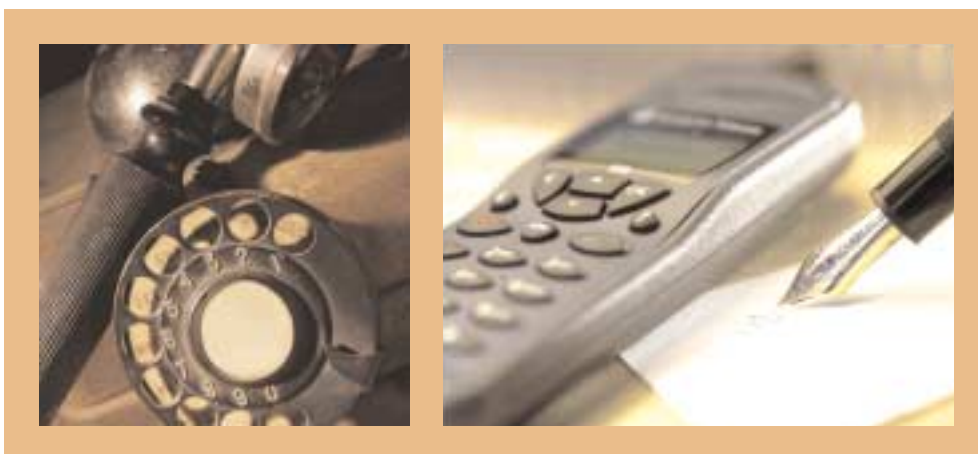
Ces dernières années, la progression des services bande large sans fil (mieux connus sous l'appellation 3G) s'est fortement accentuée. Nous nous rappelons surtout l'endettement énorme et les problèmes de paiement des intérêts qui se sont posés par la suite aux opérateurs de télécommunication et ce, par suite de l'achat de coûteuses licences. A présent que leurs dettes ont été fortement réduites, ce sont surtout leurs avantages (nouvelles applications data, bons cash-flows et bénéfiques) qui sont mis en exergue.

Avec la progression de l'Internet, les opérateurs de télécommunication ont commencé eux aussi à offrir l'accès à l'Internet : d'abord avec une bande large limitée (le modem), ensuite avec les liaisons Internet rapides (la technique DSL à titre de concurrent du câble). Au fil des années, le secteur s'est de plus en plus consolidé. Fusions, acquisitions et joint ventures y ont été monnaie courante. C'est d'ailleurs ainsi qu'est apparu Vodafone, l'acteur de téléphonie mobile le plus global au monde. Entre-temps, de plus en plus d'opérateurs de télécommunications ont opté pour une expansion internationale. Telefonica (en Amérique latine), Deutsche Telekom (Europe centrale et de l'Est) en sont des exemples parlants. A l'heure actuelle, on réalise surtout des acquisitions dans les pays émergents.

Au début de l'engouement pour le secteur des TMT (Technologie, Médias, Télécommunications), KBC a lancé le fonds avec protection du capital **KBC Equisafe Telecom Invest 2**.

Ce fonds, lancé le 1er août 1997, est arrivé à échéance le 6 février 2004. Sa plus-value dépendait de la hausse d'un panier d'actions du secteur des télécommunications. A l'échéance, le panier d'actions de télécommunications cotait 19,81% plus bas que la valeur de départ. Le fonds qui avait une protection complète du capital a remboursé la mise initiale (avant frais et impôts) à l'investisseur.

La plus-value d'un placement en fonds avec protection du capital est perceptible ici. En effet, l'investisseur ne subit pas de perte de capital.



### 2.1.2.2 Soins de santé

Pour la période de 1997 à 2004, le secteur principal des soins de santé a fourni des prestations largement supérieures au marché au sens large. Néanmoins, il existe une différence évidente entre les prestations à la fin des années nonante et au début du nouveau millénaire. La première période avait été caractérisée par une forte hausse des valeurs pharmaceutiques. Les principaux moteurs de la hausse boursière ont été une croissance élevée grâce au lancement de nouveaux produits, un nombre limité d'expiration de brevets et la consolidation du secteur dans son ensemble. La seconde période a été caractérisée par d'une part une disparition graduelle et par d'autre part un effondrement des valeurs pharmaceutiques. Le passage d'un secteur de croissance à un secteur plus mûr en est la cause principale. A la base du ralentissement de la croissance structurelle se situent notamment une forte vague d'expiration de brevets, de baisse de la productivité des efforts de recherche et de développement et une concurrence accrue en matière de prix. De nouveaux segments comme la biotechnologie, l'équipement médical et les services ont progressivement repris aux entreprises pharmaceutiques traditionnelles le rôle de moteur de la croissance dans le secteur des soins de santé. Grâce à une stratégie axée sur certaines niches dans le domaine des soins de santé, les entreprises de ces segments ont pu prendre à relativement court terme une position importante sur le marché mondial.

**KBC Equisafe Pharma Invest 2** avait été lancé le 7 novembre 1997. Un panier internationalement diversifié de 23 entreprises du secteur pharmaceutique avait été suivi. L'investisseur a reçu 100% de la hausse à l'échéance. Dans ce panier étaient représentés les principaux groupes pharmaceutiques du monde (Merck, Takeda, Pfizer, Johnson & Johnson,...). A l'échéance, l'investisseur a reçu une plus-value de 22,63%.

### 2.1.2.3 Thème : Investissements durables

Depuis le début des années nonante, de nombreux investisseurs prennent également en considération un nombre sans cesse plus grand de critères sociétaux dans la sélection de leurs investissements. Le régime d'apartheid en Afrique du Sud, la dictature militaire en Birmanie, divers scandales au sein d'entreprises : les investisseurs engagés ont vu que leur attitude (de même que leurs décisions d'investissement) pouvait apporter une contribution modeste à un changement politique, tant auprès des pouvoirs publics que des entreprises. 'Investir de manière éthique', avec exclusion de certains secteurs et de certaines entreprises, a vu le jour.

Le KBC Eco Fund, constitué en 1992, est d'ailleurs le plus ancien fonds éthique de notre pays. Depuis lors, le marché des investissements durables est en croissance ininterrompue. Suite aux affaires Enron et Worldcom, l'investisseur exige un contrôle plus strict de la comptabilité de l'entreprise et davantage de transparence des données financières. Les divers codes de 'gestion correcte' (corporate governance) en sont la conséquence. Il suffit de penser aux contrôles plus sévères de la comptabilité introduits par les autorités boursières.

Les entreprises qui tiennent une comptabilité transparente, qui introduisent une bonne politique sociale interne et ont une application rigoureuse de la législation en matière d'environnement peuvent compter sur les bonnes grâces de l'investisseur.

Ainsi, les investissements durables reviennent avant tout à investir de manière plus sûre pour tous, au fur et à mesure qu'il se révèle que les rendements des fonds de placement durables sont similaires à ceux des formes de placement traditionnelles, classiques. Investir de manière durable, c'est introduire un critère qualitatif supplémentaire.

KBC a lancé en décembre 1997 un fonds de placement éthique avec protection du capital à 100%, **KBC Equisafe Ethinvest 1**. Ce fonds est responsable à 95% de la hausse d'un panier d'actions internationalement diversifié à caractère éthique.

A l'échéance, le fonds a versé une plus-value de 15,16%.

A titre de comparaison : un placement dans l'indice MSCI World index a rapporté une plus-value de 11,4% sur la même période. Nous voyons ici qu'un investissement durable en combinaison avec la protection du capital ne le cède en rien aux placements classiques.

## Conclusion :

Comme nous le voyons dans les exemples, une structure 'plain vanilla' est simple et transparente. L'investisseur sait à quoi s'attendre. En cas de mauvais résultat final, l'investisseur peut toujours faire appel à la protection du capital - généralement à 100%. Il récupère donc sa mise de fonds (avant frais et impôts). Si le résultat final est bon (valeur finale supérieure à la valeur de départ), l'investisseur participe toujours au bénéfice. Ce taux de participation (qui est connu d'avance et reste égal pendant toute la durée) est très important. Ainsi, l'investisseur sait toujours à quoi s'attendre. Il est clair que cette structure avec protection du capital s'adresse plus à l'investisseur dynamique. En effet, on ne donne pas de rendement minimum. Le principe bien connu des cliquets (cliquets intermédiaires) (voir plus loin) ne s'applique pas non plus ici. En cas d'évolution favorable du cours, l'investisseur peut d'autre part bénéficier pleinement de la hausse des cours à (moyennement) long terme.



## 2.2 STRUCTURE A CLIQUET LARGE

La structure à cliquet répond à la demande des investisseurs de profiter des évolutions intermédiaires en cliquant - à des moments fixés d'avance - les plus-values éventuelles. Le terme 'cliquet large' fait référence aux maxima/minima fixés par période. L'investisseur sait dès le départ quel pourcentage de hausse ou de baisse maximale compte dans le rendement final. Le pourcentage maximal est également appelé 'cap'.

Non seulement, les fonds avec structure à cliquet considèrent de manière intermédiaire l'évolution de la bourse sous-jacente, mais ils génèrent aussi à ces moments d'observation une nouvelle valeur de départ pour la période suivante.

Ces dates - généralement une fois par an - sont fixées lors du lancement du fonds. A l'échéance, l'investisseur reçoit la somme de tous les pourcentages qui avaient été cliqués pendant la durée du fonds.

### Les atouts d'une structure à cliquet large sont les suivants :

- L'investisseur bénéficie de la protection initiale du capital à l'échéance (avant frais).
- Par période - généralement annuellement - on 'clique' la hausse éventuelle de l'indice/du panier, ce qui signifie que ce bénéfice est définitivement acquis.
- En cas de baisse pendant la période précédente, on entame la nouvelle période avec une valeur d'indice inférieure. Cela augmente les chances de pouvoir cliquer un beau pourcentage de hausse à la fin de la nouvelle période.

Les deux fonds à cliquets ci-dessous, arrivés à échéance en 2004, avaient une structure à cliquet large.

### KBP Security Click Netherlands 8

KBP Security Click Netherlands 8 avait été lancé en novembre 1997. Outre la protection du capital, on avait cliqué pour les hausses de la bourse un maximum de 11,5% par période. Un résultat négatif n'entraînait pas en ligne de compte. Dans ces conditions, le fonds a versé à l'échéance une plus-value de 26,18%. L'indice AEX sous-jacent a baissé de 11,84% pendant la même période.

Nous voyons ici la plus-value de la formule reset sur une longue période.

### KBC Click Europe 5

KBC Click Europe 5 avait été lancé le 10 août 2001. Le fonds avait une durée courte de 3 ans et 3 mois et prévoyait un cliquet maximal de 10,5% par période annuelle. En cas de baisse de l'indice sous-jacent (DJ Euro Stoxx 50), la perte était limitée à -3%.

A l'échéance, le fonds a payé une plus-value de 4,60%, par rapport à une baisse d'indice de -26,01% pour la même période.

### Conclusion

Comme les deux fonds de placement le démontrent (vous trouverez la gamme complète à la page 13), les fonds à structure à cliquet large ont fourni pour la période considérée une prestation supérieure à celle de l'indice boursier sous-jacent. La limitation de la possibilité de baisse, combinée à la possibilité de reset, était ici la clé du succès. Le reset (en cas de baisse de la bourse, la nouvelle valeur du sous-jacent est prise comme nouvelle valeur de départ) fait en sorte qu'en cas de hausse intermédiaire de la bourse, cette hausse est également (partiellement) prise en compte. Ainsi, on peut déjà engranger des bénéfices alors que le sous-jacent cote encore en dessous de sa valeur de départ initiale (valeur de départ lors du lancement du fonds).



## 2.3. STRUCTURES DIGITALES

Une option digitale est une 'option tout ou rien'. Si une condition donnée est remplie, il y a un beau bénéfice. Si la condition n'est pas remplie, il n'y a pas de revenu (ou il est minime). On examine donc périodiquement la valeur sous-jacente. Cette valeur sous-jacente est souvent liée à des actions, mais peut aussi être liée à des devises ou à des taux.

Un exemple :

Le résultat de **KBC Districlick Bel20-AEX Plus 1** dépendait de la hausse tant de l'indice Bel20 que de l'indice AEX. On cliquait chaque année en décembre. Un coupon de 10,75% (avant PM) était payé lorsque les deux bourses cotaient en fin de période plus haut qu'au départ de la période en question. Comme pour les structures à cliquet, on avait aussi fait usage ici de la possibilité de reset. Cela augmentait considérablement pour l'investisseur la possibilité d'obtenir un surcroît de rendement.

Sur la durée totale, le fonds de placement a pu payer 2 fois le coupon maximal.

A titre de comparaison, le Bel20 a augmenté de +17,38%. L'indice AEX a baissé de -16,71%.

## 2.4. STRUCTURES A CLIQUET REVERSE

### Court mais lucratif

La structure à cliquet reverse, à ne pas confondre avec une obligation reverse convertible, présente pour principales caractéristiques - outre la protection du capital - une plus-value potentielle élevée (= avance) et une durée courte à très courte. La plus-value à l'échéance ne dépend pas de la hausse de l'indice sous-jacent, mais bien de la fluctuation mensuelle (volatilité) de celui-ci. Plus élevée sera la volatilité, plus le marché estimera que la bourse peut fluctuer fortement et plus élevée sera le pourcentage de départ. Un exemple : le mois 1, l'indice sous-jacent augmente de 2% (par rapport à la valeur de départ de la période précédente). Cette hausse n'est pas portée en compte pour la détermination de la plus-value finale. Le mois 2, l'indice baisse de 1%. Cette baisse est déduite du rendement, par suite de quoi la plus-value finale sera moindre.

Cette nouvelle technique avait été introduite en 2002 dans notre gamme de fonds avec protection du capital et répondait à la demande de produits à court terme avec un rendement potentiel plus élevé. Le but n'était pas tant de suivre l'indice boursier sous-jacent que d'offrir une alternative à courte durée aux placements à faible rendement.

Un exemple :

**KBC Click Europe Reverse 10** avait été lancé le 7 avril 2003 et était arrivé à échéance le 30 novembre 2004. Des 45% de départ, il avait été déduit - somme des évolutions négatives - 18,03%, de sorte que l'investisseur a reçu une plus-value de quelque 26,97%. En termes actuariels, cela revient à un rendement de 15,78%. Sur une très courte durée, l'investisseur encaisse donc une magnifique plus-value.

### 3. Les fonds avec protection du capital font donc leur preuve

La sérénité peut parfaitement coïncider avec le rendement. C'est ce que prouvent les fonds dont l'échéance se situait en 2004. Outre la protection du capital classique, beaucoup d'entre-eux offraient aussi un rendement attrayant, souvent meilleur que celui de la bourse sous-jacente. En outre, les fonds avec protection du capital fournissent d'excellentes prestations, non seulement dans un climat négatif, mais aussi dans un marché en hausse et ce, pour un risque limité. Le marché des fonds avec protection du capital est en évolution constante. Les concepteurs de produits sont dès lors contraints de mettre à chaque reprise au point des structures innovatrices qui répondent aux besoins du client et ce, dans des conditions de marché souvent difficiles.

Des nouveautés comme la structure digitale et la structure cliquet reverse citées doivent dès lors être considérées dans cette optique : elles illustrent que l'innovation ne doit pas nuire à la transparence et peut en outre déboucher sur de beaux résultats. Bref, des fonds qui font leur preuve.

D'autre part, une actualisation régulière des formules classiques est tout aussi nécessaire.

Avec notre calendrier de lancement dynamique, nous pouvons utiliser toutes les opportunités du marché et les proposer sous la forme d'un fonds de placement avec protection du capital. Nous pensons surtout à la Chine ou à des thèmes pour lesquels nous avons déjà acquis un certain savoir-faire, comme le Buy-Back.

En conclusion, nous continuerons à juger essentiel d'offrir une large palette de produits avec protection du capital, en plus - et en même temps dans un sain équilibre avec - des produits gérés activement. Il y en aura pour tous les goûts. Tant l'amateur de coupons que l'investisseur en actions très dynamique trouveront ce qu'ils cherchent dans notre gamme de produits. Grâce à leur montage cohérent et conséquent, les fonds de placement avec protection du capital ont acquis une place permanente dans de nombreux portefeuilles de nos clients.

APC Gestion produits et & Support marketing

Tel. +32 (2) 429 45 88  
peter.vervloessem@kbc.be

*Les prévisions sont données à titre indicatif. KBC AM ne peut pas être tenue responsable d'une imprécision ou d'un oubli éventuels.*

*Adresse de la correspondance: KBC Asset Management SA, APC Gestion produits & Support marketing, Fax: 02/429.60.55 - Tél.: 02/429.45.88  
Editeur responsable: Peter Vervloessem, avenue du port 2, B-1080 Bruxelles.*

## 4. Liste de tous les fonds échus en 2004

|    | Dénomination                                | Echéance | Valeur finale | Valeur de départ | Résultat du fonds          | résultat indice/panier |
|----|---|----------|---------------|------------------|----------------------------|------------------------|
| 1  | KBP Security Click Netherlands 8            | 23-01-04 | 1431,45       | 1134,45          | 26%                        | -11,84%                |
| 2  | CERA INVEST EUROTOP 100 - 2                 | 05-02-04 | 1.347,85      | 1000,00          | 33,63%                     | -13,20%                |
| 3  | KBC Equisafe Telecom Invest 2               | 06-02-04 | 1.275,96      | 1.239,47         | 2,94%                      | -19,81%                |
| 4  | KBC Equisafe Japan Export Invest 1          | 06-02-04 | 1.242,91      | 1.239,47         | 0,28%                      | -16,55%                |
| 5  | KBC Equisafe World Best Invest 2            | 03-03-04 | 1.265,12      | 1.239,47         | 2,07%                      | 2,44%                  |
| 6  | KBC Equisafe Food & Distribution Invest 1   | 07-04-04 | 1.410,85      | 1.239,47         | 13,83%                     | 13,78%                 |
| 7  | KBP Security Click Flanders & Netherlands 1 | 21-04-04 | 1.489,38      | 1.239,47         | 20,16%                     | -3,76%                 |
| 8  | KBC Click First European 1                  | 30-04-04 | 1.061,00      | 1.000,00         | 6,10%                      | -34,42%                |
| 9  | KB Horizon Flex BEF 30-4-04                 | 30-04-04 | 763,98        | 495,78           | 5,26%                      | n.p.                   |
| 10 | KBC Equisafe Switzerland Turbo Invest 1     | 28-05-04 | 1.239,47      | 1.239,47         | 100% protection du capital | -21,64%                |
| 11 | KBC Click First European 2                  | 28-05-04 | 1.050,34      | 1.000,00         | 5,03%                      | -36,16%                |
| 12 | KBC Equisafe Europe Japan Invest 1          | 28-05-04 | 900,00        | 1.000,00         | 90% protection du capital  | -44,43%                |
| 13 | CERA INVEST Capital FIX 2                   | 31-05-04 | 2.114,44      | 1.239,47         | 6,65%                      | n.p.                   |
| 14 | KBC Money KB Plan IEP-Div 31-05-04          | 31-05-04 | 518,15        | 507,90           | 4*56,63 EUR cp             | n.p.                   |
| 15 | KBC Money KB Plan BEF-Div 31-05-04          | 31-05-04 | 499,79        | 495,79           | 4*44,13 EUR cp             | n.p.                   |
| 16 | KBC Money KB Plan DKK-Div 31-05-04          | 31-05-04 | 4.056,97      | 4.000,00         | 4*416 DKK cp               | n.p.                   |
| 17 | CERA INVEST AEX 2                           | 14-06-04 | 1.735,01      | 1.134,45         | 52,68%                     | -5,24%                 |
| 18 | KBC Money KB Plan NLG-DIV 30-06-04          | 30-06-04 | 453,78        | 465,90           | 4*42,20 EUR cp             | n.p.                   |
| 19 | KBC Click First European 3                  | 30-06-04 | 1.050,51      | 1.000,00         | 5,05%                      | -30,39%                |
| 20 | KBC Multisafe Exclusive Step Up 1           | 30-06-04 | 25.005,36     | 25.000,00        | coupon ad 6% en 7%         | n.p.                   |
| 21 | KBC Click Double Index Plus 3               | 30-07-04 | 1.000,00      | 1.000,00         | 100% protection du capital | (*)                    |
| 22 | KBC Click First European 4                  | 30-07-04 | 1.050,57      | 1.000,00         | 5,06%                      | -29,58%                |
| 23 | KBC Equisafe Nasdaq Invest 1                | 30-07-04 | 1.001,69      | 1.000,00         | 0,17%                      | -6,88%                 |
| 24 | KBC Equisafe Nasdaq Invest 2                | 30-08-04 | 1.001,49      | 1.000,00         | 0,15%                      | -26,67%                |
| 25 | KBC Click First European 5                  | 31-08-04 | 1.045,44      | 1.000,00         | 4,54%                      | -34,81%                |
| 26 | KBC Click First European 6                  | 30-09-04 | 1.050,68      | 1.000,00         | 5,07%                      | -31,06%                |
| 27 | KBC Equisafe Belgium Invest 4°              | 30-09-04 | 900,00        | 1.000,00         | 90% protection du capital  | -25,29%                |
| 28 | KBC Click First European 7                  | 29-10-04 | 1.050,56      | 1.000,00         | 5,06%                      | -26,71%                |
| 29 | KBC Click Belgium Reverse 1                 | 29-10-04 | 1.160,58      | 1.000,00         | 16,06%                     | -6,98%                 |
| 30 | KBC Equisafe Pharma Invest 3                | 09-11-04 | 1.519,96      | 1.239,47         | 22,63%                     | 22,63%                 |
| 31 | CERA INVEST Capital Fix-3                   | 04-11-04 | 2.063,91      | 1.239,47         | 6,22%                      | n.p.                   |
| 32 | CERA INVEST Capital Fix-4 Plus              | 19-11-04 | 1.908,40      | 1.239,47         | 53,97%                     | 52,86%                 |
| 33 | KBC Click Europe 5                          | 30-11-04 | 1.045,98      | 1.000,00         | 4,60%                      | -26,01%                |
| 34 | KBC Click Europe Reverse 10                 | 30-11-04 | 1.273,71      | 1.000,00         | 27,37%                     | 28,99%                 |
| 35 | KBC Click Europe Reverse 11                 | 30-11-04 | 1.224,36      | 1.000,00         | 22,44%                     | 23,56%                 |
| 36 | KBC Click Europe Reverse 12                 | 30-11-04 | 1.142,50      | 1.000,00         | 14,25%                     | 18,56%                 |
| 37 | KBC Equisafe Labels Invest 1                | 14-12-04 | 1.517,45      | 1.239,47         | 22,40%                     | 23,58%                 |
| 38 | KBC Equisafe Ethinvest 1                    | 14-12-04 | 1.427,42      | 1.239,47         | 15,07%                     | 15,86%                 |
| 39 | KBC Money KB Plan BEF 15-12-04              | 15-12-04 | 518,07        | 495,78           | 4*50,07 EUR cp             | n.p.                   |
| 40 | KBC Money KB Plan EURO 15-12-04             | 15-12-04 | 532,10        | 500,00           | 4*53 EUR cp                | n.p.                   |
| 41 | KBC Districlick Bel20-AEX Plus 1            | 29-12-04 | 1.356,26      | 1.239,47         | 2*10,75% cp                | (**)                   |
| 42 | KBC Click Europe 6                          | 30-12/04 | 1.081,37      | 1.000,00         | 8,12%                      | -14,02%                |
| 43 | KBC Click Europe Reverse Short 1            | 30-12-04 | 1.069,53      | 1.000,00         | 6,95%                      | 10,89%                 |
| 44 | KBC Click Europe Reverse 3                  | 31-12-04 | 1.056,34      | 1.000,00         | 5,63%                      | 13,22%                 |

(\*) Bel20: -23,01 S&amp;P500:-17,11%

(\*\*) Bel20: 17,38% AEX:-16,71%

# Communiqué relatif aux résultats de l'exercice 2004

Déroulement de la journée du 23 mars 2005

Publication sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

Conférence de presse (Bruxelles)

Réunion des analystes financiers (Bruxelles)  
avec téléconférence / webcast en direct

Relations avec les investisseurs :

Contacts avec la presse :

11h00 CET

13h30 CET

15h30 CET

15h30 CET

Tél. : +32 2 429 4916

Tél. : +32 2 429 8545

Tél. : +44 207 162 0181

Web : [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

E-mail : [investor.relations@kbc.com](mailto:investor.relations@kbc.com)

Tél. : +32 2 429 65 01

Le 23 mars 2005

# Almanij

## Bénéfice net de l'exercice 2004 en progression de 21%

Pour les douze mois de l'exercice 2004, le résultat courant a atteint 2.548 millions d'EUR, soit une augmentation de 37% par rapport à celui de l'exercice 2003. Des charges exceptionnelles et une hausse de la part des tiers ont eu pour effet une augmentation du bénéfice net de 21% à 1.138 millions d'EUR.

Au quatrième trimestre de 2004, le résultat courant s'est établi à 653 millions d'EUR, soit 44% de plus qu'au quatrième trimestre de 2003. Le bénéfice net a augmenté de 25 %, à 318 millions d'EUR.

### CHIFFRES CLES<sup>1</sup>

| <i>En millions d'EUR</i>  | 4 <sup>ème</sup> T 03 | 4 <sup>ème</sup> T 04 | Ecart en % | 12M 03           | 12M 04           | Ecart en % |
|---|-----------------------|-----------------------|------------|------------------|------------------|------------|
| <b>Résultat d'exploitation (*)</b>  | 718                   | 710                   | -1%        | 2.639            | 2.879            | 9%         |
| <b>Résultat courant (**)</b>  | 453                   | 653                   | 44%        | 1.856            | 2.548            | 37%        |
| <b>Bénéfice net - Part du Groupe</b>  | 255                   | 318                   | 25%        | 937              | 1.138            | 21%        |
| dont contribution de l'activité bancaire (a)  | 163                   | 239                   | 46%        | 685              | 1.070            | 56%        |
| dont contribution de l'activité d'assurance (b)   | 41                    | 62                    | 50%        | 187              | 143              | -24%       |
| dont contribution de l'activité d'investissement et des services financiers spécialisés (c) | 57                    | 33                    | -43%       | 83               | -36              |            |
| dont contribution des autres activités (d)  | -7                    | -15                   | 108%       | -19              | -40              | 114%       |
| * avant corrections de valeur sur crédits et actions  |                       |                       |            |                  |                  |            |
| ** avant résultats exceptionnels et impôts  |                       |                       |            |                  |                  |            |
| <b>Chiffres clés par action (en EUR) (e)</b>  |                       |                       |            |                  |                  |            |
| Résultat courant  | 2,31                  | 3,33                  | 44%        | 9,48             | 13,01            | 37%        |
| Bénéfice net  | 1,30                  | 1,62                  | 25%        | 4,79             | 5,81             | 21%        |
|   |                       |                       |            | <b>31-déc-03</b> | <b>31-déc-04</b> |            |
| Capitaux propres, en fin de période   |                       |                       |            | 40,9             | 44,9             | 10%        |
| Valeur estimée de l'actif net, en fin de période  |                       |                       |            | 53,4             | 78,2             | 46%        |

<sup>1</sup> Les chiffres de ce tableau ont été arrondis à l'unité. De ce fait, de légères différences peuvent apparaître dans les additions ou dans le calcul des pourcentages. Ces chiffres correspondent à ceux figurant en annexe et qui sont établis jusqu'à un chiffre après la virgule.

## Principaux ratios

|  |          | 31-déc-02 | 31-déc-03 | 31-déc-04 |
|--|----------|-----------|-----------|-----------|
| Ratio charges/produits activité bancaire   |          | 66%       | 66%       | 63%       |
| Ratio combiné activité d'assurances-dommages<br>(y compris les réassurances)                         |          | 105%      | 96%       | 95%       |
| Ratio de solvabilité - activité bancaire (Tier 1)  | KBC Bank | 8,8%      | 9,5%      | 10,1%     |
|  | KBL      | 8,5%      | 10,0%     | 9,2%      |
| Ratio de solvabilité - activité d'assurance<br>(y compris le solde des plus-values non<br>réalisées) |          | 320%      | 316%      | 389%      |
| Rendement des capitaux propres (f) (g)   |          | 9,9%      | 12,2%     | 13,6%     |

## Performance globale pour l'actionnaire

|   | 31-déc-03<br>31-déc-04 | 31-déc-04<br>2-mars-05 |
|---|------------------------|------------------------|
| Sur la base du cours de Bourse *  | 92,6%                  | 18,1%                  |
| Sur la base de la valeur estimée de l'actif net   | 46,0%                  | 13,7%                  |
| Par rapport à l'Eurostoxx Financials Index<br>* évolution de la Bourse et dividende réinvesti | 35,0%                  | 10,7%                  |

- (a) KBC Bank et Kredietbank SA Luxembourgeoise (KBL).
- (b) KBC Assurances.
- (c) Gevaert et Almafina.
- (d) Activités de gestion de participations d'Almanij, de KBC Holding et de Kredietcorp.
- (e) Le nombre total d'actions en circulation est de 195.823.772, représentant autant de droits de vote. Il n'y a actuellement pas d'instruments financiers émis susceptibles d'entraîner la création de nouvelles actions.
- (f) Calculé sur la moyenne des capitaux propres engagés (situation fin 2003 + situation fin 2004) / 2.
- (g) Le goodwill payé sur les acquisitions par les banques et compagnies d'assurance en 1999, 2000 et 2001 a immédiatement été déduit dans sa totalité des capitaux propres.

En date du 2 mars 2005, Almanij a été absorbée par KBC Groupe à la suite d'une fusion par absorption. Le présent communiqué porte encore sur l'évolution du Groupe Almanij au cours de l'exercice 2004.

KBC Groupe est un des groupes de bancassurance les plus importants de Belgique et d'Europe Centrale, ainsi qu'un gestionnaire important de patrimoines privés et d'actifs de banque privée en Europe. Le Groupe affiche actuellement une capitalisation boursière de 24 milliards d'EUR ; il compte quelque 51.000 collaborateurs et offre ses services à environ 11 millions de clients.

Le présent communiqué en néerlandais, en anglais et en français se trouve sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com) et le site [www.almanij.be](http://www.almanij.be). L'on y trouvera également les chiffres pro forma du nouveau groupe KBC relatifs à l'exercice 2004 ainsi que des informations relatives à l'impact des normes IAS/IFRS sur les résultats. Le rapport annuel d'Almanij sera également disponible sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com) et le site [www.almanij.be](http://www.almanij.be) à partir du 13 avril 2005.

## **ELEMENTS CLES DU CONTEXTE FINANCIER**

### **Le quatrième trimestre de 2004 par rapport au quatrième trimestre de 2003**

- Les produits augmentent globalement de 4%, principalement à la suite des bons résultats enregistrés dans la vente des produits de placement (tant bancaires que d'assurance, les primes d'assurance-vie ayant atteint un montant record de 1,3 milliard d'EUR), dans les activités de change et de négoce de titres, lesquelles ont affiché une croissance de 45%, et ce en dépit d'une baisse de 4% des revenus d'intérêts et de 25% des revenus générés par l'activité d'investissement (principalement la part dans le résultat d'Agfa-Gevaert).
- Affichant un ratio de sinistres de 60%, l'activité d'assurance-dommages enregistre un résultat technique excellent.
- Les frais de gestion augmentent au total de 7,5%, la hausse étant de 2,8% pour l'activité bancaire et de 42,7% pour l'activité d'assurance, cette dernière augmentation étant due à la forte croissance de l'encaissement de primes. Ces développements ont eu pour effet une légère baisse du résultat d'exploitation de 1%.
- Le résultat courant augmente de 44%, principalement grâce à une reprise nette de 10 millions d'EUR de provisions pour risques de crédit (contre une dotation de 228 millions d'EUR au terme de la période correspondante du précédent exercice) et à la réalisation de plus-values sur actions dans le cadre de l'activité d'assurance (ces plus-values ayant permis de compenser une partie des corrections de valeur enregistrées au cours des neuf premiers mois de l'exercice) et malgré la constitution d'une provision pour risques et charges.
- La banque luxembourgeoise a constitué des provisions exceptionnelles pour frais de restructuration. Une baisse importante des impôts et une augmentation de la part des tiers ont abouti à une hausse du bénéfice net de 25% à 318 millions d'EUR.
- Le bénéfice net par action s'élève à 1,62 EUR contre 1,30 EUR au terme du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### **Les douze mois de 2004 par rapport aux douze mois de 2003**

- Les produits d'exploitation augmentent au total de 5%. On relèvera la croissance remarquable des revenus de primes (avec une croissance autonome de 33% ou de 1.159 millions d'EUR), l'augmentation de 12% des revenus de commissions (la croissance autonome étant de 9%), la hausse des revenus générés par les activités de change et de négoce de titres (+33%), un léger recul des revenus d'intérêts (-2%), une baisse du résultat des entreprises mises en équivalence (-27% ; il s'agit principalement de la part dans le bénéfice d'Agfa-Gevaert) et la pression exercée sur les revenus de placement dans l'activité d'assurance.
- Les charges diminuent de 0,5% dans l'activité bancaire (-2% sur une base autonome). Etant donné l'évolution favorable des revenus, le ratio charges/produits baisse de 3 points de pourcentage à 63%. En revanche, l'activité d'assurance affiche un résultat technique remarquable. Dans la branche « non vie », le ratio combiné s'établit au faible niveau de 95% (contre 96% en 2003).
- Ces développements ont eu pour effet une hausse du résultat d'exploitation de 9%.
- Il y a lieu de noter le montant peu élevé des provisions pour risques de crédit, lequel est passé de 688 millions d'EUR en 2003 à seulement 111 millions d'EUR en 2004. Le ratio de pertes sur crédits s'établit de ce fait à 0,20% pour KBC Bank (contre 0,55% en 2003) et à 0,15% pour la KBL. Dans l'activité bancaire, une plus-value, limitée il est vrai, sur la valeur d'actions a été actée (alors qu'une moins-value limitée a été enregistrée en 2003). Dans l'activité d'assurance, des réductions de valeur sur actions de 164 millions d'EUR ont été actées (96 millions d'EUR durant la période de référence), mais elles ont pu être compensées en grande partie par des plus-values supplémentaires (à concurrence de 37 millions d'EUR) et par un prélèvement sur les provisions pour risques financiers (à concurrence de 93 millions d'EUR). Compte tenu de ces corrections de valeur sur crédits et sur titres, le résultat courant s'inscrit en nette augmentation (+37%).
- L'évolution négative des résultats exceptionnels (solde négatif de 130 millions d'EUR, d'importantes provisions pour frais de restructuration dans le chef de la KBL étant venu s'ajouter en 2004, contre un solde positif de 57 millions d'EUR en 2003) et la part des tiers (en hausse de 57%) proportionnellement plus importante ont finalement débouché sur une augmentation du bénéfice net

de 21% à 1.138 millions d'EUR. L'activité bancaire contribue à ce bénéfice à raison de 94% (73% en 2003), l'activité d'assurance à raison de 13% (20% en 2003), l'activité d'investissement et les autres services financiers spécialisés à raison de -3% (9% en 2003) et les autres activités à raison de -4% (-2% en 2003). Le bénéfice par action est de 5,81 EUR, contre 4,79 EUR en 2003.

- Les capitaux propres par action augmentent encore pour atteindre 44,9 EUR.
- Au 31 décembre 2004, la valeur par action<sup>2</sup> était estimée à 78,2 EUR. Le 2 mars 2005, c'est-à-dire à la date de la fusion, elle était estimée à 88,9 EUR.
- Le rendement des capitaux propres (ROE)<sup>3</sup> atteint 13,6% contre 12,2% en 2003.

### **Modifications du périmètre de consolidation, des règles d'évaluation et incidence de la conversion des devises**

- L'impact des modifications intervenues dans le périmètre de consolidation sur le bénéfice net d'Almanij est limité<sup>4</sup>. Les résultats de WARTA (Pologne), dans laquelle KBC a porté récemment sa participation de 40% à 75%, font l'objet d'une consolidation par intégration globale à partir de 2004. En 2003, les résultats étaient encore incorporés selon la méthode de la mise en équivalence. Les principales modifications intervenues dans le périmètre de consolidation de la KBL concernent l'intégration de la banque Theodoor Gilissen à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2003 et celle de Puilaetco à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004 ainsi que la hausse, à concurrence de 10%, de la participation dans le Banco Urquijo en avril 2004. Notons également l'augmentation à 52,7% de la participation dans EFA et à 94,5% de la participation dans Fumagalli Soldan.
- Les modifications apportées aux règles d'évaluation ont été peu nombreuses et n'ont eu globalement qu'un impact négligeable sur le résultat.
- Les principales devises qui ont eu un impact sur le résultat sont le dollar américain et les devises des pays d'Europe Centrale dans lesquels notre Groupe est présent. En 2004, le cours moyen du dollar américain a baissé de 9% par rapport à l'euro. Les fluctuations des autres devises n'ont pas eu un impact significatif.

### **SOLVABILITE ET BILAN**

- A la fin de 2004, les capitaux propres consolidés s'établissaient à 8.787 millions d'EUR, en progression de 778 millions d'EUR par rapport à fin 2003. Cette hausse est la résultante du bénéfice de l'exercice 2004 (1.138 millions d'EUR), des dividendes et tantièmes (-307 millions d'EUR), de la diminution du badwill (-19 millions d'EUR), d'une augmentation (négative) des écarts de conversion (-30 millions d'EUR) et de postes divers (-4 millions d'EUR). La plus-value latente sur le portefeuille de placement des sociétés du Groupe s'élevait à 3,2 milliards d'EUR fin 2004, dont 1,1 milliard d'EUR sur actions.
- En ce qui concerne l'activité bancaire, le ratio de capitaux propres (Tier 1) de KBC Bank et de la KBL sont respectivement de 10,1% et de 9,2%. Le ratio de solvabilité total (ratio CAD) se chiffre à 12,9% pour KBC Bank et à 14,1% pour la KBL. L'activité d'assurance affiche également un ratio de solvabilité remarquable (389%, y compris le solde des plus-values non réalisées), qui est près de quatre fois plus élevé que les exigences légales en la matière.
- Le portefeuille de crédit dans sa totalité augmente de 17% pour s'établir à 111 milliards d'EUR. Si l'on ne prend pas en considération les cessions en pension (« rétrocessions inverses » ou *reverse repo's*), le portefeuille de crédit augmente de 7% chez KBC, principalement grâce à une progression

<sup>2</sup> Calculée sur la base du cours de Bourse pour les actions cotées et sur la base d'une estimation pour les actions non cotées.

<sup>3</sup> Calculé comme étant le rapport entre le bénéfice net et la moyenne des capitaux propres. Le goodwill relatif aux acquisitions réalisées au cours des années 1999, 2000 et 2001 dans le cadre de l'activité de banque et d'assurance a été immédiatement déduit des capitaux propres. Le ROE calculé sur la base d'une activation du goodwill et de l'amortissement de celui-ci sur une période de 20 ans s'élèverait à 11,2 % (contre 8,1% pour tout l'exercice 2003).

<sup>4</sup> Il y a cependant un impact sur différentes composantes du compte de résultats, surtout à la suite de la consolidation de WARTA par intégration globale.

de 17% des crédits-logement (+9% en Belgique et +51% en Europe Centrale), tandis que le portefeuille de crédit de la KBL diminue de 0,6 milliard d'EUR.

- Les dépôts de la clientèle progressent de 9,5% à 164 milliards d'EUR. Chez KBC, les dépôts augmentent de 6% (sans tenir compte des contreparties professionnelles) et à la KBL, ils baissent de 5% en raison principalement de la diminution du montant des dettes représentées par un titre.
- Les provisions techniques dans l'activité d'assurance augmentent de 28%, à 17,2 milliards d'EUR, essentiellement à cause de l'accroissement considérable en volume dans la branche « vie ».

## **PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES ACTIVITES AU COURS DE L'EXERCICE 2004**

- En Europe Centrale, la participation majoritaire acquise dans WARTA, la deuxième compagnie d'assurance-dommages en Pologne, a été portée à 75 %. Suite à l'acquisition de Puilaetco en Belgique, le nombre de pays dans lesquels opère le réseau européen de banque privée est passé à onze. Le capital social de Fumagalli Soldan a été augmenté de 22 millions d'EUR, et cette société compte obtenir une licence bancaire en décembre. Début 2005, la KBL projette d'acquérir 100% des actions de Aurel Level Gestion (un gestionnaire de patrimoine parisien).
- Agfa-Gevaert a finalisé le transfert de la division Consumer Imaging début novembre et peut à présent se consacrer entièrement aux divisions Graphic Systems et HealthCare. La cession de Agfa Monotype, qui commercialise des polices de caractères, ainsi que l'acquisition des entreprises Symphony on Line en France et GWI en Allemagne s'inscrivent dans ce cadre. Cette dernière opération est une étape essentielle pour Agfa-Gevaert, qui ambitionne de devenir un acteur prépondérant dans le domaine de l'informatique hospitalière.
- Par ailleurs, le Groupe enregistre de nombreux succès sur le plan commercial (produits de placement, assurances et crédits-logement), la réalisation des programmes en cours se poursuit (rationalisation des procédures d'exploitation et amélioration de l'orientation clientèle en Belgique, transfert des connaissances et synergies de groupe en Europe Centrale, restructuration de l'activité de banque en Pologne, lancement d'une joint-venture avec Rabobank pour le traitement de titres).
- Le 23 décembre 2004, les conseils d'administration d'Almanij et de KBC Holding ont déposé une proposition de fusion visant à la reprise d'Almanij par KBC. Cette fusion a été approuvée le 2 mars 2005 par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. Préalablement à la fusion, Almanij a procédé à une offre publique d'achat de toutes les actions KBL qui n'étaient pas encore détenues par le Groupe. Cette offre a été clôturée avec succès le 14 février 2005, si bien que le KBC Groupe détient à présent 96,7% du capital.



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE**

« Nous avons attesté sans réserve les comptes annuels consolidés d'Almanij SA à l'exercice clôturé le 31 décembre 2004, dont le total du bilan s'élève à EUR 282.014.884.(000) et dont le compte de résultats se solde par une part du groupe dans le bénéfice de l'exercice de EUR 1.137.698.(000) et nous confirmons que les données comptables reprises dans ce communiqué de presse ne donnent lieu à aucune réserve de notre part et sont conformes aux comptes annuels mentionnés ci-dessus. » - Anvers, le 17 mars 2005 - Le collège des commissaires : ERNST&YOUNG Reviseurs d'entreprises SCC représentée par J.P. Romont , Associé et D. Vermaelen, Associée et KPMG Reviseurs d'entreprises SCC représentée par P.P. Berger, Associé.

## **DIVIDENDE 2004**

Le Conseil d'administration du KBC Groupe proposera à l'assemblée générale du 28 avril 2005 de distribuer un dividende brut de 1,84 EUR par action. Les nouvelles actions du KBC Groupe émises à l'occasion de la fusion avec Almanij ont droit à un même dividende. Le dividende sera mis en paiement le 2 mai 2005.

## **PERSPECTIVES BENEFICIAIRES POUR 2005**

Compte tenu de l'absorption d'Almanij par KBC Groupe le 2 mars 2005 avec effet sur le plan comptable au 1er janvier 2005, il y a lieu de se reporter aux perspectives bénéficiaires communiquées par le KBC Groupe.

## APERÇU DES RESULTATS

| <b>Groupe ALMANIJ</b>   |                  |                  |                 |                 |
|---|------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Aperçu des résultats (en millions d'EUR)</b>   |                  |                  |                 |                 |
|   | <b>4° T 2003</b> | <b>4° T 2004</b> | <b>12M 2003</b> | <b>12M 2004</b> |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION BRUTS</b>  | <b>1.950,2</b>   | <b>2.035,1</b>   | <b>7.476,0</b>  | <b>7.880,4</b>  |
| <b>Activité bancaire</b>  | <b>1.661,1</b>   | <b>1.746,2</b>   | <b>6.445,7</b>  | <b>6.734,6</b>  |
| Revenus nets d'intérêts   | 864,1            | 828,1            | 3.429,4         | 3.350,5         |
| Bénéfice provenant d'opérations financières   | 166,6            | 246,6            | 771,1           | 965,2           |
| Revenus nets des commissions  | 392,7            | 495,2            | 1.568,1         | 1.750,1         |
| Autres produits d'exploitation  | 237,7            | 176,3            | 677,1           | 668,8           |
| <b>Activité d'assurance</b>   | <b>207,1</b>     | <b>233,1</b>     | <b>847,2</b>    | <b>1.005,8</b>  |
| Primes nettes acquises  | 711,8            | 1.550,2          | 3.486,0         | 5.037,3         |
| Charges techniques nettes   | -744,1           | -1.618,3         | -3.457,7        | -4.906,0        |
| Produits et charges des placements  | 241,0            | 298,8            | 802,2           | 854,2           |
| Résultat des entreprises mises en équivalence   | -1,6             | 2,4              | 16,7            | 20,3            |
| <b>Activité d'investissement et services financiers spécialisés</b>                                   | <b>88,5</b>      | <b>66,5</b>      | <b>196,8</b>    | <b>172,6</b>    |
| <b>Activité de gestion de participations</b>  | <b>-6,5</b>      | <b>-10,7</b>     | <b>-13,7</b>    | <b>-32,6</b>    |
| <b>FRAIS GENERAUX ADMINISTRATIFS</b>  | <b>-1.232,7</b>  | <b>-1.324,7</b>  | <b>-4.837,5</b> | <b>-5.001,9</b> |
| <b>Activité bancaire</b>  | <b>-1.083,6</b>  | <b>-1.114,0</b>  | <b>-4.237,4</b> | <b>-4.216,5</b> |
| Frais de personnel  | -607,0           | -637,8           | -2.342,9        | -2.382,6        |
| Charges d'exploitation et amortissement d'immobilisations corporelles                                 | -476,6           | -476,2           | -1.894,5        | -1.833,9        |
| <b>Activité d'assurance</b>   | <b>-118,9</b>    | <b>-169,7</b>    | <b>-499,0</b>   | <b>-662,9</b>   |
| Frais d'acquisition   | -93,4            | -138,2           | -397,5          | -510,3          |
| Charges d'exploitation  | -25,5            | -31,5            | -101,5          | -152,6          |
| <b>Activité d'investissement et services financiers spécialisés</b>                                   | <b>-27,3</b>     | <b>-32,2</b>     | <b>-91,6</b>    | <b>-109,2</b>   |
| <b>Activité de gestion de participations</b>  | <b>-2,9</b>      | <b>-8,8</b>      | <b>-9,5</b>     | <b>-13,3</b>    |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL AVANT CORRECTIONS DE VALEUR ET AMORTISSEMENT DES ECARTS DE CONSOLIDATION</b> | <b>717,5</b>     | <b>710,4</b>     | <b>2.638,5</b>  | <b>2.878,5</b>  |
| Corrections de valeur activité bancaire   | -232,4           | -83,4            | -678,7          | -214,7          |
| Corrections de valeur activité d'investissement et services financiers spécialisés                    | 4,9              | 0,2              | 13,2            | 7,6             |
| Amortissements des écarts de première consolidation   | -19,2            | -19,8            | -82,2           | -89,2           |
| Résultats non récurrents activité d'assurance   | -17,6            | 45,4             | -35,0           | -33,8           |
| <b>RESULTAT COURANT</b>   | <b>453,2</b>     | <b>652,8</b>     | <b>1.855,8</b>  | <b>2.548,4</b>  |
| Résultats exceptionnels   | 16,2             | -111,6           | 57,0            | -130,1          |
| <b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>  | <b>469,4</b>     | <b>541,2</b>     | <b>1.912,8</b>  | <b>2.418,3</b>  |
| Impôts sur le résultat  | -139,7           | -38,2            | -504,9          | -541,4          |
| Part des tiers dans le résultat   | -75,1            | -185,2           | -470,7          | -739,2          |
| <b>BENEFICE NET DU GROUPE</b>   | <b>254,6</b>     | <b>317,8</b>     | <b>937,2</b>    | <b>1.137,7</b>  |
| Contribution activité bancaire  | 163,4            | 238,9            | 685,2           | 1.070,3         |
| Contribution activité d'assurance   | 41,2             | 61,8             | 187,3           | 143,0           |
| Contribution activité d'investissement et services financiers spécialisés                             | 57,4             | 32,5             | 83,3            | -35,8           |
| Contribution activité de gestion de participations  | -7,4             | -15,4            | -18,6           | -39,8           |
| <b>Bénéfice par action ( en EUR )</b>   | <b>1,30</b>      | <b>1,62</b>      | <b>4,79</b>     | <b>5,81</b>     |
| <b>ROE (sur base annuelle) (1)</b>  |                  |                  | <b>12,2%</b>    | <b>13,6%</b>    |

- (1) Calculé comme étant le rapport entre le bénéfice net et la moyenne des capitaux propres. Certains éléments du goodwill relatifs aux acquisitions effectuées durant la période 1999-2001 dans l'activité bancaire et l'activité d'assurance ont été immédiatement déduits des capitaux propres.  
Le ROE calculé en activant ces postes et en les amortissant sur 20 ans s'élèverait à 11,2% (8,1% en 2003).

## ANNEXE

Etant donné que KBC Groupe publie également le 23 mars 2005 un communiqué relatif aux résultats annuels de l'exercice 2004 comprenant des commentaires détaillés sur KBC Bank, KBC Assurances et KBC Asset Management, la présente annexe sera consacrée principalement à l'évolution des autres activités du Groupe, à savoir celles exercées par la KBL (activité de banque privée) et par Gevaert (capital-investissement).

### EVOLUTION DES RESULTATS DE L'ACTIVITE BANCAIRE

#### Contribution des deux banques

| <i>En millions d'EUR</i>                          | <b>4<sup>e</sup> T 03</b> | <b>4<sup>e</sup> T 04</b> | <b>Ecart en %</b> | <b>12M 03</b> | <b>12M 04</b> | <b>Ecart en %</b> |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------|---------------|---------------|-------------------|
| KBC   | 139                       | 267                       | 93%               | 586           | 1.008         | 72%               |
| KBL   | 25                        | -28                       | -214%             | 99            | 63            | -37%              |
| <b>Contribution totale de l'activité bancaire</b> | <b>163</b>                | <b>239</b>                | <b>46%</b>        | <b>685</b>    | <b>1.070</b>  | <b>56%</b>        |

#### Développements au sein de KBC Bank

- L'évolution de la contribution de KBC Bank au bénéfice (+93% sur une base trimestrielle et +72% pour tout l'exercice 2004) n'est pas tout à fait parallèle à l'accroissement du bénéfice annoncé par KBC (+100% sur une base trimestrielle et +76% pour tout l'exercice 2004). L'écart s'explique par l'élimination des plus-values réalisées par KBC sur la cession des actions Almanij à une autre société du Groupe Almanij, pour un montant de 11 millions d'EUR.
- Au cours du quatrième trimestre de 2004, les produits d'exploitation ont été supérieurs de 10% à ceux enregistrés au quatrième trimestre de 2003 (principalement au niveau des revenus de commissions, des revenus du négoce professionnel de titres et des plus-values sur actions). Les charges ont augmenté de 2% par rapport au trimestre correspondant de 2003.
- KBC Bank a enregistré pour tout l'exercice 2004 une progression de 6% des produits, avec une croissance pour tous les éléments qui les composent, et une baisse de 2% des charges (-4% en Belgique et -1% en Europe Centrale). Le ratio des charges passe de 65% à 60%.

Pour obtenir un commentaire plus détaillé, il y a lieu de se reporter au communiqué KBC.

#### Evolutions à la KBL<sup>5</sup>

La contribution de la KBL dans le résultat d'Almanij diminue de 37% par rapport à 2003. La KBL elle-même affiche un bénéfice de 205,7 millions d'EUR, soit une hausse de 6,5%. Cet écart dans l'évolution du bénéfice s'explique principalement par les adaptations suivantes intervenues dans la consolidation<sup>6</sup>:

- La KBL a perçu en 2003 un dividende de KB Re de l'ordre de 62 millions d'EUR. Etant donné qu'Almanij consolide cette société - elle n'est pas consolidée par la KBL, car elle n'exerce pas d'activité bancaire - ces dividendes doivent être éliminés dans les comptes annuels consolidés d'Almanij. Compte tenu de la reprise d'une latence fiscale, l'impact sur les comptes du Groupe Almanij en 2003 a été de 46 millions d'EUR.

<sup>5</sup> Les résultats de la KBL comprennent également les résultats de Renelux (réassurances).

<sup>6</sup> Les montants indiqués ci-après sont des montants avant l'application du pourcentage de participation d'Almanij dans la KBL.

- Dans le contexte de l'entrée en application des normes IFRS, la KBL a transféré en 2004 au compte de résultats un montant total de 130 millions d'EUR représentant le Fonds pour risques bancaires généraux et un autre fonds de réserve. Cette opération a permis à la KBL de constituer des provisions pour frais de restructuration futurs (période 2005–2008) à concurrence d'un montant de 127 millions d'EUR. Ces fonds de réserve ont déjà été transférés aux réserves dans les comptes d'Almanij en 2001 et, par conséquent, le transfert au résultat effectué par la KBL doit être annulé. La dotation à la provision pour frais de restructuration a cependant été maintenue.
- Anticipant sur l'introduction de la norme IAS 39 au 1er janvier 2005, une provision forfaitaire pour crédits a fait l'objet d'une reprise dans les comptes d'Almanij à concurrence de 41 millions d'EUR nets. Par ailleurs, une provision IBNR (« incurred but not reported » : provision pour sinistres survenus mais non encore déclarés) supplémentaire, d'un montant de 8 millions d'EUR, a été constituée dans les comptes de la compagnie de réassurance Renelux.
- Suite aux récentes acquisitions, un montant supplémentaire de 8 millions d'EUR d'amortissement sur le goodwill a été porté en résultat en 2004. Etant donné que la KBL soustrait le goodwill des capitaux propres, elle n'impute pas elle-même d'amortissements sur goodwill à charge du résultat.

## Aperçu<sup>7</sup>

| <i>En millions d'EUR</i>                                    | <b>12M 03</b> | <b>12M 04</b> | <b>Ecart en %</b> |
|---|---------------|---------------|-------------------|
| Produits bruts  | 786           | 717           | -9%               |
| Frais de gestion  | -539          | -565          | 5%                |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                              | <b>247</b>    | <b>152</b>    | <b>-39%</b>       |
| Corrections de valeur sur risques de crédit                 | -11           | 88            | -898%             |
| Corrections de valeur sur titres                            | -43           | 28            | -166%             |
| Autres  |               |               |                   |
| Amortissement des écarts de 1 <sup>ière</sup> consolidation | -15           | -23           | 54%               |
| <b>Résultat courant</b>                                     | <b>178</b>    | <b>245</b>    | <b>38%</b>        |
| Résultats exceptionnels                                     | 12            | -103          | -991%             |
| Impôts  | -52           | -52           | -1%               |
| Part des tiers  | -40           | -20           | -50%              |
| <b>Contribution KBL au bénéfice du Groupe Almanij</b>       | <b>97</b>     | <b>69</b>     | <b>-29%</b>       |
| <b>Contribution de Renelux</b>                              | <b>2</b>      | <b>-6</b>     |                   |
| <b>Contribution totale</b>                                  | <b>99</b>     | <b>63</b>     | <b>-37%</b>       |

## Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation diminue de 9%. Sur une base autonome, c'est-à-dire sans prendre en considération l'intégration dans le périmètre de consolidation de Theodoor Gilissen et de Puilaetco, les produits sont en retrait de 13%.

<sup>7</sup> Il y a lieu de prendre en compte pour la comparaison des résultats les principales modifications suivantes du périmètre de la KBL: l'intégration de Theodoor Gilissen à partir de novembre 2003, de Puilaetco à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004 et l'acquisition d'une participation supplémentaire de 10% dans la Banco Urquijo en avril 2004.

| <i>En millions d'EUR</i>                       | <b>12M 03</b> | <b>12M 04</b> | <b>Ecart en %</b> |
|--|---------------|---------------|-------------------|
| Revenus nets d'intérêts                        | 307           | 210           | -32%              |
| Revenus nets de commissions                    | 317           | 371           | 17%               |
| Négoce de devises et de titres                 | 28            | 38            | 34%               |
| Plus-values réalisées sur les placements       | 13            | 25            | 95%               |
| Dividendes                                     | 31            | 12            | -63%              |
| Résultats des entreprises mises en équivalence |               | 2             |                   |
| Autres produits d'exploitation                 | 90            | 60            | -34%              |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>       | <b>786</b>    | <b>717</b>    | <b>-9%</b>        |

- Les revenus d'intérêts baissent de 32%, encore que l'on ait observé vers la fin de l'exercice un début de renversement de tendance. Les causes de cette évolution négative s'expliquent par la réduction délibérée du portefeuille de crédit, les acquisitions effectuées récemment, l'arrivée à échéance de portefeuilles à rendement élevé et le taux de financement considérable en forint hongrois.
- Les commissions progressent de 17% (6% sur une base autonome).
- Grâce à l'amélioration du climat financier, les résultats issus du négoce de titres et de devises se sont accrus de 34% et les plus-values sur le portefeuille de placement, de 95%.
- Les autres produits d'exploitation diminuent de 34%. La provision AGDL (Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg) d'un montant de 32 millions d'EUR a fait l'objet d'une reprise en 2003 dans la perspective de la conversion aux normes IFRS.

### **Charges d'exploitation**

- Les efforts consentis en 2004 dans le domaine de la maîtrise des coûts se sont poursuivis sans relâche. Les charges diminuent de 2,5% sur une base autonome. Compte tenu cependant de l'évolution négative des produits, le ratio des charges s'accroît de 10 points de pourcentage. Des mesures de réduction du personnel - principalement par le biais des prépensions - vont être prises dans les années à venir. La totalité des coûts liés à la mise en oeuvre ce plan a été imputée à l'exercice 2004 (par le biais des charges exceptionnelles).

### **Corrections de valeur**

- Les corrections de valeur sur crédits ont évolué de façon favorable. La KBL mène une politique délibérée de réduction des crédits afin de limiter ses risques. En 2004, le ratio de perte sur crédits s'élève à 0,15%. Pour les 5 dernières années, il s'était établi à 0,17% en moyenne. Compte tenu de cette politique de réduction des risques, et dans la perspective du passage aux normes IFRS, un montant considérable de provisions forfaitaires et non individualisées a fait l'objet d'une reprise en 2004.
- Suite au redressement des marchés financiers, l'on a également pu procéder à la reprise d'un montant important de corrections de valeur.

### **Résultats exceptionnels**

- 24 millions d'EUR de plus-values sur immobilisations financières ont été réalisés en 2004 (les plus importantes l'ont été sur la cession d'actions de la Banco Espírito Santo). En 2003, les plus-values s'établissaient à 38 millions d'EUR (principalement sur la cession des actions d'Al-Ahlia et de Deutsche Asset Management).
- Comme cela a été indiqué plus haut, la KBL a constitué en 2004 des provisions pour frais de restructuration à concurrence de 127 millions d'EUR. Le poste principal se rapporte à une provision de 117 millions d'EUR constituée par la KBL en vue des futures mises en prépension. Cette provision est compensée dans les comptes de la KBL par la reprise complète du Fonds pour risques bancaires généraux. Dans les comptes du Groupe Almanij, ce fonds avait déjà fait l'objet d'une

reprise en 2001 en parallèle avec cette opération chez KBC. Cette reprise n'avait toutefois pas été portée en résultat mais imputée directement par le biais des réserves.

## **EVOLUTION DES RESULTATS DE L'ACTIVITE D'ASSURANCE**

- Pour l'exercice 2004, l'activité d'assurance contribue au bénéfice du Groupe Almanij à concurrence de 143 millions d'EUR, contre 187 millions d'EUR en 2003, soit une baisse de 24 %. KBC affiche, quant à elle, un accroissement de 3% de son bénéfice. Cet écart s'explique par l'élimination de 70,4 millions d'EUR de plus-values réalisées par KBC Assurances sur la vente des actions Almanij et KBL à des sociétés du Groupe Almanij.
- Un résultat technique remarquable a été enregistré dans l'activité « non-vie » au cours du quatrième trimestre de 2004, avec un ratio de sinistres de 60%. Dans l'activité « vie », le montant des primes encaissées a atteint un record, à 1,2 milliard d'EUR.
- Le volume des primes « vie » s'est établi à 3,6 milliards d'EUR pour tout l'exercice 2004, soit 45% de plus en termes de croissance organique qu'en 2003 (+47% en Belgique et +28% en Europe Centrale).  
Dans l'activité « non-vie », l'encaissement des primes passe à 1,4 milliard d'EUR, soit 5% de plus qu'en 2003 en termes de croissance organique (activité « non-vie » directe : +7% en Belgique et +11% en Europe Centrale).  
En 2004, le ratio de sinistres dans l'activité « non-vie » s'est élevé à 62% (contre 65% en 2003). Le ratio combiné se monte dès lors à 95% (contre 96% en 2003).
- Après élimination des plus-values mentionnées plus haut à concurrence de 70,4 millions d'EUR, les résultats non récurrents s'élèvent à -33 millions d'EUR (contre 37 millions d'EUR affiché par KBC Assurances).

Pour obtenir des informations plus détaillées, il y a lieu de se reporter au communiqué du KBC Groupe.

## **EVOLUTION DES RESULTATS DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT GEVAERT ET DES AUTRES SERVICES FINANCIERS SPECIALISES**

| <i>En millions d'EUR</i> | <b>12M 03</b> | <b>12M 04</b> |
|--------------------------|---------------|---------------|
| Gevaert                  | 88            | -37           |
| Almafin                  | -5            | 1             |
| <b>Total</b>             | <b>83</b>     | <b>-36</b>    |

L'activité d'investissement et les services financiers spécialisés a contribué à concurrence de -36 millions d'EUR au résultat d'Almanij en 2004, contre 83 millions en 2003.

## Aperçu des résultats

| <i>En millions d'EUR</i>                               | <b>12M 03</b> | <b>12M 04</b> | <b>Ecart en %</b> |
|--|---------------|---------------|-------------------|
| Plus-values réalisées                                  | -9            | 19            |                   |
| Résultat des participations mises en équivalence       | 107           | 46            | -57%              |
| Autres produits  | 99            | 108           | 9%                |
| Frais de gestion                                       | -92           | -109          | 19%               |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                         | <b>105</b>    | <b>63</b>     | <b>-40%</b>       |
| Corrections de valeur                                  | 13            | 8             | -42%              |
| Amortissement des écarts de première consolidation     | -28           | -28           | 0%                |
| Part dans la perte de désinvestissement d'Agfa-Gevaert |               | -81           |                   |
| Autres résultats exceptionnels                         | 0             | 6             |                   |
| Impôts   | -9            | -4            | -56%              |
| Intérêts de tiers                                      | 2             |               |                   |
| <b>Contribution au bénéfice du Groupe Almanij</b>      | <b>83</b>     | <b>-36</b>    |                   |

- Le résultat des opérations en capital, à savoir les plus/moins-values réalisées et les corrections de valeur nettes, est passé à 27 millions d'EUR, contre 4 millions d'EUR en 2003. De solides plus-values ont été réalisées en 2004, notamment sur la vente d'une participation de 1,8% dans le Groupe Bourbon ainsi que sur la cession d'actions Bayer, Agfa-Gevaert, Umicore, CMS et de diverses autres actions du portefeuille de placement.
- Les résultats courants des sociétés mises en équivalence chutent de 57%. Ce recul est imputable à Agfa-Gevaert. La part de Gevaert dans le résultat courant d'Agfa-Gevaert est passée de 90 millions d'EUR en 2003 à 42 millions en 2004. Le climat commercial s'est cependant amélioré en 2004 pour les deux activités de base restantes, à savoir Graphic Systems et Healthcare, ce qui s'est traduit en fin d'année par d'excellents chiffres de vente et prestations. Les ventes dans leur ensemble ainsi que la marge brute ont diminué en raison des modifications intervenues dans le portefeuille d'affaires et d'autres facteurs externes, tels que l'érosion des prix, les fluctuations des cours du change et la hausse du prix des matières premières. La contribution totale d'Agfa-Gevaert au résultat de Gevaert, après amortissement de 27 millions d'EUR sur le goodwill et après prise en charge de la part dans la perte exceptionnelle subie lors de la cession de la division Consumer Imaging, soit 81 millions d'EUR<sup>8</sup>, s'établit à -66 millions d'EUR. La contribution totale d'Agfa-Gevaert en 2003 était de 63 millions d'EUR.
- Le secteur hôtelier figure dans les résultats d'Almafin avec une perte de 7,7 millions d'EUR, contre une perte de 15,4 millions d'EUR en 2003. Cette amélioration est due à la cession du Renthôtel Nice qui a généré une plus-value de 5,7 millions d'EUR, ainsi qu'à l'amélioration du cash-flow, qui est passé de -5,2 millions d'EUR en 2003 à 4 millions d'EUR en 2004. Le département immobilier a affiché un excellent résultat (7,6 millions d'EUR) dû principalement à la réalisation de plus-values. Dans le secteur des loisirs, les investissements, et donc également la demande de financements, restent plutôt limités. Le programme 'vendor lease' pour LED-walls et projecteurs continue à générer une contribution constante. Les activités de location, exercées par le biais d'une joint-venture avec Touax dans le cadre de la location de wagons de chemin de fer intermodaux, sont en accroissement, ainsi que le résultat.

<sup>8</sup> Cette perte de désinvestissement est considérée comme une charge exceptionnelle, car il s'agit d'une cessation d'activités. Les cessions de Monotype Corporation en 2004 (118 millions d'EUR de bénéfice – part de Gevaert après impôts : 21 millions d'EUR), et de la division Non Destructive Testing en 2003 (231 millions d'EUR – part de Gevaert après impôts : 44 millions d'EUR) ne sont pas considérées comme des cessations d'activités et figurent dans les résultats courants.

## Le portefeuille de Gevaert

| Participation         | Nombre d'actions | Valeur au 31.12.04<br>(en millions d'EUR) | Part en %  |
|-----------------------|------------------|---|------------|
| Agfa-Gevaert          | 34.226.120       | 854                                       | 57         |
| KBL-ordinaire         | 1.114.810        | 167                                       | 11         |
| Almanij               | 1.626.126        | 123                                       | 8          |
| Almafin               | 171.221          | 55  | 4          |
| Bourbon               | 865.576          | 31  | 2          |
| VUM Media (*)         | 4.947            | 19,6                                      | 1          |
| Aegon                 | 1.930.615        | 19  | 1          |
| KBC                   | 329.137          | 19  | 1          |
| Delhaize              | 309.741          | 17  | 1          |
| ING                   | 714.500          | 16  | 1          |
| CSM                   | 394.402          | 9   | 1          |
| Autres participations |                  | 89  | 6          |
| Actifs disponibles    |                  | 117                                       | 8          |
| Autres actifs nets    |                  | -35                                       | -2         |
| <b>Total</b>          |                  | <b>1.501</b>                              | <b>100</b> |
| * Non coté            |                  |   |            |

- Gevaert a investi (sans tenir compte de l'acquisition d'Almafin et d'actions intergroupes) 166 millions d'EUR en 2004, dont 19 millions d'EUR dans des immobilisations financières, 15 millions d'EUR en placements de trésorerie et 132 millions d'EUR en opérations de trading.
- Dans le cadre de l'intensification de son activité de capital-investissement, Gevaert s'est intéressée à des petites et moyennes entreprises cotées en Bourse ou non (*small & mid caps*). Gevaert a ainsi finalisé le rachat avec effet de levier de BOMA, entreprise spécialisée dans les appareils et produits de nettoyage, et a souscrit à l'augmentation publique de capital de Pinguin. Par ailleurs, Gevaert a exercé des options d'achat sur des actions Telenet acquises précédemment, ce qui lui a permis d'accroître de façon considérable et à des conditions intéressantes sa participation dans Telenet. Gevaert a acquis des actions de Norkom, entreprise spécialisée dans les logiciels financiers pour la détection de fraudes dans le cadre de la réalisation de sa participation dans l'entreprise louvaniste Data4S. Enfin, la société a investi dans l'entreprise Mapper Lithography, une 'spin-off' de T.U. Delft, et dans Alphaform, un acteur de niveau européen du 'rapid prototyping'.
- Le Groupe Gevaert a vendu dans le courant de l'année 2004 différentes actions faisant partie de ses immobilisations financières et placements de trésorerie, pour une valeur comptable de 57 millions d'EUR. Il s'agit en l'occurrence d'actions du Groupe Bourbon (1,8% des actions en circulation), Bayer, Agfa-Gevaert, Umicore et CMS. En ce qui concerne les placements de trésorerie, Gevaert a notamment vendu des actions Belgacom, DSM et Delhaize.
- Au terme de l'exercice 2004, la valeur estimée de l'actif net est de 1.501 millions d'EUR soit 58 EUR par action Gevaert contre 52 EURs à la fin de l'exercice 2003. La participation détenue dans Agfa-Gevaert représente 57% de la valeur totale. Les cinq plus grandes participations (Agfa-Gevaert, KBL, Almanij, Almafin et Bourbon) atteignent ensemble 82% de la valeur globale de l'actif net.



## Le portefeuille d'investissement d'Almafin

| <i>En millions d'EUR</i> | <b>2003</b>  | <b>2004</b>  | <b>Ecart en %</b> |
|--------------------------|--------------|--------------|-------------------|
| Immobilier               | 227,4        | 147,2        | -35,3             |
| Hôtels                   | 166,6        | 152,2        | -8,6              |
| Loisirs                  | 218,9        | 204,4        | -6,7              |
| Locations et autres      | 40,0         | 35,2         | -12,0             |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>652,8</b> | <b>539,0</b> | <b>-17,4</b>      |

La réduction du portefeuille immobilier est la conséquence des cessions réalisées.

## DEVELOPPEMENTS FINANCIERS DANS LES ACTIVITES PROPRES DE GESTION DE PARTICIPATIONS

### Tableau récapitulatif

| <i>En millions d'EUR</i> | <b>12M 03</b> | <b>12M 04</b> | <b>Ecart en %</b> |
|--------------------------|---------------|---------------|-------------------|
| Almanij                  | -8            | -19           | 110%              |
| KBC Holding              | -10           | -21           | 122%              |
| <b>Total</b>             | <b>-18</b>    | <b>-40</b>    | <b>117%</b>       |

Les deux holdings évoluent de façon négative, ce qui s'explique par l'accroissement des charges d'intérêts et la baisse des revenus d'intérêts, ainsi que par les charges liées à la fusion.

## SITUATION DU PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2004 ET VALEUR ESTIMEE DE L'ACTIF NET

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du portefeuille d'Almanij SA. La participation de 100% détenue dans Kredietcorp est scindée en ses diverses composantes, à savoir les actions KBL et les autres actifs nets.

|                          | Nombre d'actions détenues | Part du total | Valeur estimée (en millions d'EUR) | Valeur estimée par action Almanij (en EUR) |
|--------------------------|---------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| KBC actions ordinaires   | 208.788.072               | 67,17%        | 11.797                             | 60,2                                       |
| KBL actions ordinaires   | 14.405.859 (1)            | 78,49% (2)    | 2.154                              | 11,0                                       |
| KBL actions privilégiées | 479.080                   | 24,25% (2)    | 64                                 | 0,3  |
| Gevaert                  | 25.779.600                | 100%          | 1.502                              | 7,7  |
| Irish Life               | 5.947.794                 | 2,21%         | 82                                 | 0,4  |
| Ardatis                  | 61.713                    | 19,06%        | 2                                  | 0,0  |
| Autres actifs nets (3)   |                           |               | -292                               | -1,5                                       |
| <b>Total</b>             |                           |               | <b>15.309</b>                      | <b>78,2</b>                                |
| <b>Cours de Bourse</b>   |                           |               |                                    | <b>75,4</b>                                |
| <b>Décote</b>            |                           |               |                                    | <b>3,55%</b>                               |

- (1) Sur l'ensemble de cette participation, 13.067.882 actions sont détenues directement par Almanij et 1.337.977 indirectement via Kredietcorp.
- (2) Almanij et Kredietcorp ont ensemble une part de 73,2% dans le capital total de la KBL. La part totale du Groupe dans la KBL, y compris les participations détenues par Gevaert, se chiffre à 78,7%. Les droits de vote correspondants dans KBL atteignent globalement 84,6%.
- (3) Les autres actifs nets englobent les créances sur des sociétés du Groupe (50), les autres actifs circulants (151) et l'encours des dettes (-493) d'Almanij et de Kredietcorp.

La valeur estimée de l'actif net d'Almanij au 31 décembre 2004 se chiffre à 15,3 milliards d'EUR, soit 78,2 EUR par action, contre 53,4 EUR au 31 décembre 2003.

Pour le calcul de la valeur estimée, les participations cotées sont prises en compte à leur cours de Bourse. Les participations non cotées en Bourse, à savoir Gevaert et Ardatis, sont comptabilisées en se fondant sur leur valeur estimée.

Le 2 mars 2005, date de la fusion, la valeur intrinsèque par action était de 88,9 EUR.

## **DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'ALMANIJ SA**

### **Chiffres clés**

| <i>En millions d'EUR</i>           | <b>2003</b> | <b>2004</b> | <b>Ecart (en %)</b> |
|------------------------------------|-------------|-------------|---------------------|
| <b>Résultats</b>                   |             |             |                     |
| Résultat d'exploitation courant    | 402         | 464         | 15,5                |
| Résultat des opérations en capital | -           | -17         |                     |
| Bénéfice net                       | 402         | 447         | 11,1                |
| <b>Bilan</b>                       |             |             |                     |
| Total du bilan                     | 4.327       | 4.436       | 2,5                 |
| Capitaux propres                   | 3.512       | 3.651       | 4,0                 |
| Immobilisations financières        | 4.278       | 4.314       | 0,8                 |
| Dettes financières                 | 815         | 785         | -3,8                |

- L'augmentation du résultat d'exploitation courant découle intégralement des revenus de dividendes, qui ont progressé globalement de 16,4%. Le résultat des opérations en capital concerne essentiellement la moins-value enregistrée lors de la cession à Gevaert de la participation dans Almafin. Cette moins-value a été éliminée dans les comptes annuels consolidés.
- Fin décembre 2004, le total des actifs s'élevait à 4.436 millions d'EUR, ce qui représente un accroissement de 2,5%, soit 109 millions d'EUR, par rapport à fin 2003. Du côté de l'actif, cette hausse est due à l'augmentation des immobilisations financières à concurrence de 36 millions d'EUR, et des placements de trésorerie, à concurrence de 71 millions d'EUR. Au passif, il s'agit de la résultante de la progression de 139 millions d'EUR des capitaux propres, d'une part, et de la diminution de 31 millions d'EUR de l'endettement, d'autre part.
- Les immobilisations financières représentent 97% du total de l'actif. En 2004, des investissements supplémentaires ont été effectués à concurrence de 109 millions d'EUR. Ils concernent :
  - l'achat de 1.463.500 actions de KBC Holding (67 millions d'EUR)
  - l'achat de 259.833 actions ordinaires KBL (39 millions d'EUR) et de 21.980 actions KBL privilégiées (3 millions d'EUR).
 La participation dans Almafin, d'une valeur comptable de 72 millions d'EUR, a été cédée à Gevaert comme indiqué plus haut.
- Fin 2004, le montant des placements de trésorerie s'élevait à 113 millions d'EUR. Il s'agit de dépôts à terme détenus en vue du financement (partiel) de l'offre faite sur la KBL au début de 2005.

- Les capitaux propres s'élèvent à 3.651 millions d'EUR, soit une hausse de 139 millions d'EUR par rapport à la fin de l'exercice 2003. Cette croissance représente le bénéfice de la période écoulée (447 millions d'EUR), après déduction des dividendes et tantièmes (308 millions d'EUR). KBC Groupe distribuera pour l'exercice 2004 un dividende commun qui sera proportionnel au bénéfice attribué à Almanij et KBC Holding.
- Les dettes s'élèvent à 785 millions d'EUR, soit 31 millions d'EUR de moins qu'à la fin de l'exercice 2003. Les dettes financières représentent 450 millions d'EUR de ce montant. Il s'agit en l'occurrence de deux dettes à long terme, la première, de 200 millions d'EUR, avec échéance en 2011 et la deuxième, de 250 millions d'EUR, venant à échéance en 2009.

| <b>GROUPE ALMANIJ<br/>BILAN CONSOLIDE<br/>AU 31 DECEMBRE 2004 (en millions d'EUR)</b>                                  | <b>31.12.2003</b> | <b>31.12.2004</b> | <b>Ecart<br/>en %</b> |
|--|-------------------|-------------------|-----------------------|
| <b>ACTIF</b>   |                   |                   |                       |
| <b>ACTIVITÉ BANCAIRE</b>   | <b>243.288,1</b>  | <b>262.116,4</b>  | <b>7,7</b>            |
| Créances sur les établissements de crédit  | 37.796,2          | 38.116,5          | 0,8                   |
| Crédits  | 95.346,4          | 111.077,3         | 16,5                  |
| Titres et valeurs mobilières   | 78.059,4          | 81.587,2          | 4,5                   |
| Immobilisations financières  | 6.445,2           | 5.731,9           | -11,1                 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles   | 3.188,7           | 3.365,8           | 5,6                   |
| Autres actifs  | 22.452,2          | 22.237,7          | -1,0                  |
| <b>ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b>  | <b>16.212,3</b>   | <b>20.241,7</b>   | <b>24,9</b>           |
| Immobilisations incorporelles  | 205,9             | 188,8             | -8,3                  |
| Placements   | 11.090,9          | 14.251,4          | 28,5                  |
| Placements relatifs aux opérations « vie »<br>dont les risques sont supportés par les preneurs d'assurance             | 3.238,9           | 3.931,1           | 21,4                  |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques  | 179,5             | 258,3             | 43,9                  |
| Créances   | 618,3             | 696,7             | 12,7                  |
| Autres actifs  | 878,8             | 915,4             | 4,2                   |
| <b>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT, SERVICES FINANCIERS<br/>SPECIALISES ET ACTIVITES DE GESTION DES<br/>PARTICIPATIONS</b>   | <b>2.750,5</b>    | <b>2.550,1</b>    | <b>-7,3</b>           |
| Immobilisations financières  | 917,2             | 816,3             | -11,0                 |
| Autres actifs  | 1.833,3           | 1.733,8           | -5,4                  |
| <b>ELIMINATIONS (*)</b>  | <b>-2.621,6</b>   | <b>-2.893,3</b>   | <b>10,4</b>           |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>  | <b>259.629,3</b>  | <b>282.014,9</b>  | <b>8,6</b>            |
| <b>PASSIF</b>  |                   |                   |                       |
| <b>TOTAL CAPITAL À RISQUE</b>  | <b>20.537,0</b>   | <b>20.802,4</b>   | <b>1,3</b>            |
| Capitaux propres (y compris le bénéfice de l'exercice)   | 8.008,8           | 8.787,1           | 9,7                   |
| Intérêts de tiers (y compris les actions privilégiées)   | 5.270,5           | 5.248,6           | -0,4                  |
| Dettes subordonnées  | 7.257,7           | 6.766,7           | -6,8                  |
| <b>ACTIVITÉ BANCAIRE</b>   | <b>224.374,5</b>  | <b>242.886,9</b>  | <b>8,3</b>            |
| Dettes envers les établissements de crédit   | 50.561,1          | 55.131,1          | 9,0                   |
| Dépôts de la clientèle et dettes représentées par un titre   | 149.780,7         | 164.019,6         | 9,5                   |
| Autres passifs   | 24.032,7          | 23.736,2          | -1,2                  |
| <b>ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b>  | <b>14.372,0</b>   | <b>18.235,4</b>   | <b>26,9</b>           |
| Provisions techniques  | 10.196,9          | 13.259,1          | 30,0                  |
| Provisions techniques relatives aux opérations « vie » dont les<br>risques sont supportés par les preneurs d'assurance | 3.238,9           | 3.931,3           | 21,4                  |
| Dépôts des réassureurs   | 93,3              | 81,6              | -12,5                 |
| Autres passifs   | 842,9             | 963,4             | 14,3                  |
| <b>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT, SERVICES FINANCIERS<br/>SPECIALISES ET ACTIVITES DE GESTION DES<br/>PARTICIPATIONS</b>   | <b>2.708,0</b>    | <b>2.725,2</b>    | <b>0,6</b>            |
| Dettes financières   | 2.220,2           | 2.220,8           | 0,0                   |
| Autres passifs   | 487,8             | 504,4             | 3,4                   |
| <b>ELIMINATIONS (*)</b>  | <b>-2.362,2</b>   | <b>-2.635,0</b>   | <b>11,5</b>           |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>   | <b>259.629,3</b>  | <b>282.014,9</b>  | <b>8,6</b>            |

(\*)Les éliminations à l'actif et au passif ne sont pas identiques en raison d'éliminations directes dans les dettes subordonnées.

| GROUPE ALMANIJ<br>Aperçu des résultats trimestriels (en millions d'EUR)                        | 2003            |                 |                 |                 | 2004            |                 |                 |                |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|
|  | 1° T            | 2° T            | 3° T            | 4° T            | 1° T            | 2° T            | 3° T            | 4° T           |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION BRUTS</b>   | <b>1.883,1</b>  | <b>1.863,5</b>  | <b>1.779,2</b>  | <b>1.950,2</b>  | <b>2.040,8</b>  | <b>1.978,6</b>  | <b>1.825,9</b>  | <b>2.035,</b>  |
| <b>Activité bancaire</b>   | <b>1.648,9</b>  | <b>1.591,0</b>  | <b>1.544,7</b>  | <b>1.661,1</b>  | <b>1.788,3</b>  | <b>1.669,1</b>  | <b>1.531,0</b>  | <b>1.746,</b>  |
| Revenus nets d'intérêts  | 802,7           | 856,2           | 906,4           | 864,1           | 864,6           | 847,3           | 810,5           | 828,           |
| Dividendes   | 31,3            | 50,4            | 24,8            | 27,7            | 17,9            | 44,2            | 30,2            | 35,            |
| Résultat des entreprises mises en équivalence  | 3,7             | 4,0             | 2,0             | 7,9             | 10,0            | 2,7             | 19,7            | 4,             |
| Bénéfice provenant d'opérations financières  | 287,0           | 194,2           | 123,3           | 166,6           | 317,3           | 248,1           | 153,2           | 246,           |
| dont change et transactions  | 152,6           | 130,2           | 113,4           | 111,6           | 241,5           | 168,0           | 104,0           | 161,           |
| dont plus-values et moins-values réalisées   | 134,4           | 64,0            | 9,9             | 55,0            | 75,8            | 80,1            | 49,2            | 85,            |
| Revenus nets des commissions   | 419,6           | 372,8           | 383,0           | 392,7           | 444,0           | 401,7           | 409,2           | 495,           |
| Autres produits d'exploitation   | 104,6           | 113,4           | 105,2           | 202,1           | 134,5           | 125,1           | 108,2           | 136,           |
| <b>Activité d'assurance</b>  | <b>210,9</b>    | <b>222,4</b>    | <b>206,8</b>    | <b>207,1</b>    | <b>233,9</b>    | <b>276,5</b>    | <b>262,3</b>    | <b>233,</b>    |
| Primes nettes acquises   | 956,5           | 1.219,1         | 598,6           | 711,8           | 1.244,8         | 1.372,6         | 869,7           | 1.550,         |
| Charges techniques nettes  | -800,3          | -1.327,0        | -586,3          | -744,1          | -1.248,8        | -1.274,4        | -764,5          | -1.618,        |
| Dont : corrections de valeur branche 23  | 87,4            | -171,9          | -33,5           | -91,3           | -79,7           | -16,0           | 9,7             | -140,          |
| Produits et charges des placements   | 53,4            | 325,1           | 182,7           | 241,0           | 234,2           | 171,1           | 150,1           | 298,           |
| Dont plus-values réalisées   | 49,9            | -4,2            | 4,2             | 41,3            | 46,1            | -18,2           | 39,1            | 36,            |
| Dont : corrections de valeur branche 23  | -87,4           | 171,9           | 33,5            | 91,3            | 79,7            | 16,0            | -9,7            | 140,           |
| Résultat des entreprises mises en équivalence  | 1,3             | 5,2             | 11,8            | -1,6            | 3,7             | 7,2             | 7,0             | 2,             |
| <b>Activité d'investissement et services financiers spécialisés</b>                            | <b>27,4</b>     | <b>46,9</b>     | <b>34,0</b>     | <b>88,5</b>     | <b>27,9</b>     | <b>35,2</b>     | <b>43,0</b>     | <b>66,</b>     |
| Plus-values réalisées  | -3,4            | 0,7             | -13,6           | 7,6             | 2,1             | 1,3             | 4,1             | 11,            |
| Résultat des entreprises mises en équivalence  | 12,0            | 18,5            | 20,7            | 55,6            | 6,9             | 11,5            | 6,1             | 21,            |
| Autres produits  | 18,8            | 27,7            | 26,9            | 25,3            | 18,9            | 22,4            | 32,8            | 33,            |
| <b>Activité de gestion de participations</b>   | <b>-4,1</b>     | <b>3,2</b>      | <b>-6,3</b>     | <b>-6,5</b>     | <b>-9,3</b>     | <b>-2,2</b>     | <b>-10,4</b>    | <b>-10,</b>    |
| <b>FRAIS GENERAUX ADMINISTRATIFS</b>   | <b>-1.218,0</b> | <b>-1.227,5</b> | <b>-1.159,3</b> | <b>-1.232,7</b> | <b>-1.265,2</b> | <b>-1.226,2</b> | <b>-1.185,8</b> | <b>-1.324,</b> |
| <b>Activité bancaire</b>   | <b>-1.061,0</b> | <b>-1.072,2</b> | <b>-1.020,6</b> | <b>-1.083,6</b> | <b>-1.068,7</b> | <b>-1.042,0</b> | <b>-991,8</b>   | <b>-1.114,</b> |
| Frais de personnel   | -598,1          | -587,6          | -550,2          | -607,0          | -614,8          | -572,7          | -557,3          | -637,          |
| Charges d'exploitation et amortissement d'immobilisations                                      | -462,9          | -484,6          | -470,4          | -476,6          | -453,9          | -469,3          | -434,5          | -476,          |
| <b>Activité d'assurance</b>  | <b>-132,3</b>   | <b>-131,9</b>   | <b>-115,9</b>   | <b>-118,9</b>   | <b>-172,7</b>   | <b>-162,5</b>   | <b>-158,0</b>   | <b>-169,</b>   |
| Frais d'acquisition  | -108,5          | -102,9          | -92,7           | -93,4           | -132,2          | -121,1          | -118,8          | -138,          |
| Charges d'exploitation   | -23,8           | -29,0           | -23,2           | -25,5           | -40,5           | -41,4           | -39,2           | -31,           |
| <b>Activité d'investissement et services financiers spécialisés</b>                            | <b>-21,3</b>    | <b>-21,8</b>    | <b>-21,2</b>    | <b>-27,3</b>    | <b>-20,8</b>    | <b>-21,2</b>    | <b>-35,0</b>    | <b>-32,</b>    |
| <b>Activité de gestion de participations</b>   | <b>-3,4</b>     | <b>-1,6</b>     | <b>-1,6</b>     | <b>-2,9</b>     | <b>-3,0</b>     | <b>-0,5</b>     | <b>-1,0</b>     | <b>-8,</b>     |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL AVANT CORRECTIONS DE ET AMORTISSEMENT DES ECARTS DE CONSOLIDATION</b> | <b>665,1</b>    | <b>636,0</b>    | <b>619,9</b>    | <b>717,5</b>    | <b>775,6</b>    | <b>752,4</b>    | <b>640,1</b>    | <b>710,</b>    |
| dont activité bancaire   | 587,9           | 518,8           | 524,1           | 577,5           | 719,6           | 627,1           | 539,2           | 632,           |
| dont activité d'assurance  | 78,6            | 90,5            | 90,9            | 88,2            | 61,2            | 114,0           | 104,3           | 63,            |
| Dont activité d'investissement et services financiers spécialisés                              | 6,1             | 25,1            | 12,8            | 61,2            | 7,1             | 14,0            | 8,0             | 34,            |
| dont activité de gestion de participations   | -7,5            | 1,6             | -7,9            | -9,4            | -12,3           | -2,7            | -11,4           | -19,           |
| <b>Corrections de valeur activité bancaire</b>   | <b>-161,8</b>   | <b>-99,9</b>    | <b>-184,6</b>   | <b>-232,4</b>   | <b>-143,0</b>   | <b>20,2</b>     | <b>-8,5</b>     | <b>-83,</b>    |
| Réductions de valeur et provisions pour risques de crédit                                      | -80,5           | -168,5          | -210,6          | -228,0          | -66,2           | -48,2           | -7,1            | 10,            |
| Corrections de valeur sur titres   | -92,5           | 67,9            | 27,0            | -9,5            | 3,7             | 16,3            | 22,3            | -24,           |
| Provisions pour autres risques et charges  | 11,2            | 0,7             | -1,0            | 5,1             | -80,5           | 52,1            | -23,7           | -69,           |
| <b>Corrections de valeur activité d'investissement et services financiers spécialisés</b>      | <b>-2,4</b>     | <b>-2,5</b>     | <b>13,2</b>     | <b>4,9</b>      | <b>6,5</b>      | <b>0,9</b>      | <b>0,0</b>      | <b>0,</b>      |
| <b>Amortissements des écarts de première consolidation</b>                                     | <b>-17,3</b>    | <b>-27,8</b>    | <b>-17,9</b>    | <b>-19,2</b>    | <b>-22,4</b>    | <b>-23,3</b>    | <b>-23,7</b>    | <b>-19,</b>    |
| <b>Résultats non récurrents activité d'assurance</b>   | <b>-13,0</b>    | <b>8,8</b>      | <b>-13,2</b>    | <b>-17,6</b>    | <b>-17,0</b>    | <b>-8,5</b>     | <b>-53,7</b>    | <b>45,</b>     |
| <b>RESULTAT COURANT</b>  | <b>470,6</b>    | <b>514,6</b>    | <b>417,4</b>    | <b>453,2</b>    | <b>599,7</b>    | <b>741,7</b>    | <b>554,2</b>    | <b>652,</b>    |
| Résultats exceptionnels  | 23,0            | 22,1            | -4,3            | 16,2            | 56,8            | -78,6           | 3,3             | -111,          |
| <b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>   | <b>493,6</b>    | <b>536,7</b>    | <b>413,1</b>    | <b>469,4</b>    | <b>656,5</b>    | <b>663,1</b>    | <b>557,5</b>    | <b>541,</b>    |
| Impôts sur le résultat   | -118,8          | -162,6          | -83,8           | -139,7          | -188,3          | -178,0          | -136,9          | -38,           |
| <b>BENEFICE CONSOLIDE</b>  | <b>374,8</b>    | <b>374,1</b>    | <b>329,3</b>    | <b>329,7</b>    | <b>468,2</b>    | <b>485,1</b>    | <b>420,6</b>    | <b>503,</b>    |
| <b>Part des tiers dans le résultat</b>   | <b>-145,3</b>   | <b>-136,3</b>   | <b>-114,0</b>   | <b>-75,1</b>    | <b>-178,1</b>   | <b>-210,8</b>   | <b>-165,1</b>   | <b>-185,</b>   |
| <b>BENEFICE NET DU GROUPE</b>  | <b>229,5</b>    | <b>237,8</b>    | <b>215,3</b>    | <b>254,6</b>    | <b>290,1</b>    | <b>274,3</b>    | <b>255,5</b>    | <b>317,</b>    |
| Contribution activité bancaire   | 182,8           | 177,6           | 161,4           | 163,4           | 271,4           | 313,5           | 246,5           | 238,           |
| Contribution activité d'assurance  | 55,1            | 45,1            | 45,9            | 41,2            | 21,5            | 41,3            | 18,4            | 61,            |
| Contribution de l'activité d'investissement et des services financiers spécialisés             | -4,2            | 13,9            | 16,2            | 57,4            | 6,0             | -75,4           | 1,1             | 32,            |
| Contribution de l'activité de gestion de participations  | -4,2            | 1,2             | -8,2            | -7,4            | -8,8            | -5,1            | -10,5           | -15,           |
| <b>Bénéfice par action ( en EUR )</b>  | <b>1,17</b>     | <b>1,21</b>     | <b>1,10</b>     | <b>1,30</b>     | <b>1,48</b>     | <b>1,40</b>     | <b>1,30</b>     | <b>1,6</b>     |

| GROUPE ALMANIJ<br>Aperçu des résultats consolidés (en millions d'EUR)                                 | Quatrième trimestre |                 |              | Exercice        |                 |              |
|---|---------------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|--------------|
|   | 2003                | 2004            | Ecart en %   | 2003            | 2004            | Ecart en %   |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION BRUTS</b>  | <b>1.950,2</b>      | <b>2.035,1</b>  | <b>4,4</b>   | <b>7.476,0</b>  | <b>7.880,4</b>  | <b>5,4</b>   |
| <b>Activité bancaire</b>  | <b>1.661,1</b>      | <b>1.746,2</b>  | <b>5,1</b>   | <b>6.445,7</b>  | <b>6.734,6</b>  | <b>4,5</b>   |
| Revenus nets d'intérêts   | 864,1               | 828,1           | -4,2         | 3.429,4         | 3.350,5         | -2,3         |
| Dividendes  | 27,7                | 35,0            | 26,4         | 134,2           | 127,3           | -5,1         |
| Résultat des entreprises mises en équivalence   | 7,9                 | 4,5             | -43,0        | 17,6            | 36,9            | 109,7        |
| Bénéfice provenant d'opérations financières   | 166,6               | 246,6           | 48,0         | 771,1           | 965,2           | 25,2         |
| dont change et transactions   | 111,6               | 161,4           | 44,6         | 507,8           | 674,9           | 32,9         |
| dont plus-values et moins-values réalisées  | 55,0                | 85,2            | 54,9         | 263,3           | 290,3           | 10,9         |
| Revenus nets des commissions  | 392,7               | 495,2           | 26,1         | 1.568,1         | 1.750,1         | 11,6         |
| Autres produits d'exploitation  | 202,1               | 136,8           | -32,3        | 525,3           | 504,6           | -3,9         |
| <b>Activité d'assurance</b>   | <b>207,1</b>        | <b>233,1</b>    | <b>12,6</b>  | <b>847,2</b>    | <b>1.005,8</b>  | <b>18,7</b>  |
| Primes nettes acquises  | 711,8               | 1.550,2         | 117,8        | 3.486,0         | 5.037,3         | 44,5         |
| Charges techniques nettes   | -744,1              | -1.618,3        | 117,5        | -3.457,7        | -4.906,0        | 41,9         |
| Dont : corrections de valeur branche 23   | -91,3               | -140,0          | 53,3         | -209,3          | -226,0          | 8,0          |
| Produits et charges des placements  | 241,0               | 298,8           | 24,0         | 802,2           | 854,2           | 6,5          |
| Dont plus-values réalisées  | 41,3                | 36,9            | -10,7        | 91,2            | 103,9           | 13,9         |
| Dont : corrections de valeur branche 23   | 91,3                | 140,0           | 53,3         | 209,3           | 226,0           | 8,0          |
| Résultat des entreprises mises en équivalence   | -1,6                | 2,4             | -            | 16,7            | 20,3            | 21,6         |
| <b>Activité d'investissement et services financiers spécialisés</b>                                   | <b>88,5</b>         | <b>66,5</b>     | <b>-24,9</b> | <b>196,8</b>    | <b>172,6</b>    | <b>-12,3</b> |
| Plus-values réalisées   | 7,6                 | 11,2            | 47,4         | -8,7            | 18,7            | -            |
| Résultat des entreprises mises en équivalence   | 55,6                | 21,5            | -61,3        | 106,8           | 46,0            | -56,9        |
| Autres produits   | 25,3                | 33,8            | 33,6         | 98,7            | 107,9           | 9,3          |
| <b>Activité de gestion de participations</b>  | <b>-6,5</b>         | <b>-10,7</b>    | <b>64,6</b>  | <b>-13,7</b>    | <b>-32,6</b>    | <b>138,0</b> |
| <b>FRAIS GENERAUX ADMINISTRATIFS</b>  | <b>-1.232,7</b>     | <b>-1.324,7</b> | <b>7,5</b>   | <b>-4.837,5</b> | <b>-5.001,9</b> | <b>3,4</b>   |
| <b>Activité bancaire</b>  | <b>-1.083,6</b>     | <b>-1.114,0</b> | <b>2,8</b>   | <b>-4.237,4</b> | <b>-4.216,5</b> | <b>-0,5</b>  |
| Frais de personnel  | -607,0              | -637,8          | 5,1          | -2.342,9        | -2.382,6        | 1,7          |
| Charges d'exploitation et amortissement d'immobilisations corporelles                                 | -476,6              | -476,2          | -0,1         | -1.894,5        | -1.833,9        | -3,2         |
| <b>Activité d'assurance</b>   | <b>-118,9</b>       | <b>-169,7</b>   | <b>42,7</b>  | <b>-499,0</b>   | <b>-662,9</b>   | <b>32,8</b>  |
| Frais d'acquisition   | -93,4               | -138,2          | 48,0         | -397,5          | -510,3          | 28,4         |
| Charges d'exploitation  | -25,5               | -31,5           | 23,5         | -101,5          | -152,6          | 50,3         |
| <b>Activité d'investissement et services financiers spécialisés</b>                                   | <b>-27,3</b>        | <b>-32,2</b>    | <b>17,9</b>  | <b>-91,6</b>    | <b>-109,2</b>   | <b>19,2</b>  |
| <b>Activité de gestion de participations</b>  | <b>-2,9</b>         | <b>-8,8</b>     | <b>203,4</b> | <b>-9,5</b>     | <b>-13,3</b>    | <b>40,0</b>  |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL AVANT CORRECTIONS DE VALEUR ET AMORTISSEMENT DES ECARTS DE CONSOLIDATION</b> | <b>717,5</b>        | <b>710,4</b>    | <b>-1,0</b>  | <b>2.638,5</b>  | <b>2.878,5</b>  | <b>9,1</b>   |
| dont activité bancaire  | 577,5               | 632,2           | 9,5          | 2.208,3         | 2.518,1         | 14,0         |
| dont activité d'assurance   | 88,2                | 63,4            | -28,1        | 348,2           | 342,9           | -1,5         |
| dont activité d'investissement et services financiers spécialisés                                     | 61,2                | 34,3            | -44,0        | 105,2           | 63,4            | -39,7        |
| dont activité de gestion de participations  | -9,4                | -19,5           | 107,4        | -23,2           | -45,9           | 97,8         |
| <b>Corrections de valeur activité bancaire</b>  | <b>-232,4</b>       | <b>-83,4</b>    | <b>-64,1</b> | <b>-678,7</b>   | <b>-214,7</b>   | <b>-68,4</b> |
| Réductions de valeur et provisions pour risques de crédit   | -228,0              | 10,1            | -            | -687,6          | -111,4          | -83,8        |
| Corrections de valeur sur titres  | -9,5                | -24,0           | 152,6        | -7,1            | 18,3            | -            |
| Provisions pour autres risques et charges   | 5,1                 | -69,5           | -            | 16,0            | -121,6          | -            |
| <b>Corrections de valeur activité d'investissement et services financiers spécialisés</b>             | <b>4,9</b>          | <b>0,2</b>      | <b>-95,9</b> | <b>13,2</b>     | <b>7,6</b>      | <b>-42,4</b> |
| <b>Amortissements des écarts de première consolidation</b>  | <b>-19,2</b>        | <b>-19,8</b>    | <b>3,1</b>   | <b>-82,2</b>    | <b>-89,2</b>    | <b>8,5</b>   |
| <b>Résultats non récurrents activité d'assurance</b>  | <b>-17,6</b>        | <b>45,4</b>     | <b>-</b>     | <b>-35,0</b>    | <b>-33,8</b>    | <b>-3,4</b>  |
| <b>RESULTAT COURANT</b>   | <b>453,2</b>        | <b>652,8</b>    | <b>44,0</b>  | <b>1.855,8</b>  | <b>2.548,4</b>  | <b>37,3</b>  |
| Résultats exceptionnels   | 16,2                | -111,6          | -            | 57,0            | -130,1          | -            |
| <b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>  | <b>469,4</b>        | <b>541,2</b>    | <b>15,3</b>  | <b>1.912,8</b>  | <b>2.418,3</b>  | <b>26,4</b>  |
| Impôts sur le résultat  | -139,7              | -38,2           | -72,7        | -504,9          | -541,4          | 7,2          |
| <b>BENEFICE CONSOLIDE</b>   | <b>329,7</b>        | <b>503,0</b>    | <b>52,6</b>  | <b>1.407,9</b>  | <b>1.876,9</b>  | <b>33,3</b>  |
| Part des tiers dans le résultat   | -75,1               | -185,2          | 146,6        | -470,7          | -739,2          | 57,0         |
| <b>BENEFICE NET DU GROUPE</b>   | <b>254,6</b>        | <b>317,8</b>    | <b>24,8</b>  | <b>937,2</b>    | <b>1.137,7</b>  | <b>21,4</b>  |
| Contribution activité bancaire  | 163,4               | 238,9           | 46,2         | 685,2           | 1.070,3         | 56,2         |
| Contribution activité d'assurance   | 41,2                | 61,8            | 50,0         | 187,3           | 143,0           | -23,7        |
| Contribution activité d'investissement et services financiers spécialisés                             | 57,4                | 32,5            | -43,4        | 83,3            | -35,8           | -            |
| Contribution activité de gestion de participations  | -7,4                | -15,4           | 108,1        | -18,6           | -39,8           | 114,0        |
| <b>Bénéfice par action ( en EUR )</b>   | <b>1,30</b>         | <b>1,62</b>     | <b>24,8</b>  | <b>4,79</b>     | <b>5,81</b>     | <b>21,4</b>  |

## **Informations**

Premier partenariat européen transfrontalier pour le traitement des paiements (11-03-2005) DZ BANK AG et KBC Bank S.A. ont conclu un accord de partenariat stratégique en vue de créer le premier service transfrontalier de traitement des transactions de paiement en Europe. A partir de la fin de cette année, Fin-Force traitera les transactions de paiements internationaux (excepté les paiements en EUR intra-européens) pour le compte de Transaktionsinstitut für Zahlungsverkehrsdienstleistungen AG.

De son côté, Transaktionsinstitut für Zahlungsverkehrsdienstleistungen AG se chargera du traitement des paiements intraeuropéens de Fin-Force (en euros) à partir de début 2006. DZ BANK AG et KBC Bank S.A. ont aussi fait part de leur intention de nouer des rapports de collaboration à long terme en acquérant des participations croisées de leurs filiales de traitement des paiements. DZ BANK AG prendra une participation de 10% dans Fin-Force et siègera au Conseil d'administration. KBC prendra une participation de 5% dans Transaktionsinstitut et siègera au Conseil d'administration.

Transaktionsinstitut est une filiale à part entière de la banque allemande DZ BANK AG, qui est le cinquième groupe bancaire d'Allemagne. Fin-Force a été constituée par KBC, premier groupe de bancassurance belge, et EDS Belgium, filiale d'un fournisseur de solutions technologiques globales de premier plan. La constitution séparée de l'activité en matière de traitement de paiements et l'offre de services de traitement des paiements à d'autres banques s'inscrit dans le droit fil de la stratégie de KBC Bank S.A. et de DZ BANK AG, qui ont fait du traitement des paiements une de leurs activités de niche stratégiques.

## **Une conception lucide et proactive commune du marché**

L'introduction de l'euro et les directives européennes relatives aux tarifs des paiements transfrontaliers ont changé les rapports de concurrence sur le marché des services financiers en imposant un fardeau supplémentaire aux organismes financiers. Simultanément, ces facteurs ont aussi ouvert de nouvelles opportunités commerciales pour le secteur bancaire. En constituant leurs filiales FinForce et Transaktionsinstitut deux modèles de société de haute technologie et à coûts réduits KBC Bank S.A., EDS et DZ BANK AG ont joué un rôle de pionniers en Europe.

La principale raison d'être de ce partenariat entre DZ BANK AG et KBC Bank S.A. est d'avoir une perception commune de ce que sera l'Espace unique de paiements européens (SEPA). Les deux partenaires partagent l'avis de la Commission européenne que la meilleure façon de créer un espace unique de paiements européens consiste à abolir les anciens systèmes (nationaux) et à les remplacer par des normes internationales communes. Ceci nécessitera inévitablement de lourds investissements en matériel et logiciels IT, les partenaires prévoient qu'un nombre croissant de banques européennes soustraiteront de plus en plus leurs activités de traitement des paiements à des sociétés spécialisées comme Fin-Force et Transaktionsinstitut afin de rester en mesure de proposer ces services à leur clientèle sans perdre de l'argent.

Cet accord permettra à la filiale de DZ BANK AG de renforcer encore sa position de leader dans le domaine des transactions de paiement en Allemagne et dans le reste de l'Europe. 'Nous mettons notre stratégie en oeuvre de manière cohérente en vue de développer davantage les services de transactions de paiements comme un des segments clés rentables du groupe,' déclare Dietrich Voigtländer, membre du Conseil d'administration de DZ BANK AG. 'La

décision innovante de mettre sur pied une société de services spécialisée dans les transactions de paiement européennes, Transaktionsinstitut, s'est avérée être la bonne,' continue-t-il. Le groupe considère dès lors qu'il occupe ainsi une excellente position pour faire face à la vague de consolidations entre sociétés spécialisées en paiements, qui commence à se dessiner sur la scène internationale.

Herman Agneessens, Administrateur délégué de KBC Bank S.A., souligne qu'aussi bien Fin Force que Transaktionsinstitut ont été créées dans le but explicite de conquérir leurs marchés de services de paiements respectifs et de répondre au besoin croissant des clients et des institutions gouvernementales d'un service rapide et de qualité, mais à coûts maîtrisés. 'Cette nouvelle alliance nous permettra de renforcer la position des deux sociétés en tant que fournisseurs européens de services de paiements de premier plan. Nous sommes persuadés qu'un nombre croissant d'établissements financiers européens sauront apprécier notre professionnalisme et notre excellent savoir-faire dans ce domaine.'

### **Le premier stade d'un engagement à long terme.**

DZ BANK AG et KBC Bank S.A. prendront aussi des participations dans leurs filiales respectives. 'De cette manière, nous scellerons notre ferme intention de coopérer à long terme dans le domaine des services de paiements. Nous développerons ensemble le marché émergent du traitement des paiements paneuropéens et chercherons à atteindre une position de leader sur la scène européenne des transactions de paiement dans SEPA,' poursuit Herman Agneessens, Administrateur délégué de KBC Bank S.A.

DZ BANK AG prendra une participation de 10% du capital de Fin-Force et obtiendra un siège au Conseil d'administration de la société belge. Pour sa part, la société-mère de Fin-Force, la société belge KBC Bank, entrera à hauteur de 5% dans Transaktionsinstitut et aura désormais un siège au Conseil d'administration de la société francfortoise.

Michael Steinbach, CEO de Transaktionsinstitut, a souligné que 'le gonflement des volumes traités et l'accroissement de la part de marché des deux sociétés dans leurs domaines de transaction respectifs leur procurera de nombreux avantages, dont la possibilité de comprimer les frais de traitement. Fin-Force traite actuellement quelque 328,3 millions de transactions par an. Le volume traité par Transaktionsinstitut dépasse les 3 milliards de transactions, principalement domestiques, par an.'

'Dès le départ, Transaktionsinstitut et Fin-Force avaient laissé à un nombre limité d'autres banques la possibilité d'entrer dans le capital. Actuellement, nos deux sociétés ont abouti à un accord de partenariat stratégique. Néanmoins, elles restent ouvertes à toute proposition éventuelle de négociation émanant d'autres établissements financiers et sont prêtes à adapter la structure de l'actionnariat si nécessaire', a encore ajouté Pascal Deman, CEO de Fin-Force.

'Il y a cinq ans, en avance sur leur temps, KBC et EDS avaient uni leurs forces pour faire de Fin Force une société indépendante, pionnière dans l'industrialisation naissante des services financiers. L'annonce de ce jour démontre que les établissements financiers sont prêts à adopter des modèles d'opérations sur demande, basés sur des services de haute qualité', a commenté Jean-Louis Bravard, Administrateur délégué d'EDS Global Financial Services Industry.

Pour conclure, Herman Agneessens a encore ajouté que 'KBC Bank et DZ BANK sont



convaincues que le partenariat et les économies qu'il permettra de réaliser, épaulé par les prises de participations croisées, ne sont que les premiers pas dans la voie d'un avenir très prometteur. Cette stratégie permettra aux deux partenaires de développer leur propre stratégie autonome dans un environnement en proie à de rapides changements, en anticipant la consolidation potentielle qui se dessine dans le secteur financier.'

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec:

Fin-Force : Pascal Deman, Chief Executive Officer  
Tél.: +32.2.207.20.01

Transaktionsinstitut : Michael Steinbach, Porte-parole du Conseil d'administration  
Tél.: +49.69.58.99.93.60.230

KBC Groupe SA : Viviane Huybrecht, Responsable Service Presse KBC/porte-parole  
Tél.:+32.2.429.85.45

DZ BANK AG : Sylke Grussendorf, Porte-parole DZ BANK AG  
Tél.: +49.69.74.47.23.81

EDS : Jean-Louis Bravard, Administrateur délégué Global Financial Services Industry  
Tél.: +44.20.7569 4610

Johan Kerckhoven, Directeur Marketing & Communication EDS Belgium  
Tél.: +32.15.78.3814

## **Informations**

KBC vend sa participation dans FBD (Irlande) (09/03/05)

KBC Assurances, filiale à 100% de KBC Groupe SA, a vendu la totalité de sa participation dans la société FBD Holdings plc. A la suite de cette transaction, KBC Assurances ne détient plus aucune part dans aucune des sociétés de FBD Group.

Jusqu'à présent, KBC Assurances détenait une participation de 22,1% dans la société FBD Holdings plc, qui est cotée aux Bourses de Dublin et de Londres. En novembre 2004, KBC Assurances avait déjà cédé à Farmer Business Developments plc sa part de 20,3% dans cette société, qui est le principal actionnaire de FBD Holdings plc. A la même époque, KBC Assurances a également vendu la participation de 49,9% qu'elle détenait dans FBD Life & Pensions Limited, une filiale de FBD Holdings plc principalement active dans le domaine du courtage en assurances vie et des conseils en matière de placements.

La participation de KBC Assurances dans FBD Holdings plc est antérieure à la fusion de KBC en 1998. L'origine de cette participation de KBC Assurances dans FBD remonte à 1970, année au cours de laquelle l'ex-société d'assurances ABB avait acquis une participation dans FBD Insurance plc, la principale société de FBD Group.

La décision prise par KBC Assurances de vendre son actionnariat dans FBD est le reflet de sa stratégie actuelle. En effet, les parts détenues par KBC dans FBD ne sont plus considérées comme 'stratégiques', dans la mesure où elles ne permettent pas à KBC d'y acquérir une participation majoritaire, ce qui constitue l'élément essentiel de tout actionnariat stratégique envisagé par KBC Groupe. La vente des parts de KBC dans FBD Holdings plc permettra à KBC Assurances d'engranger d'importantes plus-values, d'un montant d'environ 90 millions d'euros.

KBC Groupe SA restera toutefois actif en Irlande au travers de IIB Bank (Irish Intercontinental Bank). IIB Bank est une filiale de KBC Bank et une banque d'affaires qui s'occupe essentiellement des entreprises irlandaises et qui compte parmi sa clientèle non seulement les principales sociétés irlandaises, mais également les multinationales actives en Irlande ainsi qu'un grand nombre de Mid-Cap. Quant à sa filiale IIB Home Loans and Finance, elle axe ses activités plutôt sur le domaine des services aux particuliers.

KBC Groupe SA est également présent en Irlande par l'intermédiaire de KBC Asset Management Ltd, une filiale à 100% de KBC Asset Management, qui est notamment active dans la gestion de patrimoine pour les clients institutionnels irlandais. Elle dispose d'un vaste réseau de distributeurs tiers et s'occupe de la gestion active de fonds d'actions.

## **Note aux rédactions:**

### **FBD (Farmer Business Developments)**

FBD Holdings plc est la société mère regroupant un certain nombre de sociétés qui forment FBD Group, un groupe financier irlandais. L'origine de la société remonte à la création de FBD Insurance à la fin des années '60. Au cours des années '70, un courtier spécialisé en assurances vie, un autre spécialisé en assurances à l'attention des entreprises et en consultance (risque d'entreprises et sociétés captives) s'y sont joints. En 1988, les diverses entités du groupe furent rassemblées sous l'égide d'une holding qui fut par la suite cotée à la Bourse de Dublin : FBD Holdings plc.

Aujourd'hui, le Groupe est devenu l'un des assureurs de premier plan en Irlande et détient une solide part de marché dans les secteurs ruraux et urbains, en particulier. Le groupe propose également d'autres services financiers, à savoir le courtage en assurances vie et nonvie, des conseils en matière de placements et le financement de primes d'assurances.

En outre, FBD a également développé des intérêts dans les domaines de l'immobilier et des loisirs, en Irlande et à l'étranger.

### **KBC Groupe SA ([www.kbc.com](http://www.kbc.com))**

En 1998, ABB Assurances, Kredietbank et CERA Bank ont fusionné pour devenir KBC Bancassurance Holding. Le 2 mars 2005, KBC Bancassurance Holding a fusionné avec sa société-mère Almanij pour former la nouvelle société KBC Groupe SA.

KBC Groupe SA est l'un des principaux groupes financiers en Europe. Il s'agit d'un groupe de bancassurance multicanal essentiellement centré, sur le plan géographique, sur le territoire européen et dont la vocation est de proposer des services financiers aux clients retail et private banking et aux PME. Outre proposer des services de bancassurance retail et privée, KBC Groupe développe également des activités d'asset management, de service aux entreprises, des activités de niche sur divers marchés et des activités de private equity.

KBC Groupe occupe une place importante et même de premier plan sur les marchés belge et d'Europe centrale (République Tchèque, Hongrie, Pologne, Slovaquie et Slovénie) et a créé un vaste réseau dans le domaine du private banking au travers du concept KBL European Private Bankers (France et Monaco, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suisse et Royaume-Uni). KBC Groupe a également développé, de manière sélective, une présence dans un certain nombre d'autres pays et de régions par le monde.

KBC Groupe est coté (sous le symbole 'KBC') sur Euronext Bruxelles et est constitué des entités suivantes : KBC Bank, KBC Assurances, Kredietbank S.A. Luxembourgeoise (KBL), KBC Asset Management et Gevaert.

Le Groupe compte environ 11 millions de clients et un effectif de quelque 51 000 personnes. Compte tenu de sa capitalisation boursière estimée à quelque 25 milliards d'euros, KBC Groupe SA est l'un des principaux groupes financiers d'Europe et l'une des premières entreprises belges.

Pour plus d'informations :

Viviane Huybrecht, porte-parole KBC

Tél. + 32 2 429 85 45

Fax + 32 2 429 81 60

E-mail : [viviane.huybrecht@kbc.be](mailto:viviane.huybrecht@kbc.be)

Stephane Leunens, attaché de presse

Tél. + 32 2 429 65 01

Fax + 32 2 429 81 60

E-mail: [stephane.leunens@kbc.be](mailto:stephane.leunens@kbc.be)

## Informations

Willy Duron, président du Comité de direction et Jan Huyghebaert, président du Conseil d'administration du nouveau KBC Groupe SA (02/03/05)

Les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires d'Almanij et de KBC Bancassurance Holding ont approuvé ce matin la fusion juridique d'Almanij et de KBC, proposée le 23 décembre 2004 par leurs Conseils d'administration respectifs. Il s'ensuit que le rachat d'Almanij par KBC Bancassurance Holding est désormais un fait et qu'elle donne le jour à la nouvelle société KBC Groupe SA.

A l'occasion de sa première réunion de cet après-midi, le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a approuvé la nomination de M. Jan Huyghebaert comme président du Conseil d'administration de KBC Groupe SA.

Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a également approuvé la nomination de M. Willy Duron comme administrateur délégué et président du Comité de Direction et de MM. André Bergen et Etienne Verwilghen comme administrateurs délégués et membres du Comité de direction de KBC Groupe SA.

M. Willy Breesch, président du Conseil d'administration de KBC Bancassurance Holding (depuis 1998) et de KBC Bank (depuis 1999), atteint par la limite d'âge, a déposé son mandat.

Monsieur **Willy Breesch** (1940) est Docteur en droit et Licencié en sciences économiques de la KU Leuven. Il a commencé sa carrière au département Crédits commerciaux de Banque CERA. Il a été nommé membre du Comité de direction le 1er juin 1980. M. Breesch est devenu administrateur délégué de Banque CERA le 1er septembre 1985 et président du Comité de direction le 1er janvier 1994. A la suite de la fusion entre Kredietbank, Banque CERA et ABB Assurances en 1998, il a été nommé président du Conseil d'administration de KBC Bancassurance Holding. Le 1er juillet 1999, il est devenu président du Conseil d'administration de KBC Bank.

Monsieur **Jan Huyghebaert** (1945) a obtenu une Candidature en philosophie et lettres à l'UFSIA à Anvers et est Docteur en droit de la KU Leuven. Il a été attaché aux services du Ministre de la Programmation de la Politique scientifique Theo Lefèvre, conseiller au Cabinet du Premier Ministre Leo Tindemans et échevin du Port d'Anvers. Entre 1985 et 1991, il était président du Comité de direction de Kredietbank. En 1991, il a été nommé président du Conseil d'administration et du comité de gestion d'Almanij. A la suite de la fusion entre Kredietbank, Banque CERA et ABB Assurances en 1998, il a été nommé vice-président du Conseil d'administration de KBC Bancassurance Holding. Il est actuellement président du Conseil d'administration de KBL.

Monsieur **Willy Duron** (1945) est Licencié en mathématiques de l'Université de Gand et Licencié en sciences actuarielles de la KU Leuven. Il a débuté sa carrière en 1970 comme actuaire auprès d'ABB Assurances (Assurances du Boerenbond Belge). A la suite de la fusion entre Kredietbank, Banque CERA et ABB Assurances, il a été nommé en 2000 président du Comité de direction de KBC Assurances. Depuis 2003, M. Duron est président du Comité de direction de KBC Bancassurance Holding. Il est également administrateur de KBC Asset Management. Il accède à présent au poste de président du Comité de direction de KBC Groupe SA où il a la responsabilité des activités d'assurances.

Monsieur **André Bergen** (1950) est Docteur en économie de la KU Leuven. Il a été membre

du Comité de direction de la Générale de Banque (plus tard Fortis Banque) et vice-président du Comité de direction d'Agfa Gevaert. En 2003, il a été nommé président du Comité de direction de KBC Bank et vice-président du Comité de direction de KBC Bancassurance Holding. Au sein du Comité de direction de KBC Groupe SA, il est chargé des activités bancaires.

Monsieur **Etienne Verwilghen** (1948) est Ingénieur civil de l'UCL et a obtenu un MBA à l'Université de Chicago. En 1987, M Verwilghen est devenu membre du Comité de direction de Kredietbank S.A. Luxembourgeoise (KBL). En 1993, il a été nommé administrateur-directeur et en 1996, responsable de la gestion de fortune et de l'expansion internationale du Groupe KBL en Europe. En 2002, il a accédé à la présidence du Comité de direction de KBL. Au sein du Comité de direction de KBC Groupe SA, il aura la charge des activités de private banking.

Pour plus d'informations :

Viviane Huybrecht, porte-parole KBC

Tél. + 32 2 429 85 45

Fax + 32 2 429 81 60

E-mail : [viviane.huybrecht@kbc.be](mailto:viviane.huybrecht@kbc.be)

Stephane Leunens, attaché de presse

Tél. + 32 2 429 65 01

Fax + 32 2 429 81 60

E-mail: [stephane.leunens@kbc.be](mailto:stephane.leunens@kbc.be)

## **Informations**

'KBC Groupe' est né ! (02/03/05)

Aujourd'hui, 2 mars 2005, les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires d'Almanij et de KBC Bancassurance Holding ont approuvé la fusion d'Almanij et de KBC, proposée le 23 décembre 2004 par leurs conseils d'administration respectifs. Il s'ensuit que le rachat d'Almanij par KBC Bancassurance Holding est désormais un fait et qu'il donne le jour à la nouvelle société KBC Groupe SA. Les principales entités constituantes de KBC Groupe SA sont les suivantes: KBC Bank, KBC Assurances, Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, KBC Asset Management et Gevaert. La nouvelle société sera cotée dès demain sous le même symbole 'KBC' qu'auparavant, sur Euronext Bruxelles.

## **Fusion**

KBC Groupe SA est le nouveau nom de KBC Bancassurance Holding après la fusion avec Almanij. A la suite de cette fusion par rachat, Almanij cesse d'exister, le titre Almanij étant radié de la cote d'Euronext Bruxelles aujourd'hui-même à la clôture.

Les actionnaires d'Almanij se verront attribuer des actions nouvelles (nominatives ou au porteur) et des strips VVPR au pro rata des actions Almanij et des strips VVPR qu'ils détiennent actuellement (selon le rapport de 1,35 action/strip VVPR KBC Groupe pour 1 action/strip VVPR Almanij, les fractions étant arrondies à l'unité inférieure).

Dans le cadre du service financier aux actionnaires d'Almanij qui n'obtiendraient pas un chiffre rond d'actions KBC Groupe après application de la clé de répartition de 1,35 pour 1 (ou 27 actions KBC pour 20 actions Almanij), KBC Bank leur proposera une facilité de 'pool'. KBC Bank centralisera les fractions d'actions issues de l'échange au nom et pour le compte des actionnaires, reconstituera des unités entières d'actions KBC Groupe et les vendra sur le marché à des dates qui seront fixées ultérieurement. Le produit net de cette vente sera ensuite distribué aux bénéficiaires.

Au total, un nombre net de 55 574 020 actions nouvelles et de 17 587 795 strips VVPR nouveaux KBC Groupe seront émis. Ces titres seront admis à la cote du Premier Marché d'Euronext Bruxelles à la date du 3 mars 2005 et donneront droit au dividende du résultat de l'exercice prenant cours le 1er janvier 2005. L'assemblée générale annuelle de KBC Groupe, qui se tiendra le 28 avril 2005, décidera de l'affectation du résultat de l'exercice 2004 tant d'Almanij que de KBC et, partant, du dividende qui sera distribué aux actionnaires de KBC Groupe (après la fusion d'aujourd'hui) pour l'exercice 2004. Il sera proposé à l'assemblée générale annuelle de KBC Groupe de distribuer un dividende commun pour l'exercice 2004. De cette manière, les anciens actionnaires d'Almanij obtiendront une part proportionnelle du résultat combiné de l'exercice 2004.

## **Offre sur KBL**

Préalablement à la fusion, Almanij avait déjà émis une offre publique d'achat inconditionnelle en espèces sur les actions ordinaires (au prix de 150 EUR par action) et privilégiées (au prix de 135 EUR par action) de Kredietbank S.A. Luxembourgeoise (KBL). KBC Groupe SA détient à présent 96,6 % de toutes les actions KBL et 96,9 % des actions KBL avec droit de vote et introduira, par l'intermédiaire de KBL, une demande de radiation de la cote des actions KBL de la Bourse de Luxembourg à la date du 30 juin 2005. Par ailleurs, KBC Groupe SA introduira prochainement une demande d'admission à la cote de la Bourse de Luxembourg.

## **Le nouveau KBC Groupe SA**

La nouvelle structure a un double objectif. D'une part, elle vise une unification intégrale des stratégies, des capitaux et du management, une amélioration de la visibilité et un accroissement du free float et de la liquidité qui en résulte. D'autre part, elle favorise une simplification de la structure organisationnelle et elle créera des possibilités de synergie entre les sociétés du groupe, tout en assurant la continuité du management.

Les actionnaires de référence du groupe ont renouvelé leur soutien à la stratégie d'indépendance et continueront à assurer la stabilité nécessaire à sa réalisation. Aujourd'hui, le management et les actionnaires de référence ont réitéré leur conviction que l'engagement à long terme à l'égard de KBC Groupe SA continuera d'offrir les meilleures conditions au développement stratégique des activités du groupe.

La nouvelle structure renforcera le profil du Groupe en intégrant les activités de private banking, de private equity et immobilier plus étroitement dans ses modèles performants de bancassurance retail et de banque d'entreprises. Sur le plan géographique, KBC Groupe SA restera centré sur la Belgique, l'Europe centrale et le réseau private banking européen. L'Europe centrale et le réseau private banking européen continueront de jouer leur rôle de générateurs de revenus à long terme.

Afin d'épauler la croissance et la rentabilité, tant par domaine d'activité que par région, la nouvelle structure juridique assure une allocation optimale des capitaux au sein du Groupe, tout en maintenant des niveaux de solvabilité et des ratings solides. Cette solvabilité solide associée à une rentabilité accrue offre à tous les actionnaires la perspective de dividende en constante augmentation.

KBC Groupe SA enregistre au 30 septembre 2004 un bénéfice net pro forma de 1 210 millions d'euros. Les fonds propres s'inscrivent à 12 milliards d'euros et le ROE atteint 14%. Le Groupe compte environ 11 millions de clients et un effectif de quelque 51 000 personnes. Compte tenu de sa capitalisation boursière estimée à quelque 23 milliards d'euros, KBC Groupe SA est l'un des principaux groupes financiers d'Europe et l'une des premières entreprises belges.

Le free float passera de 30% à 47% environ et la liquidité accrue du titre KBC Groupe SA rehaussera son attrait aux yeux des investisseurs. Cet attrait améliorera à son tour la visibilité de KBC Groupe SA, tant sur le marché des actions que sur le marché obligataire, et fera entrer KBC Groupe SA dans le top10 des valeurs bancaires de l'Euroland.

### **Nominations**

Aujourd'hui, le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a approuvé la nomination de M. Jan Huyghebaert comme président du Conseil d'administration de KBC Groupe SA. Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a également approuvé la nomination de M. Willy Duron (responsable du domaine d'activité assurances) comme administrateur délégué et président du Comité de Direction et de MM. André Bergen (responsable du domaine d'activité banque) et Etienne Verwilghen (responsable du domaine d'activité private banking) comme administrateurs délégués et membres du Comité de direction de KBC Groupe SA.

Atteint par la limite d'âge, M. Willy Breesch, actuellement président du Conseil

d'administration de KBC Bancassurance Holding, a déposé son mandat aujourd'hui.

## **Synergies**

Consécutivement à l'annonce de la fusion le 23 décembre 2004, des groupes de travail communs ont été constitués pour identifier et analyser les zones de recoupement entre les domaines d'activité. L'accent est mis sur une meilleure allocation des ressources disponibles et sur la création de revenus supplémentaires.

Le 23 mars prochain, KBC Groupe SA publiera ses résultats de l'exercice 2004. A cette occasion, un commentaire sera également fourni sur les premières conclusions de ces groupes de travail.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à :

Luc Cool, Head of Investor Relations KBC

Tél. (32) 2 429 40 51

[investor.relations@kbc.com](mailto:investor.relations@kbc.com)

Viviane Huybrecht, Responsable Service Presse KBC/porte-parole

Tél. (32) 2 429 85 45

[viviane.huybrecht@kbc.be](mailto:viviane.huybrecht@kbc.be)



## Informations

Le management, en accord avec KBC Investco, rachète la chaîne de restaurants Pizza Belgium à Buy Out Fund (01/03/05)

En accord avec KBC Investco, le management de Pizza Belgium a conclu un accord avec le fonds de capital risque Buy Out Fund pour le rachat de l'entreprise. Le directeur général et co-actionnaire Stef Meulemans reste dans l'actionnariat. KBC Bank (Acquisition Finance Benelux team) a financé l'opération, qui doit encore recevoir l'aval du Conseil de la Concurrence.

En Belgique, Pizza Belgium exploite 47 établissements Pizza Hut. Hormis 28 restaurants, la chaîne exploite en Belgique 8 points de vente à emporter et 11 centres de livraison. Pizza Belgium est ainsi l'un des principaux franchisés européens de Yum! Restaurants International, propriétaire de Pizza Hut, Kentucky Fried Chicken et Taco Bell. Selon Pizza Belgium, le marché belge de la pizza renferme un potentiel supplémentaire appréciable et le groupe a dès lors l'intention de renforcer sa position sur ce marché.

Pour Buy Out Fund, qui a racheté Pizza Belgium en janvier 2001, il s'agit du premier désinvestissement.

\*\*\*\*\*

Contact Pizza Belgium: Stef Meulemans, directeur général  
Tél. +32 3 286 81 41 E-mail : [stef.meulemans@pizzabelgium.be](mailto:stef.meulemans@pizzabelgium.be)

Contact KBC Investco: Floris Vansina, directeur général  
Tél. +32 2 429 51 74 E-mail : [floris.vansina@kbcinvestco.be](mailto:floris.vansina@kbcinvestco.be)

Contact Buy Out Fund : Patrick Verjans  
Tel. + 32 2 474 58 93 E-mail : [pv@maple.be](mailto:pv@maple.be)

\*\*\*\*\*

Note pour la rédaction :

### **KBC Investco**

KBC Investco est le fournisseur de capital risque du groupe KBC. Il détient environ 65 participations actives dans diverses entreprises et dans des fonds de capital risque. KBC Investco se concentre surtout sur des participations directes et des financements mezzanines en moyennes entreprises dans le Benelux et en Europe centrale. Les investissements portent sur des montants de l'ordre de 2 à 20 millions d'EUR en moyenne.

### **Buy Out Fund**

Buy Out Fund, constituée en avril 1999, est un fonds privé d'investissement closed-end détenant des participations de contrôle dans Fyzix, Accessories Omnistor, Mondi Foods, Euro-Diesel Holding et Crown-Baele.

### **KBC Acquisition Finance Benelux**

KBC Acquisition Finance Benelux est un service spécialisé au sein de KBC Bank, spécialisé dans le financement de rachats de moyennes entreprises.

## Informations

KBC Securities centralise l'approche des marchés des actions et de la corporate finance en Europe centrale (23/02/2005)

### **Rachat des activités de courtage de Kredyt Bank (Pologne)**

KBC restructure les activités 'actions' d'Europe centrale autour de KBC Securities, la maison de courtage belge de KBC. Dans ce domaine d'activité, les possibilités de synergies transfrontalières sont de plus en plus nombreuses. Dans cette optique, KBC Securities a conclu un accord pour le rachat de Kredyt Bank Investment Brokerage House, le département courtage de Kredyt Bank, la filiale polonaise de KBC. KBC Securities aura ainsi sa propre activité de courtage sur le marché polonais. Le rachat s'inscrit aussi dans le cadre du repositionnement stratégique de Kredyt Bank, en cours depuis un certain temps déjà, qui vise un recentrage autour des activités bancaires de base sur le marché polonais. Le rachat souligne par ailleurs l'engagement du groupe KBC à l'égard du marché polonais. Ce rachat se faisant au sein du groupe KBC, il n'a aucune incidence sur les résultats au niveau du groupe.

En Europe centrale, le marché des actions et de la corporate finance est en pleine expansion. S'appuyant sur la présence dominante de KBC sur les marchés de la banque et de l'assurance dans cette région d'Europe, KBC Securities a pu s'assurer une solide tête de pont pour profiter au maximum du potentiel de croissance de ce marché. A l'heure actuelle, les bourses d'Europe centrale ne pèsent pas encore lourdement dans la balance, mais elles affichent une croissance très rapide. Le volume combiné des bourses de Varsovie, Budapest et Prague équivaut à peu près à celui d'Euronext Bruxelles. Depuis fin 2001, le volume a augmenté de 21,7% à Bruxelles, alors qu'il a progressé de 120,1% pour ces trois bourses d'Europe centrale. En 2004, les cours des quatre bourses Euronext ont progressé de 8% au total, tandis que la hausse moyenne des cours à Varsovie, Prague et Budapest a atteint 46,1%. Cette tendance s'est poursuivie début 2005. Comme en Occident, on constate toutefois de fortes différences entre les pays. Il y a donc lieu de tenir compte de cette diversité.

KBC peut s'appuyer sur une base domestique solide dans les pays concernés. En Tchéquie, la maison de courtage Patria Finance, filiale à 100% de KBC Securities depuis le 10 février 2005, domine le marché local avec une part de marché de 36%. En Hongrie, K&H Equities est numéro 2 avec une part de marché de 11,5%. En Slovénie, des accords de coopération ont été conclus avec la société de courtage de NLB Bank. A présent, KBC Securities prend intégralement possession des activités boursières de Kredyt Bank, la filiale bancaire polonaise de KBC. Au total, les maisons de courtage de KBC en Europe centrale occupent environ 145 personnes.

Dans chacun des trois pays clé (Tchéquie, Hongrie et Pologne), et peut-être aussi ultérieurement dans d'autres pays, KBC Securities a l'intention de développer un modèle très comparable à celui appliqué en Belgique. Cela implique que dans chaque pays les activités 'actions' sont regroupées en une seule entité. Les contreparties institutionnelles aussi bien que les clients particuliers en profiteront. Les maisons de courtage locales de Prague, Varsovie et Budapest sont tournées principalement vers le marché domestique et vers les grandes maisons de courtage anglo-saxonnes, établies pour la plupart à Londres. Par le biais de ses succursales à Bruxelles, Londres et New York, KBC Securities se focalisera par ailleurs sur les investisseurs institutionnels finaux occidentaux, comme les gestionnaires de patrimoine, les fonds de pension et les assureurs. Enfin, dans chaque pays, un département banque d'affaires accompagne les introductions en bourse, les augmentations de capital ou les fusions et acquisitions entre sociétés.

Chez KBC Securities Londres, une équipe de 5 vendeurs institutionnels est opérationnelle

depuis peu. Son activité consiste exclusivement à vendre des actions d'Europe centrale aux contreparties institutionnelles londoniennes. Cette équipe utilise un produit de recherche qui est établi chez les filiales de KBC en Europe centrale.

Les relations étroites avec le marché et les entreprises d'Europe centrale, la notoriété locale et la familiarité avec la langue et les coutumes, combinées à l'expertise et à l'approche hands-on de KBC Securities, constituent un tremplin pour une approche fructueuse des marchés des actions et de la corporate finance. Ce type de modèle multidomestique a déjà prouvé son efficacité lors de la mise en uvre du modèle de bancassurance retail KBC.

En regroupant sous KBC Securities toutes les activités 'actions' des participations de KBC en Europe centrale, on aboutit par ailleurs à des synergies et à des économies d'échelle. Les établissements de KBC Securities en Europe centrale procéderont à l'échange de bonnes pratiques, les résultats des équipes d'analyse et de recherche seront partagés et mis à disposition, le volume des transactions sera nettement augmenté et les entreprises établies tant en Belgique qu'en Europe centrale auront un accès plus aisé aux marchés financiers de tous les pays où KBC Securities exerce ses activités. Nous relevons aussi une activité intense sur le marché des fusions et acquisitions entre entreprises d'Europe occidentale et d'Europe centrale et entre entreprises d'Europe centrale. Enfin, des échanges constructifs en termes de savoir-faire et de systèmes informatiques entre les pays sont possibles à plusieurs niveaux.

Parallèlement, les succursales de KBC Securities en Europe centrale peuvent s'appuyer sur la réputation et la notoriété internationales de KBC Securities, acteur de premier plan sur le marché des actions en Europe centrale.

Le développement de l'Europe centrale en tant que second marché domestique de KBC ne Securities peut pas se faire indépendamment du premier marché domestique, la Belgique. KBC Securities continue à jouer un rôle important dans la distribution d'actions d'Europe centrale en Belgique. Bolero, le courtier online de KBC Securities, offre depuis peu la possibilité aux particuliers d'effectuer des transactions en ligne sur les bourses de Varsovie, Prague, Ljubljana, et 'off line' sur Budapest et Bratislava, ce qui constitue une première en Belgique. Ils ont également accès à toutes les recherches publiées par KBC Securities, y compris celles se rapportant à l'Europe centrale. Enfin, le département banque d'affaires de KBC Securities peut accompagner les entreprises belges qui envisagent des rachats ou des acquisitions en Europe centrale. KBC dispose en Europe centrale d'équipes qui peuvent assister les entreprises belges, tout en profitant du savoir-faire et de l'expérience accumulés à Bruxelles.

## Informations

KBC Bank: nouvelle baisse des taux des crédits logement (01/02/05)

Faisant suite à la nouvelle baisse des taux du marché, KBC Bank réduit les taux d'intérêt des crédits logement avec effet le 4 février 2005.

A partir de cette date, les nouveaux taux KBC (et les montants des mensualités) applicables aux emprunts à partir de 25 000 euros, d'une durée de 20 ans et couverts par une inscription hypothécaire seront les suivants :

| Formule                       | Ancien taux d'intérêt | Nouveau taux d'intérêt | Me   |
|-------------------------------|-----------------------|------------------------|------|
| Révision annuelle (+3/-3)     | 3,50%                 | 3,50%                  | 144. |
| Révision quinquennale (+5/-5) | 4,45%                 | 4,25%                  | 153. |
| Formule 10-5-5 (+5/-5)        | 4,90%                 | 4,70%                  | 159. |
| Taux fixe pendant 20 ans      | 5,15%                 | 4,95%                  | 162. |

Compte tenu de la baisse des taux d'intérêt à long terme, la formule à taux fixe devient moins chère (-0,20%). La formule avec révision annuelle demeure inchangée. Pour l'emprunteur, il devient donc plus intéressant d'opter pour le taux fixe pendant 20 ans.

Exemple:

Un crédit de 100 000 euros sur 20 ans, remboursement par mensualités égales : Dans le cas d'un taux fixe de 4,95% (20 ans fixe), la mensualité est de 651,20 euros. Le coût total du crédit est donc de 156 288 euros.

Si l'emprunteur opte pour la formule avec révision annuelle, il paie dans le pire des cas (c.-à-d. en cas de hausse continue des taux) :

Première année (3,50%) 577,15 euros

Deuxième année (4,53%) 627,02 euros

Troisième année (5,56%) 676,37 euros

A partir de la quatrième année (6,60%) 725,44 euros

Le coût total est alors de 170 566 euros.

Par conséquent, il est clair qu'en cas de hausse des taux, la formule à taux fixe est le meilleur choix.

Pour plus d'informations :

Viviane Huybrecht, porte-parole KBC

Tél. + 32 2 429 85 45

Fax + 32 2 429 81 60

E-mail: [viviane.huybrecht@kbc.be](mailto:viviane.huybrecht@kbc.be)

## Informations

KBC prévoit pour 2004 une hausse du bénéfice de plus de 55% (28/01/05)

Prévision de bénéfice revue en hausse

### **Forte hausse du bénéfice en 2004**

Sur la base de chiffres provisoires, KBC s'attend pour 2004 à une hausse du bénéfice de plus de 55%. La prévision antérieure, qui tablait sur une progression du résultat de 35% au minimum, est ainsi dépassée.

Cette correction en hausse se fonde sur des résultats meilleurs que prévus au quatrième trimestre (surtout en décembre). Globalement, les résultats opérationnels sont plus élevés que prévu et les pertes sur crédits sont restées faibles. En outre d'importantes plus-values ont pu être réalisées sur les placements (entre autres 53 millions d'euros sur la participation dans l'exploitant d'aéroport belge BIAC).

Plus spécifiquement en ce qui concerne l'assurance, l'incidence négative de la réduction de valeur du portefeuille d'actions sur le résultat des neuf premiers mois de 2004 sera pratiquement neutralisée par les plus-values supplémentaires réalisées sur les placements en actions en fin d'exercice.

### **Calendrier financier 2005 adapté**

Par suite de la fusion avec Almanij SA le 2 mars 2005, le calendrier financier du présent exercice a dû être adapté.

|  |              |
|--|--------------|
| Assemblée générale extraordinaire (assemblée de fusion)  | 02/03/05     |
| Publication des résultats de l'exercice 2004 (Bel GAAP et IFRS pro forma)                      | 23/03/05 (n) |
| Publication du Rapport annuel 2004   | 13/04/05     |
| Assemblée générale (annuelle)  | 28/04/05     |
| Paiement du dividende de l'exercice 2004   | 02/05/05     |
| Résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2005 (IFRS) chiffres trimestriels 2004 pro forma (IFRS) | 09/06/05 (n) |
| Publication 'Embedded Value' de la branche vie   | 16/06/05 (n) |
| KBC Group London Investor Day  | 23/06/05 (n) |
| Publication des résultats du premier semestre 2005 (IFRS)                                      | 01/09/05     |
| Publication des résultats du troisième trimestre 2005 (IFRS)                                   | 24/11/05     |

Relations Investisseurs: tél.: + 32 2 429 40 51 ou + 32 2 429 49 16

Contacts avec la presse: tél.: + 32 2 429 85 45 ou + 32 2 429 65 01

## **Informations**

KBC : hausse de la prime d'accroissement sur les comptes d'épargne en janvier (04/01/05)

Les épargnants qui versent de l'argent sur leur Compte d'épargne KBC entre le 2 et le 31 janvier 2005 bénéficient, en plus du taux de base de 1,5%, d'une prime d'accroissement de 2% au lieu de 0,5%. Par cette action, KBC veut offrir à ses clients la possibilité d'épargner à des conditions avantageuses.

L'action porte sur les nouveaux montants versés sur les comptes d'épargne pendant la période prévue et qui répondent aux conditions.

La prime d'accroissement majorée est acquise si ces montants sont maintenus sur le compte d'épargne pendant six mois consécutifs (jusqu'au 31 juillet 2005 inclus) et présentent un accroissement net sur le(s) compte(s) d'épargne KBC en janvier. Seules les personnes physiques entrent en ligne de compte.

Pour tout complément d'informations concernant cette action, les clients peuvent s'adresser à leur agence bancaire KBC, au KBC Telecenter au numéro 078 152 153

([KBC.Telecenter@kbc.be](mailto:KBC.Telecenter@kbc.be)) ou consulter le site internet de KBC ([www.kbc.be](http://www.kbc.be)) .